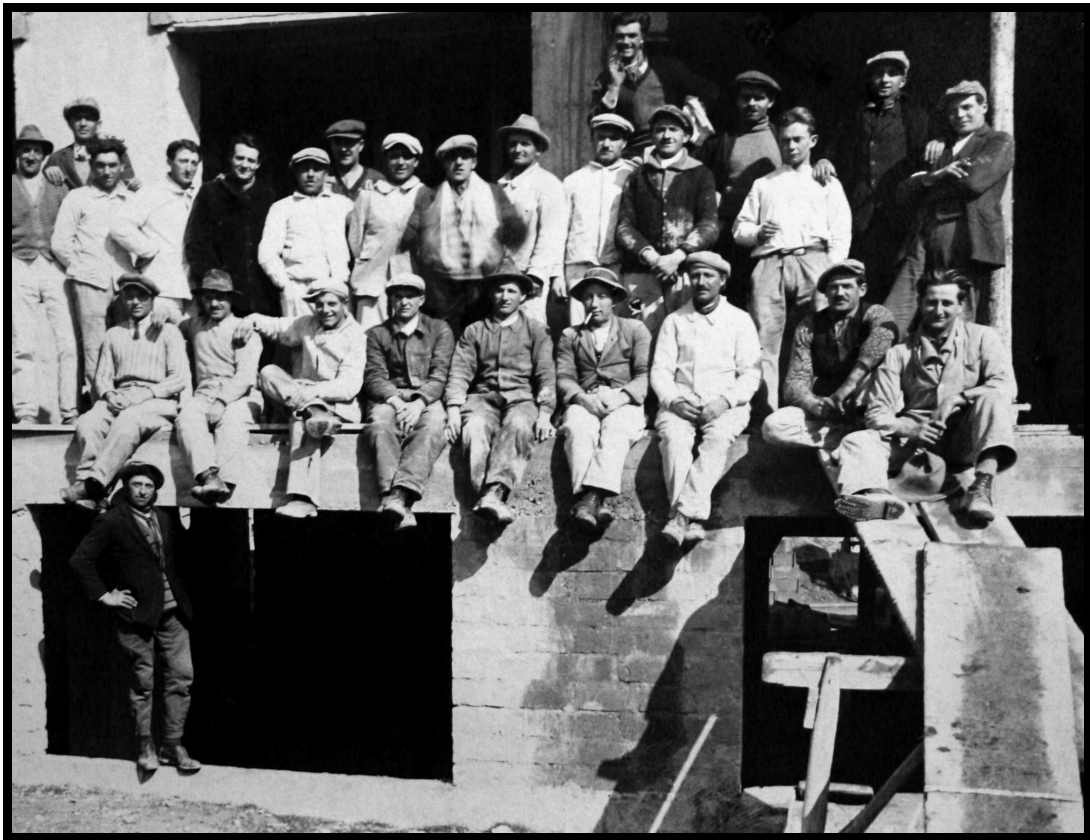


Mémoire de Master présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (CH)
Chaire d'Histoire contemporaine générale et suisse
Sous la direction du Professeur associé Alain Clavien

LA LIGUE D'ACTION DU BÂTIMENT (1929 – vers 1935)



L'éphémère emprise de l'anarcho-syndicalisme sur les chantiers genevois

REMERCIEMENTS

Je tiens à témoigner ma sincère gratitude aux personnes qui m'ont aidé, conseillé et soutenu durant cette année de recherche, tout particulièrement le Professeur Alain Clavien, ainsi qu'Alda de Giorgi au Collège du Travail et Marianne Enckell au CIRA. Mes remerciements s'adressent aussi à celles qui ont accepté de relire ce texte : Christiane, Yolande et Aline.

A la mémoire de mon père Laurent.

LISTE DES ABREVIATIONS

ALT : Archives Lucien Tronchet (Collège du Travail)

ACIRA : Archives CIRA

AEG : Archives d'Etat de Genève

AEHMO : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (Lausanne)

AF : Archives fédérales (Berne)

AHT : Archives Henri Tronchet (Collège du Travail)

ALP : Archives Louis Piguet (Collège du Travail)

ASIB : Archives S.I.B., anciennement F.O.B.B. (Collège du Travail)

CdT : Collège du Travail

CIRA : Centre international de recherche sur l'anarchisme

C.O.B.G. : Coopérative des ouvriers du bâtiment de Genève

F.O.B.B. : Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment

F.O.M.H. : Fédération suisse des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (aussi F.T.M.H.)

F.U.O.S.R. : Fédération des Unions ouvrières de Suisse romande

M.P.F. : Ministère public fédéral

P.S.G. : Parti socialiste genevois

P.S.S. : Parti socialiste suisse

U.S.C.G. : Union des syndicats du canton de Genève

U.S.S. : Union syndicale suisse

Remarque terminologique : par convention, lorsque le texte aborde le syndicalisme « officiel », il fait référence au mouvement ouvrier directement dépendant de l'Union Syndicale Suisse. Quant au « Réveil », le terme désignera le groupe anarchiste genevois ou son organe, et non le mouvement confessionnel homonyme.

« Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent. »
Léo Ferré, *Les anarchistes*, 1967.

INTRODUCTION

Anarcho-syndicalisme : un mot, deux notions, de multiples possibilités. La rencontre de ces deux mondes, hétérogènes mais complémentaires, ne pouvait que générer des étincelles. Elle en fit parfois jusqu'à l'explosion, notamment dans la Genève de l'entre-deux-guerres, au moment où l'anarcho-syndicalisme imposa son idéologie et ses méthodes d'action à une grande partie du syndicat « officiel » de la construction. L'histoire locale que ce travail se propose d'explorer, celle de la Ligue d'Action du Bâtiment (1928 – v. 1935), sera pleine de mandales, de coups de pioches, de taudis à détruire, de camions à renverser ou d'huissiers à ridiculiser. Drôle d'histoire en somme, celle d'un organe de combat pratiquant l'action directe de façon systématisée sur les chantiers genevois ; celle d'une lutte souvent illégale, mais pas toujours illégitime, en référence aux conventions de travail que la Ligue entendait faire respecter ; celle d'une réalité vécue au quotidien, la « lutte des classes », mythifiée déjà par ses contemporains, qu'il n'est plus possible de saisir ; une histoire, enfin, assez éclatante, d'où le danger de sympathie ou de scandale qu'elle peut inspirer, premier biais qu'il faudra à tout prix éviter¹.

Dans l'entre-deux-guerres, la pensée culturelle dominante s'accorde pour tenir l'anarchisme comme historiquement déchu². Contrairement à cette *doxa*, répandue aujourd'hui encore³, l'anarchisme n'a pas disparu avec la conflagration mondiale de la Grande Guerre. Oui, son heure de gloire « héroïque » a sonné idéologiquement avec la Fédération jurassienne. Oui, la Première Guerre mondiale a signifié la fin d'une certaine utopie libertaire. Mais non, celle-ci n'a pas pour autant disparu – du moins pas en un jour. L'intérêt général sera ainsi porté sur les *meurtrissures* d'un mouvement anarchiste bien moins déliquescant que ce que la mémoire collective veut bien retenir. Ces blessures ont eu le mérite de renouveler

¹ L'histoire, science humaine, n'est même pas une construction. Elle n'est que « re-construction », discours sur un artifice que la société passée s'est elle-même bâtie. Trop consciente de ses limites épistémologiques et de sa réflexivité, notre recherche ne prétend d'ailleurs pas à autre chose qu'à une subjectivité raisonnée et critique – une subjectivité « impliquée » et « de réflexion », pour paraphraser Paul Ricoeur. RICOEUR Paul, *Histoire et Vérité*, Paris, Seuil, 1955, pp.23-24.

² Voir par exemple pour la Suisse romande : HUBACHER Charles, « Le mouvement anarcho-syndicaliste en Suisse romande, 1905-1914 » in *L'Union syndicale suisse, 1880 – 1930*, Frédéric Heeb et Charles Schürch (sld.), Genève, Imprimeries populaires, 1933, p.756. « Finalement, le bon sens a repris le dessus et ceux qui ne l'avaient pas encore fait [à savoir les anarchistes] se sont joints sans arrière-pensée à leurs fédérations respectives. »

³ Même si cela ne constitue pas une preuve suffisante, deux synthèses sur le XXème siècle peuvent être prises en exemple : Eric Hobsbawm ne mentionne l'anarchisme qu'à une reprise, alors que Marc Nouschi ne tient compte du mouvement que pour la première décennie du siècle. Voir HOBBSAWM Eric J., *L'âge des extrêmes, histoire du court XXe siècle*, Paris, Editions Complexe, 1999 [1994], p.109 : « Ainsi, pour la génération d'après 1917, le bolchevisme absorba toutes les autres traditions sociale-révolutionnaires ou les rejeta en marge des mouvements radicaux. [...] Dans les années 1930, l'anarchisme avait cessé d'être une force politique de poids, sauf en Espagne, et même en Amérique latine [...] » ; et NOUSCHI Marc, *Le 20e siècle, tournants, temps, tendances*, Paris, Colin, 2003.

l'anarchisme⁴. De par leurs réalisations concrètes, les libertaires genevois de l'entre-deux-guerres en donnent un brillant exemple. Minoritaires, ces anarcho-syndicalistes n'étaient pas moins convaincus de la justesse de leur combat, de son actualité. Cette lutte connaîtra sa forme la plus aboutie sous les traits de la Ligue d'Action du Bâtiment (L.A.B.), établissant l'existence de l'anarchisme ouvrier dans la Suisse romande de l'entre-deux-guerres, et son succès – très provisoire – sur les chantiers genevois.

1. Problématiques

Quels sont les espoirs de renouveau et les stratégies mises en place par les militants anarchistes de l'entre-deux-guerres? Sur quelles utopies semblent-ils se résigner? Cette recherche se propose de comprendre comment le mouvement anarchiste se redéfinit après la Première Guerre mondiale, comment de nouvelles orientations sont trouvées à la gauche de l'échiquier politique suisse – il faudrait dire à l'écart de l'échiquier politique – confrontées à un socialisme suisse d'inspiration social-démocrate et un marxisme-léninisme triomphant sur l'extrême-gauche internationale. Côté ouvrier, l'anarcho-syndicalisme genevois a connu un rapport ambivalent avec l'Union Syndicale Suisse (U.S.S.), ce syndicalisme national majoritaire, centralisé, proche du Parti socialiste, qui refuse dès 1927 la « lutte des classes ». Les militants libertaires du secteur de la construction décident d'y œuvrer pour mieux le modifier. Avec le choix de cette tactique « entriste », les idéaux de l'anarcho-syndicalisme, à forte teneur utopique et révolutionnaire, doivent s'adapter aux actions entreprises dans la réalité socio-économique de l'entre-deux-guerres : une réalité économique d'abord, extrêmement mouvante, passant brusquement de la croissance (1925-1929) à la Dépression (1931-1937) ; une réalité sociale ensuite, où les ouvriers de la construction sont confrontés à la fragilité du quotidien et les militants anarchistes à la marginalité. Comment un mouvement à la rhétorique révolutionnaire, visant statutairement la « prise en main de la production par les travailleurs », s'inscrit-il dans les structures de la démocratie bourgeoise suisse? Pour élargir cette problématique structurelle, il faudra aborder la tension centrale d'un mouvement ouvrier tiraillé entre ses pôles « réformistes » et « révolutionnaires ». Par essence, les anarchistes appartiennent, tout comme les communistes, à cette seconde catégorie – ce qui n'empêche pas ces deux mouvements de se déchirer sur les moyens à adopter pour atteindre une société sans Etat.

⁴ Sur le plan intellectuel international par exemple, une compilation complète de la doctrine anarchiste est réalisée par le grand projet d'*Encyclopédie anarchiste*, dirigé de Paris par Sébastien Faure entre 1925 et 1934. L'œuvre entend regrouper tous les courants libertaires. Les grands noms de la scène internationale y participent, dont Pierre Besnard, Max Nettlau ou Luigi Bertoni. Voir *Encyclopédie anarchiste*, Sébastien Faure (dir.), 4 vol., Paris, Ed. de la Librairie internationale, 1934.

En 1928, la Ligue d'Action apparaît dans le but express de faire respecter un contrat de travail. Sur ce niveau conjoncturel, les Ligueurs ont mis en avant l'action directe, un moyen selon eux légitime, même dans l'illégalité, de faire entendre leur voix et d'imposer le contractualisme des conventions. Faut-il y voir un paradoxe ou simplement l'adaptation pragmatique d'un mouvement aux réalités du terrain ? Finalement, quelle a été la manière anarchiste de penser le syndicalisme : était-ce un simple instrument sur la voie de l'émancipation ou alors une fin en soi ?

A la croisée de l'anarchisme et du syndicalisme, la Ligue du Bâtiment forme un véritable creuset d'expériences pratiques et idéologiques. Il faut pouvoir démêler les nombreuses strates qui la composent pour comprendre ses orientations dans l'entre-deux-guerres. Au plus profond de son être se trouve l'anarchisme, celui de la Fédération jurassienne, alors que ses méthodes d'action lui viennent du syndicalisme révolutionnaire français, celui des Bourses du Travail. Notre recherche défend l'idée d'une continuité forte entre les propriétés anarchistes « inventées » au XIX^{ème} siècle et les applications pratiques de la Ligue genevoise de l'entre-deux-guerres. Une même continuité se retrouve dans ses composantes syndicales. De 1850 à 1930, le mouvement ouvrier suisse s'est accordé sur deux revendications principales : la diminution du temps de travail et l'augmentation des salaires. La Ligue défendra tout particulièrement ces deux objets, avec une certaine radicalité il est vrai. Il nous a donc semblé important de remonter relativement loin dans le temps pour comprendre comment la F.O.B.B. (Fédération des Ouvriers du Bois et du Bâtiment) genevoise des années vingt et les militants du groupe anarchiste du Réveil ont fondé une synthèse originale dès 1928, qui prend la forme structurée d'une Ligue d'action directe. Notre mise en contexte se joue donc en deux temps : le premier dresse l'inventaire des forces anarchistes en présence à Genève à la sortie de la Première Guerre mondiale, en insistant sur les influences, les permanences et les réorientations opérées (chap. I). Luigi Bertoni constitue la figure-pivot de cette transition. Le second temps concerne le monde ouvrier genevois des années vingt, et spécialement le syndicat du bâtiment. Basé sur des structures centralisées à Zurich, le syndicalisme de la section genevoise de la F.O.B.B. est progressivement conquis par le mouvement anarchiste. Cette prise en main restera partielle, même si la domination du mouvement libertaire sur les cadres et l'idéologie d'action directe du syndicat pourra être démontrée (chap. II).

Placé en *excursus*, le chapitre III tentera de donner une définition pondérée des aspects réformistes et révolutionnaires présents au sein de la F.O.B.B. genevoise pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres. Cette lutte interne est personnifiée par la figure centrale de cette recherche, Lucien Tronchet. Il faudra comprendre quel était le pouvoir personnel du meneur anarcho-syndicaliste, et surtout en quelle mesure son action se faisait l'écho de virtualités

inhérentes à la classe ouvrière genevoise. Le chapitre IV amènera quant à lui à la genèse de la Ligue d'Action, cette excroissance syndicale de contrôle et de « redressement des torts », qui opère sur les bases d'une convention de travail acquise en 1928. Les conditions économiques favorables à la combativité syndicale seront soulignées, avec, comme point culminant, la grève du bâtiment de mai 1928.

Le cœur de ce travail est double et mêle approche diachronique (chap. V et VII) et étude synchronique (chap. VI et VIII). Pour analyser le développement historique de la Ligue, il est nécessaire de découper sa vie en phases interdépendantes, toujours trop artificielles pour embrasser la réalité, mais suffisamment pertinentes pour éclairer les options suivies. La L.A.B. est apparue à la faveur d'un contexte économique favorable, offrant au syndicalisme une position de force dans les rapports de travail. C'est le temps *offensif* (1928-1931) du combat pour le respect des conventions de travail nouvellement acquises (chap. V). Cette lutte âpre, ne refusant jamais la confrontation physique, est hachée par de nombreuses condamnations et échauffourées. Elle aboutit finalement à l'arrêt effectif de tout travail sur les chantiers le samedi après-midi. Une image statique des structures, des militants, du fonctionnement et de l'imaginaire de la L.A.B. sera alors esquissée (chap. VI).

Se déclarant victorieuse, la Ligue d'Action du Bâtiment aurait logiquement dû se dissoudre. Mais l'arrivée en Suisse de la Dépression économique mondiale chamboule tout. La Ligue doit s'adapter. C'est le temps *défensif* (1932-1935) de lutte contre les effets protéiformes de la crise (chap. VII). Le marché intérieur est touché, la construction en surproduction, le taux de chômage explose rapidement. Les syndicats passent à une tactique de repli et de défense des acquis, face à un monde politique qui espère bien résoudre la crise par des mesures traditionnelles de déflation. La Ligue sort alors symboliquement des chantiers pour occuper la place publique et défendre la veuve, le chômeur et l'orphelin. Plutôt qu'une rupture, la crise des années trente cristallise les positions déjà extrêmes de la Ligue. Les actions directes se concentrent alors sur le blocage des évacuations de locataires et des saisies de meubles. Elles aboutiront, dans un dernier sursaut offensif, à la démolition pure et simple d'un « taudis » de Saint-Gervais en 1935. Cette seconde phase est également marquée par la forte polarisation du champ politique genevois. Les Ligueurs s'engagent de toutes leurs forces dans la lutte antifasciste, tout en prenant bien soin de ne pas être amalgamée à leurs « camarades » de fortune, socialistes et communistes. Toutefois, les réseaux et les structures qui accompagnent la L.A.B. dépassent les seules frontières anarcho-syndicalistes. Enchevêtrée dans une galaxie ouvrière, politique et économique complexe, la position de l'anarcho-syndicalisme genevois des années trente sera alors débattue (chap. VIII). Sa volonté d'autonomie syndicale n'est pas évidente à défendre au moment où le gouvernement genevois est occupé par une majorité socialiste, la « Genève rouge de Léon Nicole » (1933 – 1936), qui affirme représenter les

intérêts de la classe ouvrière ; d'autant plus que le corporatisme chrétien-social, l'« ennemi intime » de la L.A.B., a gagné de nombreux adeptes lors de ces années de crise et de crispation. La lutte de la F.O.B.B. s'étend alors aussi à une bataille de légitimité, celle de la représentation du monde ouvrier, qui s'ajoute aux combats pour l'obtention de conventions et leur respect⁵.

Il ressort de cet aperçu l'image d'un mouvement ouvrier qui n'a rien d'un bloc unitaire, d'autant que le syndiqué est bien loin de constituer la règle⁶. Il faut se garder de voir dans quelques « minorités agissantes » l'image globale de la « classe ouvrière⁷ », même si les meneurs anarcho-syndicalistes étaient la plupart du temps légitimés et soutenus par la « base ». Une remarque méthodologique s'impose : le *prolétariat*, la *bourgeoisie*, la *lutte des classes*, la *gauche* sont autant d'abstractions linguistiques à manier avec la plus grande prudence. Elles ne recouvrent jamais entièrement la signification de leurs contenus, mais n'en sont pas moins nécessaires pour créer un discours. Nous pouvons alors définir l'« anarcho-syndicalisme » genevois de l'entre-deux-guerres (au sens large) comme l'ensemble des pratiques (l'action directe de la Ligue), des institutions (la section F.O.B.B.), des structures (le groupe du Réveil) et des militants qui se sont trouvés unis dans la lutte sociale des années 1928 – 1935. Cette recherche espère réussir à mettre à nu les principaux mécanismes de pouvoir qui ont joué entre ces différents pôles.

Certaines problématiques transversales doivent accompagner notre réflexion. Il y a d'abord l'influence du contexte économique sur les possibilités d'action du syndicat. La crise de 1929 montrera à quel point cet élément conditionne le militantisme ouvrier, sans tomber toutefois dans un déterminisme naïf. Seule l'interaction de l'ensemble des facteurs offre une approche crédible de la réalité. Ainsi, l'impact de l'imaginaire du mouvement anarchiste ne peut pas être délaissé. Sa vision « morale » de l'économie, sa condamnation sans appel d'une société à deux vitesses, entre opprimés et oppresseurs, ses idéaux d'autogestion et de révolution sont autant de cadres qui modulent son action. Objet de fascination, la violence – vécue et donnée – a aussi été l'une des pierres angulaires de la Ligue d'Action, qui glorifiait la force physique et la virilité. La problématique sociologique s'intéressera au parcours forcément marginal des Ligueurs. Deux autres chemins de traverse seront suivis : comment le fédéralisme a-t-il joué

⁵ BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline, DE GIORGI Alda, GOLAY Eric, « Lucien Tronchet, syndicaliste de choc » in *Confrontations*, Cahier No 3 de la Fondation du Collège du Travail de Genève, 1998, p.28.

⁶ A Genève, en 1920, le taux de syndicalisation est extrêmement bas, avec 14,3% des travailleurs (4'400 sur 30'700) selon les calculs de Michel Rey. Au niveau national, en 1930, il y a 201'700 personnes actives dans le secteur du bois et du bâtiment. Or, selon l'*Annuaire statistique de la Suisse*, 32'816 sont membres de la F.O.B.B. (soit le 6,14%), sans compter les syndiqués auprès d'autres associations (confessionnelles ou autonomes). Voir REY Michel, *Genève 1930-1933 : la révolution de Léon Nicole*, Berne, Francfort, P. Lang, 1978, p.32 ; *Statistique historique de la Suisse*, Hansjörg Siegenthaler (sld.), Zurich, Chronos, 1996, p.397 ; *Annuaire statistique de la Suisse 1930*, publié par le Bureau fédéral de statistique, Bern, Stämpfli & Cie, 1931, p.284.

⁷ Le « mouvement ouvrier » n'est pas la « classe » ouvrière, mais la frange la plus engagée et militante de ce groupe social.

sur une Genève excentrée, à la trajectoire ouvrière divergente de l'évolution majoritaire suisse ? Enfin, toute histoire ouvrière suisse ne s'identifie pas aux frontières physiques du pays. La Ligue d'Action doit beaucoup à l'influence conjointe des immigrés antifascistes italiens et des militants de la C.G.T. française⁸.

Pour effectuer la revue d'inventaire de l'anarchisme ouvrier genevois de l'entre-deux-guerres, il faudra comprendre pourquoi et comment il se délite durant la période de montée des périls (chap. IX). Surtout, la réaction de l'Etat genevois et des forces économiques suisses à l'encontre du syndicalisme d'action directe sera illustrée à l'aide de deux événements-pivots. Au niveau local, la Loi Duboule voit l'Etat genevois s'immiscer de façon anticonstitutionnelle dans les rapports économiques. Au niveau suisse, la Paix du Travail ponctue la lente évolution majoritaire du syndicalisme officiel vers une politique de coopération économique. Le triomphe de cette position syndicale « intégrée » représente métaphoriquement la mise à mort de l'anarchisme ouvrier et de son pendant, l'action directe. Pourtant, comme dans toute lutte, certaines virtualités n'ont pas été annihilées. Elles planent aujourd'hui encore.

2. Sources et méthode

Les mémoires laissées par Lucien Tronchet, le meneur de la Ligue d'Action, ont constitué le point de départ de cette recherche⁹. Pour éviter d'être trop marqué par les composantes subjectives d'une telle autobiographie, il fallait rapidement s'en distancer¹⁰. Le regard s'est alors porté sur les sources à disposition. Elles sont doubles, orales et écrites. Il y a d'abord eu le travail d'enregistrement et de retranscription de la mémoire ouvrière anarchiste, opérée par Christiane Wist dans les années quatre-vingts¹¹. Tout récemment, une brochure identique est parue concernant la Ligue d'Action du Bâtiment, avec les témoignages d'André Bösiger et d'Eugène Prono¹². La mémoire et l'oubli ayant là aussi joué leur rôle de reconstruction, ces sources doivent être maniées avec précaution. Elles seront surtout utilisées à titre d'illustration¹³. Leur mérite repose avant tout sur leur capacité à offrir une image vivante et vécue de ce qu'a pu être le quotidien des Ligueurs. Elles constituent également un

⁸ Dans un article récent, Marc Vuilleumier rappelle justement que le mouvement ouvrier suisse, outre son internationalisme idéal, est inséré dans un ensemble qui le dépasse, notamment avec l'apport de forces ouvrières étrangères. VUILLEUMIER Marc, « Comment s'écrit l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse ? », in *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, DE GIORGI Alda, HEIMBERG Charles, MAGNIN Charles (éd.), Genève, Collège du Travail, 2006, p.105.

⁹ TRONCHET Lucien, *Combats pour la dignité ouvrière*, Genève, Grounauer, 1979.

¹⁰ Une remarque identique s'applique à l'autobiographie d'André Bösiger. Cette œuvre verse, plus fortement que celle de Tronchet, dans une volonté d'hagiographie idéologique. Voir BÖSIGER André, *Souvenirs d'un rebelle, 60 ans de luttes d'un libertaire jurassien*, Saint-Imier/Dôle, Canevas, 1992.

¹¹ Avant tout : WIST Christiane, *Des anciens du bâtiment racontent..., la vie quotidienne et les luttes syndicales à Genève, 1920 – 1940*, Genève, Collège du Travail, 1984.

¹² André Bösiger, *Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment, Genève, 1929-1939*, Lausanne, CIRA, 2005.

¹³ Pour établir des faits à partir des sources orales, il fallait que la référence soit suffisamment précise pour permettre de retrouver le fait dans la presse ; à défaut, la concordance de plusieurs témoignages était nécessaire.

complément bienvenu aux côtés des sources primaires, souvent déficitaires, d'une Ligue qui se mouvait à la limite, voire au-delà, de la légalité. Il ne reste pas grand-chose des actions « coup de poing » de la L.A.B., sinon les entrefilets partiels, à droite comme à gauche, des différents quotidiens du canton, ou quelques informations « de première main » laissées par la F.O.B.B. genevoise, responsable hiérarchique de la Ligue. Par son caractère spontané, cette dernière ne pouvait logiquement pas laisser trop de traces de ses actions de choc.

Guidé par ces mémoires, le travail en archives a été facilité, d'autant plus que les structures utilisées étaient multiples. Le fonds Lucien Tronchet a été la pierre angulaire de cette recherche. Il est disponible dans son intégralité depuis quelques années seulement et les quatre-vingts boîtes qu'il contient (14 mètres linéaires) sont conservées par le Collège du Travail, une institution fondée par Tronchet lui-même en 1978. Un double biais doit être relevé : ce travail est confronté au danger constant d'identifier la lutte de la Ligue à la personne de Lucien Tronchet. Dès son arrivée à la tête du syndicat, le militant s'est attelé à bâtir une mémoire ouvrière, censée motiver le combat et le rendre digne¹⁴. De plus, Lucien Tronchet a officié comme l'« idéologue » du syndicat de la construction et de la Ligue, en regard du nombre foisonnant de discours, d'articles et de conférences donnés. Le second biais consiste à assimiler la L.A.B. au seul groupe anarchiste du Réveil, alors que l'organe d'action directe était bien plus composite dans sa pratique¹⁵.

Les archives syndicales de la F.O.B.B. genevoise comptent environ deux cents classeurs. Ce fonds syndical est l'un des rares en Suisse romande à avoir bénéficié d'un travail d'archivage professionnel¹⁶. L'apport particulier de ces archives est venu des rapports syndicaux annuels qui y sont conservés, même si certaines années manquent. La composante purement « libertaire » de la Ligue a, quant à elle, laissé des traces dans les archives du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA), basé à Lausanne. Fondé en 1957, par le « Ligueur » André Bösiger notamment, le Centre renseigne sur la Fédération anarchiste romande (1928- ?[1940]) et la correspondance de Tronchet avec différents militants suisses-

¹⁴ Arrivé en 1929 à la tête du syndicat, Tronchet s'empresse de publier un précis revenant en détail sur les luttes des années vingt, et notamment celle pour les conventions de travail, une source fondamentale pour comprendre la gestation de la L.A.B. Pour Tronchet, la mémoire était un moyen parmi d'autres de préparer la victoire ouvrière. Voir ASIB, Classeur 164/2, Propagande (1930-1944), TRONCHET Lucien, *Le conflit pour le respect des conventions*, 1930.

¹⁵ Pierre Jeanneret reproche à l'ouvrage de Christiane Wist de trop « privilégier » le courant anarchiste. Or, cette critique nous semble infondée puisque Wist reconnaît le parti-pris libertaire qu'elle choisit pour rendre compte de cette mémoire ouvrière. Voir JEANNERET Pierre, *Un itinéraire politique à travers la Suisse romande, La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne, Editions de l'Aire, 1991, p.264.

¹⁶ Il s'agit des archives SIB (ASIB), anciennement FOBB. Par convention, nous avons gardé l'abréviation SIB, même si ce fonds est aujourd'hui sous la responsabilité d'UNIA. L'inventaire est l'œuvre d'Eric Golay. Une étude des archives syndicales romandes a montré que la science archivistique n'y était que peu respectée, dans un mouvement ouvrier à forte tendance anti-intellectuelle. La volonté y est souvent celle d'une célébration de ses héros par la mémoire. Voir ALBANESE Isabelle, STEINAUER Jean, VON ALLMEN Malik, « Les archives des syndicats », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (ci-après AEHMO), 14, 1998, pp. 25-39.

romands (1928-1931). Le CIRA abrite surtout une importante bibliographie concernant le mouvement anarchiste. Le dernier fonds dépouillé a été celui des archives du Ministère public fédéral à Berne. Les archives de la police de sûreté genevoise ont vécu une vie mouvementée, à mesure que le pouvoir politique passait de droite à gauche, et de gauche à droite. Elles n'ont surtout pas été, dans leur grande majorité, versées aux Archives d'Etat¹⁷. Les renseignements retranscrits proviennent finalement des rapports transmis par Genève à la police fédérale. De plus, au moment de son départ en 1936, Léon Nicole aurait emporté plusieurs dossiers de justice et police compromettants pour la gauche¹⁸. Malgré ces différentes péripéties, les informations tirées des rapports de police sont abondantes, car l'Etat suisse a mis au point un système de fichage serré des citoyens et des étrangers jugés « non-conformes » aux valeurs de la nation. L'anarchisme figurait en bonne place dans cette liste¹⁹.

La presse syndicaliste et anarchiste compose la dernière strate des sources utilisées par cette recherche – la plus précise, car la plus réactive. Deux organes ont été systématiquement dépouillés entre 1927 et 1936. Du côté syndicaliste, il s'agit de *L'Ouvrier sur bois et du bâtiment* (ci-après *L'Ouvrier*), l'hebdomadaire officiel de la F.O.B.B. romande, l'organe dirigé par Clovis Pignat permet de dater et de suivre l'évolution concrète de la L.A.B., par les comptes-rendus de tournée qui y sont publiés. Concernant l'influence libertaire, les positions sont tirées du *Réveil anarchiste*, porte-parole du groupe homonyme. Si son éditeur Luigi Bertoni s'intéressait principalement aux grandes problématiques internationales, il n'oubliait pas d'ouvrir son bimensuel aux chroniques ouvrières genevoises. Il faut donc conclure à la bonne disponibilité des sources relatives au mouvement anarcho-syndicaliste genevois. Celles-ci n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

¹⁷ « Celui qui se rend aux Archives d'Etat de Genève ne trouvera que bien peu de choses, et, on le verra, d'un accès difficile » VUILLEUMIER Marc, « Une source indispensable : les dossiers de police politique », in *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, op. cit., pp.168-187 ; voir aussi VUILLEUMIER Marc et HEIMBERG Charles (éd.), *L'autre Suisse : 1933 – 1945, Syndicalistes, socialistes, communistes : solidarité avec les réfugiés*, Les cahiers de l'UOG, 2, Genève, Editions d'en bas, 2003. Un petit fonds concernant la fusillade du 9 novembre 1932 est, depuis 2008, disponible aux Archives d'Etat (la Terrassière). Voir AEG, 2008va002.

¹⁸ STUDER Brigitte, « Les communistes genevois, Léon Nicole et le Komintern dans les années trente » in *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t.22, 1992, p.67. Cette pratique avait déjà été expérimentée à l'arrivée de Nicole au gouvernement en 1933. Frédéric Martin, conseiller d'Etat, avait livré certains dossiers de police aux autorités fédérales, notamment ceux concernant le jeune Benito Mussolini. Dès 1925, les diplomates italiens s'inquiétaient de l'existence d'un tel dossier, mentionné à plusieurs reprises par des articles de Bertoni. Voir CERUTTI Mauro, « Les Italiens à Genève à l'époque du fascisme et de la Société des Nations » in *Genève et l'Italie*, Angela Kahn-Laginestra (sld.), Genève, Société genevoise d'études italiennes, 1994, p.110.

¹⁹ C'est d'ailleurs le mouvement anarchiste, par son pendant terroriste, qui a justifié la création du Ministère public fédéral. Dans l'entre-deux-guerres, deux projets visant à étendre les compétences de surveillance policière seront toutefois rejetés par le peuple (Lex Häberlin, 1922 ; Lex Häberlin II, 1934). Malgré ses échecs, l'Etat a gardé un œil très attentif sur le mouvement ouvrier, dont le groupe anarcho-syndicaliste du Réveil. Voir *Cent ans de police politique en Suisse (1889 – 1989)*, Hans Ulrich Jost (et al.), Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier & Ed. d'En Bas, 1992.

3. Etat de la question²⁰

Longtemps occulté par le contexte figé de la Guerre froide, l'intérêt historiographique pour l'anarchisme ouvrier romand est tributaire de l'arrivée de l'histoire sociale à l'intérieur du champ académique helvétique, lors du tournant épistémologique des années soixante/septante. Le paysage officiel commence alors à prendre en compte le mouvement ouvrier comme composante à part entière de la nation. Au cours de la décennie septante, la production est foisonnante. La Genève ouvrière, celle de Léon Nicole et de l'émeute du 9 novembre 1932, attire le plus de recherches²¹. Les années quatre-vingts voient elles apparaître des institutions spécifiques, comme l'Association pour l'étude du mouvement ouvrier à Lausanne (son premier cahier est publié en 1984). Tout récemment, un recueil principalement dû à la plume de Bernard Degen s'est proposé de traiter de l'histoire du syndicalisme suisse des origines à nos jours, pour commémorer le 125^{ème} anniversaire de l'U.S.S²². L'histoire du mouvement ouvrier est aujourd'hui bien « défrichée²³ », son champ disposant d'institutions, d'archives et d'historiens spécialisés²⁴.

Toutefois, l'entre-deux-guerres ouvrier a suscité un intérêt historiographique principalement porté sur le socialisme, le communisme ou le syndicalisme officiel, délaissant la perspective proprement anarchiste, « marginale » au niveau national mais bel et bien prégnante à Genève et Lausanne. Le vide historiographique concernant le mouvement libertaire romand des décennies vingt et trente commence à se combler, surtout au coup par coup. *Le Réveil*

²⁰ Par ordre chronologique: DEGEN Bernard, « Arbeiterinnen, Arbeiter und Angestellte in der schweizerischen Geschichtsschreibung », in *Geschichtsforschung in der Schweiz, Bilanz und Perspektiven – 1991*, Boris Schneider et Francis Python (sld.), Basel, Schwabe & Co., 1992, pp.79-91; *Histoire sociale et mouvement ouvrier : un bilan historiographique, 1848-1998*, *Sozialgeschichte und Arbeiterbewegung : eine historiographische Bilanz, 1848-1998*, Brigitte Studer et François Vallotton (sld.), Lausanne, Editions d'En Bas, Zürich, Chronos, 1997; *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, op. cit.

²¹ COVO-GERBER Yvette, AREIAS-TAVEIRA Manuel, *Structure économique et luttes syndicales à Genève, 1927 – 1937*, Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, 1974 (mémoire de licence, non publié); GROUNAUER Marie-Madeleine, *La Genève rouge de Léon Nicole, 1933–36*, Genève, Editions Adversaires, 1975; REY Michel, *Genève 1930-1933 : la révolution de Léon Nicole*, Berne, Francfort, P. Lang, 1978; TORRACINTA Claude, *Genève, 1930-39, le temps des passions*, Genève, Tribune de Genève, 1978; SPIELMANN Alex, *L'aventure socialiste genevoise : 1930-1936 : de l'opposition à l'émeute, de l'émeute au pouvoir, du pouvoir à l'opposition*, Lausanne, Payot, 1981; GILARDI Paolo, *De la « Genève rouge » à la Paix du Travail, mouvement ouvrier et patronat genevois face à la question de la paix sociale, 1935 – 1938*, Genève, Editions Que Faire ?, 1987.

²² *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses*, Valérie Boillat, Bernard Degen et al., Lausanne, Antipodes, 2006. Frédéric Deshusses reproche à l'ouvrage de s'être trop attaché à décrire les structures et les contextes du syndicalisme, oubliant l'apport individuel des « agents » ouvriers. Voir *Cahiers AEHMO*, 23, 2007, p.172.

²³ En 1973, Marc Vuilleumier lançait l'appel d'un champ historiographique ouvrier à défricher. Voir VUILLEUMIER Marc, « Quelques jalons pour une historiographie », in *Cahiers Vilfredo Pareto*, tome XI, 29, Genève, 1973, pp.5-36.

²⁴ *Histoire sociale et mouvement ouvrier : un bilan historiographique, 1848-1998*, op. cit., p.9. A l'heure actuelle cependant, ce haut niveau de structuration que connaît l'histoire ouvrière possède une face cachée : il décourage de nombreux jeunes chercheurs, comme le note Marc Vuilleumier en se basant sur les récentes Journées suisses d'histoire (2007). Voir *Cahiers AEHMO*, 23, 2007, p.159.

anarchiste a été l'objet de deux mémoires de licence²⁵. Le groupe qui lui est relié a été analysé en partie au travers de la biographie de Luigi Bertoni²⁶. L'anarcho-syndicalisme genevois a aussi donné lieu à différentes études. Il y a d'abord eu un cahier consacré à la vie de Lucien Tronchet, publié par le Collège du Travail²⁷. Puis en 2000, un mémoire de licence s'est penché sur le rapport de l'anarchisme genevois avec la guerre civile espagnole²⁸. Quant à la Ligue d'Action du Bâtiment, excroissance anarcho-syndicaliste, elle n'avait jamais donné vie à une recherche *sui generis*. Souvent mentionnée par la littérature militante ou académique, ses structures propres, son développement, son idéologie n'avaient jamais été systématiquement disséqués. Les recherches s'étaient jusqu'ici basées principalement sur les témoignages des militants, forcément apologétiques, et non sur la presse syndicale ou anarchiste, sur les rapports de la F.O.B.B. ou sur les enquêtes de la police politique.

L'étude de l'anarchisme ouvre à la recherche des perspectives intéressantes sur la périphérie du mouvement ouvrier, pointant le doigt sur une tendance d'opposition à la fois apolitique, jalouse de son indépendance et peu institutionnalisée. Si le champ historique du mouvement ouvrier est largement construit, l'historien Hans-Ulrich Jost garde un regard critique sur l'historiographie suisse : « cette histoire [celle du mouvement ouvrier] restera probablement encore longtemps en marge de l'historiographie nationale²⁹ » regrette-t-il. L'histoire que nous allons aborder est justement celle d'une « marge » sociale, une micro-histoire. Elle n'en reste pas moins liée à la majorité des évolutions – et des contradictions – du mouvement ouvrier suisse et de l'anarchisme international.

²⁵ ENCKELL Marianne, *Un journal anarchiste genevois : le Réveil (1900-1940)*, Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, 1967 (mémoire de licence, non publié) ; AMAR Jean-Louis, *Le Réveil Anarchiste, organe d'un mouvement libertaire genevois (1900-1980)*, Genève, Département d'histoire nationale, 1981 (mémoire de licence, non publié).

²⁶ BOTTINELLI Gianpiero, *Luigi Bertoni, La coerenza di un anarchico*, Lugano, Edizioni La Baronata, 1997.

²⁷ BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline, DE GIORGI Alda, GOLAY Eric, « Lucien Tronchet, syndicaliste de choc » in *Confrontations*, Cahier No 3 de la Fondation du Collège du Travail de Genève, 1998.

²⁸ FILGUEIRAS CASAL Miguel, *Genève : les anarchistes romands et la guerre d'Espagne, ou une histoire des influences anarcho-syndicalistes au sein de la classe ouvrière genevoise*, Genève, Département d'histoire générale, 2000 (mémoire de licence, non publié).

²⁹ JOST Hans-Ulrich, « L'historiographie du mouvement ouvrier suisse : sous l'emprise de l'histoire des vainqueurs », in *Histoire sociale et mouvement ouvrier*, op. cit., p.31. Jost ajoute : « Une histoire qui aurait pour sujet le travail et les conditions de vie des classes populaires [...] est encore et toujours tacitement isolée de la tradition historique nationale qui, quant à elle, est au service d'une permanente reconstruction des valeurs bourgeoises et des mythes de la Suisse préindustrielle. » *Idem.*, p.29.

CONTEXTES : L'ANARCHISME DANS LE MONDE OUVRIER ROMAND

Avant de débiter notre narration, il est nécessaire de tracer les contours des deux notions-clés de cette recherche, l'anarchisme et le syndicalisme, pour comprendre comment la rencontre des deux a été pensée et vécue à la fin des années vingt. Anarchisme, syndicalisme : deux notions qui pourraient de prime abord s'exclure, l'anarchie ne se satisfaisant que difficilement de toute hiérarchisation et de l'aspect forcément consensuel ou « réformiste » de tout syndicat, ce dernier cherchant par définition à être reconnu comme partenaire social¹. Mais deux notions qui, suivant la branche dite « communiste » ou collectiviste de l'anarchisme, peuvent fonder une synthèse originale et provisoire, l'anarcho-syndicalisme, une synthèse toujours tiraillée entre ses pôles constructeurs. Une vision trop dichotomique de cette réalité est à proscrire. Nous verrons comment les anarchistes s'accommodaient souvent d'options réformistes et comment les syndicalistes les plus conciliants soutenaient, parfois du bout des lèvres, les velléités de combat de la Ligue d'Action. Il faudra aussi appréhender l'aspect composite de cette dernière, ses sources multiples, comprendre d'où a germé le conflit occasionnel entre ses réalisations et ses idéaux². Cette hétérogénéité s'explique par un trait propre au courant anarchiste, qui se retrouve dans la Ligue : étant plus un esprit qu'une doctrine, une action qu'une théorie, il est impossible de définir précisément son contenu. Il n'y a pas un anarchisme, mais des anarchismes³. Cette mise en contexte tentera ainsi d'approcher la Ligue par les multiples voies qui y conduisent.

I. L'anarchisme genevois de l'entre-deux-guerres : racines, permanences et réorientations

« Il n'est pas de sauveur suprême, ni Dieu, ni César, ni tribun, Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes⁴. » L'en-tête du *Réveil* au début des années trente, le journal anarchiste suisse de référence, contient en substance toute la tension qui habite les militants libertaires genevois. Par définition, l'anarchisme renvoie à un rejet de l'ordre établi, de toute autorité. Cette acception négative est présente dès son étymologie : *an-arkhia*, l'absence de chef ou de principe⁵. Il serait bien naïf de limiter le mouvement à cette seule révolte originelle -

¹ Par définition, un syndicat est une association durable et libre de travailleurs dans le but de faire respecter ou d'améliorer leur condition de travail. Voir DEGEN Bernard, « Gewerkschaften », in *Dictionnaire historique de la Suisse [DHS]*, publié par la Fondation DHS, éd. en chef Marco Jorio, Hauterive, G. Attinger, 2002- [consultable sur <http://www.hls-dhs-dss.ch/>].

² L'exemple le plus marquant nous vient peut-être de la composante communiste présente au sein de la Ligue anarcho-syndicaliste, en opposition complète à toute la rhétorique anticomuniste défendue par le courant libertaire.

³ BARTSCH Günter, *Der internationale Anarchismus, 1862 – 1972*, Hannover, Niedersächsischen Landeszentrale für politische Bildung, 1972, p.9.

⁴ Voir par exemple *Le Réveil*, 11 janvier 1930.

⁵ Dans l'histoire de la philosophie, l'anarchisme est l'un des courants renversant les valeurs éthiques judéo-chrétiennes, celles défendant l'autorité face à une liberté individuelle systématiquement porteuse de culpabilité. Dans la pensée libertaire, c'est ce même principe d'autorité qui corrompt la nature humaine, et non le contraire.

nécessaire, mais non suffisante. Dans un second temps créateur, l'anarchiste prône l'émancipation individuelle par l'action collective. Idéalement, l'ordre social visé devrait libérer les hommes de leurs chaînes symboliques et matérielles de soumission⁶. Proudhon, le premier penseur se définissant comme anarchiste et donnant une acception positive à ce terme, écrivait en 1840 :

Comme l'homme cherche la justice dans l'égalité, la société cherche l'ordre dans l'anarchie. Anarchie, absence de maître, de souverain, telle est la forme de gouvernement dont nous nous approchons tous les jours⁷.

Le lien entre désordre et anarchie est alors démêlé et la construction d'une doctrine et d'un mouvement propres peuvent commencer. L'anarchisme dit communiste, celui de Bakounine⁸ ou de Kropotkine par exemple, mais également celui que les militants genevois de l'entre-deux-guerres défendent, est un agir ensemble, un collectif révolutionnaire. La définition idéalisée laissée par Fernand Pelloutier⁹ dans sa *Lettre aux anarchistes* de 1899 devra servir de fil rouge utopique à notre recherche. Pour Pelloutier, les anarchistes sont :

des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même¹⁰.

Si l'anarchisme se définit ici par son apolitisme, c'est que le mouvement est avant tout mouvement *social*, dans l'acception large du terme. L'idéal anarchiste appelle les ouvriers à se réattribuer les fruits de leur travail, niant de ce fait le système économique capitaliste, et à autogérer – le mot est anachronique – leur vie au moyen de cellules sociales autonomes, les communes. Source constante de tensions, l'ambivalence est restée au sein du mouvement entre la spontanéité individuelle et l'organisation nécessairement rationnelle du militantisme. Il faudra garder à l'esprit cette dualité lorsque les trajectoires personnelles des militants anarcho-syndicalistes de l'entre-deux-guerres seront analysées.

Supprimer l'autorité devient alors la seule façon pour l'individu de retrouver sa liberté originelle. Voir PREPOSIET Jean, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 2005, pp.58-59.

⁶ PREPOSIET, *op. cit.*, p.55. Comme l'écrit Günter Bartsch en se référant à cette dichotomie, l'anarchisme n'est pas une *Gesetzlosigkeit*, mais bien une *Herrschaftlosigkeit*. Voir BARTSCH, *op. cit.*, p.8.

⁷ PROUDHON Pierre-Joseph, *Qu'est-ce que la propriété ?*, premier mémoire, chapitre V, Ed. Tops/H. Trinquier, Antony, 1997. Cité dans PREPOSIET, *op. cit.*, p.84. Tronchet utilise par exemple une citation de Proudhon dans un article du *Réveil anarchiste*, le 5 septembre 1931 (« L'atelier, le chantier feront disparaître le gouvernement »), marquant par là l'attachement des anarchistes genevois au philosophe mutualiste.

⁸ BAKOUNINE Michel (1814-1876) : participant à différents mouvements insurrectionnels du milieu du XIXème siècle, Bakounine est exilé à vie en 1857 en Sibérie. Echappé, le Russe a mûri sa pensée : société sans Etat, fondée sur la fédération d'associations autonomes, mouvement international de révolutionnaires constituant une petite élite. Bakounine adhère en 1868 à Genève à la section de l'Internationale. Se liant à James Guillaume, il se trouve à l'origine de la fondation de la Fédération jurassienne. Voir « Bakounine » in *DHS*.

⁹ PELLOUTIER Fernand (1870-1903) : principal acteur de l'élaboration du dogme de l'indépendance syndicale à l'égard du pouvoir politique en France. En 1895, Pelloutier devient le secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail. S'il ne les a pas créées, il a participé pleinement à leur conquête de la première place des organisations ouvrières au tournant du siècle. Voir JULLIARD Jacques, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, 1971, pp.12-13.

¹⁰ Cité dans *Idem.*, p.13.

Pour comprendre le contexte complexe dans lequel s'insère la Ligue d'Action du Bâtiment, il faut remonter aux origines de l'anarchisme en tant que mouvement social, suivre cette genèse libertaire et en tirer les permanences qui permettent de relier la période fondatrice des années 1860 à l'entre-deux-guerres. Différents axes de médiation offrent à l'anarchisme suisse romand des possibilités de survie et de résistance qui en font un mouvement inscrit dans la longue durée. Ces différents médiateurs, que ce soit des individus (Bertoni, Pignat) ou des organisations (la F.U.O.S.R., le Groupe du Réveil, le « bâtiment »), seront abordés en gardant en vue ce qu'ils ont laissé comme traces matérielles et idéologiques à leurs successeurs des années vingt et trente¹¹.

La Ligue d'Action appartient pleinement à ce que les sciences politiques qualifient conventionnellement d'« extrême-gauche ». Nous préférons insérer la Ligue anarcho-syndicaliste genevoise dans la famille de l'« ultragauche », reprenant la typologie récemment établie par Michel Winock¹². Cette « gauche de la gauche » est composée de doctrinaires et d'hommes d'action refusant de participer à la fois au jeu démocratique et à l'idée d'un parti populaire révolutionnaire. Issue des idéaux de la Révolution française, l'ultragauche s'est toujours pensée comme le « sel de la révolution, pure et incorruptible¹³ », en plaçant l'autonomie ouvrière au-dessus de tout appareil politique ou syndical. Quelques caractéristiques fondamentales de cette gauche « ultra » peuvent être mises en avant : destruction immédiate de l'Etat (contrairement aux doctrines socialistes et marxistes), organisation sociale la plus autonome et fédéraliste possible, gestion collective de la production, haine des structures verticales et, finalement, émancipation de l'individu. Ces idées, constituant la superstructure constante de l'imaginaire anarchiste, seront systématiquement confrontées aux réalisations et à la pratique de la Ligue d'Action.

1.1. Les racines idéologiques : la Fédération jurassienne, première Internationale antiautoritaire

Le groupe anarcho-syndicaliste qui fait l'objet de notre étude trouve ses racines profondes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, au moment où le mouvement ouvrier international, représenté par une Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.) encore

¹¹ Comme le portrait historique qui suit couvre une cinquantaine d'années, il comporte de nombreuses simplifications. Il semble toutefois nécessaire de rappeler les grandes lignes de l'histoire de l'anarchisme, relativement récente pour les acteurs de 1929.

¹² WINOCK Michel, *La gauche en France*, Paris, Perrin, 2006. S'intéressant au phénomène de la gauche française depuis la Révolution française, Winock propose une typologie en quatre familles : républicaine, socialiste, communiste, ultra. L'anarchisme, tout comme l'anarcho-syndicalisme appartiennent à la dernière. Il est possible d'extrapoler cette typologie française au cas suisse romand, sa culture politique étant tributaire de celle de sa voisine. Notons que le terme d'ultragauche est aujourd'hui d'usage courant dans les médias, comme le montre l'affaire du groupe « anarcho-autonome » de Tarnac en France. Voir p. ex. *Le Nouvel Observateur*, 25 novembre 2008.

¹³ WINOCK, *op. cit.*, p.28.

embryonnaire, se scinde en deux tendances rivales. Sous l'impulsion de Bakounine, ceux qui se définissent comme « antiautoritaires » s'opposent à la ligne défendue par Karl Marx et ses partisans, et se regroupent autour de la Fédération jurassienne. Durant cette période fondatrice de l'anarchisme, la Suisse romande est l'un des espaces symboliques les plus importants de cette lutte de tendances. Les militants de premier plan James Guillaume¹⁴ et Adhémar Schwitzguébel¹⁵ ou la région horlogère des Montagnes jurassiennes et neuchâteloises ont laissé leurs traces dans la mythologie anarchiste contemporaine. La Suisse en général a d'ailleurs eu une influence qualitative sur le mouvement ouvrier international bien plus grande que ce que ses forces matérielles laissaient augurer. Cette disproportion entre un pays connaissant une industrialisation tardive et abritant une population restreinte et un mouvement ouvrier avant-gardiste s'explique avant tout par la tradition d'émigration et d'ouverture de la Suisse du XIX^e siècle – faisant du pays une plaque tournante du champ intellectuel européen, avec l'accueil de nombreux exilés politiques, russes notamment. A l'apogée de la Fédération jurassienne, le contraste est saisissant entre une intégration locale somme-toute modeste (300 à 400 militants¹⁶) et un retentissement international. Cela est vrai de la I^{ère} Internationale, mais le restera également cinquante ans plus tard, lors du Premier Conflit mondial, avec le mouvement internationaliste de Zimmerwald (1915-1916)¹⁷. Au niveau factuel, Bakounine et James Guillaume sont officiellement exclus de la I^{ère} Internationale lors du congrès de la Haye en 1872. Les anarchistes répliquent dans la même année en organisant le congrès de Saint-Imier (15-16 septembre). Ayant relié tous les opposants au Conseil général de l'A.I.T., la Fédération jurassienne devient par expansion l'Internationale antiautoritaire et fédéraliste, posant les principes qui fondent l'anarchisme contemporain : la destruction de tout pouvoir politique et le refus de toute organisation soi-disant provisoire et révolutionnaire¹⁸.

Tout comme les marxistes, les anarchistes rejettent la démocratie, arguant que cette forme politique n'est qu'un moyen détourné de dominer l'individu, en substituant l'intérêt général à

¹⁴ GUILLAUME James (1844-1916) : en 1866, l'enseignant Guillaume fonde la section locale de l'Internationale dans le Jura. Gagné aux idées de Bakounine, il contribue grandement à la création de la Fédération jurassienne (1871-1878). Plus tard, il s'identifie à la CGT et aux thèses d'action directe, en opposition aux thèses réformistes de la social-démocratie allemande. Il correspond alors avec Bertonni. Lorsque la guerre éclate, Guillaume prendra position contre l'Allemagne. Voir *DHS*.

¹⁵ *L'Ouvrier* de l'entre-deux-guerres reprendra un article de Schwitzguébel à l'occasion de la préparation du premier mai 1929. *L'Ouvrier*, 24 avril 1929.

¹⁶ « Fédération jurassienne », in *DHS*. L'Internationale antiautoritaire, à son apogée (1868), connut tout de même de 6'000 à 10'000 membres en Suisse. Voir *La valeur du travail*, *op. cit.*, p.37.

¹⁷ Voir *Histoire générale du socialisme*, DROZ Jacques (sld.), tome III : de 1919 à 1945, Paris, PUF, 1977, p.281 : rappelons que le premier congrès de la Première Internationale a lieu à Genève en 1866, le deuxième à Lausanne une année plus tard et le quatrième à Bâle en 1869.

¹⁸ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, no 17-18, 15 septembre – 18 octobre 1872. On peut penser que le Jura était un terrain favorable à l'apparition de l'anarchisme, car ces horlogers, vivant uniquement de l'exportation, n'attendaient rien de l'Etat, tout de l'économie. Ils se plaçaient donc sur ce terrain exclusif de lutte. PREPOSIET, *op. cit.*, p.93.

la somme des intérêts particuliers. Il y a donc une volonté forte de détruire l'Etat et son système de gestion du pouvoir, à la fois impersonnel – la bureaucratie et le système représentatif – et monopolistique. Mais les anarchistes n'acceptent pas la théorie marxiste de la dictature du prolétariat, phase transitoire nécessaire qui mènerait à la société proprement communiste. Pour eux, une dictature, qu'elle soit provisoire et « prolétaire », reste une dictature. Ils exigent dans la révolution l'abolition immédiate du pouvoir politique, toute dictature cherchant selon eux son propre prolongement et non l'émancipation individuelle¹⁹. La centralisation étatique des moyens de production voulue par les marxistes devait dès lors être, en théorie, combattue.

Les anarchistes genevois de l'entre-deux-guerres s'inscrivent idéologiquement dans la ligne quasi-directe de cette tendance bakouniniste. L'anticommunisme d'un meneur comme Lucien Tronchet ne se comprend qu'inséré dans ce contexte de longue durée. Les résolutions du congrès de Saint-Imier sont d'ailleurs régulièrement rappelées dans des encarts du *Réveil anarchiste* durant l'entre-deux-guerres²⁰, alors qu'un congrès commémoratif est organisé en 1922 sous le patronage du groupe anarchiste genevois dirigé par Luigi Bertoni.

1.2. La base de la *praxis* : le syndicalisme révolutionnaire français

Si la Fédération jurassienne est l'influence la plus idéologiquement ancrée de la Ligue d'Action du Bâtiment, elle n'est pas la plus importante. La Ligue se voulait « anarcho-syndicaliste », un mouvement tiré du syndicalisme révolutionnaire français de la fin du XIX^{ème} siècle²¹. Alors que l'Internationale antiautoritaire fait long feu et disparaît en 1880, l'anarchisme vit la phase la plus critique de son histoire entre cette date et la Première Guerre mondiale, marquée par un sectarisme virulent et l'emploi du terrorisme individualiste²². Ce changement de perspective et de stratégie est personnalisé par l'action de Pierre Kropotkine au sein de la Fédération jurassienne. En 1876, le Congrès de Berne avait accepté l'idée de la « propagande par le fait », destinée à électrifier les masses par une série d'attentats et d'insurrections²³.

¹⁹ PREPOSIET, *op. cit.*, pp.70-71. Bakounine est la figure marquante de cette opposition à Marx. Alors que la I^{ère} A.I.T. se déchire, le Russe lance le mot d'ordre antiautoritaire : « ainsi donc, pour affranchir les masses populaires on devrait commencer par les asservir. [...] La liberté ne peut être créée que par la liberté. » BAKUNIN Michail, *Etatisme et anarchie (1873)*, Champ libre, Paris, 1976 [1873], p. 347. Voir BARTSCH, *op. cit.*, p.13.

²⁰ Un exemple parmi d'autres : *Le Réveil*, 20 septembre 1930.

²¹ Il serait plus exact d'écrire au sujet de l'anarcho-syndicalisme qu'il est une actualisation du syndicalisme révolutionnaire, suite à la césure et aux déchirements du mouvement ouvrier international amenés successivement par la Première Guerre mondiale et la III^{ème} Internationale.

²² PREPOSIET, *op. cit.*, pp.94-95.

²³ « Anarchisme », in *DHS*. Sur la question de la violence, Kropotkine définit en 1880 la propagande par le fait comme une « révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le poignard, par le fusil, par la dynamite. » Cité dans BOUSSINOT Roger, *Les mots de l'anarchie*, Paris, Editions Delalain, 1982, p.142.

Cet isolement terroriste a pourtant comme principale conséquence une réorientation bénéfique pour le mouvement libertaire français. Ce dernier désire utiliser le syndicalisme comme moteur de son action et imprimer sa marque sur l'ensemble du monde ouvrier. Un Kropotkine est emblématique de ce retour aux sources ouvrières, d'autant plus pour le cas suisse. Le prince russe a vécu une importante période de sa vie en Suisse, avant son expulsion en 1881, sous la pression du gouvernement tsariste²⁴. Dès 1894, le Russe arrête d'appeler à la propagande par le fait et enjoint les anarchistes à entrer en force dans les syndicats, pour sortir de l'isolement dans lequel les cantonne la tactique terroriste. Cette intégration syndicale est fondamentale pour comprendre la préhistoire de notre recherche. Si l'anarchisme connaît un regain d'intérêt dans le monde ouvrier, le syndicalisme français et suisse romand est lui aussi animé d'un souffle nouveau, en opposition à la percée syndicale réformiste et social-démocrate des pays germaniques, Suisse allemande comprise²⁵.

L'impact d'un acteur comme Fernand Pelloutier est ici primordial. Théoricien et praticien du mouvement syndicaliste révolutionnaire, Pelloutier entendait refonder l'ordre social à partir des syndicats, embryons essentiels selon lui – mais des syndicats d'un type particulier, les Bourses du Travail, organisations horizontales dépassant les clivages de métier pour réunir dans une même association ouvrière toute une industrie. Le syndicat du bâtiment genevois de l'entre-deux-guerres applique cet idéal en structurant fortement l'ensemble des métiers qui le composent. L'idéologie syndicaliste révolutionnaire attachait une attention particulière à ce que chaque organisation conserve son autonomie et ne reçoive pas d'ordre venu d'une quelconque instance centrale supérieure²⁶.

Amorcé par l'action fulgurante d'un Pelloutier, mort à 33 ans, le syndicalisme révolutionnaire s'impose officiellement en France lors du Congrès d'Amiens de 1906. Par la publication de sa charte fondatrice, la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) affirme son indépendance politique et sa volonté d'établir un socialisme par la grève générale et l'abolition de l'Etat. La césure est importante avec la Section française de l'Internationale Ouvrière (S.F.I.O.) qui

²⁴ Kropotkine dirigea d'ailleurs à Genève les débuts de la publication du *Révolté* (1879-1885) aux côtés de Georges Herzig et François Dumartheray, avec les collaborations d'Elisée Reclus et Jean Grave. Voir BIANCO René, *Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : un siècle de presse anarchiste d'expression française, 1880-1983*, Aix-Marseille, Doctorat d'Etat, 1987.

²⁵ PREPOSIET, *op. cit.*, p.96. Le niveau d'industrialisation des pays comme la France, la Suisse, l'Italie ou l'Espagne, explique ici en partie l'attrait de ces nations « agraires » ou de petit ou moyen artisanat pour la forme antiautoritaire et fédéraliste du syndicalisme. Par contre, le marxisme étendait principalement son influence sur des pays connaissant un important « prolétariat », c'est-à-dire des territoires à grande expansion industrielle. L'Allemagne en est l'exemple par excellence, et développera en « révision » du marxisme, et en réaction aussi, un important courant social-démocrate et syndicaliste (cf. *Allgemeiner Deutscher Gewerkschaftsbund*, 1919). Voir BOUSSINOT, *op. cit.*, p.6.

²⁶ BARTSCH, *op. cit.*, p.14. Révolutionnaires, ces syndicalistes d'avant-guerre l'étaient dans leur idéologie, espérant pouvoir utiliser la grève générale d'une façon insurrectionnelle. Dès 1892, Pelloutier et Briand lancent leur grande idée de révolution par la grève générale, dans un mémoire du même nom. « Ce que vous n'avez pu obtenir par la persuasion, obtenez-le par la force – non pas par la force violente, par les barricades et le plomb, mais par la force légale, si je puis m'exprimer ainsi » écrivent-ils. Les deux penseurs espèrent dépasser à la fois la violence révolutionnaire et l'incapacité réformiste. Cité dans PREPOSIET, *op. cit.*, p.431.

espérait réaliser le socialisme par la conquête de l'Etat²⁷. Au sein de la C.G.T., beaucoup de dirigeants proviennent de métiers peu qualifiés, comme les manœuvres Griffuelhes ou Jouhaux, des métiers où la force physique joue un grand rôle²⁸. Bien souvent déclassés socialement, les syndicalistes révolutionnaires portent en eux une certaine forme de violence, spontanée et expiatoire²⁹. Ces deux caractéristiques se retrouvent dans la Ligue d'Action de l'entre-deux-guerres : la force virile y est magnifiée, et ses militants étaient bien souvent des marginaux qui n'avaient, au final, plus grand-chose à perdre. Enfin, la *praxis* spécifique de la Ligue, à savoir l'emploi systématique de l'action directe, est théorisée et mise en pratique par le syndicalisme révolutionnaire français d'avant-guerre.

1.3. L'expérience concrète : la Fédération des Unions ouvrières de Suisse romande

Sur la route qui mène des premiers militants se réclamant de l'anarchisme antiautoritaire aux ouvriers de choc de la Ligue d'action, il y a un jalon essentiel, situé au tout début du XXème siècle. Il s'agit de la Fédération des Unions ouvrières de Suisse romande (F.U.O.S.R.), expérience syndicaliste révolutionnaire éphémère (1905-1914), mais fondamentale pour une appréhension « horizontale » et fédéraliste du syndicalisme en Suisse. En 1933, le *Réveil anarchiste* dira tout le bien qu'il pense de la Fédération, qui « avait déjà tout compris³⁰ » contre le bureaucratisme syndical. L'expérience de la F.U.O.S.R. s'inscrit dans un contexte marqué, tout comme la fin des années vingt, par une importante vague de mouvements sociaux, pouvant aller jusqu'à la grève générale locale, comme à Genève en 1902, une première suisse³¹. Ce phénomène nouveau de revendication syndicale s'étend dans une même région à toutes les professions. Le mouvement de 1902 était la conséquence de la forte présence anarchiste dans les cercles ouvriers genevois, s'inspirant de leur voisin français. Dans le plus pur esprit syndicaliste révolutionnaire, la grève générale est pensée comme le moyen pouvant faire basculer le régime dans un nouvel ordre social. Huit autres grèves générales locales suivront avant-guerre³².

²⁷ WINOCK, *op. cit.*, p.18.

²⁸ *Le Réveil* éditera une publicité pour la réédition d'une brochure de Victor Griffuelhes, qui précise : « à lire et à faire lire en notre époque d'intégration du syndicalisme réformiste dans le régime actuel. » *Le Réveil anarchiste*, 16 mai 1931.

²⁹ DUBIEF Henri, *Le syndicalisme révolutionnaire*, textes choisis et présentés, Paris, Armand Colin, 1969, p.30.

³⁰ *Le Réveil*, 9 septembre 1933.

³¹ Selon TRONCHET Lucien (1979), *op. cit.*, pp.9-11 : la grève part du secteur du bâtiment avant d'être reprise par les tramelots. Bertoni en est l'un des meneurs. Du 7 au 9 octobre 1902, 2'000 ouvriers y participent, sous la férule de 31 syndicats de la Fédération des sociétés ouvrières. L'armée, avec 3'500 hommes, est appelée par un Conseil d'Etat affolé. Bertoni, membre du comité de grève, sera plus tard condamné à une année d'emprisonnement, selon Bottinelli. Voir BOTTINELLI, *op. cit.*, p.51 ; *Le Journal de Genève*, 10 octobre 1902.

³² *La valeur du travail*, *op. cit.*, pp.61-65. La grève générale devait faire passer le pouvoir économique dans les mains des travailleurs eux-mêmes, après une longue gestation de leur conscience et de leur autarcie, notamment par l'utilisation des coopératives. Dans la pensée libertaire, les impératifs politiques restent toujours subordonnés aux données sociales, puisque l'Etat est appelé à disparaître. Avec la grève générale insurrectionnelle, la classe

Influencées par des aires culturelles concurrentes, la Suisse romande et la Suisse alémanique défendaient schématiquement deux conceptions syndicales. La F.U.O.S.R. fut une tentative proprement anarchiste et romande de combattre la montée d'une Union Syndicale Suisse dirigée majoritairement par un courant social-démocrate alémanique, fortement liée au Parti socialiste suisse³³. Les anarchistes romands en appelaient au modèle français des Bourses du Travail et mettaient l'accent sur un syndicalisme d'action directe. A l'époque, la Suisse romande abritait de nombreuses Unions ouvrières locales, mais aucune structure ne les reliait entre elles. En 1905, les syndicalistes opposés à l'U.S.S. se sentent suffisamment forts pour lancer une organisation à l'échelle romande. Le congrès consultatif de Lausanne fonde la F.U.O.S.R. Dans ses statuts, la Fédération proclame la complète autonomie des unions et des syndicats adhérents. Le symbole du syndicalisme révolutionnaire romand sera principalement assuré par *La Voix du Peuple*, hebdomadaire dont le premier numéro paraît en janvier 1906³⁴.

Géographiquement, la Fédération couvre l'ensemble de la Suisse romande, à l'exception des régions horlogères du Jura, restées étrangement muettes à l'appel des syndicalistes révolutionnaires, malgré leur glorieux passé antiautoritaire. C'est désormais l'axe lémanique Lausanne – Genève qui constitue la charpente principale de l'anarchisme romand. La balance géographique s'est déplacée : dans l'entre-deux-guerres, Genève profitera de ce nouveau rapport de forces pour imposer son hégémonie sur la scène anarchiste de Suisse occidentale. La position excentrée de la Ville du bout du lac favorisait d'ailleurs l'arrivée de l'influence syndicaliste révolutionnaire³⁵. Le monde du bâtiment y était composé d'un important contingent de Français et d'Italiens, souvent habités par un militantisme expérimenté. Le bâtiment dominait l'Union ouvrière genevoise ; sans surprise, c'est dans la construction que la scène anarcho-syndicaliste de l'entre-deux-guerres s'épanouira.

Dans une optique nationale, le bâtiment constitue le bastion numéro un du syndicalisme militant, que ce soit avant-guerre ou plus tard. Entre 1880 et 1914, la majorité des grèves sont lancées dans le secteur de la construction³⁶. Les travailleurs du bâtiment forment un groupe

ouvrière serait capable de s'émanciper par elle-même. Dans l'entre-deux-guerres, cet idéal sera toujours présent, mais seulement sous une forme très utopique.

³³ Déjà à la fin du XIX^{ème} siècle, le système des Unions ouvrières, organisations horizontales et transversales du monde ouvrier, majoritairement romand, concurrençait l'U.S.S., qui prônait l'organisation verticale par métiers groupés au sein de fédérations nationales centralisées.

³⁴ HUBACHER, *op. cit.*, pp.756-757.

³⁵ Sur le plan de la culture ouvrière, Genève fut d'ailleurs la ville la plus perméable aux courants idéologiques français, notamment syndicalistes révolutionnaires. Mais la cité de Calvin connaissait quelques différences notoires avec son voisin républicain : il n'y eut jamais de véritable Bourse du Travail, et son anticléricalisme et antimilitarisme furent moins marqués. Voir HEIMBERG Charles, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914)*, thèse de doctorat, Genève, Slatkine, 1996.

³⁶ Même si les mouvements syndicaux sont nombreux durant cette période, le bâtiment et les travailleurs du bois distancent nettement les autres métiers. *La valeur du travail, op. cit.*, pp.59-61.

social habitué à travailler dans des conditions difficiles, d'où une certaine propension à engager et glorifier leur force physique. Beaucoup de métiers peu qualifiés se situent dans ce secteur, ce qui implique à la fois une forte présence d'étrangers et l'origine sociale inférieure de ces travailleurs. Outre la mixité des hommes et des idées imposées par sa composante internationale, les travailleurs du bâtiment restent également extrêmement sensibles aux variations de la conjoncture économique – fait renforçant encore leur réactivité.

Dans son idéal, la F.U.O.S.R. espérait incarner la résurrection de la défunte Internationale antiautoritaire. Georges Herzig et Jean Wintsch, anciens de la Fédération jurassienne, mais également Luigi Bertoni, l'éditeur du *Réveil*, et le Valaisan Clovis Pignat, forment les figures de proue du mouvement³⁷. Dans les années trente, ces deux derniers anarchistes joueront un rôle primordial pour la Ligue d'Action. Au niveau idéologique, la F.U.O.S.R. reprenait dans les grandes lignes le programme syndicaliste révolutionnaire de 1906. Emancipation économique des ouvriers, expropriation de la classe possédante, socialisation des moyens de production, abolition du patronat et du salariat, grève générale et action directe étaient placés en tête des idéaux – éloignés de la réalité du terrain, mais possédant tout de même un grand pouvoir d'attraction³⁸. L'action était de toute façon préférée à la réflexion dans les cercles syndicalistes révolutionnaires. C'est peut-être ce qui explique l'inexistence d'une « bible » anarchiste. La théorie n'est jamais achevée ; elle prend pour habitude de se greffer aux actes et aux coups d'éclat du mouvement. Au niveau local, la réflexion se situait d'autant plus sur des bases concrètes. Comme le pensaient les anarchistes de la F.U.O.S.R. dans le canton de Vaud, « en fin de compte, c'est l'expropriation violente qui arrachera le pouvoir aux capitalistes, pas les idées³⁹. »

De nombreuses composantes de la Fédération syndicaliste révolutionnaire rejaillissent dans les débats de l'entre-deux-guerres. D'abord, la F.U.O.S.R. se révoltait contre le système des permanences syndicales rémunérées, développé au sein de l'U.S.S. Ensuite, les militants déclaraient leur « foi inébranlable⁴⁰ » dans l'action directe, autre concept-clé. Toujours sur le plan des idées, les Unions ouvrières visaient une société autosuffisante, d'où l'importance accordée dans ces années-là au mouvement coopératif et au rôle central joué par le syndicat, lieu de production, d'échange, de vie commune. On retrouve ici l'une des permanences du mouvement anarchiste : tout est pensé en vase clos, autosuffisant⁴¹. Comme l'édicte déjà la

³⁷ BOTTINELLI, *op. cit.*, p.53.

³⁸ FILGUEIRAS CASAL, *op. cit.*, p.11.

³⁹ Cité dans LASSERRE André, « Syndicalisme révolutionnaire et culture (VD 1905-1914) » in *Alliance culturelle romande*, 1972, p.59.

⁴⁰ Congrès du 27 février 1910. Cité dans HUBACHER, *op. cit.*, p.763.

⁴¹ LASSERRE (1972), *op. cit.*, p.59. La théorie anarchiste s'est aussi énormément intéressée à la pédagogie et à la formation, premier endroit selon eux d'aliénation de l'individu, sous la forme du maître livrant à ses élèves son savoir. Ainsi, en réaction à cette forme officielle d'apprentissage, l'école Ferrer (1910-1920) fut une tentative originale d'éducation libertaire. L'idée consistait à former des hommes libres et donc à laisser aux élèves beaucoup

Première Internationale, « l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », slogan maintes fois repris, que ce soit en préambule des statuts de la F.U.O.S.R.⁴². ou par la propagande de la Ligue d'Action. Enfin, l'attitude syndicale révolutionnaire était sans équivoque à l'égard du centralisme visé par l'U.S.S. La volonté de la Fédération, exprimée dans une brochure d'avant-guerre, entendait :

rendre aux syndiqués la direction des syndicats. Nous luttons contre une oligarchie, contre l'autorité qui gouverne de haut en bas ; nous luttons pour la liberté qui doit s'organiser de bas en haut⁴³.

Un document est particulièrement précieux pour comprendre la perception de l'U.S.S. à l'égard de la mouvance ouvrière et anarchiste dans l'entre-deux-guerres. Il s'agit de l'ouvrage collectif laissé par la centrale syndicale à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire et édité à Genève en 1933. Le syndicaliste Charles Hubacher, alors secrétaire central de la F.T.M.H., y consacre un article sur « le mouvement anarcho-syndicaliste en Suisse romande, 1905-1914 »⁴⁴. Bien que dédié à l'étude d'un mouvement disparu, cet écrit montre à quel point le fossé était creusé entre une Union syndicale suisse voulant affirmer sa centralisation et le mouvement anarcho-syndicaliste, et révèle les tensions qui ont perduré entre le début du siècle et le contexte de la Grande Dépression⁴⁵.

L'histoire de la F.U.O.S.R. fait long feu. En 1907-1908, la Fédération connaît déjà son apogée, regroupant environ 7'000 syndiqués. A l'occasion d'une grève à Vevey (1907), la police tire sur les manifestants, ce qui entraîne en réponse une déclaration de grève générale à Genève, Lausanne et Vevey, partiellement suivie⁴⁶. Mais la Fédération entre rapidement en crise, suite à une vague répressive lancée par les autorités, dans un contexte qui ne lui permet pas de s'imposer réellement. Dès 1913, la *Voix du Peuple* cesse de paraître. La mobilisation générale donne le coup de grâce au mouvement, obligeant de nombreux exilés à retrouver leur patrie d'origine. Le mouvement syndicaliste révolutionnaire ne pouvait pas survivre au Premier

de responsabilité dans leur cursus scolaire. Dans le même temps, la formation manuelle, ainsi que le développement de la force physique, étaient renforcés.

⁴² *Statuts de la F.U.O.S.R.*, 1906, reproduits dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.36. Sur la F.U.O.S.R., voir notamment GRUNER Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz, 1880-1914*, Bd.2/1, Zürich, Chronos, 1988, pp.185-196.

⁴³ *Centralisme et fédéralisme*, par un groupe de syndicaliste, Pully-Lausanne, Editions La Voix du Peuple, Imprimeries des unions ouvrières à base communiste, sans date [1912 probablement], pp.23-25.

⁴⁴ HUBACHER, *op. cit.* HUBACHER Charles (1880-1944) : serrurier puis rédacteur du *Métallurgiste* et de la *Nouvelle Internationale*. Secrétaire de la section métallurgie de la F.T.M.H. à Genève (1910-1919), Hubacher est arrêté lors de la grève générale. Il doit démissionner en raison des critiques des militants contre son attitude conciliante lors d'une grève de 1919. Il devient ensuite secrétaire central de la F.T.M.H. à Berne, et le restera jusqu'à sa mort. Hubacher était membre du comité du Parti socialiste suisse. Voir *DHS*.

⁴⁵ Recouvrant partiellement la séparation entre syndicalisme suisse allemand et suisse romand, ce fossé ne sera assaini qu'après la Deuxième Guerre mondiale, dans un contexte de Paix du travail et de « miracle économique ».

⁴⁶ Selon Charles Hubacher, la grève générale n'en fut pas une : mal préparé, sans soutien financier, le mouvement fut un échec. HUBACHER, *op. cit.*, pp.758-759. Pour une étude approfondie de la grève de 1907 : JACCARD Monique, « La grève généralisée de mars 1907, Etude d'une tentative d'action directe révolutionnaire dans le canton de Vaud et à Genève », in *Revue historique vaudoise*, 1971, pp.115-181.

conflit mondial⁴⁷. Pourtant, malgré d'évidentes faiblesses, il reste une expérience d'organisation qui a perduré dans les esprits anarchistes.

Il est opportun de relier l'échec des Unions ouvrières romandes avec les grands débats d'idées qui secouent la scène anarchiste internationale. En 1907, Amsterdam accueille un congrès annonçant la mise en veille de l'anarchisme durant la Première Guerre mondiale. Après le « crépuscule » de la période terroriste, la tension y est vive entre deux conceptions rivales. D'un côté, les « jeunes » meneurs de la C.G.T française, comme Monatte, pensent que l'anarchisme s'identifie pleinement au syndicalisme⁴⁸. En face, la ligne « classique » est défendue par Malatesta⁴⁹, l'une des influences majeures de Luigi Bertoni⁵⁰. Pour Malatesta, le syndicat devait rester un moyen, et non une fin en soi, permettant l'émancipation individuelle. Les groupes d'affinité et l'idéal anarchiste sont toujours supérieurs à une organisation ouvrière forcément légalitaire et conservatrice, expliquait Malatesta⁵¹.

Anarchisme – syndicalisme, ou la tension toujours renouvelée entre deux mouvements compatibles et pourtant concurrents. Malatesta encourage les anarchistes à s'activer dans les syndicats, mais sans y prendre de responsabilités, et uniquement pour y radicaliser les actions et recruter. Cette tactique sera partiellement suivie par Luigi Bertoni dans la Genève de l'entre-deux-guerres. Moins conceptualisé, l'anarchisme de la Ligue d'Action penchera pourtant bien plus vers le syndicalisme révolutionnaire français. Il sera avant tout une méthode d'action. Les syndicalistes révolutionnaires entendaient incarner le mouvement ouvrier, en pratiquant une tactique d'« entrisme » intensif dans les structures existantes⁵².

⁴⁷ Véronique Rebetez a analysé les causes de l'éclatement des mouvements syndicalistes révolutionnaires et anarchistes en Suisse, en se basant sur leur composante internationaliste : « la condamnation du léninisme par les anarchistes, mais aussi la récente scission créée par Zimmerwald, les problèmes judiciaires de deux figures centrales de l'anarchisme en Suisse, Guilbeaux et Bertoni, la mise en place de sections socialistes cantonales [...] et le retour des intellectuels français dans leur patrie d'origine auront raison du mouvement syndicaliste révolutionnaire en Suisse [...] ». REBETEZ Véronique, « Des anarchistes contre la Première Guerre mondiale », in *Cahiers AEHMO*, 23, 2007, p.32.

⁴⁸ Pour Monatte, le syndicalisme révolutionnaire, « c'est l'anarchisme descendu des cimes où il se complaisait un peu trop volontiers depuis une décennie, pour devenir l'anarchisme ouvrier. » Cité dans BOUSSINOT, *op. cit.*, p.143.

⁴⁹ MALATESTA Errico (1853-1932) : anarchiste italien qui adhère à la Ière Internationale en 1871, avant de participer au Congrès de Saint-Imier l'année suivante. Il vécut souvent en exil, notamment en Suisse, où une amitié le lie à Kropotkine et Reclus à Genève (1878). Il est expulsé de Suisse en 1879, mais il y reviendra en 1922 pour la commémoration des 50 ans du congrès de Saint-Imier. Voir *DHS*.

⁵⁰ Bertoni entretiendra une correspondance soutenue avec Malatesta durant l'entre-deux-guerres. Une centaine de lettres sont conservées dans le Fonds Bertoni des Archives de l'International Institute of Social History d'Amsterdam. Bertoni publie en outre à de nombreuses reprises des écrits de Malatesta dans son *Réveil*.

⁵¹ Pour le penseur italien, la classe ouvrière n'était pas le moteur de l'histoire. L'anarchie reste le but final alors que l'action directe syndicale constitue le moyen d'y arriver. Voir le texte du discours de Malatesta au Congrès d'Amsterdam, reproduit par dans *Le Réveil anarchiste*, 1^{er} mai 1932 : « La révolution anarchiste que nous voulons dépasse de beaucoup les intérêts d'une classe : elle se propose la libération complète de l'humanité actuellement asservie, au triple point de vue économique, politique et moral. [...] Je veux, aujourd'hui comme hier, que les anarchistes entrent dans le mouvement ouvrier. Je suis, aujourd'hui comme hier, un syndicaliste, en ce sens que je suis partisan des syndicats. [...] Le mouvement ouvrier n'est pour moi qu'un moyen – le meilleur évidemment [...] » Sur Malatesta, voir aussi BOTTINELLI, *op. cit.*, p.68, et DUBIEF, *op. cit.*, pp.35-36.

⁵² Voir BOUSSINOT, *op. cit.*, pp.143-144.

Lucien Tronchet incarnera cette tendance anarchiste dans les années vingt au sein du syndicat du bâtiment genevois, directement dépendant de l'U.S.S.

Si les controverses du congrès d'Amsterdam ont préfiguré le progressif déclassé anarchiste de la Première Guerre mondiale, elles ont en même temps permis une remise en question qui aboutit aux expériences anarcho-syndicalistes de l'entre-deux-guerres. Makhno en Ukraine, la *Frei Arbeiter Union Deutschlands*, l'engagement éphémère dans la Révolution russe, les occupations d'usine du *biennio rosso*, sont autant de participations anarchistes au grand mouvement révolutionnaire européen⁵³. L'Espagne des années trente constituera finalement le dernier grand sursaut anarchiste. D'un point de vue libertaire, ces insurrections aboutissent toutes à une sévère défaite⁵⁴. Elles ont pourtant bien eu lieu. La thèse d'un anarchisme toujours actif et socialement prégnant dans les années vingt et trente peut être raisonnablement défendu. Une preuve locale est fournie par l'exemple de la Suisse romande.

1.4. Structures : le groupe du Réveil

La Première Guerre mondiale constitue bien une césure pour le développement anarchiste suisse romand, mais les hommes et leurs idéaux sont restés. Luigi Bertoni est l'acteur qui permet à l'idéologie anarchiste de se maintenir tout au long de la première moitié du XX^{ème} siècle. Le Tessinois avait participé au congrès fondateur de la F.U.O.S.R. en qualité de délégué genevois. Editeur éternel du *Réveil*, Bertoni sera considéré par les militants de l'entre-deux-guerres comme le gardien de la doctrine. C'est Bertoni, entre autres, qui fait passer en Suisse romande la tendance individualiste des anarchistes *fin de siècle* aux oubliettes. L'anarchisme se teinte avec lui de collectif, en appelant à la Fédération jurassienne et à l'entrée de plein pied dans le syndicalisme⁵⁵. C'est Bertoni aussi qui forme intellectuellement les militants anarcho-syndicalistes de l'entre-deux-guerres. C'est lui encore qui transmettra les clefs de la maison libertaire à Lucien Tronchet, considéré d'abord comme son fils « spirituel », puis comme son fils « prodigue » – eu égard à la querelle qui brise l'amitié des deux anarchistes à la fin des années trente. Dans la notice nécrologique que Tronchet consacre à Bertoni, ce dernier est décrit comme le principal passeur du courant libertaire genevois. Même si les deux leaders anarchistes sont alors brouillés, l'heure est à l'apologie :

⁵³ Pour plus de détails, voir PREPOSIET, *op. cit.*, pp.96-100.

⁵⁴ Selon Jan Cattepoel par exemple, les années 1917-1937 constituent la troisième et ultime phase de l'histoire de l'anarchisme, alors que le mouvement est défait par son concurrent communiste dans les différentes batailles révolutionnaires internationales. Voir CATTEPOEL Jan, *Der Anarchismus*, München, C.H. Beck, 1979, p.126.

⁵⁵ La thèse est de VUILLEUMIER Marc, « Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande », in *Ricerche storiche*, Firenze, 1975, pp. 43-73. Cité dans FILGUERIAS, *op. cit.*, p.12.

Avec Bertoni, nous avons la filiation directe des hommes de la Commune, de Bakounine de James Guillaume, de la Fédération jurassienne [...] de Kropotkine et de tant d'autres précurseurs du mouvement ouvrier moderne⁵⁶.

Mais Bertoni, reconnu au-delà des frontières, n'était pas seul. Il avait construit autour de lui et de son organe *Le Réveil* une structure d'hommes et de femmes anarchistes, qui se rencontraient chaque semaine pour échanger des idées et fraterniser. Ce sera au sein de cette structure de sociabilité qu'émergeront les militants anarcho-syndicalistes de la L.A.B., en tout cas leurs meneurs⁵⁷. Le Groupe du Réveil réalise le lien entre la F.U.O.S.R. d'avant-guerre et la Ligue d'Action du Bâtiment, première mise en pratique conséquente des principes anarchistes d'action directe. Dans l'espace genevois de la S.D.N., le Groupe a constitué un foyer de résistance idéologique à la majorité bourgeoise, tout en étant un centre d'expérimentations ouvrières et humaines. A l'orée des années vingt, les sympathisants du Réveil ont regroupé de nombreux exilés italiens, venus avec la première vague de *fuorusciti* antifascistes. Cette forte présence italienne a inspiré l'anarcho-syndicalisme du groupe⁵⁸. A Genève, les membres du Réveil se réunissaient au 10, rue de Coutance, dans l'appartement même de Bertoni, de manière très informelle. Le typographe tentait de réaliser l'union la plus large possible en ouvrant le groupe à tous les milieux sociaux⁵⁹. Mais les travailleurs du bâtiment constituaient la majorité des cadres. C'est eux qui mettront le plus nettement en pratique les idéaux et les tactiques libertaires, longtemps mûries au sein du Groupe. Parfois appelé « L'Aurore », celui-ci déployait ses activités sur trois axes principaux : formation intellectuelle et idéologique, propagande, fraternisation. L'appartement de la rue de Coutance était premièrement un lieu de bouillonnement intellectuel et de formation idéologique. Les militants se retrouvaient pour débattre, pour échanger, pour écouter, tous les jeudis soirs. « Ceux qui sont passés par Coutance, ils ont été marqués. On a appris à penser là-bas, on a acquis un état d'esprit⁶⁰ » se souvient Henri Tronchet, arrivé en 1933. La rue de Coutance abritait par exemple une bibliothèque importante, dénommée « Germinal ». Le groupe peut être vu comme le creuset intellectuel de la Ligue d'Action. C'est au sein des réunions hebdomadaires du Réveil que les futurs militants de la Ligue d'Action ont acquis le

⁵⁶ ALT, N.1.1/7, *Louis Bertoni, Notice nécrologique*, 21 janvier 1947.

⁵⁷ Voir 6.4. Voir aussi le témoignage postérieur de Lucien Tronchet, concernant la grève de mai 1928 : « à la tête du mouvement, il y avait surtout des compagnons du Réveil qui appliquaient les bonnes vieilles et efficaces méthodes d'action directe des anarcho-syndicalistes. » ALT, N.1.1/9, TRONCHET Lucien, *Un penseur anarchiste, Luigi Bertoni, 1872-1947. Un anarchiste d'action, Lucien Tronchet, 1902-198.*, s.l.n.d. [1947].

⁵⁸ Des hommes comme Etienne Vaglio, Giovanni Ruga, Pierre Leporati, Pariso Gaiba, Domenico Ludovici ont donné une saveur particulièrement active au mouvement indigène. Au début du siècle d'ailleurs, comme les frontières étaient lâches, les Italiens travaillaient en Suisse, mais ne s'y installaient pas. D'où leur préférence pour des grèves spontanées, sans organisation syndicale centralisée. Voir PETERSEN Andreas, *Radikale Jugend, Die sozialistische Jugendbewegung der Schweiz 1900-1930, Radikalisierungsanalyse und Generationentheorie*, Zürich, Chronos, 2001, p.201.

⁵⁹ Henri Tronchet se rappelle par exemple que des « mécènes » prenaient part aux réunions. WIST (1984), *op. cit.*, p.165.

⁶⁰ Cité dans *idem.*, p.166.

bagage idéologique nécessaire à leur lutte. Les réunions du Groupe ne se limitaient pas à des échanges intellectuels, mais se voulaient bien plus riches humainement. Elles garantissaient l'existence d'une culture proprement anarchiste à l'intérieur de Genève. Du théâtre, de la musique et des fêtes étaient mis sur pied. La volonté de fraterniser était bien présente, notamment lors de pique-niques. Les femmes étaient d'ailleurs les bienvenues aux réunions. Le dernier axe développé était la propagande, qu'elle soit verbale avec l'organisation de conférences ou écrite, par voie de tracts, de brochures ou de journaux. *Le Réveil anarchiste* officiait comme feuille officielle du mouvement, avec des conditions de production minimalistes. Bertoni écrivait et mettait en page les versions française et italienne dans son petit appartement, puis les sympathisants venaient lui prêter main forte pour l'impression, la vente et les envois postaux, concentrés principalement en Suisse romande et en Amérique⁶¹.

1.4.1. *Le Réveil anarchiste*, organe de la continuité

Dans sa somme *Bibliografia dell'anarchismo*, l'historien Leonardo Bettini qualifie le *Réveil anarchiste* comme « l'un des organes majeurs de l'anarchisme international⁶². » Il est vrai que la publication de Bertoni a de quoi détonner : dans la première moitié du XX^{ème} siècle, l'organe genevois est un exemple unique de constance et de durée au sein de la presse anarchiste. L'organe est édité quarante années durant – 47 si l'on tient compte de sa parution clandestine. Dans les années trente, son tirage tourne autour des 2'000 exemplaires, dont le quart est expédié aux Etats-Unis⁶³. Lancé le 7 juillet 1900 sous l'impulsion de Luigi Bertoni, le diptyque bilingue *Il Risveglio socialista anarchico – Le Réveil socialiste anarchiste* est apparu conjointement au bouillonnement syndicaliste révolutionnaire romand. *Le Réveil* s'inscrivait à la fois comme l'héritier de la vieille tradition internationaliste jurassienne et son continuateur⁶⁴. Bertoni n'hésite pourtant pas à prendre une position critique à l'égard des « pères fondateurs », lorsqu'il l'estime nécessaire, comme lorsque Kropotkine choisit de prendre parti pour la Triple Entente contre le germanisme prussien. Tout au long de la Première Guerre mondiale, l'organe anarchiste genevois défendra une position (théorique mais intègre) refusant tout à la fois le bellicisme, le pacifisme et la neutralité. En 1912 déjà, il

⁶¹ ALT, N.1.1/9, TRONCHET Lucien, *Un penseur anarchiste, Luigi Bertoni, 1872-1947. Un anarchiste d'action, Lucien Tronchet, 1902-198.*, s.l.n.d. [1947].

⁶² BETTINI Leonardo, *Bibliografia dell'anarchismo*, volume I, tomo 2, periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), Firenze, cp editrice, 1976, p.245.

⁶³ AMAR, *op. cit.*, p.27. En comparaison, le quotidien socialiste *Le Travail* atteint environ 4'000 exemplaires en 1930. Voir SPIELMANN, *op. cit.*, p.11.

⁶⁴ D'anciens membres de la Fédération jurassienne prenaient part à l'aventure du *Réveil*, notamment Georges Herzig, Jacques Gross ou Jean Wintsch. Un article de 1908 explicite cette volonté de continuité anarchiste : « quando abbiamo fondato il *Risveglio* [...] fu con l'intenzione ben precisa di risvegliare il vecchio movimento anarchico, come era già stato compreso da Bakounine, Schwitzguebel e Guillaume prima, da Reclus, Kropotkine ed altri ancora dopo di loro. » Cité dans BETTINI, *op. cit.*, p.245.

lance d'ailleurs le mot d'ordre : « lo sciopero generale prima della guerra⁶⁵ ». *Le Réveil* espérait que la guerre qui approchait allait se convertir en grand mouvement révolutionnaire. Ce qui explique plus tard son intérêt pour les révolutions russes de 1917, pourtant vite critiquées pour leur mise au pas des éléments anarchistes. Les réalisations françaises de la fin du XIX^{ème} ne sont pas ignorées, et le *Réveil* publie entre 1902 et 1904 un complément syndicaliste, *L'Emancipation*, qui relaie les expériences syndicalistes révolutionnaires des Bourses de Travail⁶⁶. La propagande insiste sur les instruments d'émancipation typiques de ce syndicalisme radical : boycott, sabotage et grève générale.

Le Réveil changera trois fois de titre au cours de son existence. L'adjectif « socialiste » est remplacé le premier mai 1913 par « communiste ». Mais, face à la montée du bolchevisme international après la Révolution russe, l'organe décide de se démarquer de la tendance communiste, pour se qualifier simplement de *Réveil anarchiste*, le premier mai 1926⁶⁷. Les idées générales propagées par le *Réveil* concernent avant tout l'obligation de s'associer, l'antiautoritarisme et l'entrée dans le mouvement syndical⁶⁸. De 1900 à 1940, les thématiques majeures du *Réveil* sont avant tout internationales : antifascisme, antibolchevisme, syndicalisme, guerre d'Espagne. Cette prédominance de la politique internationale se remarque particulièrement dans la version italienne. La version francophone, par contre, montre un plus grand intérêt pour les luttes régionales, avant tout ouvrières. Les colonnes du journal anarchiste seront d'ailleurs grandes ouvertes à la propagande engagée localement par Lucien Tronchet dès le milieu des années vingt. Cette collaboration de Tronchet durera une bonne dizaine d'années, avant que son frère Henri ne prenne le relais.

1.4.2. La figure de « père » de Luigi Bertoni

S'il ne fallait garder qu'un seul exemple de l'importance de Luigi Bertoni, les archives du Ministère public fédéral seraient suffisantes : le dossier consacré au Tessinois comprend pas moins de 150 pages. Il faut préciser que les autorités suisses ont gardé le mouvement anarchiste sous haute surveillance dès la fin du XIX^{ème} siècle. La vague d'attentats dans le monde occidental (Europe, Etats-Unis) a culminé avec l'assassinat de l'impératrice

⁶⁵ *Idem.*, p.247. Voir aussi BOTTINELLI, *op. cit.*, p.110.

⁶⁶ *Idem.*, p.50. Une Chambre du Travail était d'ailleurs apparue dans la Genève de 1895, créée sur le modèle des Bourses françaises. Cette Chambre fait long feu et est transformée en 1911 en Office du travail avec la participation de l'Etat, des employeurs et des salariés. *La valeur du travail*, *op. cit.*, p.73.

Dans les années vingt, les illustrations du *Réveil* sont en outre assurées par le graveur sur bois Alexandre Mairet (1880-1947), un artiste qui avait des contacts avec les pacifistes français Romain Rolland ou Charles Baudoin, ce qui en fait l'un des passeurs entre Genève et la France. Voir *Alexandre Mairet, Gravures politiques*, présentation de Bernard Wyder, Saint-Pierre-de-Clages, Editions Octogone, 1980, pp.3-4.

⁶⁷ La décision avait été prise au congrès de Zurich, en 1925. Voir BETTINI, *op. cit.*, p.248.

⁶⁸ Dans les années vingt, Bertoni rappelle d'ailleurs qu'il n'y a pas de contradiction de principe selon lui entre principe d'organisation et anarchie : « più gli anarchici sono capaci di cooperazione e di solidarietà fra loro e più potranno salvaguardare la loro individualità e caratteristica d'anarchici, senza contare che l'unione – unione attiva, intendiamoci bene - fa la forza non solo materialmente, ma ancor più moralmente. » *Il Risveglio*, 16 avril 1927.

d'Autriche en 1898 à Genève. Dès lors, la conférence internationale de Milan qui suivit lança une importante vague répressive. Celle-ci passait notamment par un fichage systématique des faits et gestes des militants jugés déviants ou dangereux⁶⁹. Cette surveillance se retrouve dans l'entre-deux-guerres. Les militants du Groupe du Réveil seront suivis de près. A partir de 1936, l'espionnage prendra même des proportions tentaculaires⁷⁰.

Né à Milan en 1872, Bertoni s'était engagé comme militant de premier plan dans les grèves touchant la Genève des années 1890. Avec le lancement du *Réveil* en juillet 1900, le typographe acquiert progressivement une stature internationale et ses contacts s'élargissent. Il correspond avec Kropotkine entre 1904 et 1920, ou avec Malatesta, qu'il invite au Congrès commémoratif de St-Imier en 1922. Syndicaliste fervent, Bertoni a toujours refusé l'idée d'une rémunération des délégués syndicaux⁷¹. Son style de vie était d'ailleurs proche de l'ascétisme. A la fin de la Première Guerre mondiale, la répression s'abat sur le militant. En mai 1918, Bertoni est interné pour suspicion de trafic d'armes, après que des pressions italiennes soient intervenues sur Berne. Les services allemands avaient introduit des armes à Zurich, dans le but de les transmettre à des anarchistes italiens et ainsi de provoquer des troubles en Italie. Il n'est libéré qu'en juin 1919, à l'issue d'un procès public qui l'acquitte⁷².

Par la constance de son action et de sa propagande, Bertoni devient la figure marquante de l'anarchisme romand, donnant de nombreuses conférences dans tout le pays⁷³. Dans ses mémoires de 1985, l'avocat communiste Jean Vincent, une des figures marquantes de l'extrême-gauche genevoise de l'entre-deux-guerres, laisse un témoignage savoureux de la droiture doctrinale devenue légendaire de Bertoni.

Intangible, incorruptible, inhumain à force d'humanité, un homme plus vrai que nature et qui n'avait jamais plié, jamais cédé, devant rien ni personne. [...] C'était un apôtre de l'anarchisme et un grand honnête homme qui n'avait rien, mais rien de commun avec ceux qui légitimaient la cambriole [...] mais rien non plus avec ceux qui se reconvertissaient dans les cadres syndicaux⁷⁴.

Ces lignes sont d'autant plus intéressantes lorsque l'on sait l'inimitié profonde de Bertoni pour le courant communiste. Dans les années vingt, la personnalité de Bertoni s'est trouvée à

⁶⁹ Luigi Bertoni tombe d'ailleurs rapidement sous les griffes de cette nouvelle loi, en 1899, alors qu'il commence à publier l'*Almanacco socialista-anarchico*, avec l'aide de Carlo Frigerio et Emile Held, deux militants que l'on retrouve au sein de la rédaction du *Réveil*. Voir « Bertoni Luigi », in *DHS*.

⁷⁰ AF, E4320 (B) 1974/47, Bd. 62, C.4.1. Réveil, Anarchisten – Gruppe Genf 1937 – 1942.

⁷¹ Au sujet de la professionnalisation syndicale, voir par exemple *Le Réveil anarchiste*, 16 août 1912. Bertoni reprend à ce sujet les idéaux du syndicalisme révolutionnaire de la fin du XIX^{ème} siècle. Pelloutier écrivait par exemple : « Or qu'est-ce qu'un syndicat ? Une association d'accès ou d'abandon libre, sans président, ayant pour tout fonctionnaire un secrétaire et un trésorier révocable dans l'instant, d'hommes qui étudient et débattent des intérêts professionnels semblables. Que sont-ils ces hommes ? Des producteurs, ceux-là même qui créent toute la richesse publique. » Cité dans MAITRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France, de 1914 à nos jours*, tome I, Paris, Librairie François Maspero, 1975, pp.270-272.

⁷² CERUTTI Mauro, « Le mouvement ouvrier genevois durant la Première Guerre mondiale et la grève générale », in *La Grève générale de 1918 en Suisse*, Marc Vuilleumier (et al.), Genève, Grounauer, 1977, p.163.

⁷³ Casagrande dénombre près de 40 à 60 conférences de Luigi Bertoni en moyenne par an. Voir CASAGRANDE Giovanni, « Fiches du début du siècle : le cas de Luigi Bertoni », in *Cent ans de police politique, op. cit.*, p.71.

⁷⁴ VINCENT Jean, *Raisons de vivre*, Lausanne, Editions de l'Aire, 1985, p.26. Communiste affirmé, Vincent reconnaît avoir, dans sa jeunesse, connu la « tentation anarchiste ».

un tournant. Le typographe quittera progressivement le terrain de la lutte syndicale pour s'engager de façon presque exclusive sur le plan des idées. Il devient au travers du groupe du Réveil qu'il a créé une figure de chef spirituel. Dans l'entre-deux-guerres, Bertoni s'efforce de transmettre la culture libertaire au plus grand monde. Le groupe témoigne de cette volonté pédagogique. Pour l'étude de l'anarcho-syndicalisme suisse, le Tessinois fait ainsi office de fil rouge permettant de relier des expériences hétérogènes sur le temps long. Il accompagnera l'arrière-plan de cette recherche.

Bakounine, Pelloutier, Malatesta, Bertoni : autant de noms qui résonnent d'une façon particulière dans l'esprit anarcho-syndicaliste genevois de l'entre-deux-guerres et forment l'imaginaire et l'idéologie de leur action. Après avoir suivi cette genèse anarchiste et idéelle, il est temps d'aborder les conditions matérielles de la classe ouvrière genevoise des années vingt, puis de comprendre comment le mouvement anarcho-syndicaliste renaissant impose ses vues au syndicalisme officiel du bâtiment, mettant sur pied dès 1928 la première et seule réalisation syndicale d'action directe « pure » de l'entre-deux-guerres helvétique.

II. Le monde ouvrier genevois des années vingt

L'anarchisme suisse fait son apparition en tant que mouvement *sui generis* dans la décennie 1860. Cette période fondatrice coïncide avec l'avènement d'un véritable mouvement ouvrier en Suisse. Une conscience de classe émerge, alors que des organisations ouvrières spécifiques se proposent de jouer un rôle éducatif et politique⁷⁵. En 1880, l'Union Syndicale Suisse (U.S.S.) est fondée sur les cendres de l'*Arbeiterbund* (1873), se voulant une organisation d'idéologie socialiste à l'échelle nationale. Le Parti Socialiste Suisse (P.S.S.) est créé un peu plus tard, en 1888. Au niveau syndical, la lutte est féroce pour gagner le soutien de la classe ouvrière. L'U.S.S. met du temps à s'imposer face aux organisations d'Unions ouvrières locales et aux différentes fédérations, dans un monde du travail extrêmement ramifié. Les Unions ouvrières restent l'organisation majeure du monde ouvrier suisse entre 1900 et 1914, avant d'être dépassées par l'U.S.S. après la Grève générale⁷⁶. Le premier programme de l'U.S.S. (1881) stipule deux exigences centrales, à savoir la diminution du temps de travail et l'augmentation des salaires. La Centrale demande aussi le droit aux inspections de fabriques

⁷⁵ *La valeur du travail*, *op. cit.*, p.35. Les travailleurs helvétiques ont connu une structuration plus longue que leurs voisins européens. Ce retard du monde ouvrier s'explique par la diversité des tendances, entre une formule purement syndicale et apolitique et une formule de parti politique, entre internationalisme et patriotisme, entre Suisse allemande et Suisse romande, entre les formes confessionnelles et laïques. Voir JOST Hans-Ulrich, « Menace et repliement (1914-1945) », in *Nouvelle de la Suisse et des Suisses*, Mesmer Beatrix, Favez Jean-Claude et Broggin Romano (sld.), 2^{ème} édition revue et augmentée, Lausanne, Payot, 2004, pp.635-636.

⁷⁶ DEGEN Bernard, « Gewerkschaften », in *DHS*. Apparues dans les années soixante du XIX^{ème} siècle, les Unions ouvrières se stabilisent vers 1880. C'est la concurrence de ces unions qui obligent les forces social-démocrates à différencier clairement leurs composantes politiques (P.S.S.) et syndicales (U.S.S.). En 1908, les Unions ne comptent pas moins de 90'000 adhérents répartis dans une soixantaine de lieux. Leur dernier pic d'activité survient durant la grève générale, mais elles perdent leur pouvoir au début des années vingt.

et d'ateliers. Ces trois revendications se retrouvent tout au long de l'entre-deux-guerres genevois, y compris dans la lutte spécifique de la Ligue d'Action. Les permanences entre la fin du XIXème siècle et l'entre-deux-guerres existaient donc aussi bien pour les propriétés anarchistes que pour les propriétés syndicales de la L.A.B.

Dans sa typologie de la « gauche », Michel Winock montre qu'il y en a toujours deux, l'une *maximaliste* et l'autre *réformiste*, une opposition qui traverse l'ensemble des courants dits socialistes⁷⁷. Synthétiquement, le mouvement ouvrier suisse a connu une tension profonde entre ces tendances concurrentes : d'un côté, la volonté dite « réformiste » s'est imposée au sein des organes dirigeants du Parti socialiste et de l'Union Syndicale ; en face, ceux que l'on peut qualifier tout aussi schématiquement de « maximalistes », de radicaux, étaient représentés à la fois par les dissidents communistes (dans le champ politique) et anarchistes (dans le champ syndical). Dans l'entre-deux-guerres, ces deux tendances concurrentes se développeront en exacerbant leurs oppositions. Genève est un cas particulièrement intéressant pour l'étude de ces divisions de la gauche helvétique, puisque la petite République concentre la quasi-totalité des options *socialistes*, au sens le plus large du terme, développées par la Suisse de l'entre-deux-guerres. Ce travail abordera cet enchevêtrement complexe de tendances par la focale « anarchiste », en investiguant quels sont les rejets (théoriques) et les ententes (pratiques) entre les différentes mouvances (voir chap. VIII). L'originalité du syndicalisme genevois des années vingt et trente consiste justement dans la participation d'un fort courant contestataire et autonome, représenté par un syndicat de la construction dirigé par le mouvement anarcho-syndicaliste. La schizophrénie du mouvement ouvrier suisse était inscrite dans les « gènes » des militants de la Ligue d'Action : ceux-ci s'activaient sous la bannière de la F.O.B.B., membre de l'Union syndicale suisse. Ils étaient donc directement tributaires des règles édictées par la Centrale, qui disposait notamment du pouvoir financier pour contrôler le bon fonctionnement des grèves⁷⁸. Il sera nécessaire de jauger à quel point l'anarchisme genevois s'est accommodé des options centralisatrices développées par l'U.S.S., et quels ont été ses refoulements, explicites ou non. L'action directe de la Ligue de l'entre-deux-guerres peut ainsi être appréhendée comme une réaction d'autonomie à l'égard des volontés de contrôle et d'encadrement des organes zurichois de la F.O.B.B.

⁷⁷ WINOCK, *op. cit.*, p.30.

⁷⁸ Dès 1891, des mesures strictes sont établies concernant les mouvements de grève, soutenant autant que possible les grèves dites défensives au détriment des grèves offensives. GARBANI Philippe, SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse, Histoire politique de l'Union syndicale 1880 – 1980*, Lausanne, Editions d'En Bas, 1980, p.57.

2.1. La « lutte des classes » en question

La genèse de toutes ces divisions remonte à la première décennie du XXème siècle, alors que les organisations syndicales se disputent l'hégémonie sur le mouvement ouvrier. Le Tribunal fédéral avait officiellement reconnu la légitimité des organisations syndicales en 1899⁷⁹. Aux côtés de l'U.S.S., des syndicats confessionnels sont mis sur pied au niveau national, comme la Fédération des Syndicats chrétiens-nationaux (1907). Il existe encore un mouvement syndical qui se déclarait « autonome », mais restait faible en structures et effectifs. Enfin, une partie de la Suisse romande était tournée vers le syndicalisme révolutionnaire de la F.U.O.S.R. Le début du siècle est donc marqué par une forte stratification du champ syndical. Dominée par la Suisse allemande, l'U.S.S. laissait une grande autonomie aux fédérations, jouant principalement un rôle de coordination, suivant par là son modèle social-démocrate allemand. Elle place l'action de son programme de 1906 sur le terrain de la lutte des classes⁸⁰. Au sein de l'U.S.S., le mouvement de fusion par branche se précise, comme les horlogers en 1915, sauf dans le secteur du bâtiment. Les travailleurs italiens de ce dernier secteur possèdent d'ailleurs leur propre syndicat, la *Muraria*. Ce qui peut expliquer en partie une certaine tradition d'indépendance et d'autonomie défendue à l'intérieur des syndicats de la construction, toujours prégnante dans la F.O.B.B. des années trente.

La Grande Guerre a fait éclater cette première constellation syndicale, du fait notamment de l'exil des travailleurs étrangers appelés sous leurs drapeaux respectifs. Cette césure touche un monde ouvrier qui s'était rallié en grande partie aux Unions sacrées nationales⁸¹. Malgré ce coup de frein, les revendications ouvrières repartent dès 1917, un fort vent de révolte soufflant sur l'ensemble d'un Vieux Continent désagrégé par les bouleversements économiques et sociaux. En Suisse, le réveil de la gauche culmine dans l'épisode explosif de la Grève générale (novembre 1918), alors que cette année d'armistice voit les effectifs syndicaux atteindre un pic de 177'000 membres⁸².

La *Landesstreik* a plusieurs conséquences sur le monde syndical. La première concerne l'établissement des premières conventions nationales dans l'industrie, avec la mise en vigueur de la semaine de 48 heures. Deuxièmement, les représentants ouvriers ont été conviés au processus de décision par le Département fédéral. Un embryon de partenariat économique apparaît, sans toutefois accorder trop de pouvoir aux syndicalistes. La troisième

⁷⁹ *La valeur du travail, op. cit.*, p.29.

⁸⁰ *Idem.*, p.70 ; GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, pp.65-66.

⁸¹ La thèse de Charles Heimberg relativise cette césure. Dans l'Union sacrée de la Première Guerre mondiale, il ne faut pas voir le « retournement » ou la « trahison » du mouvement ouvrier en Europe, mais bien la permanence de certaines influences (nationalisme, religion) auxquelles les ouvriers sont restés attachés. L'émancipation a toujours été très relative, même dans les cercles intellectuels. Voir HEIMBERG Charles, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914)*, thèse de doctorat, Genève, Slatkine, 1996.

⁸² *La valeur du travail, op. cit.*, p.112.

implication porte sur le niveau organisationnel : les Unions ouvrières locales sont définitivement rayées de la carte. Du côté de la concurrence centralisatrice, le regroupement au sein de l'U.S.S. s'effectue de manière constante et soutenue. La fusion de 1922 des métiers du bois et du bâtiment en est un exemple, peut-être le plus évident⁸³. Dernier fait marquant : si le débrayage devient un moyen efficace de pression politique, la forte répression qui suit novembre 1918 marque également les esprits. 3'500 personnes sont poursuivies et 147 condamnations ordonnées⁸⁴. Le jeune Lucien Tronchet est d'ailleurs un témoin privilégié de l'intervention de l'armée contre les grévistes de 1918. Placé à Granges (Soleure) pour mauvaise conduite, le Genevois vit de près les troubles qui y ont entraîné la mort de trois grévistes le 14 novembre⁸⁵.

L'expérience de la Grève générale ouvre une période de frénésie syndicale. Entre 1917 et 1922, les statistiques font état de plus de 10'000 grévistes, un chiffre qui se retrouve seulement à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1946⁸⁶. Si elle a marqué les esprits bien au-delà des frontières helvétiques, la Grève générale n'eut pourtant qu'un impact relativement faible sur la Suisse romande, excepté pour le Jura⁸⁷. La Suisse romande doit par exemple attendre l'intervention de la Confédération pour obliger les patrons à signer les conventions réglant les horaires de travail (septembre 1919)⁸⁸. De plus, avant que le mouvement ne soit lancé, seule une toute petite frange dirigeante soutenait une conception insurrectionnelle de la grève, une position défendue par les anarchistes du Réveil. Il s'agissait avant tout des *Altkommunisten* groupés autour du Zurichois Jakob Herzog⁸⁹. Mais le cercle anarcho-syndicaliste de Fritz Brupbacher⁹⁰ a aussi joué un rôle influent, surtout au niveau du recrutement. Finalement décidée par le Comité d'Olten, la Grève générale ne fut que le fruit indigène des intérêts communs de l'U.S.S. et du P.S.S.⁹¹. Acte ouvrier fondateur et mythique, elle n'en constitue pas moins pour notre enquête un fait annexe. Les anarchistes romands ont défendu le principe de la grève, tout en reniant totalement son déroulement, critiquant tous azimuts sa politisation,

⁸³ Pour l'ensemble du paragraphe, voir DEGEN Bernard, « Gewerkschaften », in *DHS*.

⁸⁴ *La valeur du travail*, op. cit., p.118.

⁸⁵ TRONCHET (1979), op. cit., p.16.

⁸⁶ DEGEN Bernard, « Gewerkschaften », in *DHS*. De plus pour 1919 et 1920, les chiffres atteignent 22'000 grévistes par année, un total qui ne sera dépassé qu'en 2002... Voir *La valeur du travail*, op. cit., p.118.

⁸⁷ DROZ, op. cit., p.282.

⁸⁸ *La valeur du travail*, op. cit., p.120.

⁸⁹ H.-U. Jost a consacré une thèse à ce groupe. Voir JOST Hans-Ulrich, *Die Altkommunisten, Linksradikalismus und Sozialismus in der Schweiz, 1919 bis 1921*, Frauenfeld, Stuttgart, Huber, 1977.

⁹⁰ BRUPBACHER Fritz (1874-1945) : médecin établi à Zurich, Brupbacher eut des contacts fréquents avec la Russie, puis l'URSS. Dans la première décennie du siècle, il défend la mouvance terroriste de l'anarchisme. Il s'occupe également du *Weckruf*, la traduction du *Réveil*. Membre du Parti socialiste, Brupbacher était très proche des tendances libertaires. Inspiré par le syndicalisme révolutionnaire, il finira par démissionner du P.S. en 1920. Brupbacher sera membre du tout jeune Parti communiste dès 1921, avant d'en être exclu en 1933 pour sa critique du stalinisme. Voir BURGI Markus, « Brupbacher Fritz », in *DHS* ; PETERSEN, op. cit., p.213.

⁹¹ Dans les années qui suivent novembre 1918, la bourgeoisie s'empresse de voir dans cet événement l'influence d'éléments étrangers à la Suisse. Les faits démentent pourtant cette version. DROZ, op. cit., p.282.

sa centralisation et l'influence excessive de la Suisse alémanique⁹². Nous n'avons pas trouvé de référent à cet événement dans les écrits anarchistes romands de l'entre-deux-guerres.

L'après-Grève générale voit l'apparition de mouvements locaux, comme les grèves générales de Bâle et Zurich (1919), ainsi que la tentative vaine de fédérer les Unions ouvrières à l'échelle nationale. Mais ces différents projets ne plaisent pas à l'U.S.S., qui impose de justesse en 1920 des mesures organiques faites pour empêcher d'autres grèves générales⁹³. Pourtant, les politiques et syndicalistes socialistes gardent dans leur programme – malgré de nombreuses oppositions – le but final d'instauration de la dictature du prolétariat, peut-être pour ne pas se laisser déborder par le jeune Parti Communiste Suisse (P.C.S., 1921). La dictature du prolétariat figure ainsi explicitement à l'ordre du jour social-démocrate de 1921 à 1927. La clause n'est abandonnée qu'à ce moment-pivot, après que le P.S.S. ait adhéré à l'Internationale Ouvrière Socialiste (I.O.S.), héritière de la IIème Internationale⁹⁴. Toujours en 1927, l'U.S.S. révisé ses statuts, laissant elle aussi de côté son verbe révolutionnaire, lors du congrès d'Interlaken. Le terme de « lutte des classes » n'a plus droit de citer dans la rhétorique officielle de la Centrale⁹⁵. Le cartel syndical bâlois, d'obédience bolchevique, est d'ailleurs exclu de l'U.S.S. durant cette année qui s'apparente à un véritable tournant⁹⁶.

Dans l'entre-deux-guerres, la victoire de l'aile « réformiste » de l'U.S.S. sur ses composants radicaux, avant tout communistes, n'a pas été sans heurts. Dans sa thèse consacrée au mouvement ouvrier suisse des années vingt, Bernard Degen a montré quelle a été « l'intégration partielle⁹⁷ » et progressive de l'U.S.S. à l'intérieur du système étatique et économique du pays. Il faut dire que les années vingt sont marquées du sceau de la lointaine instauration du bolchevisme. L'U.S.S. est prise, elle aussi, dans la grande vague de division qui touche l'ensemble du mouvement ouvrier européen, du fait de l'épineuse question de l'entrée ou non dans la IIIe Internationale (*Komintern*, mars 1919). La grande centrale syndicale affirme progressivement son appartenance à la tendance modérée, en tentant

⁹² BOTTINELLI, *op. cit.*, chapitre 3.

⁹³ GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, p.9.

⁹⁴ DROZ, *op. cit.*, p.284.

⁹⁵ Trois autres notions-clés sont abandonnées à Interlaken, à savoir : *Vergesellschaftung der Produktionsmittel*, *Beseitigung der Klassenherrschaft*, *allgemeiner Generalstreik*. Voir DEGEN Bernard, *Abschied vom Klassenkampf, Die partielle Integration der schweizerischen Gewerkschaftsbewegung zwischen Landesstreik und Weltwirtschaftskrise (1918-1929)*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1991, p.10. La révision de 1927 amène pour l'U.S.S. un virage tout tracé vers le syndicalisme d'inspiration allemande. Au niveau organisationnel, ce n'est plus le comité central élu par le congrès qui donne les impulsions politiques, mais les syndicats eux-mêmes au travers de leurs délégués. Voir *La valeur du travail*, *op. cit.*, p.93.

⁹⁶ Ajoutons encore la perte du droit de grève pour les fonctionnaires cette même année, sans opposition majeure de l'U.S.S., suite à des accords concernant des garanties salariales. Voir *La valeur du travail*, *op. cit.*, pp.127-130.

⁹⁷ DEGEN (1991), *op. cit.* Voir aussi son article basé sur une plus longue durée : DEGEN Bernard, « Von ‚Ausbeutern‘ und ‚Scharfmachern‘ zu ‚Sozialpartnern‘, Beziehungen zwischen Gewerkschaften und Unternehmen im Wandel », in *Bilder und Leitbilder im sozialen Wandel*, Schweizerisches Sozialarchiv (Hg.), Zürich, Chronos, 1991, pp.231-290.

d'éliminer tous les éléments jugés trop subversifs, ce qui la place dans la ligne des autres centrales syndicales affiliées à l'Internationale d'Amsterdam⁹⁸.

Les idées-forces du « réformisme » syndical défendent une stratégie d'entente relative avec le patronat, combinée à une pression syndicale constante dans le but d'obtenir des gains sociaux ou de conserver les avantages antérieurs. Sur cette route « réformiste », deux jalons sont posés dans l'entre-deux-guerres : en 1927, la clause de lutte des classes est abolie – « *Abschied vom Klassenkampf* » selon la formule de Degen⁹⁹. Dix ans plus tard, toute mesure de contrainte, de type grève ou autre, est abandonnée dans le secteur de la métallurgie (Paix du Travail) au profit d'une idéologie de « collaboration ».

Par ces deux dates-clés, l'U.S.S. entérine dans les faits une situation qui prédominait au sein de sa hiérarchie. Mais cette progressive prise en main « réformiste » des rênes syndicales helvétiques ne doit pas faire oublier toutes les autres options développées au cours de ces années mouvementées. Les tactiques d'action directe de la F.O.B.B. genevoise se placent en rupture totale de ce développement majoritaire. Contrairement à une U.S.S. qui renie les idées de lutte des classes, les anarcho-syndicalistes entendaient se placer uniquement sur ce front – économique – pour faire triompher leur lutte. Par tradition, l'anarcho-syndicalisme ne devait se déployer que sur le strict plan de la lutte des classes, pour éviter tout embrigadement politique. Pour les idéologues du mouvement, cette lutte était le seul moyen de garantir l'unité ouvrière et de mettre à bas les masques des oppresseurs. L'un des penseurs fondamentaux de ce syndicalisme d'action directe, Emile Pouget, écrivait que sur le plan économique :

toutes les équivoques s'effritent, [...] il ne peut y avoir de malentendus, [...] tout l'effort est utile. [...] Ici, l'ennemi est visible. [...] Ici, la lutte s'engage face à face et tous les coups portent. Tout l'effort aboutit à un résultat tangible, perceptible¹⁰⁰.

A l'opposé de l'U.S.S., les anarcho-syndicalistes n'ont eu cesse de rejeter toute possibilité de coopération, peignant systématiquement le diable « patronal » sur la muraille. Mais les militants ligueurs s'accommoderont dans les faits de la notion de convention collective. Enfin, une lutte constante d'autonomie est à l'œuvre au sein de la section genevoise du bâtiment, dénonçant la bureaucratisation et la hiérarchisation de l'U.S.S. dès la fin des années vingt. Pour anticiper sur la déliquescence du mouvement anarcho-syndicaliste, la F.O.B.B. genevoise n'échappera pas non plus à ce que les critiques appelaient l'« embourgeoisement » de ces dirigeants. Le virage pris par Lucien Tronchet au moment de

⁹⁸ La Fédération syndicale internationale dite aussi Internationale d'Amsterdam est une organisation syndicale fondée en juillet 1919, amalgamant les syndicats refusant de rejoindre la future Internationale syndicale rouge (*Profintern*). Voir « F.S.I. » in *Encyclopaedia Universalis*, 5e édition, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 2002.

⁹⁹ DEGEN (1991), *op. cit.*

¹⁰⁰ POUGET Emile, *L'Action directe*, Paris, s.d. [1910], pp.18-20. Cité dans DUBIEF, *op. cit.*, pp.182-184.

sa professionnalisation syndicale (1936) en témoigne. Il faut comprendre que les syndicats membres de l'U.S.S. avaient pris une ampleur considérable dans les années trente, après la longue reconstruction des années vingt. Les grèves ne constituaient dès lors plus qu'une fraction de l'action, aux côtés des fonctions d'assurances (chômage et maladie) ou d'administration¹⁰¹. Malgré leur rhétorique maximaliste, les anarchistes n'échapperont pas à cette évolution.

2.2. La difficile renaissance syndicale de l'après-Grève générale

Y a-t-il une contradiction pour l'anarchisme – qui vise avant tout la libération totale de l'individu, fait premier de l'humanité selon Proudhon – à s'associer et ainsi aliéner une partie de sa liberté individuelle à l'intérieur du mouvement syndical ? Pas du tout, répondent les tenants de l'anarcho-syndicalisme au sortir de la Première Guerre mondiale. Pour eux, l'individu ne peut se libérer que par et dans le collectif. Le syndicat est pensé comme le lieu idéal d'émancipation, où le militant anarchiste s'imprègne de l'action commune pour en prendre la direction¹⁰². Après des atermoiements, le groupe du Réveil active sa doctrine « entriste » à l'égard des syndicats au cours des années vingt. L'objectif était d'infléchir la stratégie de l'ensemble d'une organisation, après avoir pesé sur l'orientation de l'un de ses courants d'idées. Le dispositif syndical devait rester le plus lâche et autonome possible au niveau de ses structures de pouvoir, en dehors de toute hiérarchisation verticale. Les libertaires genevois entendaient dès lors développer une sociabilité de corps sur le lieu de travail, comme ils le faisaient à l'intérieur de leur Groupe.

La gestation de la tactique entriste du Groupe du Réveil s'est effectuée sur le temps long. Bien des débats ont remis en question sa pertinence, mais la tactique finit par s'imposer majoritairement à l'ensemble du champ anarchiste romand à la fin des années vingt, suivant les militants genevois. A l'époque de sa fondation, *Le Réveil anarchiste-socialiste* rejetait violemment tout « réformisme » syndical, qui s'enticherait d'améliorations à court terme, de tarifs minimaux, de caisses de chômage. Il prônait la révolution par l'action syndicale, et donc l'action syndicaliste révolutionnaire en-dehors des cadres officiels existants, c'est-à-dire ceux de l'U.S.S. :

noi non siamo dei riformisti, ma siamo dei rivoluzionari. Tariffe locali e regionali, cassa di disoccupazione, di resistenza, di viatico, minimo di salario, diminuzione d'orario, ecc., non hanno per noi che un'importanza relativa [...]»¹⁰³.

¹⁰¹ « Gewerkschaften », in *DHS*.

¹⁰² BOUSSINOT, *op. cit.*, p.7.

¹⁰³ « Vogliamo solo col migliorare le condizioni nella misura del possibile, poter quindi disporre di maggiori forze per abatterlo » *Il Risveglio*, 29 septembre 1900. Cité dans BETTINI Leonardo, *op. cit.*, pp.246-247.

Neuf années plus tard, cette diatribe révolutionnaire est complètement révisée. Bertoni en appelle à l'entrée complète dans les syndicats, quels qu'ils soient.

per influire sulla sua linea di condotta [du syndicat], saremo noi meglio in grado di farlo dentro o fuori del sindacato? La riposta non può essere dubbia. Membri del sindacato potremo controllarne e seguirne l'opera giorno per giorno, darle una certa direzione, fare intendere la nostra voce d'incoraggiamento o di protesta secondo i casi¹⁰⁴.

Lors d'une conférence de mars 1914 à Paris, Luigi Bertoni affine ses idées relatives au syndicalisme. Il présente une sorte de programme qui se déploie sur trois axes principaux, extrêmement proches de ce qu'avait établi Pelloutier : distinguer l'organisation ouvrière de tout parti politique et de l'Etat ; gérer le syndicat de la manière la plus horizontale possible, au moyen de l'action directe ; enfin, fonder une morale nouvelle basée sur le travail, qui insèrera dans la conscience des travailleurs leur condition de soumis et d'exploité¹⁰⁵. Autonomie, action directe et propagande, voilà les trois courroies principales empruntées par l'anarcho-syndicalisme du Réveil, durant sa prise de pouvoir des années 1928 – 1935. Malgré cette continuité relative, il faut souligner le changement d'horizon utopique anarchiste entre le début du siècle et l'entre-deux-guerres. En 1900, la révolution est encore un idéal porteur d'actions. Dans l'entre-deux-guerres, le verbe révolutionnaire reste virulent. Il n'empêche : un ressort est cassé. A la lecture de la littérature anarchiste des années trente, le terme « révolution » semble n'être plus qu'une coquille vide de son sens originel. Les luttes de la Ligue d'Action sont sur ce point éclairantes. La L.A.B. est créée pour faire respecter une convention de travail, un conventionnalisme justement honni par le Bertoni militant syndicaliste révolutionnaire du début du siècle. C'est peut-être là qu'il faut chercher la rupture principale qui a affecté l'anarchisme ouvrier durant la Première Guerre mondiale. Les luttes du quotidien dépassent désormais les idéaux révolutionnaires.

2.2.1. La création simultanée de la F.O.B.B. et du Syndicat international autonome à Genève

La principale victoire de la Grève générale est représentée par l'introduction de la semaine de 48 heures¹⁰⁶. Cette nouvelle donne industrielle entraîne des luttes quant à son application. Dans l'industrie du bois et du bâtiment, l'horaire de travail devient même un combat quasi quotidien. A fortiori, si la première convention nationale de la branche (travaux du bois, 1^{er} septembre 1919) reconnaît bel et bien la semaine de 48 heures, les autres métiers du bâtiment n'obtiennent pas le même succès. Et dès l'arrivée de la crise économique (1920-

¹⁰⁴ *Il Risveglio*, 5 juillet 1909, cité dans BETTINI, *op. cit.*, p.247.

¹⁰⁵ « Il principio dell'azione diretta deve essere applicato sempre ed ovunque dagli stessi interessati e devono essere evitate il più possibile le rappresentanze e le deleghe di potere » *Il Risveglio*, 21 mars 1914. Cité dans BETTINI, *op. cit.*, p.247.

¹⁰⁶ La moyenne était encore de 59 heures par semaine en 1917 pour la majorité des entreprises. Voir *La valeur du travail*, *op. cit.*, p.120.

1923), le reflux syndical est au moins aussi rapide que son explosion de 1918 avait été soudaine¹⁰⁷.

En 1920, un conflit extrêmement âpre éclate au niveau national dans la maçonnerie : les patrons refusent d'appliquer le nouvel horaire décidé par convention. Face aux revendications ouvrières, le patronat décide le lancement d'un lock-out¹⁰⁸, qui touche entre 12 et 15'000 travailleurs, pour une durée de onze semaines. Devant le manque de fonds et la longueur du conflit, les ouvriers abdiquent et reprennent le travail sans condition¹⁰⁹. Cet événement s'inscrit dans une période de baisse généralisée des salaires nominaux¹¹⁰. Le lock-out n'eut pourtant pas que des conséquences négatives sur le mouvement ouvrier. Cette lutte commune du bâtiment permet à un syndicat unifié de prendre forme sur le plan national, les différents métiers reconnaissant la nécessité d'une fusion. Le 1^{er} août 1920, les organisations des maçons, des charpentiers et des plâtriers-peintres, jusque-là autonomes, s'associent, rejoints deux ans plus tard par les ouvriers du bois¹¹¹. La Fédération des Ouvriers du Bois et du Bâtiment (F.O.B.B.) naît officiellement le 1^{er} juillet 1922, sur les ruines d'une première bataille perdue, dans un contexte économique défavorable et de reflux syndical – une naissance aux forceps, mais qui portera ses fruits à la fin de la décennie...

A Genève aussi, la longue lutte du lock-out fait émerger une nouvelle génération de militants, qui entend redonner vie aux idées syndicalistes révolutionnaires¹¹². Lucien Tronchet fait partie de cette niche d'anarchistes genevois concentrée sur les professions de manœuvres et de maçons. Cette dernière crée d'abord la Coopérative des Ouvriers du Bâtiment de Genève (C.O.B.G.), sous l'impulsion principale d'Etienne Vaglio (1880-1949), un immigré italien formé par le syndicalisme de la F.U.O.S.R¹¹³. Le mouvement coopératif est profondément intégré à la doctrine anarchiste genevoise¹¹⁴. Tous les travailleurs de la C.O.B.G. sont également membres de la société et participent à sa gestion. Durant tout l'entre-deux-guerres, la Coopérative formera l'exemple le plus marquant de la mise en pratique de l'idéal

¹⁰⁷ Après le nombre record de conventions de travail signées entre 1917 et 1920, la grave crise économique va couper cet élan ouvrier et le réduire à peu de chagrin. Les concessions gouvernementales suite à la Grève générale ont été rapidement amoindries par les Chambres, faisant marche arrière dès juin 1919, avec la révision de la loi sur les fabriques. Voir *ibidem*.

¹⁰⁸ Lock-out : fermeture d'ateliers, d'usines décidée par des patrons qui refusent le travail à leurs ouvriers, pour briser un mouvement de grève ou riposter à des revendications (définition du *Petit-Robert*).

¹⁰⁹ Le Conseil fédéral, par le radical Schulthess, était intervenu en arbitre. L'incompréhension de la base ouvrière à l'égard des responsables syndicaux, dont Karl Dürr, était alors grande. Pour tout le paragraphe, voir GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, pp.88-89.

¹¹⁰ DEGEN (1991), *op. cit.*, p.115 sq.

¹¹¹ La fusion de 1922 réunit la *Holzarbeiterverband* (SHAV) et la *Bauarbeiterverband* (SBAV). Voir « Gewerkschaft Bau und Holz (GBH) » in *DHS*.

¹¹² BOTTINELLI, *op. cit.*, p.123.

¹¹³ Collaborateur au *Réveil*, Vaglio était également membre du comité de grève luttant contre le lock-out de 1920.

¹¹⁴ Voir par exemple *Le Réveil*, 6 octobre 1928.

autarcique des anarchistes. Elle donnera surtout du travail à de nombreux ouvriers placés sur les listes noires patronales, du fait de leur militantisme¹¹⁵.

Au niveau européen, le Syndicat autonome international des maçons et manœuvres renaît en 1921, suite à des impulsions libertaires françaises, italiennes et suisses. Devant la désorganisation syndicale du secteur du bâtiment, Lucien Tronchet et cinq autres anarchistes¹¹⁶ fondent une section genevoise de ce Syndicat autonome, qui fera en pratique long feu¹¹⁷. Car la section genevoise de la F.O.B.B., créée quasiment simultanément, attire rapidement de nombreux militants dynamiques, dont Tronchet lui-même. La respectabilité de la F.O.B.B., ses ressources financières et matérielles ont dû jouer dans ce choix pragmatique. Auscultons ce passage de témoins.

2.2.2. La tactique « entriste » en action

Pour le groupe du Réveil, la section genevoise de la F.O.B.B. ne s'est pas conquise en un jour. Le Syndicat autonome est placé dès sa fondation face à un dilemme : cette microstructure ne devait-elle pas plutôt chercher à prendre en main la section genevoise de la F.O.B.B., qui pouvait lui offrir de plus grandes forces de mobilisation ? Lucien Tronchet répond par l'affirmative à cette question. Il n'est pas possible de dater précisément son adhésion à la F.O.B.B. genevoise. Cependant en janvier 1924, une lettre de sa main transmise à Etienne Vaglio enjoint ce dernier à passer avec les autres membres du Syndicat autonome à l'intérieur de la section genevoise de la F.O.B.B.¹¹⁸. Ce même mois de janvier 1924, le Registre du Commerce de Genève accueille officiellement les statuts de la F.O.B.B. genevoise, adoptés par une assemblée générale de mars 1922¹¹⁹. Dans ce texte, le comité doit veiller « à l'application scrupuleuse des statuts centraux et locaux dans le rayon de la section¹²⁰ ».

Les débats connus par l'anarchisme à son congrès d'Amsterdam ressurgissent dans la Genève de la première moitié des années vingt. Les congrès commémoratifs de St-Imier et de Bienne

¹¹⁵ Voir les témoignages de Fernand Fellay, Ernest Kolly, Mario Sacchi dans WIST (1984), *op. cit.*, pp.51-55.

¹¹⁶ Si l'on se fie aux mémoires de Tronchet, il s'agissait des Italiens Pascal Tacchini, Giovanni Ruga, Pierre Leporati et Parisio Gaiba, et du François Jean Cariat. Voir TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.31.

¹¹⁷ Dans les faits, le président du Syndicat autonome Jean Cariat doit dissoudre cet organisme en décembre 1931 à cause de l'instauration de la loi sur l'assurance obligatoire, qui oblige les syndicats à avoir au moins 200 membres. La caisse du syndicat autonome est alors intégrée à celle de la F.O.B.B. (*Le Réveil*, 9 janvier 1932). Voir aussi la lettre de Lucien Tronchet à Charles Cortvint, le 11 avril 1932, où Tronchet se plaint d'un comité du syndicat autonome à majorité bolchevique. Citée dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.125.

¹¹⁸ ALT, C.3.1/1, Correspondance Tronchet – Vaglio. La lettre est reproduite dans WIST (1984), *op. cit.*, p.137. Dans ses mémoires, Tronchet raconte pourtant avoir adhéré à la F.O.B.B. suite à une rencontre avec Clovis Pignat, consécutive à un mouvement de revendication en 1926. Voir TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.35.

¹¹⁹ L'article 4 annonce les organes de la section : assemblée générale réunie tous les trimestres, assemblée des délégués, comité de section, assemblée de groupes professionnelles, comités des groupes. Le comité de section est nommé par l'assemblée des délégués, puis ratifié par l'assemblée générale. Il comprend 5 à 9 membres, qui se réunissent deux fois par mois. Voir ALT, C.1.1, *Statuts de la section de Genève de la F.O.B.B. de la Suisse*, adoptés par l'assemblée générale du 14 mars 1922, déposés au Registre du Commerce de Genève le 22 janvier 1924.

¹²⁰ *Idem.*, article 12, alinéa d. Toutefois, en cette période fondatrice, la F.O.B.B. genevoise entendait garder un maximum d'autonomie et n'acceptait par exemple pas que l'U.S.S. prenne part aux travaux du récent B.I.T. (Bureau international du travail), créé à Genève. Voir ASIB, Classeur 141, lettre du 23 juillet 1922.

(16 et 17 septembre 1922) reprennent les discussions concernant l'importance relative de l'anarchisme et du syndicalisme. Bertoni préconise une pénétration à l'intérieur d'un syndicat possédant des ressources financières et des appuis nationaux pour pouvoir offrir un rayonnement nouveau à la propagande anarchiste, tout en établissant un minimum de conditions à respecter pour ce même syndicat¹²¹. La section locale de la F.O.B.B., soudain très attractive, fait pencher une demi-douzaine de militants anarchistes en sa faveur, si le témoignage de Luigi Bertoni est exact ; le Tessinois revient sur les luttes internes au groupe anarcho-syndicaliste dans un article du milieu des années trente de la façon suivante :

La lotta patronale passò dalle colonne dei giornali nelle strade e sui cantieri. Evidentemente non tutti sono anarchici e non tutta l'azione poté svolgersi quale noi l'avremmo augurata, ma valeva forse meglio non fare nulla ? E da allora non vi fu manifestazione a cui non partecipassero i nostri, non più sospetti ma conosciuti e bene accolti. Nel frattempo il nostro Gruppo cresceva di numero, d'influenza e di possibilità¹²².

Il semble donc à la lumière de ce témoignage, postérieur aux événements mais suffisamment fiable, que l'idée de participer au jeu syndical suisse ait été le résultat d'un calcul très pragmatique des possibilités d'action offertes par la F.O.B.B. Sortant d'un certain isolement idéologique, l'anarchisme préfère alors renier certains de ses principes, parfois trop utopiques, pour gagner en efficacité. Il reconnaît surtout qu'il est trop faible pour espérer faire émerger un mouvement ouvrier *sui generis*. Lucien Tronchet devait être le principal responsable de cet entrisme, lui qui subit de vives critiques de la part de certains anarchistes restés sur leur position originelle, toujours selon le témoignage du Bertoni de 1935¹²³. Pour le typographe, Lucien Tronchet n'avait pas adopté une attitude contradictoire, dans le sens où il restait – et ses hommes avec lui – totalement anarchistes de tempérament et de mentalité¹²⁴. Par contre, Bertoni se refuse à qualifier la section F.O.B.B. de « révolutionnaire¹²⁵ », car elle se mouvait uniquement dans le cadre de la société capitaliste, fidèle en cela à la position d'un

¹²¹ Le compte-rendu se trouve dans *Le Réveil*, 30 septembre 1922. Voir FILGUEIRAS, *op. cit.*, p.33.

¹²² « Sindacati e anarchici », *Il Risveglio*, 16 janvier 1935.

¹²³ Lucien Tronchet che « certo deve imporsi un lavoro faticoso e si trova in situazioni che possono prestare il fianco alla critica facilona, ma intanto c'è qualcosa di fatto e non siamo più quantità trascurabile ; abbiamo il nostro posto al sole. » *Il Risveglio*, 1^{er} novembre 1930. Voir aussi BERTONI Louis, « Pour Lucien Tronchet », *Le Réveil*, 3 décembre 1932 : « Tronchet pensa qu'un syndicalisme dissident ne grouperait en plus des anarchistes que quelques rares camarades [...]. Il entra donc dans le Syndicat du bâtiment centraliste et réformiste auquel il gagna, d'ailleurs en peu de temps, de très nombreuses adhésions. »

¹²⁴ L'œuvre de Lucien Tronchet « pouvait paraître contradictoire, mais elle demeurait foncièrement anarchiste par tempérament et par mentalité. [...] Il eut à lutter à la fois contre les réformistes et les bolchevistes voulant soumettre à leur domination de parti le mouvement ouvrier. Il parvint à créer un syndicalisme actif, toujours en éveil [...]. » *Ibidem*.

¹²⁵ *Ibidem*. ; Voir aussi « Syndicalisme et anarchisme », *Le Réveil anarchiste*, 3 février 1934. La conception de Bertoni n'est pas dupe du manque de caractère révolutionnaire inhérent à tout système syndical. C'est pourquoi le Tessinois espérait pouvoir garder en place une avant-garde de révolutionnaires, sur le modèle de ce qui se faisait en Espagne entre la C.N.T. et la F.A.I. « Il n'y a rien de plus naturel pour un anarchiste de chercher à inspirer de son esprit l'action syndicale ; mais celle-ci est par essence naturellement réformiste, même si elle est appliquée autrement que par des moyens légaux. »

Malatesta¹²⁶. Surtout, l'entrisme se justifiait selon Bertonni pour permettre au mouvement ouvrier de conserver son autonomie à l'égard des appétits socialistes et communistes, dans une Genève qui connaissait une lutte ouvrière féroce entre ces trois tendances ouvrières.

Une autre explication à la tactique entriste se trouve dans les statuts mêmes de la F.O.B.B. de 1922. Ceux-ci étaient alors suffisamment révolutionnaires pour être compatible avec l'anarcho-syndicalisme des militants du Réveil. L'article statutaire numéro deux pose comme buts finaux au syndicalisme la prise en main de la production par les travailleurs et l'abolition de la domination de classe :

Der Zweck des Verbandes ist, die geistigen und materiellen Interessen der Mitglieder zu wahren und zu fördern, insbesondere die Übernahme der Produktion in die Hände der Arbeiter vorzubereiten und, in Verbindung mit der gesamten internationalen Arbeiterschaft, die Klassenherrschaft zu beseitigen¹²⁷.

De plus, pour éviter toute politisation du mouvement syndical, le comité central n'était pas élu par la section directrice, mais par le congrès des délégués¹²⁸. Cette ascendance fédéraliste sur la F.O.B.B. a également pu jouer un rôle causal non négligeable pour expliquer l'entrisme anarchiste¹²⁹. Malgré des tentatives de pression, avant tout financières, Zurich n'aura qu'un contrôle très relatif des actions d'éclat entreprises par la section genevoise de la F.O.B.B. Le pouvoir financier de la Centrale lui conférait cependant un pouvoir de décision concernant la conformité ou non des mouvements engagés. Pour obtenir le soutien de la Centrale, les grévistes devaient passer par une demande officielle préalable, ce qui pouvait freiner bien des ardeurs. S'en passer signifiait prendre un grand risque financier pour les militants régionaux. En mai 1928 pourtant, la grande grève du bâtiment qui sonne le réveil syndicaliste genevois sera spontanée, donc sans soutien de la caisse centrale. Cette autonomie n'empêchera pourtant pas le succès de la grève¹³⁰.

La première moitié des années vingt voit donc les anarchistes genevois actifs dans la construction abandonner leur idée de recréer un syndicat dissident, et faire le pari de l'intégration dans un syndicat centralisé, la F.O.B.B. L'intégration s'est faite très

¹²⁶ « Or, même s'il se corse de l'épithète bien inutile de révolutionnaire, le syndicalisme n'est et ne sera jamais qu'un mouvement légalitaire et conservateur, sans autre but accessible [...] que l'amélioration des conditions de travail. » MALATESTA Errico, « Discours d'Amsterdam », in *le Réveil anarchiste*, 1^{er} mai 1932.

¹²⁷ Cité dans VUATTOLO August, *Geschichte des schweizerischen Bau- und Holzarbeiterverbandes, 1873-1953*, III. Band, Zürich, Genossenschaftsdruckerei, 1956, pp.484-489.

¹²⁸ *L'Union syndicale suisse, 1880 – 1930*, sous la direction de Frédéric Heeb et Charles Schürch, Genève, Imprimeries populaires, 1933, p.356.

¹²⁹ Un article du *Réveil* daté de 1928 fera le point sur le fédéralisme du mouvement : « les anarchistes ont toujours affirmé que les syndicats devaient avoir une administration intérieure autonome pour se grouper ensuite en Fédérations et que le comité central ne devait qu'exécuter les décisions des congrès ou assemblées des membres. Le centralisme syndical a fait faillite pour ce qui est de l'émancipation économique des travailleurs. » Voir « L'autonomie de la F.O.B.B. », *Le Réveil anarchiste*, 6 octobre 1928.

¹³⁰ La conception de la Centrale était de toute façon bien timorée vis-à-vis de l'emploi de la grève comme instrument de revendication : « Der Streik wird vom Verband als das letzte Kampfmittel zur Verteidigung und zur Eroberung betrachtet. » Si Vuattolo fait ce constat rétroactivement dans les années cinquante, il n'en reste pas moins exact, car les faits prouvent la prudence de la Centrale à l'idée de soutenir des grèves. VUATTOLO, *op. cit.*, p.149.

progressivement¹³¹. Cette transition est intervenue dans une période économique difficile, où l'ensemble du monde syndical se trouvait affaibli. Il faudra attendre un tournant conjoncturel pour voir l'anarcho-syndicalisme et son corollaire, l'action directe, s'imposer sur les chantiers genevois. Ce tournant intervient lors des années 1927 – 1928. Au même moment, les anarchistes entendent donner à leur mouvement une assise plus structurée et plus solide sur le plan romand. Après avoir été l'objet de luttes internes, la position entriste est ainsi entérinée officiellement par un congrès lausannois, celui de la fondation de la Fédération anarchiste romande (F.A.R., 30 septembre 1928). Contrairement à la décision prise par le Congrès anarchiste suisse de Zurich en 1925, les douze groupes présents à Lausanne décident de répondre par l'affirmative à une motion déposée par le Groupe genevois, celle de la participation au syndicalisme officiel de l'U.S.S.¹³². Le lancement de la Fédération anarchiste romande permet de faire le point sur les avancées ouvrières et libertaires de la Suisse romande à la fin des années vingt.

2.3. La Fédération anarchiste romande, une expérience inaboutie

Quelles structures sous-tendent l'apparition d'un organe de combat anarcho-syndicaliste en 1928 – 1929 ? Le Groupe du Réveil s'impose comme la strate libertaire la plus fondamentale, tout en restant limitée à l'espace genevois. Difficile à dater, la structuration du Groupe a dû avoir lieu dans le contexte d'avant-guerre, mais son fonctionnement à plein n'est apparu qu'au cours des années vingt. A la fin de cette décennie justement, une nouvelle organisation anarchiste, la F.A.R., vient s'ajouter à la structure première de Bertoni, constituant du même coup une tentative d'élargissement géographique à l'ensemble de la Suisse romande. Le congrès fondateur de Lausanne donne une image précise des espérances et des réorientations opérées.

Sous le patronage du groupe genevois, l'initiative de la F.A.R. est principalement due à l'action de Lucien Tronchet, qui en sera le secrétaire durant l'ensemble de son éphémère existence : le dernier signe de vie officiel donné par la F.A.R. interviendra au début de la Deuxième Guerre mondiale, avec l'édition de la brochure *Face à la guerre*, défendant le refus de servir de Tronchet¹³³. La propagande antimilitariste constitue d'ailleurs la majeure partie des actions, très parcellaires, de la F.A.R. dans les années trente. *Le Réveil* publie par exemple un texte « Contre le militarisme » en 1931, précisant que 10'000 exemplaires ont été

¹³¹ Tronchet se rappelle de cet entrisme « au goutte à goutte » en ces termes : « cela engagea notamment mes camarades du syndicat autonome à rallier un à un la F.O.B.B. au sein de laquelle ils constituèrent toujours le noyau qui propageait les méthodes d'action directe des anarcho-syndicalistes. » TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.35.

¹³² BOTTINELLI, *op. cit.*, p.132.

¹³³ Voir ACIRA, Suisse FR 3, « CH-F Anciens » : « La guerre a suivi immédiatement la ratification du Pacte germano-russe. »

distribués¹³⁴. L'existence plutôt « fantomatique » de la F.A.R. et son échec peuvent peut-être s'expliquer par la trop grande place que Genève prend sur un mouvement se déclarant romand. D'ailleurs, l'entrisme finalisé en 1928 ne portera ses fruits qu'au sein des syndicats de la construction genevois (pleinement) et lausannois (partiellement).

Pourtant, le projet de la F.A.R. était lancé sur de bonnes bases à partir de juillet 1927, dans les colonnes du *Réveil*, sous la plume de Tronchet¹³⁵. Pour reporter le congrès fondateur de Lausanne, c'est sans surprise le Genevois qui se fait le parangon de la percée anarchiste dans les structures syndicales existantes. Volontiers alarmiste, Tronchet plaide pour une redéfinition des moyens d'action. Il faut, dit-il, « rechercher en toute objectivité les causes de notre faiblesse¹³⁶ » :

il nous faudra avoir la force de réagir et d'apporter un remède, si nous ne voulons pas assister impassible à la disparition de notre mouvement dans notre région. [...] N'oublions pas surtout que nous devons compter avec une autre mentalité que celle d'avant-guerre. Par conséquent, nous estimons que nos méthodes d'action d'aujourd'hui sont périmées et que nous devons envisager d'autres moyens, plus en rapport avec nos possibilités¹³⁷.

Différentes décisions sont prises pour augmenter la cohésion des différents groupes romands. Un bureau de correspondance est créé, sous l'impulsion quasi-exclusive de Genève, le groupe du Réveil s'occupant de la tâche. Le congrès décide également d'augmenter la propagande en ajoutant une page de supplément régional à l'édition française du *Réveil*, et met les cinq cents volumes de sa bibliothèque *Germinal* à la disposition de l'ensemble des groupes romands¹³⁸. Dans une lettre de 1929 adressée par la F.A.R. à Sébastien Faure, engagé à la rédaction de l'*Encyclopédie anarchiste* à Paris, le secrétaire Tronchet tire un bilan positif des organisations anarchistes romandes :

Ici, notre mouvement marche bien. Nous avons une organisation régionale, très difficilement nationale à cause des trois langues diverses, les groupes s'organisent comme ils l'entendent. Un bureau de correspondance assure la liaison entre les groupes¹³⁹.

Au Congrès de Lausanne, le débat le plus intéressant est celui qui porte sur le syndicalisme. Même s'« il est fort difficile d'adhérer à certaine fédération syndicale sans diminuer sa

¹³⁴ Il n'est pas possible de savoir si ce chiffre correspond à la réalité. Voir *Le Réveil*, 31 octobre 1931.

¹³⁵ *Le Réveil*, 9 juillet 1927.

¹³⁶ ACIRA, Suisse FR 3, « CH-F Anciens », Réunion régionale des Anarchistes de Suisse romande, Lausanne, le 30 septembre 1928, Rapport du camarade L. Tronchet du groupe « Le Réveil » sur : les moyens d'entente et possibilité d'action dans notre région.

Tronchet ne dépeint pourtant pas le tableau de façon trop sombre : « les camarades doivent comprendre que depuis 50 ans, nos idées ont portés des fruits ; déjà l'on doit compter avec l'anarchisme, en tant que mouvement social. Ce qui n'était guère possible il y a quelques dizaines d'années, est faisable aujourd'hui. »

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ Concernant l'édition régionale : un tirage minimum de 1'000 exemplaire est envisagé, avec une diffusion « assurée » à Genève de 200 exemplaires. Le solde est à répartir entre les groupes de Lausanne, Renens, Fribourg, Neuchâtel, Bienne, la Chaux-de-fonds, Travers. *Ibid.*

¹³⁹ ACIRA, Suisse FR 3, Correspondance Tronchet, 1928-1931, F.A.R. à Sébastien Faure (Paris), 4 janvier 1929. Voir aussi *Idem.*, F.A.R. (Tronchet) à Jean Schertenlieb, Groupe de Lausanne, 27 janvier 1929 : « Les camarades se mettent en liaison, c'est bon signe. [...] Le journal est en bonne posture, il a du bénéfice. » Ou encore : *Idem.*, F.A.R. (Lucien Tronchet) aux abonnés du journal le *Réveil anarchiste*, 25 septembre 1929 : « L'Édition régionale qui n'était qu'un essai a donné pleine satisfaction. »

conscience de militant révolutionnaire, voire même tout simplement de travailleur conscient de ses droits » écrit Tronchet, la majorité du congrès refuse l'idée de « voir revivre l'ancienne Fédérations des Unions ouvrières¹⁴⁰. » Dans son rapport, Tronchet note que chacun a reconnu la nécessité d'« obtention des revendications immédiates contre le capitalisme¹⁴¹. » Le jeune anarchiste termine sur une profession de foi entriste :

[La majorité croit] que nous devons pénétrer dans toutes les organisations ouvrières et syndicales pour être en contact permanent avec les masses laborieuses, afin de les aider à acquérir une véritable conscience ouvrière en dehors des partis politiques, qui se font un tremplin électoral du mouvement syndical¹⁴².

La Fédération Anarchiste Romande est l'un des exemples démontrant la supériorité, voire l'hégémonie, de la région genevoise sur le reste de la Suisse romande. Proche des influences françaises, connaissant une forte présence de travailleurs immigrés du bâtiment, le canton-ville était un terreau favorable pour l'anarchisme ouvrier. Sur la période qui nous occupe, de 1915 à 1939, la presse anarchiste est éditée à 94,7% par des Genevois, grâce à l'activité exclusive du *Réveil* de Bertoni. Seul le canton de Vaud compte pour une période relativement courte un autre organe libertaire¹⁴³.

Il est nécessaire d'ajouter une problématique internationale à la création de la F.A.R. Cette dernière semble être en partie une réaction à la « Plate-Forme » (juin 1926), une organisation internationale qui regroupait des militants français, italiens, russes et bulgares. Même si Lucien Tronchet et d'autres sont d'abord fascinés par ce renouveau internationaliste, les anarchistes romands entendent mettre en avant leur tradition d'autonomie et leur individualité à l'aide de cette Fédération supracantonale, rejoignant de ce fait la position indépendantiste développée à cette époque par Malatesta dans *Anarchie et organisation*¹⁴⁴.

Les anarchistes genevois ont mis du temps à se décider à entrer de toutes leurs forces dans la F.O.B.B. Il leur faudra encore de la patience avant que cet entrisme ne porte ses fruits. Le blanc seing obtenu au niveau romand à Lausanne en 1928 vient légitimer leur action, alors que les forces syndicalistes sont désormais à même d'engager une lutte ouverte. Déjà leader, l'anarchisme genevois se renforce encore en voyant ses rangs syndicaux augmenter. Un cercle vertueux s'installe : l'anarchisme influe sur la section F.O.B.B. et les coups d'éclats de cette section vont bénéficier à la réputation du groupe. Il y a une volonté désormais réalisable de lancer des mouvements de grève offensifs. Le premier sera celui de mai 1928, avec une

¹⁴⁰ TRONCHET Lucien, « Notre réunion régionale », *Le Réveil*, 6 octobre 1928.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.* Cité dans FILGUEIRAS, *op. cit.*, p.34.

¹⁴³ BIANCO René, *op. cit.*, pp.39-41. Pour l'ensemble de la Suisse romande, l'entre-deux-guerres est en outre la période de production la plus faste comparativement à l'avant-guerre et à l'après-guerre.

¹⁴⁴ MALATESTA Errico, *Anarchie et organisation*, 1928. L'ouvrage est cité dans MAITRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France, de 1914 à nos jours*, tome II, Paris, Librairie François Maspero, 1975, pp.82-83. Voir aussi *Le Réveil*, 14 mai 1927 ; BOTTINELLI, *op. cit.*, p.130.

victoire éclatante à la clé, mettant sur les rails un syndicalisme d'action directe à l'appétit certain.

III. Anarcho-syndicalisme ou syndicalisme d'action directe – essai de définition

Sans trop anticiper sur la partie « développement » de cette recherche, il semble inévitable de devoir entamer une étude critique des notions pondérées de « réforme » et de « révolution » à l'intérieur du syndicat genevois de la F.O.B.B. de l'entre-deux-guerres. Si ce chapitre dépasse une mise en contexte chronologique stricte, il se limite à une approche théorique de la question. Le choix sémantique et lexical de militants syndicaux ne doit jamais être occulté. L'emploi du terme d'« anarcho-syndicalisme » par les militants de la Ligue est beaucoup moins anodin qu'il n'y paraît. Terme inventé dans les années vingt¹⁴⁵, il symbolise une tentative de renouvellement et de renaissance d'un mouvement anarchiste ouvrier qui avait auparavant échoué, le syndicalisme révolutionnaire, incarné par une éphémère F.U.O.S.R.

3.1. L'état de la question dans les années vingt et trente

L'anarchisme en tant que mouvement social est avant tout une pratique, une capacité à agir sur le monde, mais également une façon de penser ce monde, une philosophie. L'intention particulière accordée à la propagande constitue l'une de ses constantes. Jean Grave écrivait qu'il fallait « fourrer des idées dans la tête des individus¹⁴⁶ », alors que Pelloutier entendait donner à l'ouvrier la « science de son malheur¹⁴⁷. » Des formules qui seront adoptées vigoureusement par la Ligue d'Action du Bâtiment, sous la prédominance éditoriale de Lucien Tronchet. Les anarchistes genevois de l'entre-deux-guerres ont été formés intellectuellement et entendaient bien insérer leur action dans une lignée historique. Nous allons tenter dans un premier temps de démêler les questions terminologiques et symboliques relatives aux notions de réforme et de révolution, avant d'établir la concordance (ou non) de la théorie avec les faits.

L'anarchisme ne se pense pas sur le seul mode de la négativité, même si son éthique est dominée par la volonté de détruire les valeurs établies. L'amélioration de la vie quotidienne, les possibilités de bénéfice à court terme sont autant de compromis qui modèrent la *Weltanschauung* radical du militant. Si la société telle qu'elle est doit être rejetée, le militant

¹⁴⁵ BOTTINELLI, *op. cit.*, p.138. Pour Gaetano Manfredonia, la nouvelle AIT née lors du Congrès de Berlin (janvier 1923) « peut être considérée comme l'acte de naissance officiel, sur le plan international, de l'anarcho-syndicalisme en tant que courant distinct des autres composantes du mouvement libertaire. » MANFREDONIA Gaetano, *L'anarchisme en Europe*, Paris, PUF, 2001, p.98.

¹⁴⁶ Cité dans ENCKELL Marianne, « Une toute petite histoire de l'anarchisme », consultable sur le site du Groupe de Strasbourg de la Fédération anarchiste [<http://fastrasbg.lautre.net>], 2003, p.7 [consulté en janvier 2008].

¹⁴⁷ Cité dans JULLIARD, *op. cit.*, p.169.

de la Ligue d'Action est prêt à accepter le système des contrats collectifs, le mouvement coopératif ou encore l'arbitrage de l'Etat. Les acteurs anarcho-sindicalistes sont constamment écartés entre un principe d'utopie, de révolution, et celui de réalité. Il s'agit d'une des clés de compréhension permettant de déconstruire les tensions entre le vécu et les idéaux présents au sein de la Ligue d'Action.

Il serait préférable de tirer un trait sur l'emploi de la notion d'« anarcho-sindicalisme » pour qualifier la F.O.B.B. de l'entre-deux-guerres. En parler comme d'un « syndicat d'action directe » – transposant la position développée par Jacques Julliard dans sa biographie de Pelloutier¹⁴⁸ – semble plus approprié. Car cette définition appuie sur le point central de l'apport anarchiste au combat syndical : l'action directe. Elle constitue le ciment même de cette lutte, en-dehors des querelles utopiques sur la façon avec laquelle il convient de gérer la production une fois la (lointaine) révolution faite¹⁴⁹.

Le « syndicalisme d'action directe » donne le primat à la pratique, et son objet véritable reste, non la dictature du prolétariat où la classe ouvrière est pensée comme l'agent historique de la révolution, mais le remplacement de l'Etat autoritaire par un pouvoir ouvrier, à comprendre comme la gestion de l'économie par les travailleurs et par leurs syndicats¹⁵⁰. La tension fondatrice entre idéal et réalité se retrouve ainsi aussi bien, *ceteris paribus*, dans la vie de Fernand Pelloutier que dans celle de Lucien Tronchet. Ils réalisent tous deux la synthèse très pragmatique entre métiers à tradition corporatiste et transformations industrielles, entre solidarité professionnelle et conscience de classe, entre millénarisme révolutionnaire et syndicalisme contractuel¹⁵¹. Le concept d'action directe a permis à un mouvement à la rhétorique révolutionnaire, la Ligue d'Action, de s'inscrire dans la réalité de la démocratie bourgeoise suisse, tout en devenant une force d'opposition inévitable et percutante.

Plus qu'un anarcho-sindicalisme de toute façon insaisissable, la Ligue représente la mise en place systématisée de l'action directe comme instrument para-syndical sur les chantiers genevois. Mais qu'est-ce que l'action directe, et comment est-elle comprise dans l'entre-deux-guerres ? Notion d'auto-émancipation, l'action directe est définie pour la première fois comme doctrine par Emile Pouget, l'un des dirigeants de la C.G.T. française d'avant-guerre, dans différentes brochures écrites sur le sujet, au début du XX^e siècle¹⁵² :

¹⁴⁸ *Ibidem*.

¹⁴⁹ Bertoni remarque d'ailleurs qu'avec l'action entriste de Lucien Tronchet, « le syndicat réformiste se voyait transformé en syndicat d'action directe. [...] Et dame ! si les fautifs cherchaient encore à se rebiffer et à frapper, ils trouvaient à qui parler. » *Le Réveil*, 3 décembre 1932.

¹⁵⁰ JULLIARD, *op. cit.*, p.261.

¹⁵¹ *Idem.*, p.259.

¹⁵² Comme par exemple : POUGET Emile, *L'Action directe*, Paris, s.d. [1910] ; ou POUGET Emile, *La Confédération générale du Travail*, t.II, Paris, M. Rivière, 1908. A l'occasion de la mort de Pouget, le *Réveil* lui rend hommage, sous la plume de Tronchet, qui rappelle : « nous affirmons que l'organisation ouvrière doit être l'embryon de l'organisation de la Société du travail future dans laquelle les directives viendront de la base et non du sommet. » Voir *Le Réveil anarchiste*, 5 septembre 1931.

[L'action directe] signifie que la classe ouvrière, en réaction constante contre le milieu actuel, n'attend rien des hommes, des puissances ou des forces extérieures à elle, mais qu'elle crée ses propres conditions de lutte et puise en soi ses moyens d'action. Elle signifie que, contre la société actuelle qui ne connaît que le *citoyen*, se dresse désormais le *producteur*¹⁵³.

Sur le temps long, certaines virtualités du concept d'action directe existaient déjà à l'état brut dans les démarches d'hommes comme Schwitzguébel ou James Guillaume en 1874¹⁵⁴, mais la notion a pris une ampleur décisive dans le milieu des Bourses du travail. Au moment de son actualisation par la Ligue, l'action directe est donc un concept bien établi dans les rangs anarchistes. Visant des conquêtes ouvrières partielles, l'action directe possède surtout une forte valeur par l'éveil du militantisme qu'elle provoque et le maintien de la lutte qu'elle permet. Elle constitue finalement une sorte de « gymnastique » révolutionnaire¹⁵⁵.

L'action directe n'est pas forcément synonyme de violence, même si elle y recourt sans trop d'arrière-pensée. Pour Emile Pouget, si les faits le justifient, le recours à la violence ne doit pas être écarté en vertu de principes moraux. Le syndicaliste français ne place pas au même niveau morale ouvrière et morale bourgeoise. Cette différenciation de plans éthiques sera utilisée par Lucien Tronchet dans ses écrits lorsqu'il sera question pour lui de justifier les actions violentes de la Ligue d'Action. Pour les anarchistes, la question de la violence est une question de nécessité, car elle permet souvent la création de fait d'un droit nouveau. Emile Pouget écrivait : « l'action directe, c'est la force ouvrière en travail créateur ; c'est la force accouchant du droit nouveau – faisant le droit social !¹⁵⁶ » La violence revêtait de plus un caractère cathartique pour les militants de la Ligue, des pulsions qui s'inscrivaient dans ce qu'un Georges Sorel a pu défendre au début du siècle¹⁵⁷. Mais l'action directe non-violente n'en était pas moins fréquente, et pouvait par exemple consister dans la passivité ouvrière, dans un rendement faible, selon la formule célèbre « à petite paye, petit travail », reprise en janvier 1932 dans la tactique officielle de la F.O.B.B.¹⁵⁸.

En 1910, Pouget établissait quatre instruments principaux d'action directe : la grève, le sabotage, le boycottage et le label. La F.O.B.B. genevoise de l'entre-deux-guerres les mettra tous en pratique : hyperactive, elle organise ainsi dix-huit grèves entre 1927 et 1937 (sur vingt-neuf pour l'ensemble des organisations ouvrières genevoises¹⁵⁹) ; son organe officiel, *L'Ouvrier*, insérait des encarts invitant les ouvriers à ne pas travailler pour certains patrons, alors que le label était symbolisé par l'encouragement à participer à la Coopérative des Ouvriers du Bâtiment ; enfin, le sabotage était particulièrement adapté aux interventions de

¹⁵³ POUGET Emile, *L'Action directe*, Paris, s.d. [1910], pp.18-20, cité dans DUBIEF, *op. cit.*, pp.182-184.

¹⁵⁴ JULLIARD, *op. cit.*, p.214.

¹⁵⁵ DUBIEF, *op. cit.*, p.180. Dans cette auto-émancipation collective qu'est l'action directe, il y a la volonté de donner à l'individu la pleine conscience et la pleine valeur de soi.

¹⁵⁶ Cité dans *idem.*, p.185.

¹⁵⁷ Voir SOREL Georges, *Réflexions sur la violence*, Paris, Seuil, 1990 [1908].

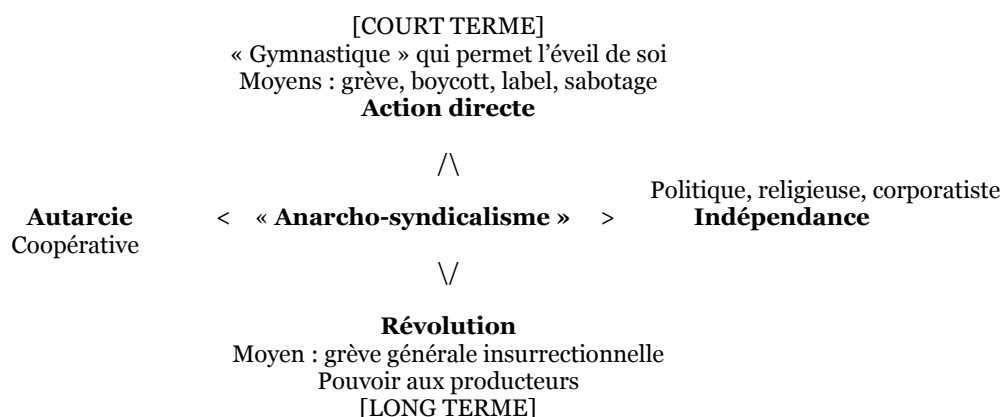
¹⁵⁸ Voir *L'Ouvrier*, 6 janvier 1932.

¹⁵⁹ Voir COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.92.

la Ligue sur les chantiers. Cette dernière tactique était d'ailleurs la plus minutieusement appliquée. Elle reste dans les mémoires ouvrières la réalisation la plus valorisante du syndicalisme d'action directe.

ANNEXE I

Le syndicalisme d'action directe Schématisation



Inspirateurs : Proudhon, Bakounine, la Fédération Jurassienne.

Théoriciens : Pelloutier, Pouget.

Réalisations (partielles) : les Bourses du Travail, la F.U.O.S.R., la L.A.B., l'Espagne autogestionnaire.

3.2. La F.O.B.B. genevoise, réformiste ou révolutionnaire? Esquisse d'un syndicat sous tension permanente

La problématique entre option révolutionnaire ou réformiste au sein de la F.O.B.B. genevoise occupe de nombreuses pages éditoriales. Dans les colonnes de *l'Ouvrier*, le secrétaire Lucien Tronchet explique en 1929 quels sont « les deux courants du syndicalisme » et leurs apports respectifs, plaidant pour une application cadencée des deux :

Réforme et révolution ne s'excluent pas, mais au contraire se complètent. [...] Le syndicalisme doit être une synthèse composée des travailleurs désirant créer une force capable de mener la lutte sur le terrain économique pour des améliorations immédiates, en faveur de la classe ouvrière¹⁶⁰.

Cette prise de position met l'accent sur les bénéfices à court terme de la lutte syndicale, une position activée dans les faits par une Ligue d'Action tout juste créée. Dans les options prises par la F.O.B.B. genevoise de 1928 à 1935, le paradigme anarchiste est renversé : contrairement au syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre, l'utopie insurrectionnelle n'est plus qu'une ombre qui plane bien au-dessus des combats pragmatiques du quotidien. La Grève générale de 1918 fut bien le chant du cygne des aspirations réellement révolutionnaires

¹⁶⁰ TRONCHET Lucien, « Les deux courants du syndicalisme », *L'Ouvrier*, 4 décembre 1929.

d'une certaine frange de l'extrême-gauche. Tronchet défend exactement la même position dans le *Réveil* de mars 1930. Il y enfonce le clou (révolutionnaire) :

Mais les partisans des méthodes révolutionnaires seraient absolument ridicules de se désintéresser des revendications immédiates, telles que réglementation du travail, réduction d'horaire, augmentation de salaires, etc., qui en définitive ne sont que de petites réformes¹⁶¹.

Tronchet conclut néanmoins sur une touche séditeuse : « ne perdons pas de vue que le but du syndicalisme est l'expropriation de la bourgeoisie et du capitalisme, sans laquelle toute émancipation véritable sera impossible¹⁶². » Cette compatibilité entre réforme et révolution, toute théorique, provoque des remous au sein du groupe du *Réveil*, car deux semaines après la parution de cet article, un certain « Jdx » répond à Tronchet et au « malaise » qu'il a provoqué : « De grâce, n'en faisons-pas [du syndicat] une salade [révolutionnaire] avec la sauce réformiste¹⁶³. »

Le Réveil anarchiste et *L'Ouvrier* fournissent une image suffisamment précise des débats qu'a connus l'anarcho-syndicalisme dans l'entre-deux-guerres. Pour certains libertaires de 1932, « si les camarades ont fait avancer le syndicalisme, celui-ci a fait rétrograder certains anarchistes¹⁶⁴ », lit-on dans le *Réveil*. Cette division au sein du groupe du *Réveil* ira en s'accroissant durant les années trente, certains « puristes » n'acceptant pas de céder de leur radicalisme. C'est pourtant bien les idées pragmatiques promues par Tronchet qui prennent le dessus au sein de la Ligue d'Action.

Celle-ci est à la fois l'une des réalisations les plus « radicales » d'un syndicalisme dominé par l'anarchisme, par les actions violentes et spontanées, tout en ayant en parallèle une légitimité très consensuelle. Alors qu'en décembre 1929, la Ligue d'Action est créée par l'assemblée générale de la F.O.B.B., Lucien Tronchet y justifie le choix de lutter pour les conventions de travail :

Pour nous, qui ne nous leurrerons pas sur la valeur d'avenir du syndicat, mais ne le considérons que comme un moyen actuel d'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière, nous estimons que ces luttes d'action directe valent beaucoup mieux que des luttes intestines de tendance dans les syndicats. Que nous importe après tout de faire partie d'organisations réformistes, ayant une centrale à quelques centaines de kilomètres ? Ce n'est pas de l'étiquette ou du verbiage qu'il faut, mais de l'activité. Et lorsque cette activité est menée contre le capitalisme et sans compromission, c'est l'essentiel. [...] Les premiers besoins satisfaits, l'ouvrier n'en sera que plus apte à la compréhension, à l'éducation, à la lutte¹⁶⁵.

¹⁶¹ En employant le terme de « révolutionnaire », Tronchet fait ici référence à l'Opposition syndicale révolutionnaire, groupe communiste qui tente d'enrôler la section de la F.O.B.B. genevoise entre 1928 et 1935 (voir 8.4). « Nous en déduisons que l'action directe et l'action réformiste ne sont pas incompatibles dans le syndicalisme. [...] Le syndicalisme doit être une synthèse due aux travailleurs en lutte contre le capitalisme pour des améliorations immédiates. » TRONCHET Lucien, « Les deux courants », *Le Réveil anarchiste*, 8 mars 1930.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Le Réveil anarchiste*, 22 mars 1930.

¹⁶⁴ *Le Réveil anarchiste*, 2 avril 1932. « Pour nous anarchistes, les revendications ouvrières doivent contribuer à l'éducation révolutionnaire des travailleurs et les habituer à la lutte. Les grèves renforcent l'idée d'entraide et la propagande. » Signé R.

¹⁶⁵ TRONCHET Lucien, « L'action dans le bâtiment », *Le Réveil*, 11 janvier 1930.

Il y a donc tout au long de l'entre-deux-guerres une nouvelle conception libertaire du syndicalisme, plus ancrée dans la réalité du terrain économique avec, à intervalles réguliers, des pics de propagande révolutionnaire rappelant l'idéal final de l'anarcho-syndicalisme. Par exemple, en 1931, l'organe officiel du syndicalisme suisse du bâtiment écrit :

aujourd'hui, organisons les chantiers, les ateliers, pour la résistance, la défense, le combat, pour que demain les producteurs soient aptes à gérer ces ateliers et chantiers au seul profit de la collectivité et non pas d'exploiteurs sans vergogne¹⁶⁶.

Ou encore, en 1934, le même *Ouvrier*, répondant au syndicalisme chrétien-social, rappelle les idéaux anticapitalistes de la F.O.B.B. : « Seule l'expropriation des moyens de production et la destruction des trafiquants de la crédulité, n'apportera aux humains la Paix et le bonheur auxquels ils aspirent¹⁶⁷. » La tension entre anarchisme et syndicalisme, entre révolution et gains quotidiens, a traversé toute l'histoire de la F.O.B.B. de l'entre-deux-guerres, sans jamais vraiment aboutir à la victoire définitive de l'une ou l'autre des parties. Lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclate, les deux tendances, désormais antinomiques, connaissent la même dégénérescence. Compagnes d'infortune, elles sont toutes les deux défaites.

Un individu personnifie quasiment à lui tout seul les combats – et les contradictions – de la Ligue d'Action dans l'entre-deux-guerres : Lucien Tronchet. L'anarchiste est la « cheville ouvrière » de la prise en main par le groupe du Réveil du syndicalisme de la F.O.B.B. genevoise. Charismatique, forte, sa figure a tendance à écraser toutes les autres. La doctrine de la Ligue est l'œuvre de sa plume. En 1936, l'avocat Maurice Poulet tire de Tronchet un portrait en forme de bilan, confirmant par là la peur « révolutionnaire » que l'anarchisme représentait encore à cette époque, même si le mouvement était déjà en déclin :

La personnalité de Tronchet ne fait pas douter que ce sera l'homme des premières occupations de chantiers ou d'usine à Genève ; son activité, son prestige sur les ouvriers, ses qualités de chef décidé et sa troupe fidèle qu'il a bien en mains, justifient pleinement cette constatation¹⁶⁸.

L'œuvre protéiforme de Tronchet entre 1928 et 1935 a marqué les esprits, aussi bien ouvriers que bourgeois. Il n'est par rare de lire la référence à la « bande à Tronchet » dans la presse, en rapport aux actions de la Ligue. Cette recherche se trouve donc devant le danger de (trop) personnifier le combat de la L.A.B. sous les traits de Tronchet - d'autant plus quand ses archives, ses mémoires, ses écrits dominent outrageusement les sources utilisées. Pourtant,

¹⁶⁶ *L'Ouvrier*, 12 août 1931. Voir aussi le communiqué de la Fédération anarchiste romande, publié dans *Le Réveil*, 1^{er} mai 1932 : « Ce que tous les écrivains socialistes avaient prévu depuis un siècle, une crise aiguë où devait sombrer le régime capitaliste, se produit sous nos yeux à l'heure actuelle [...]. Travailleurs, dans chaque chantier, fabrique, mine, ferme, magasin, [...] posons-nous le problème de poursuivre la production, l'échange et la distribution, non plus au profit de quelques exploiters mais de la communauté tout entière. »

¹⁶⁷ Article de *L'Ouvrier*, « Le corbeau Berra reprend ses croassements », [1934], se trouvant dans ALT, C.1.18/1. A ce moment-là, la vague porteuse qui avait permis à la Ligue d'Action d'obtenir d'importantes victoires se tarit, du fait principalement de l'arrivée de la Grande Dépression en Suisse et de la poussée fasciste. La F.O.B.B. s'engage également de plus en plus sur la voie de la bureaucratisation, ce qui ne l'empêche pas de tenir de tels propos.

¹⁶⁸ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Maurice Poulet (avocat), Rapport du 8 juillet 1936.

cette personnification n'est de loin pas injustifiée, tant l'envergure prise par le Carougeois surplombe effectivement l'histoire de la Ligue. Alors : Tronchet était-il le révélateur de virtualités présentes au sein d'un groupe, d'un collectif, une sorte de symbole, d'étendard, ou était-il plutôt constitutif des idéaux de la Ligue, par son charisme, son omniprésence à l'avant-garde ? Même si le drapeau de l'anarchisme arbore jalousement le noir comme seule couleur, la biographie de Tronchet devra intégrer de nombreuses zones grises, pour cerner au mieux la personnalité multiple du militant, figure totémique de cette recherche, source de controverses aujourd'hui encore. Une nouvelle tension s'installe dans les gènes de la Ligue : haïssant toute hiérarchie, celle-ci n'en aura pas moins généré l'apparition d'un chef incontesté.

3.3. La personnalité charismatique et complexe de Lucien Tronchet

« Une tête, et sur le plan syndical, il était partout¹⁶⁹. » Voilà comment Mario Sacchi, ancien militant syndicaliste se souvient de son « chef » Lucien Tronchet. Il est vrai que l'anarchiste avait le don d'ubiquité. Il se trouvait aux avant-postes à pratiquement chaque action de la Ligue. Au moment de l'apparition de la L.A.B., Tronchet a vingt-six ans. Malgré son jeune âge, l'anarchiste s'est imposé rapidement comme une figure de proue du mouvement ouvrier dans la Genève de 1928. On ne doit pas s'étonner d'un paradoxe : chez les anarcho-syndicalistes, qui prônent l'action collective et la défiance envers les individus d'exception, il existe une certaine propension au culte de la personnalité¹⁷⁰. Lucien Tronchet *est* le syndicat de la construction à Genève durant les années trente. En retour, c'est par lui et en lui que la vie de ce militant d'exception prend un sens. Les dossiers de la police politique fédérale sont exhaustifs sur le Tronchet de l'entre-deux-guerres¹⁷¹. Confrontés aux mémoires du militant écrites en 1979, ces sources donnent une image assez fidèle de ce qu'a pu être et faire l'anarchiste genevois.

Né à Lyon en 1902 d'amours « interdits », il est élevé par sa mère à Carouge, fief ouvrier de la République¹⁷². De son père, nous savons qu'il était actif dans le militantisme ouvrier¹⁷³. Aîné d'une famille de cinq enfants, il se retrouve vite sans attaches, commettant de petits délits. Il

¹⁶⁹ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.138.

¹⁷⁰ JULLIARD, *op. cit.*, p.13.

¹⁷¹ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335.

¹⁷² *Idem.*, Rapport du 12 janvier 1922. C'est sa participation au groupe du Réveil qui a éveillé l'attention de la police de sûreté genevoise, qui transmet son rapport au Ministère public fédéral. « Tronchet Lucien, fils de Louis et Marie Vignotto, né le 4 octobre 1902, manœuvre, genevois, domicilié [...] à Carouge (Tronchet est né à Lyon). [...] Yeux ardoisés, regard perçant, air sournois, habillé en ouvrier. »

¹⁷³ Son père, boucher ambulant, aurait eu plusieurs fois affaire à la justice genevoise, notamment durant la grève générale de 1902 (selon AUZIAS Claire, *Mémoires libertaires, Lyon 1919 – 1939*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.11.) Tronchet n'est reconnu que plus tard par son père Louis Tronchet, alors que la police française précise la nationalité italienne de sa mère. Voir ACIRA, Suisse FR 3, Lucien Tronchet, Enquête sur Lucien Tronchet par la police française par le commissaire spécial d'Annemasse, 24 janvier 1934.

entre dans le monde du travail à l'âge de quatorze ans, tout en se faisant remarquer pour sa délinquance. Suite à un vol avec effraction en octobre 1918, la Chambre pénale place Tronchet à Granges, où il effectue son apprentissage et assiste aux troubles de la Grève générale¹⁷⁴. Insoumis, il fugue et vagabonde en France, où la police l'arrête et l'enferme un mois à Belfort, avant de l'expulser.

Chômeur à son retour à Genève, Tronchet commence à travailler comme simple manœuvre dans le bâtiment. Un rapport de police du 30 novembre 1921 remarque sa participation au groupe anarchiste du Réveil, qu'il commence à fréquenter ensuite assidûment¹⁷⁵. Il y participe d'ailleurs souvent en compagnie de sa femme, Edith Welti. En juillet 1922, il est mis à la porte d'un chantier de Loex car il y faisait de la « propagande subversive¹⁷⁶ », avant d'être surpris par deux fois affichant des placards en faveur de Sacco et Vanzetti¹⁷⁷. Son premier acte antimilitariste survient alors qu'il refuse son cours de répétition en octobre 1923. Il diffuse également le journal *Le Libertaire* à Genève¹⁷⁸.

Lucien Tronchet commence pleinement sa carrière d'« agitateur » durant l'année 1926. Il fait d'abord scandale devant la conférence de Léon Daudet se tenant à Genève, en criant « à bas Daudet le porc royal, [...] à bas le fascisme !¹⁷⁹ » Puis, il prend part à la bagarre entre fascistes et antifascistes lors de la commémoration de la mort de Matteotti dans la salle de Plainpalais (11 juin 1926). Léon Nicole, Luigi Bertoni et Carlo Pedroni devaient prendre la parole en mémoire du député italien assassiné. Mais, lors du discours de Bertoni, Giovanni Signori, le chef du service de police politique pour la Suisse, ordonne l'assaut à ses troupes fascistes¹⁸⁰. En sous-effectif, elles trouvent à qui parler en la présence de nombreux activistes de gauche, dont un certain Lucien Tronchet, qui tire deux coups de feu. L'enquête qui suit sur sa personne remarque que Tronchet :

¹⁷⁴ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Enquête sur Tronchet du 20 septembre 1926.

¹⁷⁵ Dans la notice qu'il consacre à Bertoni, Tronchet fait remonter sa première rencontre avec le Tessinois à 1921, alors qu'il est convié au groupe par ses camarades d'un chantier de chômeurs (cf. ALT, N.1.1). Il aurait également eu contact avec les anarchistes au moment de son refus de servir pour l'armée. Voir ACIRA, Auzias, entretien avec Lucien Tronchet, retranscriptions, 19 mars 1979.

¹⁷⁶ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport du 6 juillet 1922.

¹⁷⁷ *Idem.*, Rapport du 8 mars 1922. Voir aussi ACIRA, Suisse FR 3, Lucien Tronchet, Lettre du Préfet de la Haute Savoie à M. le Ministre de l'Intérieur (Direction Générale de la Sûreté nationale – direction de la police du Territoire et des Etrangers, Paris), Annecy, 21 septembre 1936 : « le 23 février 1922, il se voit dresser procès-verbal pour affichage en lieux interdits de placards anarchistes et outrages et injures à un gendarme qu'il traite de 'sale bandit', de 'salaud'. »

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport du 12 juin 1926. *Le Réveil* avait publié pour l'occasion ce qu'il qualifiait de « pages pornographiques » de Daudet, et Tronchet vendait cette édition devant la salle de conférence. Voir ACIRA, Arch. Auzias, Entretien avec Lucien Tronchet, 19 mars 1979.

¹⁸⁰ CERUTTI (1994), *op. cit.*, pp.104-105. Cerutti qualifie l'incident de Plainpalais comme l'un des plus graves affrontements du *Ventennio* en Suisse. Tronchet raconte les échauffourées de la façon suivante : un guet-apens aurait été conçu par les anarchistes, qui cueillirent les fascistes « avec une équipe de solides gars, charpentiers, maçons et électriciens, qui armés de solides bouts de gros câbles rossaient copieusement les fuyards. » ALT, N.1.1/9, TRONCHET Lucien, *Un penseur anarchiste, Luigi Bertoni, 1872-1947. Un anarchiste d'action, Lucien Tronchet, 1902-198.*, s.l.n.d. [1947].

assistait régulièrement aux réunions du groupe le Réveil ainsi qu'à tous les meetings subversifs, où il s'est toujours fait remarquer pour ses idées. C'est un individu violent. [...] Depuis le 23 écoulé, Tronchet a quitté notre canton, on nous dit qu'il s'est rendu à Annemasse¹⁸¹.

Lucien Tronchet a toujours eu un rapport particulier avec la France : son pays de naissance lui sert de terre d'exil à chaque fois qu'il est poursuivi par les autorités helvétiques, comme en 1926 après l'affaire Matteotti ou après les troubles consécutifs à la manifestation en faveur de Sacco et Vanzetti (août 1927)¹⁸², mais aussi en 1932 après la fusillade de novembre. On retrouve d'ailleurs le Genevois dans une étude consacrée à une vingtaine de militants anarchistes lyonnais de l'entre-deux-guerres¹⁸³. L'auteure, Claire Auzias, a mis en avant deux axes principaux qui poussent à entrer dans le monde anarcho-syndicaliste. On y vient par filiation, par un proche ou une connaissance, ou alors suite à un choc fondateur, lors d'une grande agitation sociale¹⁸⁴. Dans le cas de Lucien Tronchet, il est facile d'imaginer que sa vie familiale chaotique, son errance dans différents milieux marginaux en faisait un candidat idéal pour l'intégration dans une famille de « substitution », le groupe du Réveil. Luigi Bertoni l'a vite pris sous son aile paternaliste.

Lors de ses différents exils en France, et principalement dans les années vingt, Tronchet entre en contact avec des groupes anarcho-syndicalistes français, qui ont contribué à former son tempérament de choc. Accueilli à Lyon par la famille d'un certain Paul Massoubre, militant ouvrier, Tronchet travaille avec un groupe de cordonniers grecs, une « sorte de collectif de copains¹⁸⁵ » raconte-t-il. Surtout, il fait la connaissance de membres de la C.G.T.S.R. (syndicale révolutionnaire), d'un exilé russe, Lazarévitch, qui l'informe des développements du bolchevisme, ou encore de militants de la S.U.B. (Syndicat unitaire du bâtiment, à tendance communiste), pratiquant l'action directe. « J'y ai beaucoup appris avec eux d'ailleurs dans ma carrière syndicale et ils étaient bagarreurs quoi, objectivement, disons que

¹⁸¹ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Enquête sur Tronchet du 20 septembre 1926. Voir aussi *La Suisse*, 13 juin 1926. Poursuivi par un mandat d'amener (12 juin 1926), Tronchet sera prévenu de tentative de meurtre et de menaces de mort et jugé le 9 novembre 1926. Le tribunal ne retient finalement que la prévention de scandale, condamnant Tronchet à 25 francs d'amendes. Voir *La Suisse*, 16 novembre 1926 ; ALT, T.5.2 (1926-28).

¹⁸² Une manifestation genevoise avait alors viré à l'émeute entre militants d'extrême-gauche et forces de l'ordre, faisant un mort. Certains inculpés accusent Tronchet d'avoir excité la foule avec son discours. *Le Journal de Genève*, quant à lui, lance un appel aux patriotes : « tous les bons Genevois, tous les bons Suisses, sans distinction de partis, doivent serrer les coudes et faire cause commune. *L'Union civique* doit être leur centre de ralliement. » Voir *Le Journal de Genève*, 23 et 24 août 1927.

Concernant l'exil français de Tronchet, voir ACIRA, Suisse FR 3, Lucien Tronchet, lettre du Préfet de la Haute Savoie à M. le Ministre de l'Intérieur (Direction Générale de la Sécurité nationale – direction de la police du Territoire et des Etrangers, Paris), Annecy, 21 septembre 1936.

¹⁸³ AUZIAS Claire, *Mémoires libertaires, Lyon 1919 – 1939*, Paris, L'Harmattan, 1993. Voir aussi ACIRA, Auzias, Entretien avec Lucien Tronchet, 19 mars 1979.

¹⁸⁴ AUZIAS, *op. cit.*, p.47

¹⁸⁵ ACIRA, Arch. Auzias, Entretien avec Lucien Tronchet, 19 mars 1979.

c'était pas la fine fleur du syndicalisme, c'étaient des combattants » se souvient Tronchet lors d'une interview¹⁸⁶.



Fig. I. Lucien Tronchet, 2 août 1930 [AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335]

Concernant sa carrière de syndicaliste, les sources policières en parlent à partir de février 1926, qualifiant Tronchet de « président du syndicat autonome international » des ouvriers maçons et manœuvres du canton de Genève, où il s'élève contre les bâtisseurs du Palais des Expositions, qui ne respectaient pas les règlements¹⁸⁷. Nous savons que Tronchet avait fondé ce Syndicat « autonome » en 1922 en compagnie de cinq autres militants du Réveil, mais qu'il était passé sous la bannière de la F.O.B.B. à partir de janvier 1924, au moins. Il est pourtant rarement surveillé pour activités syndicales par le M.P.F. jusqu'en 1928. En janvier de cette année, on relève sa participation comme « contradicteur » au meeting du syndicat du bois et du bâtiment. Puis, en juin de la même année, il est désigné délégué au congrès d'Interlaken par la F.O.B.B., en compagnie du communiste Francis Lebet¹⁸⁸. L'arrivée de Tronchet à l'intérieur des cadres du syndicat a pris du temps. Mais un déclic se produit suite à l'organisation de la grève du bâtiment de mai 1928, une grève spontanée et victorieuse. En 1929, c'est un Tronchet couvert de lauriers qui accède au poste de secrétaire général de la

¹⁸⁶ *Ibid.* Il poursuit au sujet des « gars de la S.U.B. » : « des gars pas sérieux. C'était de l'action directe permanente, etc, mais j'entends, on emmerdait les patrons, on avait la trouille de la S.U.B., parce que, quand la S.U.B. arrivait à s'infiltrer dans une entreprise, ben l'entreprise était foutue, quoi. » Sur l'influence de la S.U.B. sur son action syndicale : « j'ai organisé des quantités de grèves, bref, mais également j'ai appliqué ce que j'avais appris chez eux [...] les méthodes d'action directe qui obligent le patron à céder parce qu'il creve. »

¹⁸⁷ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, 10 février 1926.

¹⁸⁸ *Idem.*, Rapport du 29 janvier 1928 et rapport du 21 juin 1928. LEBET Francis : De tendance anarchiste, puis socialiste, proche de Jules Humbert-Droz et des adhérents à la III^e Internationale, Lebet présida, en 1920, les Jeunesses socialistes du Locle. En 1923, il devint secrétaire des Jeunesses communistes à Genève et collaborateur de *L'Avant-Garde*, puis, en 1928, éditeur responsable du *Drapeau rouge*. Voir *DHS*.

section, succédant au communiste Lebet¹⁸⁹. Venu de la marginalité libertaire, le travailleur du bâtiment entre par la grande porte à l'intérieur du syndicalisme national. Cette passation de pouvoir pourrait ne pas être si anecdotique que cela. L'importance de Clovis Pignat¹⁹⁰ ne doit pas être oubliée : l'ancien syndicaliste révolutionnaire, désormais secrétaire syndical, a pu jouer la carte « Tronchet » au détriment de communistes jugés trop rebelles pour le syndicalisme estampillé U.S.S. Rappelons que Tronchet, dans ses mémoires, dit être arrivé à la F.O.B.B. après la médiation de Clovis Pignat, suite à une action de grève avortée menée sur le Palais des Expositions¹⁹¹. Cette affirmation ne concorde pas avec la lettre de janvier 1924 envoyée à Etienne Vaglio. Qu'importe. Tronchet a pu y arriver plus tôt, tout en étant conforté dans son action par Pignat. En 1971, Tronchet rédigea une biographie « hagiographique » de Pignat, qui montre à quel point l'admiration du Carougeois fut grande pour son aîné valaisan¹⁹². L'hypothèse sera encore renforcée lors de l'analyse des composants communistes de la F.O.B.B. genevoise (voir 8.4.).

Les origines modestes de Tronchet lui ont permis de s'imposer comme un leader « naturel » du mouvement. Son parcours de vie faisait de lui un membre de sa communauté, le légitimait à diriger les ouvriers. Adrien Buffat se rappelle par exemple sa première rencontre avec les dirigeants syndicaux Tronchet et Henri Berra, leader chrétien-social, dans un bistrot genevois : « [Berra] s'était rendu compte qu'il n'était pas dans son milieu, parce que Tronchet était maçon et, Berra, il était journaliste, c'était un intellectuel¹⁹³. » Mais Tronchet n'était pas en reste du point de vue de la propagande et de l'idéologie. Le dépouillement de ses articles étonne, pour une personne au parcours scolaire chaotique : Tronchet semble manier la plume au moins aussi bien que la truelle. Le Groupe anarchiste a dû lui fournir les outils intellectuels nécessaires à la direction d'un mouvement syndical. Parallèlement à son arrivée à la tête du syndicat des maçons, puis de la construction, Tronchet s'impose comme l'un des piliers du *Réveil anarchiste*, lui donnant un souffle syndical et régional spécifique. Même si l'homme reste plus à l'aise sur le terrain de la lutte des classes que devant sa machine à écrire, il accorde une importance toute particulière à l'idéologie et à la justification de la lutte. La propagande, « c'était une chose imaginée par Lucien, c'était son dada » nous dit Fernand Fellay¹⁹⁴. Il possédait également une certaine capacité à sentir les coups, à savoir

¹⁸⁹ *Idem.*, Rapports sur les frères Tronchet, 21 février 1936.

¹⁹⁰ PIGNAT Clovis (1884-1950) : militant anarchiste, Pignat collabore à *La Voix du Peuple*, au *Réveil* et à la F.U.O.S.R. Il est secrétaire romand de la F.O.B.B. et rédacteur de *L'Ouvrier* entre 1921 et 1946. Opposé aux communistes, il défend l'indépendance syndicale. Il n'hésite pas à lancer ou à soutenir des mouvements de grève sans l'accord du Comité central, comme à Genève en 1928. Voir CLAVIEN Alain, « Pignat, Clovis », in *DHS*.

¹⁹¹ TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.35.

¹⁹² TRONCHET Lucien, *Clovis Pignat, qui est-ce ?, ou la vocation syndicale*, Lausanne, Editions du Grand-Pont, 1971.

¹⁹³ WIST (1984), *op. cit.*, pp.140-141.

¹⁹⁴ *Idem.*, p.144. Pour Mario Sacchi, Lucien Tronchet était « une tête, et sur le plan syndical, il était partout. » *Idem.*, p.139. Voir aussi AMAR, *op. cit.*, p.44.

jouer du bâton et de la carotte dans les négociations avec le patronat, utilisant systématiquement la carte de la division patronale¹⁹⁵. Surtout, Tronchet savait imposer son charisme à ses hommes aussi bien qu'à ses adversaires. Certains jeunes ont pu être fascinés par leur chef. Alex Burtin le rencontre à dix-sept ans : « c'était un héros pour les jeunes travailleurs et une bête noire pour le patronat¹⁹⁶ » se remémore-t-il.

Lucien Tronchet incarne quasiment à lui seul le rapport parfois tendu entre anarchisme et syndicalisme dans la Genève des années trente. Son frère Henri se souvient : « une poignée de gars militant à la F.O.B.B. étaient au groupe anarchiste. Le lien, c'était Lucien Tronchet, plusieurs venaient au groupe par sympathie pour lui¹⁹⁷. » Il y a donc un double mouvement qui s'installe à la faveur des succès obtenus par les anarcho-syndicalistes. Les libertaires du syndicat autonome encore réticents à l'intégration au sein de l'U.S.S. sont irrésistiblement attirés par une F.O.B.B. genevoise faisant preuve d'audace. Dans le sens inverse, les ouvriers syndiqués non libertaires ont pu être séduits par le groupe du Réveil et l'esprit de corps qui y régnait. Lucien Tronchet symbolise la plaque tournante de ce cercle vertueux¹⁹⁸. Mais Tronchet n'était pas seul. Il a eu besoin du soutien et de l'aide de ses compagnons, de l'influence de ses pairs. Au fond, ses qualités de meneur et sa pugnacité infatigable ont fait de lui le révélateur et l'emblème d'un mouvement collectif plus large. Pour que l'émulation entre anarchisme et syndicalisme s'instaure, il a fallu aux militants beaucoup de patience et d'énergie. Ces deux qualités endogènes n'auraient pas suffi. Une bonne conjoncture économique devait encore s'installer pour que les revendications ouvrières gagnent en intensité et en efficacité. Arrêtons-nous sur la réussite de la grève de mai 1928, cause directe de l'émergence de la Ligue d'Action.

IV. Les revendications ouvrières militantes de 1928 : une renaissance dans la construction

Pour chaque événement, il est nécessaire de prendre en compte la conjoncture économique qui le soutient et interagit avec lui. L'exemple de la Ligue d'Action confirme une tendance historique transversale, celle qui fait correspondre un syndicalisme offensif à une conjoncture économique favorable, alors que les périodes de récession imposent une position de repli au mouvement ouvrier. A la faveur de la croissance économique de la deuxième moitié des années vingt, la F.O.B.B. lance des mouvements de grève offensifs, tout en créant un organisme *ad hoc* d'action directe, la Ligue. Lorsque la Grande Dépression touchera durement la Suisse, les militants du bâtiment reverront leurs objectifs à la baisse, en

¹⁹⁵ Voir le témoignage de Louis S., in WIST (1984), *op. cit.* p.139.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p.164.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p.163.

¹⁹⁸ Dans son mémoire de licence, Filgueiras défend la même thèse. Voir FILGUEIRAS, *op. cit.*, p.34.

s'engageant surtout dans la défense des acquis antécédents. La Ligue d'Action devra elle aussi s'adapter. Organe de combat conjoncturel, la L.A.B. a été façonnée par l'évolution économique.

4.1. Perspectives de lutte dans un contexte économique favorable (1925-1929)

Trois phases de conjoncture économique touchent successivement la Suisse des années vingt. Une grande crise frappe l'après-guerre (1920 – 1922), suivi par une période de convalescence, avant que la croissance des années 1925 – 1929 ne prenne le dessus¹⁹⁹. C'est dans cette dernière phase qu'apparaît la Ligue d'Action. Cette dernière n'est donc pas la réaction à un déclin des conditions de travail, mais bien le fruit d'une croissance conjoncturelle. Associé à la montée en puissance de l'anarcho-syndicalisme, ce facteur exogène explique le réveil militant des années 1928 – 1929.

De 1924 à 1929, l'économie suisse vit une phase de prospérité continue. Le pic est atteint lors de l'année 1927, où les secteurs d'exportation des machines, de la chimie et de l'horlogerie connaissent un développement décisif. Ces derniers entraînent l'ensemble de l'économie. A Genève, ce regain conjoncturel met un peu plus de temps à arriver. Touché par le problème international des zones, un certain isolement cantonal, l'absence d'arrière-pays, Genève a vécu un début de décennie particulièrement morose. Toutefois, entre 1924 et 1929, l'économie locale connaît un assainissement progressif qui débouche sur une phase d'amélioration graduelle²⁰⁰. Il faut attendre 1927 pour constater une augmentation stable de l'économie locale²⁰¹.

Dans leur mémoire, *Structure économique et luttes syndicales à Genève 1927 – 1937*, Covo-Gerber et Areias-Taveira ont montré empiriquement quels étaient les rapports entre conjoncture genevoise et effectifs syndicaux²⁰². En période de prospérité, les adhérents augmentent, alors qu'ils diminuent en période de récession²⁰³. A Genève, cette constatation est avérée par une césure fondamentale : l'arrivée de la crise économique mondiale, autour des années 1931 – 1933. De 1927 à 1932, la F.O.B.B. est montée en puissance. La Ligue d'Action, émanation d'un syndicalisme fort, naît durant cette période euphorique, « héroïque » diront les militants concernés²⁰⁴. La Dépression économique va ensuite renverser les valeurs et entraîner la Ligue dans une position défensive.

¹⁹⁹ RUFFIEUX Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974, p.136.

²⁰⁰ *Histoire de Genève*, sous la dir. de Paul Guichonnet, 3^e édition, Lausanne, Payot, 1986, p.338.

²⁰¹ COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.81.

²⁰² *Ibid.* ; voir aussi DEGEN (1991), *op. cit.*, p.306.

²⁰³ Un deuxième paradigme a été défendu par ces mêmes auteurs : la concentration des entreprises est parallèle à la concentration des syndicats. COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.3.

²⁰⁴ ASIB, Classeur 88, Correspondance 1942, TRONCHET Lucien, *Les batailles syndicalistes des Bâtitisseurs à Genève*, édité pour le XX^e anniversaire de la Fusion des Fédérations des Ouvriers sur Bois et Bâtiment, 1922 – 1942, 5 octobre 1942.

Les archives de la F.O.B.B. genevoise fournissent des informations de première main concernant l'évolution des effectifs de la section, au travers des rapports annuels (ou « moraux ») établis²⁰⁵. A partir de 1927, le rédacteur se déclare satisfait du recrutement, car « tous les groupes ont gonflé leur effectif²⁰⁶. » Pour le bilan de 1929, malgré le « krach américain [...], le mouvement des membres de [la] section accuse une nouvelle avance sérieuse²⁰⁷. » La situation financière est louée et l'optimisme pour la suite est de mise. Des chiffres plus précis peuvent être tirés de la *Revue syndicale suisse*, organe mensuel de l'U.S.S. : la section genevoise de la F.O.B.B. compte 518 cotisants en 1927, avant de doubler l'année suivant. En 1929, elle passe déjà à 1'277 membres. Le pic sera atteint pour l'entre-deux-guerres en 1932 avec 2'882 membres.

ANNEXE II

Effectifs de la F.O.B.B. genevoise

Année [source]	Selon la <i>Revue syndicale suisse</i> [cité dans GILARDI, <i>op. cit.</i> , p.52]	Selon les rapports annuels [ASIB, Classeur 164]
1927	518	
1928	1079	
1929	1277	
1930	1378	
1931	1125	1126
1932	2882	
1933	2464	
1934	2020	1929
1935		[idem]
1936		[perte de 150 membres]
1937	2033	1987
1938		2014

Cette euphorie syndicale se retrouve aussi bien au niveau national que genevois. Les effectifs helvétiques de la F.O.B.B. passent de 21'212 en 1927 à 42'319 en 1932, alors que l'Union des Syndicats du Canton de Genève (U.S.C.G.) connaît une croissance poussée de 5'058 à 13'495 membres dans ce même laps de temps²⁰⁸. Au niveau de l'U.S.S., les adhésions augmentent constamment jusqu'à 1933, avant de connaître une légère baisse.

²⁰⁵ ASIB, Classeur 164, Rapports d'activité. Les années 1921, 1925, 1926, 1927, 1929, 1930, 1931, 1934 à 1940, sont disponibles.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Pour la F.O.B.B. suisse, voir *Statistique historique de la Suisse*, Hansjörg Siegenthaler (sld.), Zurich, Chronos, 1996, p.1005. Pour l'U.S.C.G., voir *Revue syndicale suisse*, cité dans GILARDI, *op. cit.*, p.50.

ANNEXE III

Effectifs syndicaux en Suisse

Année	U.S.S.	F.O.B.B.	U.S.C.G.
1922	154700	15232	
1928	176500	25897	5971
1933	229900	42258	12647
1935	221400	42352	11340

Source : *Statistique historique de la Suisse ; Revue syndicale suisse.*

4.2. La place de la construction dans l'économie genevoise

Si la conjoncture économique permet de comprendre une partie des rapports de force entre patronat et syndicats, il est nécessaire d'y ajouter les facteurs structurels propres au champ économique genevois. La Suisse de la Seconde Révolution industrielle s'était imposée progressivement comme un centre financier international, doté d'un important secteur d'exportation²⁰⁹. Genève constitue l'un des emblèmes de cet internationalisme financier. Au niveau de la structure industrielle, le canton ne connaissait qu'une concentration relativement faible, puisque les « petites » entreprises, employant dix personnes au maximum, dominaient le paysage économique, parallèlement à la tendance suisse²¹⁰. Cela était particulièrement vrai pour l'industrie du bâtiment. Les petites entreprises y étaient fréquentes, ce qui impliquait des rapports différenciés entre employeurs et employés : ces entreprises étaient plus fragiles en cas de grève et impliquaient un camp patronal plus composite. Ce fait explique partiellement la différence entre les luttes intenses du bâtiment et la quasi-absence de mouvement dans le secteur métallurgique. Cette différence était particulièrement marquée à Genève, entre une F.O.B.B. hyperactive et une F.O.M.H. en retrait²¹¹. La grande industrie, qui dominait le secteur métallurgique, était moins dépendante des variations conjoncturelles, contrairement à un secteur de la construction hypersensible. Au niveau syndical, la section genevoise de la F.O.M.H. était fortement sous l'emprise de son comité central, plus « réformiste » que celui de la F.O.B.B.²¹².

²⁰⁹ Voir JOST (2004), *op. cit.*, pp.662-667.

²¹⁰ GILARDI, *op. cit.*, p.27. Sur le total de la main d'œuvre employée dans le secteur du bâtiment à Genève en 1929, 33.9% travaille dans une entreprise comprenant de 1 à 10 employés, 29.4% de 11 à 50, 12.8% entre 51 et 100, 10.1% entre 101 et 200, 13.8% entre 201 et 500. Voir *Recensements fédéraux des entreprises*, Berne, Bureau fédéral de statistique, 1929.

²¹¹ A Genève, les rapports de force vont pourtant changer au cours des années trente. Vers le début de la décennie, le secteur de la construction domine encore quantitativement le paysage syndical. En 1930, 25% des travailleurs viennent du bâtiment, contre 23,4% pour la métallurgie. Dès 1933, englué dans la crise, la construction perd de sa superbe et cède progressivement la première place à l'industrie métallurgique, dans une période où les industries de guerre tournent à plein. Voir GILARDI, *op. cit.*, p.24.

²¹² Voir COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.132. La FOMH expulse ses éléments communistes dès 1921. C'est également de ses rangs qu'émergera la clause de Paix absolue du Travail (1937).

Du côté de la répartition entre les trois secteurs économiques, Genève était clairement dominée par les secteurs secondaires et tertiaires²¹³. Les proportions entre ses trois secteurs ne changeront que peu au cours de l'entre-deux-guerres. Le secondaire connaît les plus grandes transformations, puisqu'il assiste à une spécialisation et à une diversification de ses composantes²¹⁴. Canton-ville, l'urbanité de Genève a probablement offert aux syndicats des conditions favorables pour leur militantisme. Grâce à un taux d'industrialisation poussé, Genève dominait le mouvement ouvrier suisse romand – du moins symboliquement. Une comparaison avec l'économie du canton de Vaud, restée tributaire d'une certaine conception terrienne, est bénéfique pour comprendre les différences de force entre leurs mouvements ouvriers respectifs. En résumé, la combativité du secteur de la construction genevois s'explique, outre l'apport de l'influence anarchiste, par une sensibilité plus poussée aux variations conjoncturelles et par la place première que le secteur occupe dans le secondaire. Mais il ne faut pas omettre un dernier facteur causal : l'impact des éléments « étrangers », Confédérés y compris.

Les mouvements de personnes ont joué un rôle important. Au sortir de la Première Guerre mondiale, Genève assiste schématiquement à la substitution de ses travailleurs étrangers par l'arrivée d'une main d'œuvre confédérée. Malgré une forte tradition d'immigration, la Ville voit partir entre 1914 et 1926 30'000 étrangers établis sur ses terres²¹⁵. Ces départs sont rapidement comblés par l'arrivée de Confédérés, surtout des Valaisans et des Vaudois, attirés par le pôle économique genevois. Cette évolution sociologique entraîne des modifications politiques importantes, puisque cette nouvelle population confédérée possède le droit de vote. Le renforcement du syndicalisme à la fin des années vingt correspond à la tendance générale de la gauche genevoise, qui voit ses forces politiques augmenter à mesure que les Confédérés affluent²¹⁶. A partir de 1929, les Confédérés dépassent en nombre les Genevois dans le canton²¹⁷.

²¹³ *Idem.*, p.44. Sans arrière-pays, l'agriculture représentait 6% de l'économie genevoise en 1930. Le secteur secondaire était bien développé, mais était dépassé quantitativement par le tertiaire.

²¹⁴ *Idem.*, p.76.

²¹⁵ *Idem.*, p.35. Dans les années 1925 – 1927, la Suisse légifère pour un plus grand contrôle de sa population étrangère. En 1914, les étrangers représentaient encore 15% de la population, alors qu'ils ne forment plus que le 5% en 1940. Durant tout l'entre-deux-guerres, l'*Überfremdung* devient ainsi une problématique fédérale, entraînant une fermeture progressive des frontières. Voir JOST (2004), *op. cit.*

²¹⁶ *Histoire de Genève, op. cit.*, pp.339-345. Voir aussi WEIBEL Luc, *Charles Rosselet (1893-1946), un homme de raison au « temps des passions »*, Genève, Collège du Travail, 1997, p.37.

²¹⁷ A droite, la montée en puissance ouvrière générée par ces changements démographiques aura comme principale conséquence un repli sur soi, « une porte qui se ferme », selon l'expression de Robert de Traz. La crise de l'entre-deux-guerres, marquée par un essoufflement certain de l'autorité institutionnelle poussera certaines voix dissidentes à la « droite de la droite » à se regrouper dans des mouvements conservateurs, à la recherche de solutions autoritaires, flirtant parfois avec les exemples fascistes voisins. Au sein de l'extrême-droite, l'étranger et le Confédéré seront considérés comme les boucs émissaires de la crise. Voir *Histoire de Genève, op. cit.*, pp.339-345 et REY, *op. cit.*, pp.16-17.

Les témoignages laissés par les militants anarcho-syndicalistes font ressortir un sentiment cosmopolite important au sein du syndicat de la F.O.B.B. Selon le recensement de 1930, près des trois quarts des ouvriers immigrés venaient d'Italie ou de France²¹⁸. Ils amènent à Genève leur culture spécifique de lutte ouvrière. Les Italiens constituaient un noyau fondamental, eux qui avaient suivi les différents exils antifascistes (1922-23 et 1925-26)²¹⁹. Il n'est pas étonnant de retrouver l'anarchisme comme le courant le mieux représenté au sein des organisations de la colonie italienne genevoise²²⁰. Mais les travailleurs du bâtiment étaient également formés par des contingents de Savoyards, de Neuchâtelois fuyant la crise horlogère, de Valaisans et Fribourgeois fuyant la ruralité²²¹. Si la proportion d'éléments « étrangers » insufflait au syndicat genevois de la construction une grande combativité, elle freinait tout de même ses capacités de recrutement par l'hétérogénéité qui était générée²²². De plus, l'influence étrangère restait pratiquement cantonnée à un rôle d'électrification. Car les dangers étaient souvent trop grands pour ses militants exilés de participer trop ouvertement aux actions de choc des syndicats, sous peine d'expulsion *manu militari*. Le témoignage d'Eugène Prono est révélateur :

Les camarades faisaient toujours en sorte de me confier une tâche où je ne me fasse pas épingler, vu que je n'étais pas Suisse. Parce que s'ils m'avaient attrapé, ils m'auraient partir tout de suite de l'autre côté, même que j'étais né ici et que j'étais aussi suisse qu'un Suisse²²³.

Inspirée par une idéologie venue de France, influencée par les exilés antifascistes italiens du Réveil, la Ligue d'Action du Bâtiment n'en sera pas moins dominée dans ses réalisations par les éléments suisses, confédérés avant tout. Une étude sociologique de sa composition le montrera. Notons toutefois que les Confédérés étaient également placés sous la menace d'expulsion du canton de Genève. Mais la sommation d'un retour forcé dans son canton d'origine était moins inhibitrice que celle du renvoi hors des frontières helvétiques.

²¹⁸ GILARDI, *op. cit.*, p.44. Comme le secteur du bâtiment est très sensible aux fluctuations conjoncturelles, Genève assistera dans les années trente à un léger exode de sa main d'œuvre étrangère lors des crises. En chiffres absolus, le nombre de Genevois augmentera durant toute la période. *Idem.*, p.41.

²¹⁹ Il y eut deux vagues d'exilés antifascistes, correspondant aux deux vagues de répression fasciste. La première lors de l'installation de Mussolini à la tête du pays en 1922, la seconde lors du virage totalitaire pris par le régime après 1925 et l'assassinat de Matteotti (cf. lois fascistissimes). La deuxième vague d'exilés compte plusieurs représentants « agréés » par les autorités suisses, dont Carlo E. a Prato ou le professeur ordinaire (1930) Guglielmo Ferrero, chantre des intellectuels antifascistes genevois. Pour la grande majorité des exilés toutefois, souvent des communistes ou des anarchistes, la vie se déroule dans la semi-clandestinité. CERUTTI (1994), *op. cit.*, pp.108-109.

²²⁰ En 1930, on dénombre 12'700 Italiens à Genève, soit la troisième colonie la plus importante après celle du Tessin et de Zürich. Selon l'*Annuaire statistique de la Suisse*, cité dans CERUTTI (1994), *op. cit.*, p.101.

²²¹ WIST (1984), *op. cit.*, pp.90-92.

²²² COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.76.

²²³ WIST (1984), *op. cit.*, p.78. Il parle notamment de son implication dans l'affaire de la démolition des taudis (1935). Autre témoignage concordant, celui d'Henri Tronchet : « pour les étrangers et même les Confédérés, il y avait toujours le risque d'expulsion. » *Idem.*, p.104.

4.3. La « grande grève » victorieuse dans le bâtiment (mai 1928) ou les prémisses de la L.A.B.

En 1928, après de longues années de disette syndicale, la F.O.B.B. genevoise se sent suffisamment forte pour engager la lutte ouverte contre le patronat sur deux revendications principales : l'augmentation des salaires et l'établissement d'une convention de travail. Dans les années vingt, la main d'œuvre du bâtiment travaillait sans réel harmonisation. Dès 1920, la Société suisse des entrepreneurs avait en effet supprimé les contrats régissant la durée du travail des ouvriers maçons, manœuvres, terrassiers et plâtriers²²⁴. Réduit à peau de chagrin, le syndicat genevois de la construction ne comptait alors plus que vingt-sept membres au troisième trimestre 1925. L'année suivante, un petit sursaut fait passer l'effectif à 226 membres²²⁵. La bonne conjoncture économique va permettre à une F.O.B.B., dominée à la fois par ses éléments anarchistes et communistes, de reprendre des forces²²⁶. Mais un élément manque encore, pour que les ouvriers adhèrent en nombre : une victoire symbolique. Celle-ci prendra la forme d'une grève spontanée, en mai 1928.

Le secrétaire de la F.O.B.B. était alors le communiste, ancien anarchiste, Francis Lebet²²⁷. Mais c'est bien la figure de Lucien Tronchet qui émerge victorieusement à la conclusion de ce mouvement. Avec cette spectaculaire action, Genève assiste à l'apparition d'un nouveau leader ouvrier, âgé de 26 ans mais déjà rompu à l'action. La grève, non statutaire, était une action directe, prônée de longue date par les militants libertaires. Si Tronchet s'affirme, l'action directe n'est pas en reste.

Réunissant 700 hommes, l'assemblée F.O.B.B. du 16 mai 1928 des maçons et manœuvres décide de suspendre le travail si les patrons poursuivent leur refus d'entrer en matière sur les différentes revendications ouvrières. Le projet d'une convention collective avait été déposé une année auparavant. « La conscience de classe reprend ses droits. Nous voulons la convention collective et nous l'obtiendrons coûte que coûte » tonne *L'Ouvrier*²²⁸. Deux jours plus tard, l'assemblée générale extraordinaire décide le lancement de la grève, par 738 oui, face à 162 non et 104 abstentions²²⁹. Le but visé est double : la convention demandée devait garantir des salaires minimaux supérieurs, ainsi que des horaires de travail raccourcis, par l'obtention de l'arrêt de la semaine au samedi midi.

²²⁴ COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.93.

²²⁵ Si l'on fait confiance au Lucien Tronchet de 1942. Voir ALT, TRONCHET (1942), *op. cit.*

²²⁶ Dans une résolution prise peu après la grève de mai 1928, les militants de l'U.S.C.G. ont reconnu que : « lorsque la situation du marché du travail est favorable, une grève est nécessaire pour réveiller la masse ouvrière et précisément montrer le chemin au syndicat. » Voir ALT, T.5, *Résolution sur la grève du bâtiment* (11 juillet 1928).

²²⁷ D'après un dépouillement des archives SIB, Classeur 142, Documents Section I, 1926-1941.

²²⁸ *L'Ouvrier*, 16 mai 1928. « La place de Genève est à l'interdit jusqu'à solution du conflit. Qu'aucun ouvrier ne vienne entraver l'action entreprise. »

²²⁹ *L'Ouvrier*, 25 mai 1928 ; *Le Travail*, 20 mai 1928.

Débutant un samedi matin (19 mai), le mouvement attire un nombre inattendu de grévistes. Dès le premier cortège, 1'700 grévistes sont annoncés, un nombre trois fois supérieur aux syndiqués F.O.B.B. La solidarité est donc grande au sein du monde ouvrier genevois ; même l'U.S.C.G. soutient financièrement les grévistes (22 mai)²³⁰. Par contre, la Centrale de la F.O.B.B. refuse d'aider un mouvement qu'elle juge anti-statutaire, même si Clovis Pignat, le rédacteur responsable de *L'Ouvrier*, ouvre ses colonnes aux militants genevois et fait part de son soutien inconditionnel. Il écrit :

ce mouvement n'est pas à comparer avec d'autres qui se déploient selon des formes préétablies, avec des fonds statutairement fixés et avec une masse méthodiquement organisée. [Mais Genève est un cas particulier, avec] un admirable esprit de sacrifice²³¹.

L'Office de conciliation tente une médiation, tout de suite refusée par la F.O.B.B., arguant une participation illégitime des syndiqués chrétiens-sociaux à la table des négociations²³². Une deuxième séance échoue devant le refus patronal d'augmenter les salaires. C'est finalement la troisième séance, tenue exceptionnellement devant le Conseil d'Etat, avec la participation de l'U.S.C.G., qui parvient à un accord de principe (30 mai). Le syndicat patronal promet de signer une convention-cadre de travail et d'augmenter les salaires, de façon cependant moindre (10 cts.) qu'initialement demandé²³³. Le salaire horaire des manœuvres, au niveau de qualification le plus bas, atteint un minimum de 1,20 franc. Pour se faire un ordre de grandeur, la livre de pain complet coûtait en moyenne 26 centimes à Genève à ce moment-là²³⁴.

Le 31 mai, le travail reprend ses droits sur les chantiers genevois. Dans le même temps, les terrassiers, peintres et plâtriers qui s'étaient joints au mouvement revendicatif obtiennent les mêmes améliorations. Trois conséquences majeures sont à signaler pour une F.O.B.B. genevoise satisfaite : « un contrat collectif, un minimum, une section renforcée », comme le titre *L'Ouvrier* du 6 juin. Un contrat de travail établit de meilleures conditions de labeur pour les ouvriers genevois ; il est signé le 4 juin. Le samedi après-midi est déclaré libre, alors que l'horaire de travail devra être au maximum de cinquante heures en été, quarante-quatre en hiver. La conséquence la plus frappante concerne les effectifs de la section syndicale. Cinq cents nouveaux membres adhèrent ainsi à la F.O.B.B, représentant une augmentation de 200%²³⁵. De plus, de nouveaux groupes de métiers se joignent à la Fédération, comme les carreleurs, les mouleurs, les mosaïstes, alors que les groupes des ferblantiers, des vitriers, des

²³⁰ *L'Ouvrier*, 30 mai 1928 ; *Confrontations*, op. cit., p.95.

²³¹ *L'Ouvrier*, 6 juin 1928.

²³² *L'Ouvrier*, 6 juin 1928. Cet article de « une » sert de référence à l'ensemble du paragraphe.

²³³ L'augmentation des salaires horaires est la suivante : pour les manœuvres, 1.2 franc au lieu de 0.8 à 1.10 ; pour les maçons, 1.55 au lieu de 1.35 à 1.45 ; pour les peintres, 1.5 au lieu de 1.2 à 1.4. Voir COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, op. cit., p.97.

²³⁴ *Annuaire statistique de la Suisse 1928*, publié par le Bureau fédéral de statistique, Bern, Stämpfli & Cie, 1929, p.245.

²³⁵ ALT, T.5, *Résolution sur la grève du bâtiment* (11 juillet 1928).

ramoneurs posent des revendications nouvelles²³⁶. Une vague offensive est lancée pour l'ensemble des travailleurs de la construction.

La grève « sauvage » marque aussi l'aboutissement dans la pratique de nombreuses virtualités longtemps en gestation dans les esprits anarchistes. Les piquets de grève empêchent les ouvriers d'atteindre leur lieu de travail, avant que la police ne vienne les protéger. Genève assiste également aux premiers affrontements violents entre les membres de la F.O.B.B. et les syndiqués chrétiens-sociaux, qui composent la majorité des « briseurs de grève », utilisés comme moyen de pression par le patronat. Eugène Prono se souvient que, le soir venu, les grévistes menaçaient les ouvriers qui travaillaient sous protection policière. Ils leur disaient :

Si vous y retournez demain, on vous fout une de ces danses. On était obligé de faire ça, si on voulait avoir un syndicat qui ressemble à quelque chose, qui puisse nous soutenir²³⁷.

C'est là qu'apparaît pour la première fois la figure du « kroumir », cet ouvrier qui accepte de travailler alors que la F.O.B.B. a déclenché un mouvement, ou qui accepte des conditions inférieures à celles qui ont été garanties par le syndicat²³⁸. Pour donner une unité au mouvement de grève, la F.O.B.B. commence à appliquer des méthodes d'action directe sur les chantiers, empêchant à tout prix le travail des kroumirs. Les germes de ce que deviendra la Ligue d'Action sont semés ce mois de mai 1928.

Car, dès le 13 juin 1928, la F.O.B.B. ordonne en parallèle à « chaque syndiqué de [...] surveiller l'application de ce qui a été convenu²³⁹ », dans le contrat de travail. Si une irrégularité est constatée, même si elle est commise par un ouvrier, le syndiqué concerné devra envoyer directement son rapport au comité de section. Une organisation de délégués de chantiers est rapidement mise sur pied. « Nous avons le droit de veiller à ce que l'organisation de ce travail ne soit pas éternellement faite au détriment des travailleurs²⁴⁰ » explique Lucien Tronchet, en réponse aux critiques patronales accusant un empiètement à la propriété privée.

Après l'obtention d'une convention de travail, une première depuis 1918, la Ligue d'Action du Bâtiment constitue la seconde conséquence directe de la grève de mai 1928. Le lien de cause à effet est évident : si une Convention de Travail a été signée par les deux parties, des problèmes surgissent aussitôt quant à son application. Les conventions ne concernant que les

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.95.

²³⁸ Par étymologie, un kroumir désigne un membre d'une tribu homonyme tunisienne. Un chausson de basane peut aussi être un « kroumir ». Mais l'origine du mot en Suisse romande pourrait venir de l'allemand « krumm », tortueux. Lorsque ce texte parle de *kroumir*, il signifie par là en général un ouvrier faisant partie du syndicat chrétien-social, sans la connotation péjorative que revêtait le terme. Celui-ci désigne encore aujourd'hui familièrement un « individu méprisable » (cf. *Le Petit-Robert*).

²³⁹ *L'Ouvrier*, 13 juin 1928.

²⁴⁰ *L'Ouvrier*, 8 août 1928.

signataires²⁴¹, les patrons s'empressent de dire à la F.O.B.B. qu'il est de son ressort de faire respecter cette convention. L'action directe devient alors la réponse naturelle offerte par la F.O.B.B. au conflit concernant le respect des conventions. Après le non-aboutissement des démarches officielles de la F.O.B.B. auprès des autorités, la Ligue d'Action surgit subitement dans le champ économique. Le gouvernement reconnaissait son incapacité légale à faire respecter le contrat de travail²⁴². La légitimité de l'action directe était dès lors ancrée dans sa doctrine, et la Ligue ne se pensait finalement que comme une création due à « la mauvaise foi des patrons²⁴³. » Dans le rapport qu'il consacre à la F.O.B.B. en 1930, Tronchet revient dans le détail sur la création de la Ligue :

ANNEXE IV

Rapport annuel de la F.O.B.B. genevoise, 1930

Nos démarches étant vaines, présentant aussi le désir des patrons de rendre le Règlement de travail en fait caduc, la F.O.B.B. prit alors la décision de défendre elle-même les conventions qu'elle avait signées et créa la Ligue d'Action du Bâtiment. La L.A.B. eut d'abord la mission de recueillir des renseignements en organisant le contrôle des chantiers ; par la suite elle fut contrainte à adopter une attitude plus énergique, en raison du nombre toujours grandissant de violations de la Convention du Bâtiment et de la mauvaise volonté des patrons.

C'est ainsi que chaque samedi après-midi, des équipes de contrôle intervinrent sur les chantiers, de plus en plus nombreux, faisant fi des horaires réglementaires. Pendant près d'un an tout se passa calmement, nous pouvons affirmer qu'aucun incident grave ne fut à déplorer.

Source : ASIB, Classeur 164.

Nous allons maintenant aborder la Ligue d'Action du Bâtiment en deux « moments », correspondant aux deux formes que la Ligue a adoptées. Le premier s'étend de 1928 à 1932 environ et correspond à la bataille pour le respect des conventions. Nous nous arrêterons alors sur les structures de cette Ligue d'Action originelle. Une deuxième partie s'intéressera aux nouvelles options prises par la Ligue à partir de l'arrivée de la crise économique mondiale à Genève jusqu'à 1935 environ. Il sera alors temps de s'intéresser aux rapports que la Ligue a entretenus avec l'ensemble du monde ouvrier genevois, ainsi qu'aux oppositions qu'elle a soulevées au sein du clan bourgeois.

²⁴¹ Dans ses mémoires, l'avocat et homme politique Albert Picot mentionne les articles 222 et 223 du Code des obligations de l'époque. Voir PICOT Albert, *Souvenirs de quelques années difficiles de la République de Genève, 1931 – 1937*, Genève, A. Jullien, 1963, p.156.

²⁴² Par exemple, une lettre du Conseiller d'Etat Martin-Naef le 25 août 1929 adressée à la F.O.B.B. reconnaît l'aspect privé du conflit concernant le respect des conventions : « Notre département [du commerce et de l'industrie] ne possède donc pas les moyens légaux de les faire observer ». Voir ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1930*.

²⁴³ *Ibid.*

L'ACTION DIRECTE A L'ASSAULT DES CHANTIERS

La lutte en deux temps de la L.A.B. – action directe offensive sur les chantiers, puis défensive dans une Genève exsangue – se décalque parfaitement sur la division effectuée par Covo-Gerber et Areias-Taveira dans leur étude de la chronologie des mouvements de grève. Les six grèves de la F.O.B.B. entre 1928 et 1932 sont offensives, alors qu'après cette date, les conflits de travail luttent principalement contre la baisse des salaires et pour la sauvegarde des acquis sociaux. On assiste ainsi à un développement parallèle entre mouvements de grève et Ligue d'Action dans la première moitié des années trente¹. Parallèle logique, quand on sait que des piquets L.A.B. étaient installés lors de certaines grèves, et que ces dernières constituaient un champ d'action naturel pour la Ligue : il fallait lutter contre tout briseur de grève, tout kroumir, pour obtenir l'uniformité du mouvement. La Ligue était alors mobilisée pour imposer sa force physique et symbolique².

V. Une lutte non-conventionnelle pour les conventions

Créée pour faire respecter une convention de travail chèrement acquise, la Ligue d'Action du Bâtiment se concentre à l'origine sur une clause, celle garantissant l'arrêt du travail le samedi après-midi. Ses premières interventions consistent ainsi à effectuer la tournée des chantiers à ce moment-là et faire cesser tout travail qui s'y effectuerait, par la négociation d'abord, puis par la force (contre l'ouvrier) ou le sabotage (contre le travail). Cette volonté de diminuer les horaires de travail par l'action directe n'est pas nouvelle dans le bréviaire anarchiste. En 1900, Pelloutier affirmait déjà que la réduction du temps de travail « doit être nécessairement appliquée au détriment du profit patronal, et, dans ces conditions, elle ne sera certaine et définitive que si elle est l'œuvre des ouvriers eux-mêmes³. »

Pour revenir à la lutte constante entre réforme et révolution, la Ligue ne se rattache à l'anarchisme, donc au *maximalisme*, que par l'emploi systématique de l'action directe – car la garantie d'un contrat de travail n'a jamais constitué un idéal anarchiste en soi. Tout au plus était-il une étape provisoire sur la voie menant à la prise en main de la production. La L.A.B.

¹ A noter qu'à partir de 1937 et jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, des revendications offensives effectuèrent leur retour au sein de la F.O.B.B., même si celles-ci seront relativement timides. La reprise économique permet tout de même au syndicat de tenter la conclusion de nouvelles conventions de travail. Voir COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.92.

² La grève des carreleurs du 11 au 18 octobre 1934 en donne un parfait exemple. Comme des ouvriers poursuivent leur travail le 1^{er} jour du mouvement, une cinquantaine d'hommes de la Ligue sont dépêchés pour les chasser. Le lendemain, comme certains continuent malgré les menaces, les Ligueurs s'en prennent à leur besogne, de la faïence est démolie. Des rondes de cycliste ou certaines destructions de travaux se poursuivent les jours suivants. Finalement, Tronchet arrive à obtenir une négociation avec le patronat devant l'Office de conciliation. Jouant sur la division des entrepreneurs, le meneur syndicaliste obtient une convention garantissant un salaire horaire de 1,90 franc. En concession, le syndicat abandonne sa revendication de vacances payées. Voir ASIB, Classeur 221 ; *Confrontations*, *op. cit.*, pp.30-37.

³ PELLOUTIER Fernand, *La vie ouvrière en France*, Paris, F. Maspéro, 1975 [1900], pp.52-53, cité dans JULLIARD, *op. cit.*, p.178.

est ainsi un marqueur original de la dialectique entre idéal et réalité. La synthèse de ces deux courants, anarchiste et syndicaliste, ne pouvait être que le résultat d'un compromis provisoire, sans cesse à rééquilibrer. Dans l'entre-deux-guerres genevois, la poussée de l'anarchisme d'action directe imposera une forme de syndicalisme radicalisé, sans pour autant le transformer en mouvement proprement *révolutionnaire*. D'ailleurs, dans une vision à long terme, la F.O.B.B. genevoise s'est progressivement (et imparfaitement) dirigée, malgré toutes les puissantes actions d'éclat de la Ligue, vers une bureaucratisation et une structuration qui s'insèrent dans le développement global du syndicalisme suisse des années trente. Les anarchistes inspiraient l'action et dominaient les cadres de la section genevoise, mais ils devaient composer avec d'autres forces, politiques et ouvrières. Ils sont restés tributaires d'un certain contexte, qui aura finalement raison de leur utopie.

Bien que présentes à l'état embryonnaire dès le début de la société industrielle, les conventions de travail constituaient un monde en pleine gestation pour l'espace économique de l'entre-deux-guerres. La base légale du système n'était apparue que lors de la révision du code des obligations en 1911, et empruntait beaucoup au système trade-unioniste anglais⁴. Les juristes considèrent d'ailleurs cette révision comme une « socialisation du droit privé⁵. » C'est dans les arts et métiers et la construction qu'il faut chercher le moteur de ce système contractuel. La Ligue d'Action du Bâtiment s'inscrit dans la deuxième vague qui porte les entreprises et leurs employés à réguler leurs rapports de travail, après celle de 1918 – 1920. En 1929, la Suisse compte 65'000 ouvriers travaillant sous les directives d'une convention syndicat-patronat⁶. En extrapolant la statistique globale des employés du secondaire pour 1930, cela représente environ le 13% des travailleurs⁷.

⁴ *La valeur du travail*, op. cit., p.180. « Les conventions collectives de travail (CCT) sont des accords écrits passés entre des organisations de salariés et des employeurs ou des organisations économiques et patronales. Elles fixent les conditions de travail (auxquelles les contrats de travail individuels ne peuvent déroger) et régissent les rapports mutuels des partenaires sociaux. » Définition de DEGEN Bernard, « Convention collective », in *DHS*.

⁵ MAHON Pascal, « L'évolution du droit social (1874-1998) et ses perspectives », in *Arbeit in der Schweiz des 20. Jahrhunderts*, Thomas Geiser, Hans Schmid, Emil Walter-Busch (hrsg.), Bern, Paul Haupt, pp.293-358.

Le bouillonnement social de 1917-1919 amène une vague importante de conventions, mais le mouvement s'essouffle rapidement avec la dure récession économique de la première moitié des années vingt. De plus, dans l'entre-deux-guerres, les secteurs économiques d'exportation ont toujours refusé d'appliquer ce type de protection juridique pour leurs employés.

⁶ *La valeur du travail*, op. cit., p.181. Environ 10'000 entreprises étaient concernées.

⁷ En 1930, 848'800 personnes sont employées dans le secteur secondaire. *Statistique historique de la Suisse*, op. cit., p.397.

ANNEXE V

Evolution des contrats collectifs
conclus par la F.O.B.B. en Suisse

Année	Nombre
1923	37
1925	56
1929	97
1930	134

Source : *L'Union syndicale suisse, 1880 – 1930*, Frédéric Heeb et Charles Schürch (sld.), Genève, Imprimeries populaires, 1933, p.364.

Les anarcho-syndicalistes genevois avaient confiance en leur action revendicatrice à la fin des années vingt. Il faut préciser : confiance en leur action « légaliste ». Dans les sources laissées par le mouvement, notamment les rapports d'activité annuels, chaque action directe s'effectuant sur un chantier est justifiée par la présence d'un droit antérieur, la convention de travail. « Chaque fois, nous revendiquons l'application des conventions et demandons les moyens légaux que nous pouvions faire intervenir⁸ » explique Lucien Tronchet dans son rapport de décembre 1930, avec cette volonté de légitimer l'action directe, souvent illégale, de la Ligue⁹.

Explosifs sur les chantiers, les Ligueurs étaient en contrepartie beaucoup plus prudents dans leur démarche réflexive. Les différents acteurs expliquaient constamment que la responsabilité première du conflit incombait aux patrons qui violaient la convention. Le rapport de 1930, revenant en détail sur la gestation de la L.A.B., pense que cette dernière était une sorte de fatalité :

Sans se laisser rebuter par l'insuccès de ses démarches, la F.O.B.B. a tenté toutes les possibilités légales, mêmes celles où elle était sûre d'aboutir à un échec. A toutes les portes auxquelles la F.O.B.B. a frappé, partout il lui fut répondu par des haussements d'épaules, des sarcasmes, des déclarations d'incompétence ou de mauvaise foi évidentes. Alors que fallait-il faire ? Se laisser écraser ? Est-il digne pour des hommes comme pour des organisations ouvrières de se laisser écraser sans murmurer, en ayant le bon droit de son côté¹⁰?

La tentative de légitimation de la Ligue effectuée par Tronchet est omniprésente dans les sources primaires. L'action directe devait dépasser le cadre étroit de la loi positive. Tronchet écrivait :

La F.O.B.B. ne voulait pas se résigner. Il était donc de son devoir et de son droit le plus absolu, de se défendre par ses propres forces et moyens [...]. Nous avons alors vu ce pitoyable spectacle de dizaines de policiers, protégeant des entrepreneurs violant un règlement de travail, conclu sous l'égide du Conseil d'Etat¹¹.

⁸ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1930*.

⁹ Dans les souvenirs d'Henri Tronchet, il fallait lutter au coup par coup, sur chaque question, pour qu'une loi vienne *a posteriori* établir un nouveau droit : « la loi dans le domaine social est toujours venue après, pour généraliser une chose qui était déjà acceptée dans une majorité de situations. C'est vrai pour les contrats collectifs, on y a mis des choses qu'on avait obtenues au détail, dans des entreprises, une à une. » Voir AHT, « Anars 1 ».

¹⁰ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1930*.

¹¹ *Ibid.*

Sentant qu'ils pouvaient être portés par cette lutte légitime, les anarcho-syndicalistes ont engagé toutes leurs forces dans la brèche ouverte. La lutte pour le respect du samedi après-midi a été instrumentalisée par les tenants de la F.O.B.B. genevoise : elle ne pouvait que « payer ».

Il n'est pas possible d'introduire cette problématique du conventionnalisme sans évoquer le changement de statut à l'œuvre dans les métiers du bâtiment. L'ouvrier artisan fier de sa corporation de métier et de son savoir-faire est peu à peu supplanté par l'ouvrier de type industriel dans les professions de la construction. D'un côté de la pyramide, la grande masse des ouvriers est de moins en moins qualifiée. De l'autre, des métiers de plus en plus techniques et spécialisés apparaissent. La concentration relative des entreprises est la conséquence d'une révolution technique en marche, visible dans des signes comme le recours de plus en plus fréquent à des machines, des matériaux de synthèse et au béton. Le travailleur du bâtiment se trouvait dès lors moins enraciné dans sa profession et subissait plus durement les aléas de la conjoncture. Ce changement de statut peut expliquer partiellement le réflexe d'autodéfense et d'émancipation à l'œuvre dans la Ligue d'Action. D'autres causalités agissent et nous allons les passer en revue.

5.1. Naissance et extension « horizontale » de la Ligue d'Action

L'Ouvrier, l'organe de la F.O.B.B. pour toute la Romandie, constitue une source fondamentale pour connaître les événements qui ont émaillé l'histoire de la Ligue, de sa création officielle à sa désintégration progressive – les rapports L.A.B. devenant à partir de 1932 de plus en plus succincts et irréguliers. Pour l'influence proprement anarchiste du mouvement, *Le Réveil* forme une deuxième source pertinente. Aux côtés de ses préoccupations internationales, l'organe anarchiste ouvrait sa dernière page à une « tribune syndicale », le plus souvent tenue par Lucien Tronchet. Ces sources peuvent être croisées. Elles se répondent et font écho aux informations de bilan laissées dans les rapports de gestion du syndicat genevois de la F.O.B.B.¹².

La Ligue d'Action du Bâtiment a connu une vie avant sa création officielle décidée par l'assemblée générale du syndicat en décembre 1929. Elle fut sous sa forme embryonnaire une simple commission de contrôle, se rendant sur les lieux de travail pour faire respecter les contrats établis entre le syndicat et le patronat. Une première trace de cette lutte pour le samedi après-midi libre apparaît dans les colonnes de *L'Ouvrier* dès février 1928, avec une « brigade volante » venue faire respecter le samedi après-midi dans le domaine de la charpenterie¹³. Il est donc possible d'inclure une « préhistoire » à la Ligue d'Action, au

¹² ASIB, Classeur 142, documents section I, 1926-1941.

¹³ *L'Ouvrier*, 22 février 1928.

moment où le syndicat se sent suffisamment fort pour agir de son propre chef sur les lieux de travail. En mars 1928 par exemple apparaît une « Commission de propagande » surveillant les chantiers le samedi après-midi¹⁴. Mais l'organisation était encore trop inconsistante et hétérogène. La Convention de travail obtenue en juin 1928 clarifie la situation et devient la condition *sine qua non* pour la légitimation et la création d'un organe officiel de contrôle sur les chantiers. La F.O.B.B. genevoise se prépare à établir une permanence de contrôle, aussitôt que l'accord de la Centrale sera donné, écrit-on dans *L'Ouvrier*¹⁵. Dans le même mouvement de légitimation idéologique donnée à la Ligue s'inscrit une autre volonté « légaliste », celle d'obtenir l'aval officiel de la Centrale syndicale.

Tout au long de cette année 1928, les structures qui permettront à la L.A.B. d'émerger sont ainsi esquissées, petit à petit, par tâtonnements divers. En août, Lucien Tronchet lance un appel aux délégués de chantier en leur demandant de ne « pas s'endormir sur leurs lauriers¹⁶ ». Les premières frictions de ce syndicalisme d'action directe avec le patronat apparaissent alors, sur le principe de la liberté de travail. Ce dernier sera continuellement invoqué par des entrepreneurs sur la défensive lors des interventions futures de la Ligue¹⁷.

La genèse progressive de la L.A.B. continue avec les premiers lancements de « chasse aux renards » du samedi après-midi en octobre, au sein du syndicat des maçons et manœuvres¹⁸. Cette expression appartient depuis le début du XX^e siècle au vocabulaire syndicaliste révolutionnaire francophone¹⁹. Il désigne la mise au pas des syndiqués « jaunes », à comprendre comme les syndiqués de tendance confessionnelle. On retrouve de fait les deux cibles principales visées par les ligueurs : d'un côté, les entrepreneurs ; de l'autre, les ouvriers acceptant de travailler en-dehors des conditions obtenues par le syndicat F.O.B.B. – en première ligne, les syndiqués chrétiens-sociaux, puis les saisonniers, enfin les non-syndiqués. La volonté de la section genevoise consiste à obtenir un salariat compact, homogène, prêt à revendiquer d'une seule voix de meilleures conditions de travail.

Les lecteurs de *L'Ouvrier* sont informés dans les détails des déroulements de ces premières « chasses à courre²⁰ », déjà surveillées par une importante escorte policière. Lucien Tronchet peut se féliciter du déroulement de ces tournées de contrôle initiales, inspirées par l'anarcho-

¹⁴ *L'Ouvrier*, 7 mars 1928.

¹⁵ *L'Ouvrier*, 13 juin 1928.

¹⁶ *L'Ouvrier*, 8 août 1928.

¹⁷ Défendant la position des entrepreneurs, le *Journal de Genève* remarquera par exemple en mai 1932 : « Il est inadmissible que les bandes conduites par Tronchet continuent d'exercer impunément leur terrorisme sur les chantiers du canton [...]. Il faut que la liberté de travail soit respectée. » *Le Journal de Genève*, 27 mai 1932.

¹⁸ *L'Ouvrier*, 3 octobre 1928 (F. Lebet), 10 octobre 1928 (L. Tronchet). On retrouve des comptes-rendus similaires dans *Le Réveil*, p. ex. le *Réveil*, 6 octobre 1928.

¹⁹ Voir par exemple la fameuse affaire de la « sanglante chasse au renard » impliquant l'anarchiste français Jules Durand (1910).

²⁰ *L'Ouvrier*, 16 janvier 1929.

syndicalisme : « bravo les gars du bâtiment, une fois de plus, par votre virilité dans l'action directe, vous avez fait respecter vos droits²¹. »

En 1928, la Ligue est née dans les faits. Il lui manque encore une intronisation officielle, sous les auspices démocratiques de l'ensemble des syndiqués. D'abord balbutiantes, les commissions de contrôle du samedi après-midi s'affirment et *L'Ouvrier* nous permet de dater précisément l'apparition de la « Ligue d'Action du Bâtiment » à Genève, sous cette appellation. Un petit article daté du 13 mars 1929 en fait pour la première fois mention, et deux semaines plus tard, l'organe syndical annonce la création définitive et formelle de la Ligue d'Action, pour le syndicat du « gros œuvre », assortie d'un appel au recrutement :

Pour entreprendre la lutte méthodique contre les essais de kroumirage, la Ligue d'action du bâtiment a été définitivement constituée à la dernière assemblée de notre syndicat des maçons, manœuvres et terrassiers. [...] Hardis, les jeunes gars de la bâtisse, adhérez-à la L.A.B.²²

Marcel Collomb est nommé responsable de cet organisme. Dans son article, Lucien Tronchet, qui n'est alors que le secrétaire de la section des manœuvres et maçons, appelle le décloisonnement corporatif des syndiqués pour une lutte commune contre le non-respect des conventions collectives.

Le lancement de la Ligue d'Action est loin de se faire en grande pompe, eu égard à la place qui lui est attribuée dans les colonnes de *L'Ouvrier*. Mais très vite, les résumés succincts des tournées du samedi après-midi vont faire place à des comptes-rendus hebdomadaires, bien informés. A la fin de l'année 1929, *L'Ouvrier* prend l'habitude de réserver chaque semaine plusieurs colonnes au récit des interventions de la L.A.B.²³. La création d'un organe de tendance anarcho-syndicaliste ne semble donc pas déplaire à la ligne officielle de la F.O.B.B. Ce fait constitue une demi-surprise lorsque l'on sait que le rédacteur responsable de *L'Ouvrier* n'est autre que Clovis Pignat, ancien anarchiste resté fidèle à une ligne « dure » du syndicalisme – du moins dans sa réflexion, car son engagement auprès de la Centrale l'a obligé à mettre de l'eau dans son vin.

L'affirmation progressive de la Ligue s'accompagne d'un appel de plus en plus univoque à l'emploi de la force, voire à l'application de la loi du talion. Le responsable Collomb pose la devise suivante : « pour un œil crevé d'un ouvrier conscient, nous voulons les deux yeux d'un kroumir²⁴. » Le recours à la violence n'est pas caché et les premiers récits d'altercations commencent à occuper les colonnes du journal syndical de la construction, avant de se généraliser à l'ensemble de la presse genevoise. La « bande à Tronchet » impose alors ses frasques aux différentes rubriques des faits divers genevois.

²¹ *Ibid.*

²² *L'Ouvrier*, 27 mars 1929.

²³ A partir de l'édition du 6 novembre 1929.

²⁴ *L'Ouvrier*, 13 novembre 1929.

Dès sa création au sein du syndicat des manœuvres, maçons et terrassiers, la L.A.B. espère amalgamer l'ensemble des métiers dans ses tournées de contrôle. Chaque récit de samedi après-midi (ou presque) est l'occasion pour le rédacteur de lancer un appel aux autres métiers à se joindre à la Ligue, arguant que le « kroumirage » s'étend partout. En novembre 1929, le groupe des peintres et plâtriers est le premier à répondre favorablement à cet appel. Sur cette lancée, le responsable Collomb espère bien voir les quatorze groupes que comptent la F.O.B.B.-Genève envoyer chacun dix délégués au sein de la Ligue²⁵, espoir quelque peu utopique quand on sait que le noyau dur des ligueurs ne compte jamais plus qu'une trentaine de membres (voir 6.1). Mais le ton positif de Collomb démontre tout de même la dynamique optimiste déclenchée par la Ligue.

Il faut remarquer que la convention du travail des plâtriers-peintres, signée peu de temps avant leur adhésion, ne faisait pas secret de l'emploi de l'action directe pour faire respecter les clauses établies, dont l'abolition du « travail au marchandage ». Dans ce document officiel, la F.O.B.B. prévient qu'elle n'hésitera pas à prendre à l'égard de toute entreprise contrevenante « toutes les mesures nécessaires (soit boycottage ou toutes autres mesures plus énergiques) pour faire respecter cet engagement par les Entrepreneurs syndiqués ou non [...]».²⁶ Le flou planait sur les moyens réels d'action directe, mais la menace personnifiée par la Ligue était bien présente.

La réalisation de cette volonté d'organisation horizontale aboutit à la toute fin 1929, suite à l'assemblée générale annuelle de la section F.O.B.B., date fondamentale pour la Ligue d'Action²⁷. Les articles de *L'Ouvrier* et du *Réveil* relatant les faits permettent à Tronchet de faire le point sur l'action de la Ligue et de fournir une doctrine plus ou moins fixe de son champ d'activité. Quatre cibles principales sont visées, la première concernant évidemment le respect de la convention. Il y a ensuite une volonté d'intensifier la propagande à l'intérieur de tout le champ syndical, où la Ligue doit agir comme marqueur symbolique, porte-drapeau de l'action directe. Le troisième champ entend montrer aux ouvriers non-syndiqués le gain qu'ils peuvent retirer d'une adhésion à la F.O.B.B., tout en empêchant les « vellétés de

²⁵ « Nous demandons à tous les copains du bâtiment de ne pas être syndiqué seulement pour toucher le chômage ou les secours médicaux. » COLLOMB Marcel, *L'Ouvrier*, 13 novembre 1929.

²⁶ Reproduit dans WIST (9184), *op.cit.*, p.53.

²⁷ « A l'unanimité, il a donc été décidé par l'AG de section que désormais la L.A.B. serait l'organisme de combat à la disposition de tous les syndicats de notre section F.O.B.B. Son but : le respect des conventions, en particulier des horaires, et la propagande par l'action syndicale. » Voir TRONCHET Lucien, « La L.A.B., organe de combat de notre section », *L'Ouvrier*, 1^{er} janvier 1930.

Voir aussi TRONCHET Lucien, « L'action dans le bâtiment », *Le Réveil*, 11 janvier 1930 : « Les gars du bâtiment mènent toujours la danse avec la Ligue d'Action du Bâtiment. [...] La section de la F.O.B.B. vient de décider que la L.A.B. sera l'organe de combat de tous les syndicats adhérents, alors qu'elle n'avait tout d'abord été formée que par les maçons et manœuvres. »

kroumirage de certains inconscients²⁸. » Enfin, la L.A.B. devait former la tête de pont syndical qui tiendrait la dragée haute au patronat et à l'opinion publique.

D'où l'explication de l'inefficacité de la menace de répression envoyée par le monde politique. Il est certain que les anarchistes, habitués à vivre dans les marges de la société, n'étaient pas effrayés à l'idée de passer quelques jours en prison. Au contraire, cette répression étatique les confortait dans leur action et les paraît d'un habit de « martyr » qui ne pouvait pas leur déplaire. Les Ligueurs tenaient la justice pour inique et entendaient bien la remplacer par leur propre droit, répondant en cela à toute une idéologie anarchiste. Notons encore que la prison était souvent appréhendée comme une période bénéfique sur le plan intellectuel, permettant aux militants souvent peu qualifiés et peu ou pas du tout scolarisés d'acquérir un savoir, une façon de penser, lisant les grands auteurs anarchistes. Passant près de deux années en prison entre 1933 et 1937, Bösiger explique s'être fait une formation intellectuelle anarchiste au cours de ce long séjour²⁹.

5.2. Bagarres, arrestations et procès : un flot continu d'« affaires »

L'histoire de la Ligue d'Action est traversée par une série d'incidents, de plus ou moins grave intensité. La formule même d'action directe impliquait la confrontation, verbale ou plus physique. Ainsi, les bagarres rangées étaient-elles fréquentes. Elles entraînaient d'innombrables procès, séjours en prison, grèves de protestation. Concentrons-nous sur certains faits saillants de cette histoire mouvementée, qui permettent d'assister aux réactions de soutien ou de rejet inspirées par la L.A.B. Celle-ci ne laissait personne insensible.

Dès les premières tournées conséquentes, la police est présente et escorte ou du moins file les militants. Après une période inaugurale d'une année relativement paisible, la première escarmouche sérieuse intervient en novembre 1929, sur un chantier de Champel gardé par les gendarmes. Ce premier conflit ouvert se situe, sans surprise, sur un chantier occupé par des syndiqués chrétiens-sociaux, ennemis déclarés de la Ligue. Voilà comment Collomb rapporte sarcastiquement les faits : « est-ce l'effet du vent, ou la trépidation des trams, les échafaudages des plâtriers, très légers, s'abattirent avec leur contenu³⁰. » Pour la première fois, une marque de sabotage effective se glisse dans un compte-rendu d'une tournée.

La fin de l'année 1929 est décidément mouvementée et les disputes s'enchaînent à un rythme soutenu. Le deuxième incident sérieux implique un entrepreneur, Auberson, qui frappe un ouvrier et attaque la F.O.B.B. en justice. « Fasse que le sang n'appelle pas le sang » menace

²⁸ *L'Ouvrier*, 1^{er} janvier 1930.

²⁹ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, p.57. Raymond Bertholet fait le même témoignage, alors qu'Alex Burtin déclare avoir préparé sa maîtrise en prison. Cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.162.

³⁰ « Genève, la kroumertchina », *L'Ouvrier*, 13 novembre 1929.

Collomb en rapportant la rixe³¹. Cette progression des voies de fait entraîne la première intervention politique, sous la juridiction du Département de justice et police. Tronchet est convoqué par le responsable Turrettini (Union de défense économique - UDE) un samedi matin pour s'expliquer. Sûr de son droit, situé selon lui au-dessus de la justice instituée, Tronchet en appelle à la responsabilité patronale devant la conclusion et le respect de conditions-cadres de travail. Une première incompréhension surgit entre les institutions et le syndicalisme anarcho-syndicaliste, qui occupera toute l'histoire de la L.A.B. Face à l'attitude ferme des camps patronaux et syndicaux, les négociations sont bloquées.

Constatant l'impuissance de fait et de principe du gouvernement genevois à intervenir dans les rapports économiques, la « bande à Tronchet » entend se faire justice elle-même³². Cette volonté s'inscrit également dans une visée optimiste d'élargissement du champ syndical à des revendications dépassant les simples règlements de travail, cherchant à élargir le front à une problématique plus globale, celle de la prise en main par les travailleurs de leur destin. « Si certains croient nous intimider avec des poursuites devant les tribunaux, ils se trompent. [...] Tout cela nous permettra de nous expliquer devant l'opinion publique » écrit Tronchet après une entrevue chez le juge d'instruction en janvier 1930, alors que les plaintes commencent à pleuvoir sur les actions directes souvent musclées et « fracassantes » de la Ligue³³.

Cette vague de plaintes judiciaires ne reste pas sans effet. Le gouvernement cherche une solution pacifiée à la problématique imposée par la L.A.B. et s'engage sur la voie de la médiation. Une nouvelle entrevue a lieu aux Services industriels genevois, sous la direction du Conseiller administratif de la Ville Albaret, en février 1930. Elle ne donne rien, sinon la conviction raffermie aux Ligueurs d'être dans leur bon droit. De même, la L.A.B. ne fait plus parler d'elle entre février et juin 1930, en tout les cas dans les colonnes de *L'Ouvrier*. Est-ce l'effet des premiers procès, qui mobilisent ses forces de défense ? Ou plutôt le succès obtenu par la Ligue, comme l'écrit le nouveau responsable de la L.A.B., Gottfried Baumgartner, à l'été 1930³⁴ ? A ses deux éléments possibles de réponse se greffe un troisième : dans sa chronique, Baumgartner se plaint du manque de renouvellement des militants, tout en déplorant un « kroumirage » renforcé : « vu le grand nombre de kroumirs qui, pour la deuxième fois, submergea en nombre notre ligue, nous dûmes, après le sermonnage habituel

³¹ *L'Ouvrier*, 27 novembre 1929.

³² La L.A.B. entendait se placer « au-dessus de la justice de magistrature », du côté de la justice de l'opinion publique. Voir TRONCHET Lucien, *L'Ouvrier*, 30 juillet 1930 ; voir aussi ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1930*.

³³ *L'Ouvrier*, 22 janvier 1930. En pleine confiance, Tronchet ajoute : « Et alors nous verrons si des patrons peuvent s'arroger le droit de saboter systématiquement les conventions, et s'il y aura des juges pour leur donner raison. »

³⁴ *L'Ouvrier*, 11 juin 1930. « La L.A.B. se réveille, car elle s'était endormie sur ses lauriers pendant quelques temps. »

reprendre le chemin de nos foyers³⁵. » Dans tous les cas, l'arrivée de Baumgartner donne un souffle raffermissant à la propagande de la Ligue. Il se met à rédiger chaque semaine un « communiqué » exhaustif des actions directes du week-end.

A partir de l'été 1930, les réactions d'opposition à la L.A.B. se multiplient. Tronchet se plaint des escortes de la police « en auto-taxi », des encerclements de chantier par les forces de l'ordre, des comparutions devant le juge d'instruction, de l'attitude également musclée de certains entrepreneurs ou encore de l'opposition des chrétiens-sociaux, et notamment de leur demande auprès du Conseil d'Etat d'interdiction des Ligues d'Action³⁶. Il est vrai que le phénomène commençait à prendre une certaine ampleur et débordait les frontières du canton, avec la création de Ligues à Lausanne, Renens, La Chaux-de-fonds ou Neuchâtel (voir 6.6). Ces nombreuses réponses offertes à l'action directe anarcho-syndicaliste confirment l'impact certain de la L.A.B. sur l'évolution des rapports économiques et des conflits de travail. Une année seulement après sa fondation, la Ligue est devenue un élément incontournable de la « lutte des classes » genevoise. Elle permet également à son principal inspirateur, Lucien Tronchet, de s'affirmer comme le nouvel homme fort du syndicalisme lémanique.

5.2.1. Un incident paradigmatique : l'acquittement de l'affaire de Versoix

Une vague d'incidents sans précédent se déclenche à partir de l'été 1930. Sur un chantier de l'entreprise Spinedi, un lundi soir, un policier menace les militants de la L.A.B. de son arme à feu alors que ceux-ci voulaient vider le chantier de ses occupants. Ce fait est vite dénoncé comme du « fascisme policier³⁷ » dans les colonnes de *L'Ouvrier*, les forces de l'ordre étant perçues par les syndicalistes comme des agents du capitalisme. Cette escalade de violence entre les factions syndicalistes, patronales et policières engage le Conseil d'Etat, par l'entremise du conseiller Martin-Naef, à une énième tentative de médiation. Mais Tronchet déplore toujours l'impuissance politique à l'égard d'un domaine, les relations patrons-ouvriers, qui relève du droit privé³⁸. Le chassé-croisé entre les autorités, la Ligue et le patronat pouvait alors continuer indéfiniment. Personne n'était prêt à céder une partie de ses prérogatives.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Lucien Tronchet, « A propos des L.A.B. – A M. A-F Curty, chef chrétien-social », *L'Ouvrier*, 30 juillet 1930.

³⁷ *L'Ouvrier*, 27 août 1930. Voir aussi un article de Luchet [Lucien Tronchet] dans *Le Réveil*, 6 septembre 1930: « La police contre les ouvriers - les gars du bâtiment n'ayant pas l'habitude de se laisser intimider, ni imposer. Voyant qu'ils n'arrivaient pas à leurs fins [...], un des flics sortit son revolver et le braqua contre nos camarades qui ne voulaient pas se laisser violenter. » Une même critique se retrouve dans les paroles du militant Pierre S., qui déplore l'absence de gendarmes pour faire respecter les conventions : « en ce temps-là, au contraire, si [les gendarmes] se déplaçaient, c'était pour nous choper sur un chantier. » Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.98.

³⁸ *L'Ouvrier*, 8 octobre 1930. Voir aussi ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1930* : le conseiller Martin-Naef plaide l'incompétence de l'Etat « déclarant cette affaire de droit privé et non de droit public. »

Dès la fin 1930, les événements genevois, et principalement ceux impliquant la Ligue, font la Une du journal *L'Ouvrier*, alors qu'ils étaient jusque-là cantonnés aux rubriques locales. Les Ligueurs, quant à eux, ne bénéficient plus du même effet de surprise qu'à leurs débuts. Désormais, les ouvriers qui travaillent le samedi après-midi, souvent membres du syndicat chrétien-social, ne se laissent plus faire et défendent leur gagne-pain. C'est dans ce contexte brûlant qu'éclate l'affaire de Versoix, qui peut servir de paradigme pour l'ensemble des conflits ayant impliqué la Ligue.

Se trouvant en sous-effectif, les gars de la L.A.B. doivent battre en retraite lors d'un contrôle d'un chantier à Versoix, en-dehors de la ville de Genève³⁹. Cette débâcle resserre les rangs anarcho-syndicalistes et Baumgartner lance un virulent appel à la vengeance dans les colonnes de *L'Ouvrier*⁴⁰, pour le samedi qui suit. C'est ainsi une soixantaine de militants qui se rendent à Versoix sur ce chantier de l'entreprise Sciora, après avoir participé à une assemblée d'urgence. Par mesure préventive, le chantier est vide de tout travailleur, excepté un jardinier âgé. S'ensuit un épisode obscur dans lequel ce jardinier se retrouve au sol. La presse bourgeoise relatera les faits en évoquant une agression infâme⁴¹. Les gars de la L.A.B. invoqueront un simple malaise⁴². Impossible de démêler le vrai du faux, mais le procès qui suit acquittera les quatorze inculpés, tous membres de la F.O.B.B⁴³.

L'incident de Versoix encourage la Ligue à augmenter ses forces lors des tournées de contrôles. Eugène Prono se souvient : « Après [Versoix], on allait plus à un, deux ou trois, on allait tout de suite encadrés, on savait où on allait – et on cassait⁴⁴. » La Ligue se radicalise. En novembre 1930, elle prend deux décisions aussi explicites que menaçantes :

Tout ouvrier pris sur un chantier le samedi après-midi sera considéré comme kroumir et traité comme tel. Tout travail exécuté le samedi après-midi par des kroumirs sera démoli⁴⁵.

Cette recrudescence d'incidents lors des tournées du samedi après-midi ne se tarit pas. Au contraire, elle se poursuit de plus belle, avec de nombreuses arrestations, procès, voies de fait, condamnations. Baumgartner, chef de la L.A.B., est par exemple condamné à dix jours

³⁹ Les dix militants auraient rencontré l'opposition « de calabrais fascistes », et une bagarre éclate à « coups de pelles et de pioches ». *L'Ouvrier*, 29 octobre 30.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ « Les odieux exploits des communistes – Ils laissent sur le terrain un innocent plus mort que vif », *Journal de Genève*, 2 novembre 1930.

⁴² *L'Ouvrier*, 5 octobre 1930.

⁴³ *Le Travail*, 15 janvier 1931. Étaient accusés de violation de domicile et d'atteinte à la liberté du travail : Lucien Tronchet, Gaudenzio Vanzetti (1906, ébéniste, Italie), Célestin Vanzetti (1909, peintre, Italie), Walter Spring (1896, ébéniste, Berne), Christian Trachsel (1902, maçon, Berne), Jean Segesmann (1883, sculpteur, Genève), Laurent Chervaz (1900, manœuvre, Valais), Maurice Weissbraun (1900, manœuvre, Fribourg), Robert Waldwogel (1887, charpentier, Schaffhouse), Eugène Pernod (1878, manœuvre, France), Jules Collomb (1876, serrurier, Neuchâtel), Louis Huissoud (1902, ébéniste, Genève), Maurice Weissbaum (1900, manœuvre, Fribourg), G. Baumgartner. Ce dernier est de plus accusé de voies de fait sur un contremaître.

⁴⁴ *André Bösigler, Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment, op. cit.*, p.3.

⁴⁵ TRONCHET Lucien, « La valeur des conventions », *L'Ouvrier*, 12 novembre 1930 (article en « une »).

de prison, suite à l'affaire du Stand, où des coups ont été portés contre les forces de l'ordre⁴⁶. Mais c'est l'affaire de Versoix qui monopolise l'attention et cristallise les appétits entre une presse bourgeoise qui entend stopper un mouvement qu'elle juge révolutionnaire et un mouvement ouvrier vindicatif. En décembre 1930, l'affaire de la gare de Cornavin s'ajoute à cette effervescence. Elle sera jugée durant la même session que celle du procès de l'incident de Versoix. Les événements de Cornavin concernent une intervention ouvrière sur le chantier de la nouvelle gare, qui avait tourné à l'émeute et à l'empoignade entre forces de l'ordre et militants syndicalistes. Le compte-rendu qu'en donne le *Journal de Genève*, l'organe officieux du Parti démocrate, est éloquent sur la réaction d'exaspération provoquée par la Ligue à l'intérieur de la majorité politique bourgeoise :

C'est un nouveau scandale grave : jusqu'à quand cette bande d'énergumènes pourra-t-elle impunément VIOLER LA PROPRIÉTÉ – en l'espèce la propriété de la confédération – et ATTENTER A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL garanti par les lois ? [...] il est temps qu'on en finisse, au moyen de sanctions très sévères, avec cette bande d'agitateurs d'extrême gauche⁴⁷.

De son côté, le quotidien socialiste *Le Travail* affiche son entière sympathie à l'égard de l'action de la Ligue. Il ouvre d'ailleurs ses colonnes à l'un de ses meneurs, « H.P. », probablement Henri Perey, pour défendre la manifestation⁴⁸. La L.A.B. fait même parler d'elle outre-Sarine, puisqu'un article de la *Neue Zürcher Zeitung* lui est consacré⁴⁹.



Fig. II. Première page du *Pilori* du 24 janvier 1931, caricature de Noël Fontanet (détail).

Au début de l'année 1931, c'est donc un double procès qui attend les « gars de la L.A.B. », eux qui sont déjà passés huit fois devant le juge au cours des deux années précédentes. La

⁴⁶ *L'Ouvrier*, 19 novembre 1930.

⁴⁷ *Journal de Genève*, 23 novembre 1930. Classé dans ASIB, Classeur 142.

⁴⁸ « Une action nécessaire – les gars du bâtiment vont la continuer », *Le Travail*, 27 novembre 1930.

⁴⁹ *NZZ*, 3 décembre 1930. Classé dans AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335.

F.O.B.B. saisit l'occasion pour affirmer son unité. Elle prépare minutieusement ce procès et entend peser de tout son poids sur les délibérés. Premièrement, une grève générale de protestation est annoncée pour le jour suivant le procès⁵⁰. Cette grève entend « protester contre les poursuites judiciaires intentées aux militants de la F.O.B.B., faire appliquer les conventions, protester contre l'attitude partielle du gouvernement⁵¹. » Manifestation de soutien organisé par l'ensemble de la section, le mouvement montrera à quel point le syndicat de la construction se solidarise de l'action entreprise par les militants de la Ligue. A fortiori, des « guides » L.A.B. sont désignés pour la journée de grève. Ils sont « tenus de se tenir en relation constante avec le Comité de grève générale et le Chef de la L.A.B.⁵² », au moyen d'estafettes. Une véritable organisation de combat, quadrillage du terrain économique compris, se met en place pour le jour suivant le procès.

La grève générale, l'une des réalisations les plus abouties de la doctrine d'action directe, est ainsi utilisée sous les hospices de la Ligue d'Action. La menace fait trembler la droite, spécialement les rangs corporatistes. Un article du *Courrier*, signé par Berra, s'indigne devant « l'œuvre révolutionnaire » de la F.O.B.B. :

Tronchet n'a-t-il pas affirmé que cette grève générale était une école en vue d'apprendre la mise en scène finale : celle de la disparition de tout le patronat⁵³ !

Un tract chrétien-social invite ses membres à aller au travail le jour de la grève, tout en quittant les lieux sans opposition si des incidents se présentent. A l'approche du procès-fleuve, la F.O.B.B. engage une intense propagande pour montrer à l'opinion publique que la Ligue ne fait finalement que répondre à une première injustice engendrée par le camp patronal⁵⁴. Un mémoire rappelant cette argumentation aurait également été fourni aux jurés peu avant le début du procès⁵⁵.

Le procès de janvier 1931 est paradigmatique, puisqu'il pose l'épineuse question de l'atteinte à la liberté du travail et de la violation de la propriété. Il révèle aussi la scrupuleuse organisation du terrain préparée par le syndicat F.O.B.B., particulièrement par son intense propagande écrite. Au tribunal aussi, le public jouera son rôle de pression : « le président interrompt le hargneux Tronchet, que la foule acclame à tous moments par des cris, applaudissements, voire même des vociférations⁵⁶ », relate un *Courrier de Genève* atterré.

⁵⁰ « Syndiqués, partout, au chantier, à l'atelier, faites de l'agitation, discutez avec les travailleurs non encore organisés. » *L'Ouvrier*, 1^{er} janvier 1931.

⁵¹ Communiqué F.O.B.B. inséré dans le *Travail*, 12 janvier 1931. Classé dans ALT, T.5.

⁵² ALT, T.5. Le mandat se présente sous la forme d'un dépliant, avec une partie à déchirer et une partie à compléter par le « guide » L.A.B. Il y est précisé : « Les guides L.A.B pour la bonne marche du mouvement seront exacts aux horaires et exécuterons au plus près de leur conscience et selon les possibilités, les directives que leur fera parvenir le C.G.G. [comité de la grève générale]. »

⁵³ *Le Courrier de Genève*, 17 janvier 1931.

⁵⁴ Voir le numéro spécial de *L'Ouvrier*, 14 janvier 1931.

⁵⁵ Suite à une information publiée par le *Citoyen*, reprise par *L'Ouvrier*, 21 janvier 1931.

⁵⁶ *Le Courrier de Genève*, 15 janvier 1931.

L'affaire de Versoix permet également de souligner le soutien apporté par l'U.S.C.G. et le parti socialiste au combat mené par la Ligue. Les socialistes Charles Burklin, président du Grand Conseil, Nicole, Rosselet et Naine font notamment partie des témoins à décharge. Quant aux inculpés, trois sont défendus par maître Vincent, confirmant leur appartenance à la mouvance communiste. Le procès permet finalement de palper un affolement du poulx bourgeois depuis l'apparition de la L.A.B. A la suite de l'acquittement des quatorze inculpés, le *Journal de Genève* reproduit un article d'Eugène Fabre, du quotidien philo-fasciste *La Suisse*, prouvant du même coup l'unanimité de l'effroi bourgeois :

Le verdict d'hier dit à tous ceux qui seraient tenté, sous prétexte de droit syndical, de se livrer à l'agitation : « vous pouvez entrer partout, enfoncer portes et portails sans violer le domicile et s'il y a quelqu'un sur votre route, à cinquante vous pouvez le rouer de coups »⁵⁷.

Les militants L.A.B. n'auraient pas demandé meilleure reconnaissance de leur action directe. Suite au verdict, l'acquittement est accueilli comme une « victoire morale⁵⁸ » par Tronchet, alors que Clovis Pignat annonce désormais la reconnaissance du « droit de contrôle ouvrier sur les chantiers⁵⁹. » Dans le *Réveil*, Bertoni se félicitait déjà des résultats obtenus par la Ligue : « leur méthode, appliquée à nous défendre contre toutes les formes d'exploitation, pourrait aboutir à d'autres résultats que ceux acquis jusqu'ici par les bulletins de vote et les différents conseils⁶⁰. » A droite, l'incompréhension est totale après le procès. La pilule est spécialement difficile à avaler pour l'extrême-droite : son organe *Le Piloni* intronise les Ligueurs « nouveaux maîtres de la République⁶¹ » et prévient la population d'une Genève qui se scinde de plus en plus en deux factions rivales : « notre pays est dans une situation semblable à celle de l'Italie avant le fascisme. [...] On va se battre dans les rues ; les fusillades succéderont aux bagarres... » Il ne croyait pas si bien dire.

5.3. Le succès d'une lutte ciblée

La décision d'acquittement constitue un basculement important dans l'histoire de la Ligue, reconnaissant de fait que la commission de contrôle se rendant sur le chantier Sciora n'avait pas violé la loi défendant la propriété privée. La plus belle démonstration du succès ouvrier obtenu est fournie par le camp patronal. *L'Entreprise*, l'organe du bâtiment et des travaux publics, annonce en titre « le triomphe de l'action directe à Genève⁶² », relativement à la

⁵⁷ J.M., « Un verdict illogique », *Journal de Genève*, 17 janvier 1931. Classé dans ALT, T.5.

⁵⁸ TRONCHET Lucien, *Le Réveil*, 24 janvier 1931. « une fois de plus se vérifie la justesse de la conception anarchiste, qui veut non pas centraliser un mouvement en quelques chefs, mais au contraire étendre les responsabilités [...]. »

⁵⁹ Numéro spécial, *L'Ouvrier*, 21 janvier 1931.

⁶⁰ *Le Réveil*, 10 janvier 1931.

⁶¹ « Pour empêcher la guerre civile », *Le Piloni*, 24 janvier 1931. Classé dans ALT, T.5. « Nous sommes en pleine révolution. [...] A Versoix, les nouveaux maîtres de la République ont pénétré chez autrui et assommé le gardien pour faire respecter les droits des travailleurs. Le jury vient de les acquitter. [...] »

⁶² *L'Entreprise*, 17 janvier 1931. Classé dans ALT, T.5.

grève générale de vingt-quatre heures décidée. Il rappelle que le « syndicat rouge [y est la] citadelle des éléments les plus extrémistes et les plus violents⁶³ » et que la Ligue d'Action est une véritable « garde rouge⁶⁴ ». Le journal patronal tonne contre la « mansuétude des autorités⁶⁵ », qui aurait encouragé les débordements ouvriers.

Mais ni le « chambard » décrié, ni les voies de fait commis par la Ligue ne faiblissent, au contraire. L'été 1931 devait être particulièrement propice à l'action directe violente : deux affaires éclatent coup sur coup. Un mécanicien est pris à parti par une dizaine d'ouvriers de la Ligue et agressé, si l'on se fie au *Courrier* chrétien-social⁶⁶. Puis, l'affaire de la rue du Commerce fait les gros titres : la Ligue s'en prend à des ouvriers travaillant pour les magasins Georg en-dehors des heures règlementaires. Cette fois-ci, des amendes et des peines de prison sont établies pour une dizaine d'ouvriers⁶⁷.

Les méthodes de la Ligue d'Action semblent avoir fait leur preuve et les sabotages augmentent, sans qu'une condamnation uniforme ne s'abatte sur l'ensemble de la formation. De plus, le samedi après-midi libre est désormais respecté dans la grande majorité des cas. En avril 1931 déjà, *L'Ouvrier* notait :

Depuis quelques temps, notre L.A.B. s'est reposée sur ses lauriers. Cela provient simplement du fait qu'elle n'avait plus rien à faire, d'autant plus que les discussions se déroulaient devant l'office de conciliation. [...] Aujourd'hui, nous pouvons dire que le samedi après-midi libre est intégralement appliqué, mais ce sont les horaires qui sont menacés⁶⁸.

La Ligue ne s'est pas arrêtée à la conquête du samedi après-midi libre. Elle comptait bien faire respecter intégralement l'horaire hebdomadaire de travail fixé par la convention de travail, ainsi que d'autres « menus » avantages. Par exemple, elle intervient sur un chantier durant la semaine pour faire cesser le travail, car le patron cherchait à récupérer le temps passé à la pause casse-croûte⁶⁹.

Même si les contrôles de chantier se poursuivent dans les années trente, même si la vigilance de la Ligue ne disparaît jamais complètement quant au respect des conventions, son action va progressivement se diluer et devenir marginale pour le syndicat de la construction. La Ligue est d'un côté « victime » de son propre succès puisque les contrôles hebdomadaires soutenus

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.* Notons l'amalgame entre la formation anarcho-sindicaliste et la Garde Rouge communiste, créée en 1927.

⁶⁵ *Ibid.* « D'aucuns trouveront même que [la chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie du canton] a fait preuve de trop de patience à l'égard d'énergumènes, dont le 'chambard' et le dressage d'une 'troupe d'assaut' sont les buts. »

⁶⁶ *Le Courrier de Genève*, 22 mai 1931.

⁶⁷ *La Tribune de Genève*, 9 juillet 1931. Il s'agit de de Paul Mégevand (manœuvre, Genève) et Lucien Tronchet pour injures et outrages, Philippe Kopjar (menuisier, Genève), pour rixe et bataille, Emile Staempfli (tapissier, Genève), Robert Chauvy (monteur, Vaud), Adrien Jordan (manœuvre, Valais), Hector Gay (peintre, Valais) et Emile Senn (ébéniste, Soleure) pour refus de circuler, Marcel Ansermet (manœuvre, Vaud), pour tapage et Ernest Jaggi (maçon, Genève) pour outrages.

⁶⁸ *L'Ouvrier*, 1^{er} avril 1931.

⁶⁹ *L'Ouvrier*, 29 avril 1931. Le droit au casse-croûte sera considéré comme conquis par le syndicat en juillet 1931. Voir *L'Ouvrier*, 1^{er} juillet 1931.

ne se justifient plus. Pour preuve, un bilan extrêmement flatteur des interventions estampillées L.A.B. peut être tiré par Lucien Tronchet pour 1932 :

La ligue d'action du bâtiment a été décriée ; née d'un besoin de justice et de défense, elle a disparu après avoir accompli sa tâche ; mais l'esprit de résistance subsiste, que patrons et chrétiens-sociaux le sachent bien⁷⁰.

Mais ce succès local ne peut occulter le fait que le temps béni du syndicalisme à l'échelon suisse prend fin avec les premières lueurs de crise économique généralisée. Le monde bascule dans une nouvelle constellation et la Ligue doit s'adapter, en passant à une optique bien plus défensive. Ce repli s'accompagne d'une nouvelle approche des autorités judiciaires à l'égard de la L.A.B. La justice genevoise, sous l'impulsion du juge Yung arrivé en 1932⁷¹, alourdit les peines financières infligées à la Ligue. Lors de l'affaire Décosterd par exemple, la F.O.B.B. doit payer une caution de près de 1'000 francs suite à une triple arrestation⁷².

En résumé, il est raisonnable de fixer approximativement au milieu de l'année 1932 la dissolution de la première mouture de la Ligue, celle qui effectuait des tournées de contrôle systématisées. Souvent identiques, les récits de « chasse aux kroumirs » présents dans *L'Ouvrier* s'estompent peu à peu. Cette période de dissolution concorde avec les souvenirs d'André Bösiger, l'un des militants les plus en vue de la L.A.B. L'anarchiste prétend avoir réussi avec la Ligue à faire respecter les contrats de travail « au doigt et à l'œil⁷³ » en quatre ou cinq années. Les événements méritent un récit plus nuancé. Il n'empêche : l'ancien militant avait la mémoire des dates. De même en 1942, alors que Lucien Tronchet publie un mémoire de célébration pour le vingtième anniversaire de la F.O.B.B., il rappelle que, dès 1933, la L.A.B. n'avait plus grand-chose à faire dans les métiers des travaux publics, et de la maçonnerie et que son action de lobbyiste avait fait ses preuves⁷⁴.

Le succès obtenu par la Ligue sur les chantiers explique en partie sa progressive disparition. Mais une autre causalité doit éclairer la mutation et la réorientation que la Ligue va prendre à partir de 1932. Alors qu'à ses débuts la Ligue était portée par une conjoncture économique favorable, la Grande Dépression remet ses fondements en question. En septembre 1931 déjà, la L.A.B. s'attend à un déplacement de son action, dans un monde qui s'annonce menaçant

⁷⁰ *L'Ouvrier*, 31 mai 1933. Alors qu'il s'engage désormais totalement dans la polémique avec le corporatisme chrétien-social, Tronchet rappelle les victoires obtenues grâce à la Ligue. Dans cet article, Tronchet entendait justifier l'augmentation des cotisations de son syndicat, décriée par les chrétiens-sociaux...

⁷¹ *L'Ouvrier*, 27 juillet 1932. La F.O.B.B. attaque le juge « conservateur » Yung dans une lettre ouverte, notamment son « éducation aristocratique », qui lui aurait « mis des œillères. »

⁷² *L'Ouvrier*, 8 juin 1932. Dix Ligueurs étaient intervenus contre un parquetier, l'agressant, s'efforçant « de rayer de leurs souliers ferrés le plancher. Toutes les explications de M. Decosterd furent inutiles pour apaiser la fureur des assaillants. 'Tu as des vêtements trop sales pour être propriétaire, tu es un jaune, un kroumir' lui dirent [les Ligueurs]. Puis ils ajoutèrent : 'Nicole, on s'en f... nous sommes la bande à Tronchet... !' » *Le Journal de Genève*, 28 mai 1932.

⁷³ André Bösiger, *Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, op.cit., p.2.

⁷⁴ ASIB, Classeur 88, Correspondance 1942, TRONCHET Lucien, *Les batailles syndicalistes des Bâisseurs à Genève*, op. cit. « La L.A.B. eut encore beaucoup à faire, mais à vrai dire surtout dans les métiers autres que celui de la maçonnerie et des travaux publics. »

pour les forces ouvrières : « Vu la crise de chômage et le danger du fascisme, nous devons tous nous aligner au combat contre ces tristes fléaux⁷⁵ » prévient *L'Ouvrier*. Ces deux pôles, la lutte contre le chômage et l'antifascisme, accompagneront le développement de la Ligue dans la première moitié des années trente, annonçant la substitution d'une lutte, celle pour le respect des conventions, par une autre de portée plus générale, plus « politisée ». Les actions directes sortiront en quelque sorte du chantier pour s'étendre aux rues et à l'ensemble du « prolétariat », avec un accent particulier porté à la protection des chômeurs.

VI. La L.A.B. ou l'action directe au quotidien

Avant d'aborder la mutation opérée à partir de 1932, il semble judicieux de s'intéresser au contenu propre de cette Ligue « première mouture ». Entre quatre années, la L.A.B. a connu un fonctionnement suffisamment stable pour permettre une étude transversale de ses structures, de ses membres et de son imaginaire.

6.1. Structures et fonctionnement interne

Quelle était la nature et les fonctions de la Ligue d'Action ? Sa mission première consistait à faire respecter par la force, mais pas exclusivement, les conventions signées avec le patronat genevois. L'essence fondamentale de la Ligue était l'action directe par laquelle les militants visitaient les chantiers pour y effectuer des contrôles inopinés. C'est ce qui explique principalement la participation de militants communistes ou socialistes à cette Ligue d'inspiration anarchiste⁷⁶ : l'action directe était un moyen payant d'avancée ouvrière, dans un contexte où la Centrale zurichoise rechignait le plus souvent à soutenir financièrement les grèves engagées. Jalouse de son autonomie, la Ligue était un instrument de lutte parallèle à l'action politique. Contrairement à toute solution participative (socialiste) ou « transitoire » (communiste), l'anarcho-syndicalisme entendait faire régner au-delà de l'ordre démocratique « bourgeois », déclaré inique, l'ordre juste des travailleurs. Son idéal ne se résume pas autrement.

Par qui était formée la Ligue d'Action du Bâtiment ? Schématiquement, une bande d'une trentaine de « copains », parfois plus, souvent beaucoup moins ; des militants aguerris ou en devenir, souvent jeunes, proches de l'idéologie anarchiste, mais pas uniquement ; ils consacraient une grande partie de leur temps libre à l'action syndicale, en dehors de leur

⁷⁵ *L'Ouvrier*, 16 septembre 1931.

⁷⁶ Les témoignages oraux concordent avec les sources : « si on a réussi, c'est parce qu'on acceptait tout le monde, sans distinction d'opinion philosophique, religieuse ou politique » dit Alex Burtin. Le socialiste Charles Pellegrini ajoute : « comme d'autres militants, je ne me reconnais pas sous cette étiquette d'anarcho-syndicaliste. [...] J'admets que dans notre syndicat les anarchistes ont joué un rôle moteur. Ils ont donné l'impulsion à toute une série d'actions qui se sont réalisées ensuite avec la participation des autres militants. » Cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.149.

travail sur les chantiers. A ce noyau de base, très proche du groupe du Réveil, venait se greffer selon les circonstances un nombre plus ou moins grand d'ouvriers syndiqués moins impliqués, mais qui pouvaient « faire le nombre », selon la demande⁷⁷. L'action du chantier de la S.D.N. (septembre 1932) en sera l'exemple le plus révélateur, un demi-millier de grévistes se transformant en une gigantesque « Ligue d'Action » (voir 7.1).

Les comptes-rendus L.A.B. publiés dans *L'Ouvrier* ne mentionnent pratiquement jamais précisément le nombre de participants aux patrouilles. Mais certaines informations émergent marginalement : à ses débuts (octobre 1929 – juin 1930), la L.A.B. compte une cinquantaine d'hommes. Mais, dès l'été 1930, les rédacteurs commencent à se plaindre d'un manque d'engagement. Une même critique revient de semaine en semaine : ce sont toujours « les mêmes dévoués qui sont sur la brèche⁷⁸ », la « même phalange de conscients⁷⁹ ». Des tournées sont parfois effectuées avec seulement sept ou huit ligueurs⁸⁰. Ce qui oblige le responsable du moment, Gottfried Baumgartner, à tirer la sonnette d'alarme. Il estime que le groupe de cinquante militants qui, au meilleur des cas, fait fonctionner les deux brigades (piétonnes et cyclistes) est juste suffisant. *L'Ouvrier* publie alors le nom des groupes « qui se fichent de la L.A.B. comme de leur première chemise⁸¹. » Il est probable que les critiques négatives de manque d'engagement aient été portées plus facilement à la tribune syndicale. Malgré tout, la Ligue d'Action a connu des effectifs assez modestes. Elle était finalement constituée d'un petit groupe soudé, une « avant-garde ».

Selon Eric Golay, l'archiviste qui s'est occupé du fonds de la F.O.B.B., la L.A.B. avait édité des listes de membres pour cinq secteurs géographiques. Malheureusement, dans le temps imparti à cette recherche, il n'a pas été possible de mettre la main sur ces sources plus que précieuses, conservées dans l'un des deux cents classeurs qui composent ces archives. Ce mémoire doit se contenter d'une reproduction d'une de ses listes, faite par Golay dans la brochure qu'il a consacré à Lucien Tronchet⁸². Cette liste dénombre les membres du secteur St-Jean, quartier central pour le mouvement ouvrier. Vingt-quatre noms s'y trouvent, pour ce qui pourrait être un document de 1932. Une extrapolation serait délicate, mais il est probable

⁷⁷ André Bösiger, le militant L.A.B. qui a laissé le plus grand témoignage écrit après celui de Lucien Tronchet, estime en général le « noyau dur » des militants à une trentaine, alors qu'au maximum 150 personnes prendront part aux actions les plus spectaculaires, surtout celles qui auront trait aux expulsions et aux saisies. Voir BÖSIGER (1992), *op. cit.*, pp.31-33.

⁷⁸ *L'Ouvrier*, 18 juin 1930.

⁷⁹ *L'Ouvrier*, 9 juillet 1930. On retrouve la même idée dans le *Rapport annuel* de 1931 : « il aurait fallu que tous les membres et non pas seulement quelques militants soient sur la brèche, jour après jour. » ASIB, Classeur 143.

⁸⁰ *L'Ouvrier*, 13 août 1930, 22 octobre 1930.

⁸¹ Il s'agit des menuisiers, ramoneurs, parqueteurs, vitriers, stucateurs, tailleurs de pierre, sculpteurs-mouleurs, carreleurs, alors que les ferblantiers-plombiers, ébénistes et charpentiers n'envoient qu'un délégué à la L.A.B. Voir BAUMGARTNER G., « Avis aux groupes récalcitrants », *L'Ouvrier*, 10 septembre 1930.

⁸² *Confrontations*, *op. cit.*, verso de la page de couverture.

que les autres listes aient comporté moins de noms, du fait de leur position plus excentrée. Cette hypothèse serait en adéquation avec les informations chiffrées tirées de *L'Ouvrier*.

ANNEXE VI

Effectifs de la L.A.B. mentionnés par *L'Ouvrier*

Date	Nombre
30 janvier 1929	64
18 juin 1929	50
9 juillet 1930	20 [environ]
13 août 1930	7
27 août 1930	50 [environ]
8 octobre 1930	[sous-effectif]
22 octobre 1930	8
1 ^{er} janvier 1931	20 [environ]

Une explication à ce « noyau dur » relativement restreint de ligueurs tient sûrement à l'engagement demandé par la Ligue. Les militants de première ligne, déjà membres du syndicat, devaient être à même de consacrer une grande partie de leur temps libre (forcément bref) à l'action directe. Pour ces individus, le syndicalisme n'était pas seulement un moyen d'améliorer leur condition sociale, mais bien une « conception libertaire de l'existence », « une éthique » pour paraphraser Jacques Julliard⁸³. Le syndicat pensé par l'anarchisme était un tout, qui devait englober aussi bien les conditions matérielles d'existence que ses aspects de socialisation, comme le montre l'emploi identitaire du terme de « copain⁸⁴ ». On comprend comment certains militants ont vécu par et au travers du syndicalisme d'action directe. L'engagement a pu prendre pour ces hommes la forme d'un véritable « sacerdoce⁸⁵ ». Mais le contraire pouvait également être vrai : de nombreux chômeurs, venus renforcer la Ligue, ont dû la vivre comme l'un des vecteurs leur permettant de « tenir ». Les convocations L.A.B. mettaient d'ailleurs un point d'honneur à rassembler les sans-emploi⁸⁶.

Sur le terrain, l'organisation était méticuleuse et ne laissait rien au hasard. Pour les contrôles des chantiers, le territoire de Genève était divisé en différents secteurs, et plusieurs groupes de sept ou huit militants y effectuaient leur tournée, parfois en bicyclette, rarement en moto. Le soir, chaque groupe rendait compte au secrétariat central. Lorsque des échauffourées s'annonçaient, la centrale téléphonique était également prête à engager des renforts⁸⁷. Les ligueurs pouvaient également intervenir les soirs de semaine ou les jours fériés, typiquement

⁸³ JULLIARD, *op. cit.*, p.262.

⁸⁴ Si les communistes avaient adopté la dénomination officielle de « camarade » (tout comme certains sociaux-démocrates), les anarchistes préféraient en général utiliser le terme de « copain ». Cependant, le « camarade » était d'usage courant dans la presse syndicaliste officielle, et s'étendait même au *Réveil anarchiste*.

⁸⁵ Selon l'expression utilisée par Henri Tronchet dans une interview. Voir AHT, 'Anars1', documentation sur le mouvement anarchiste en réponse à une lettre de J.P. Bottinelli en vue d'une publication, s.d.

⁸⁶ Un exemple : *L'Ouvrier*, 12 février 1930.

⁸⁷ Voir le témoignage de Fernand Fellay, in WIST (1984), *op. cit.*, p.98. Voir aussi BÖSINGER (1992), *op. cit.*, pp.34-35.

lors des festivités ouvrières du 1^{er} mai. Mais le samedi après-midi restait leur moment de rencontre traditionnel. Des plans étaient mis au point pour distraire et semer la surveillance policière, très présente⁸⁸.

Les réunions avaient traditionnellement lieu le jeudi soir, au local du Faubourg⁸⁹. Exemple unique, un ordre du jour de la Ligue est accessible grâce à sa publication dans la rubrique genevoise de *L'Ouvrier*, par Lucien Tronchet :

1/ communications 2/ réorganisation de la L.A.B. a) formation de plusieurs équipes alternées b) l'aide de la L.A.B. à tous les groupes c) lutte contre les heures supplémentaires d) service de renseignements 3/ proposition définitive d'un guide pour la L.A.B. 4/ divers⁹⁰.

Les convocations étaient lancées directement dans les comptes-rendus hebdomadaires publiés par *L'Ouvrier*. La L.A.B. n'avait par conséquent pas vraiment peur d'apparaître au grand jour. Un exemple standard nous est donné dans l'article du président Gustave Berger, le 20 août 1930 :

ANNEXE VII

Convocation de la L.A.B., août 1930

Camarades, je vous invite au safari du samedi – pas le même que celui que les millionnaires se paient pour satisfaire leur snobisme et leur sadisme... Mon safari est beaucoup plus utile : c'est la chasse aux kroumirs qui, chaque samedi et dimanche, violent les règles de la convention collective, si durement acquises. Pour un peu d'argent, ils trahissent leurs camarades de travail qui, eux, sont conscients de l'effort fourni par les syndicats. Ainsi, ensemble, nous allons faire notre safari, et entrer dans la jungle des mauvais patrons et de leurs complices. Il n'y aura pas de mise à mort, mais des sanctions de la commission professionnelle paritaire, qui a quelques raisons d'être intraitable. Donc, camarades, tous les samedis, à quatorze heures, rendez-vous au secrétariat F.O.B.B., pour la chasse aux kroumirs. Notre camarade Marcel Junod se fera un plaisir de nous désigner notre champ d'activité.

Source : BERGER Gustave, « Le billet du président », *L'Ouvrier*, 20 août 1930.

Dès août 1930 justement, la Ligue se dote de ce qu'elle appelle un « guide », fait assez étonnant quand on pense à la haine anarchiste de toute hiérarchisation et à la connotation fasciste du terme. Peut-être l'installation provisoire d'un « guide » relevait-il d'une tentative communiste de mainmise sur la L.A.B. ? Si Lebet et Tronchet signent les premiers articles consacrés à la Ligue, Marcel Collomb en est le premier responsable (mai 1929), avant que le premier « guide », Gottfried Baumgartner, ne soit institué (juin 1930). Mais des dissensions internes surgissent, notamment sur l'appartenance possible de Baumgartner à la section communiste⁹¹ ; celui-ci doit laisser, semble-t-il, sa place assez rapidement à Henri Perey. Par

⁸⁸ « Ce plan est celui de la dislocation des policiers par la création de plusieurs groupes cyclistes conduits par des camarades [...] ayant le cœur à la bonne place. » COLLOMB Marcel, *L'Ouvrier*, 11 décembre 1929.

Eugène Prono se rappelle également avoir mené ses « anges-gardiens » sur de fausses pistes, pendant que les actions se déroulaient. Voir André Bösigger, *Eugène Prono, op. cit.*, p.4.

⁸⁹ *L'Ouvrier*, 2 juillet 1930. La réunion durait de 20 à 21 heures, « courtes, pas tardives et bien fréquentées. »

⁹⁰ *L'Ouvrier*, 6 août 1930.

⁹¹ *L'Ouvrier*, 13 août 1930 : « La présidence de la Ligue fut débattue avec animosité contre le soussigné [Baumgartner]. Notre sortie du 9 août en souffrit beaucoup par les rangs clairsemés de notre brigade. Jamais, nous ne fîmes si peu nombreux. » Baumgartner explique qu'il faut de la discipline pour faire plier le patronat, ce qui a entraîné de nombreuses plaintes de militants auprès de Lucien Tronchet. L'appartenance communiste de Baumgartner pourrait être tirée du rapport F.O.B.B. de 1931 : Baumgartner est exclu pour attitude calomniatrice.

la suite, les meneurs sont moins facilement identifiables et différentes plumes se succèdent pour rendre compte des tournées de la L.A.B.

ANNEXE VIII

Rédacteurs des comptes-rendus L.A.B.

mars 1929 :	Lucien Tronchet
mai 1929 :	Marcel Collomb
juin 1930 :	Gottfried Baumgartner [1 ^{er} « guide »]
juillet 1930 :	H.P. [sûrement Henri Perey]
août 1930 :	Gustave Berger
octobre 1930 :	Trachsel
avril 31 :	Robert Mégevand
mai 31 :	M.Favre
mai 1932 :	Léonce Meizoz
août 1934 :	L.H. [probablement Louis Huissoud, membre de l'O.S.R.]
avril 1935 :	Ricquet
juin 1935 :	Fernand Fellay

Source : *L'Ouvrier*

En quelques années d'existence, les « guides » ou chefs de la Ligue ont constamment changés. Cela s'explique probablement par une volonté d'organisation la moins verticale possible et par le danger pour un meneur d'être trop exposé. Dans tous les cas, l'hyperactif Lucien Tronchet n'est jamais bien loin et, s'il n'endosse pas officiellement la tête du mouvement, il l'occupe dans les faits. Les principaux écrits, la propagande, les actions sont marquées de son sceau. L'exemple de la création des Jeunesses libertaires en octobre 1932 le confirme. Un rapport de police note à cette occasion que « pour ne pas mettre Tronchet trop en évidence dans tout ce qui se fait et se prépare, il est question de confier la direction de la 'jeunesse libertaire', soit à Cornu, soit à Maillard⁹². » L'omnipotence de Tronchet a pu faire dire à certains que l'anarchiste avait tout d'un « petit caporal⁹³ », d'un « caïd⁹⁴ ». « Il était très personnel Lucien. Il n'y a que lui qui comptait » rapporte Mario Sacchi lors d'une interview accordée à Christiane Wist⁹⁵. Il explique également que Gustave Berger et Fernand Fellay faisaient office de gardes du corps personnels. Ce témoignage a pu être affecté par le temps et par l'évolution personnelle de Tronchet. Il garde malgré tout une certaine valeur explicative.

« La lutte des tendances n'épargna, hélas, pas non plus notre section » écrit Tronchet à ce sujet. Voir ASIB, Classeur 164, *Rapport 1931*. Voir aussi 8.4 (*infra*).

⁹² AF, E4320(B), E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, 1er octobre 1932: « sous l'impulsion de T[ronchet], les anarchistes s'efforcent d'attirer à eux des jeunes gens dans le but de développer leur activité et de grouper une phalange apte à prendre la tête des démonstrations et des manifestations sur la voie publique dont l'organisation paraît être envisagée. Tronchet a de l'argent (tout au moins quelques centaines de francs) pour faire les installations et les achats nécessaires. On ne connaît pas la provenance de cette somme. » Voir aussi AF, E21 – Tronchet Lucien, 1936, IN 8763 : « Cornu Auguste : 3.10.1932, Leitung der neugegründeten Jeunesses libertaires, mit Maillard. »

⁹³ AHT, 'Anars 1'. « J'avais des copains qui appelaient Lucien le petit caporal ; mais dans l'action, c'était... »

⁹⁴ CdT, Manuscrits des interviews de Christiane Wist, témoignage de Mario Sacchi.

⁹⁵ *Ibid.*

Arrivé plus tard au groupe anarchiste, Henri Tronchet occupera également une place décisive au sein de la Ligue d'Action « deuxième mouture », celle qui se développe à partir de 1933. Le frère cadet de Lucien se souvient que le terrain était minutieusement quadrillé et les hommes chauffés à blanc avant les actions. « Il faut maintenir les gens en permanence en situation de..., ce qui faisait que le jour où on avait besoin de donner un petit coup de semonce, [...] ils y allaient, vous comprenez, [...] c'était presque au doigt et à l'œil⁹⁶. » Même en retrait, Luigi Bertoni laissait planer son ombre et son aura sur la Ligue d'Action. « Bertoni me disait toujours, faites des bêtises, mais faites quelque chose », raconte Henri Tronchet⁹⁷.

Les mouvements de la Ligue s'effectuaient en général en deux temps : l'entrepreneur était d'abord averti qu'il violait la convention. Une nouvelle infraction et c'était la « mise à sac du chantier et le saccage du travail accompli hors des heures », comme l'écrit Bösigger dans ses mémoires⁹⁸. La Ligue était en quelque sorte le *bras armé* des ouvriers de la F.O.B.B. genevoise, une menace constante qui planait en parallèle aux relations codifiées entre patronat et syndicat. Si la violence était l'une des composantes fondamentales de la L.A.B., les meneurs libertaires n'oubliaient jamais de passer par la case négociation. Le jeu, souvent payant, du « bâton et de la carotte » s'installait. Dès que les négociations traînaient, « là, il y avait des actions directes qui se faisaient ; ça incitait [les patrons] à aller plus vite⁹⁹ » se souvient Gustave Berger, l'un des Ligueurs les plus actifs. La révolte ouvrière se manifestait par une agressivité sans faille, par une violence cathartique, par des destructions qui pouvaient prendre une forme iconoclaste. « Il ne fallait pas être haineux, mais des fois, on était enragés » retient le même Gustave Berger¹⁰⁰.

La violence ne régnait pas seulement sur les chantiers. Elle était aussi verbale, comme le montre certains articles de *L'Ouvrier* : « contre cette épidémie [de kroumirage], nous avons trouvé le remède, qui est celui de la chaussette à clous appliquée dans le bas des reins¹⁰¹ » ; ou encore : « nous en avons marre. A la trique, nous répondrons par la trique, au nerf de bœuf de même et s'il le faut, au rigolo par le rigolo¹⁰². » Cette brutalité n'était pas une chasse

⁹⁶ AHT, 'Anars 1'. Pour nuancer les propos forcément louangeurs d'Henri Tronchet, précisons que tous les syndiqués n'obéissaient pas aveuglément aux directives anarcho-syndicalistes données. Un bon exemple est fourni par le témoignage du parqueteur Louis Rieben, qui refusait l'idée d'obliger les patrons à payer tous leurs salariés à l'heure. Contrairement à la propagande faite par le comité F.O.B.B., Rieben entendait garder le travail à la tâche, qui permettait aux ouvriers les plus productifs une plus grande entrée d'argent. Témoignage cité dans WIST Christiane, *Ils ont bâti la ville, Genève 1920 - 1940, Ouvriers et artisans racontent*, Genève, Collège du Travail, 1988, p.131.

⁹⁷ AHT, 'Anars 1'.

⁹⁸ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, pp.5-6.

⁹⁹ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.98.

¹⁰⁰ *Idem.*, p.143.

¹⁰¹ *L'Ouvrier*, 6 novembre 1929. L'auteur glorifie un certain « Boum Boum », peut-être Baumgartner, qui a fait fuir un « gorille armé d'une pelle » par sa seule carrure physique.

¹⁰² *L'Ouvrier*, 3 septembre 1930. Le « rigolo » est synonyme de revolver. Le « guide » G. Baumgartner explique encore qu'il reçoit beaucoup de menaces, et que certains kroumirs l'attendent devant son domicile le soir.

gardée anarchiste : elle se généralisait aussi bien à l'extrême-droite qu'à l'extrême-gauche, influant directement sur les différents « centres » politiques.

6.2. Les différentes techniques d'action directe

Dans de nombreux cas, les interventions de la Ligue se sont conclues par une simple remontrance. Ces interventions-là, pacifiques, n'émergent pas des sources. Par contre, les actions plus musclées sont accessibles, du moins celles qui ont engagé l'entremise de la justice. Pour varier les points de vue, les témoignages oraux sont également révélateurs d'une certaine *praxis*, tout en y mettant la distance critique nécessaire.

Si les techniques d'action directe étaient protéiformes, la Ligue connaissait une nette préférence pour les actes de sabotage. Ceux-ci pouvaient être effectués au grand jour, lors des tournées annoncées, mais aussi revêtir un caractère plus clandestin. Eugène Prono raconte comment ils versaient des bouts de liège dans les tuyauteries, comment les plâtriers-peintres de la maison Rubin gâchaient le plâtre en y ajoutant des grains de foin. De l'herbe apparaissait plus tard sur les murs¹⁰³... Dans le documentaire qui lui est consacré par la T.S.R. en 1979, Lucien Tronchet énumère les différentes tactiques de ce sabotage pernicieux : « le travail au ralenti, la négligence voulue dans l'emploi des matériaux et des machines, l'erreur dans les mensurations, le bradage de l'outillage, la démoralisation dans le travail, etc¹⁰⁴. » Débordant le strict cadre de la Ligue, le travail au ralenti était une technique régulièrement prônée par le syndicat. Une plaquette qu'il édite est éloquente :

Au ralenti, tel est le rythme des pourparlers que les entrepreneurs imposent à la F.O.B.B. Par réplique : au ralenti, tel est le rythme du travail que la F.O.B.B. impose aux entrepreneurs. Ouvrier, vas-y tout... doucement¹⁰⁵.

Difficile à saisir, la tactique du travail au ralenti a tout de même dû avoir un certain effet, préventif, sur le patronat. *L'Ouvrier* a d'ailleurs sorti en mai 1931 une sorte de manuel du parfait petit militant anarcho-syndicaliste : « si le travail au ralenti est impossible, vous détruirez à votre patron pour 50 ct. de matériel par jour¹⁰⁶. » Une liste énumère ensuite sans ciller différentes options : « scier ses plateaux, surdoser son mortier, briser quelques briques¹⁰⁷. »

¹⁰³ André Bösiger, Eugène Prono, *op. cit.*, p.4.

¹⁰⁴ Entretien avec Lucien Tronchet, après l'émission Destins de la TSR, 7 mai 1979. Reproduit dans *Le Réveil anarchiste*, no2, été 1979.

¹⁰⁵ Reproduite sans date dans WIST (1984), *op. cit.*, pp.96-97. Dans la lutte de l'U.S.S. contre la baisse des salaires en Suisse, des papillons « à petit salaire, petit travail » sont collés sur les chantiers. Gustave Berger ajoute : « là, les patrons, ils ont eu la trouille ! » Cité dans *Idem.*, pp.112-113.

¹⁰⁶ *L'Ouvrier*, 20 mai 1931. Voir aussi TRONCHET Lucien, *Le Réveil*, 2 avril 1932 : « La F.O.B.B. joint son action à celle des chômeurs. Elle engage la lutte pour le premier palier de la semaine de 44 heures. Contre la baisse des salaires, elle a fait savoir aux entrepreneurs que pour un franc de salaire diminué, les patrons subiraient pour deux francs de perte. Pour cela les gars du bâtiment pratiqueront le travail au ralenti et le sabotage. »

¹⁰⁷ *Ibid.*

Lors des tournées de chantier, le sabotage revêtait plus naturellement l'aspect d'une action coup-de-poing. Ainsi, en mai 1932 lors de l'affaire Bertrand, le chantier de l'entreprise Olivet est littéralement mis à sac. Des planches sont arrachées, des échafaudages démolis et une corniche sabotée à coup de pioche. Enfin, l'outillage complet est passé par la fenêtre¹⁰⁸. Si les Ligueurs s'en prenaient au matériel, ils n'oubliaient pas d'imposer leur loi aux ouvriers qui travaillaient en-dehors des conditions-cadres. Toujours concernant l'action du chemin Bertrand, *Le Courrier de Genève* dépeint un ouvrier pris à la gorge par Tronchet, pendant que Jean Segessmann le frappe¹⁰⁹.

Dans son autobiographie, Bösiger glorifie les actions de sabotage commises lors des tournées de chantier, avec une légère touche de mythomanie : deux cents mètres de mur auraient été détruits à l'entreprise Dommartin, pour un total de 30'000 francs de dégâts, déclare-t-il. Il explique aussi avoir mis le feu à une menuiserie, place Claparède¹¹⁰. Même si elles paraissent invraisemblables, il est impossible de confirmer ou d'infirmer ces déclarations. La façon dont Bösiger en parle, par contre, nous renseigne sur la façon dont la Ligue a été perçue, positivement, comme l'une des apogées de sa carrière de militant anarchiste.

Une même glorification de la clandestinité de la Ligue se retrouve dans plusieurs témoignages oraux recueillis par Christiane Wist. Certains virent parfois au récit paramilitaire. Adepte d'un certain romantisme de la lutte, Eugène Prono se souvient : « nos actions, il fallait les faire en douce et entre gars sûrs. Et on avait toujours un alibi¹¹¹. » D'autres actions de type commando ont pu avoir lieu, comme ce déchargement sauvage et nocturne de trois camions au carrefour de la rue de la Prairie, raconté par Pierre S. : « on faisait ça pour que ça leur coûte du fric, pour qu'ensuite, ils hésitent à recommencer¹¹². » Et Fernand Chevalier de renchérir :

Et puis, qu'est-ce que c'était de démolir quelque chose, il n'y avait qu'à le refaire, ça ne portait pas à conséquence, tandis que les conditions de vie qu'on subissait, ça avait des conséquences¹¹³.

Autre tactique d'action directe, le boycott a comparativement eu une importance marginale. Il y a bien différentes « mises à l'index » d'entreprises ne respectant pas la convention¹¹⁴.

¹⁰⁸ « Les vandales du chemin Bertrand », *Le Courrier de Genève*, 21 mai 1932. La maison Olivet, qui ne faisait pas partie du syndicat des entrepreneurs, avait reçu une menace de Lucien Tronchet.

¹⁰⁹ *Ibid.* Voir aussi *Le Journal de Genève*, 29 mai 1932 : « [Les inculpés] nient avoir porté des coups, mais reconnaissent cependant qu'ils ont fait irruption, une trentaine, dans le chantier où travaillaient... trois ouvriers. »

¹¹⁰ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, p.36. Le casier judiciaire d'André Bösiger aux Archives fédérales est tout de même long de trois pages. Il est par exemple arrêté pour avoir démolit un échafaudage en compagnie d'Henri Tronchet et Armand Moret en 1935. Voir AF, E4320 (B) 1974/47, band 62, C.4-6., Anarchisten Allgemein., casier judiciaire d'André Bösiger [1956], 28 septembre 1935.

¹¹¹ WIST (1984), *op. cit.*, p.102. Un autre exemple, raconté par Fernand Chevalier : cinquante mètres de mur auraient été abattus, « on travaillait fort » dit-il. *Idem.*, p.100.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Idem.*, p.101. Henri Tronchet ne dit pas autre-chose : « c'était barbare, mais c'était aussi barbare de refuser de signer la convention collective [...] Il faut voir d'où venait la provocation. »

Mais le patronat trouvait de toute façon de la main d'œuvre en suffisance. Il était alors plus efficace pour les anarcho-syndicalistes de s'attaquer directement à leurs camarades de chantier, qui refusaient d'appliquer les mots d'ordre de la F.O.B.B. En prélude, *L'Ouvrier* d'avril 1928 publie conjointement à la rubrique des entreprises « à l'interdit », une colonne « au tourniquet » établissant une liste d'ouvriers « kroumirs »¹¹⁵. Seule une classe de travailleurs homogènes pouvait garantir des succès syndicaux à la F.O.B.B., qu'importent les moyens employés par la Ligue. Passons-les maintenant en revue.

6.3. L'encadrement des troupes

Un fait curieux [est] à signaler, c'est que la Ligue d'Action du Bâtiment n'organisait pas [seulement] ses opérations de police contre les patrons coupables de ne pas observer les conventions, mais contre des camarades ouvriers¹¹⁶.

A Genève, le responsable des syndicalistes chrétiens-sociaux Henri Berra¹¹⁷ relève avec justesse la dualité de la L.A.B. : elle opérait à la fois contre les patrons fraudeurs et les ouvriers acceptant de travailler sous leurs ordres. Une forte volonté d'encadrement était présente dans les rangs ligueurs, qui pouvait aller jusqu'à la confrontation physique violente. Plusieurs fois même, c'est Lucien Tronchet qui met la « main à la pâte » et s'en prend aux ouvriers¹¹⁸. Mais l'homogénéisation des ouvriers de la construction passait aussi par des notions d'honneur et de respect. Pour stigmatiser les « kroumirs », la F.O.B.B. utilisait l'espace éditoriale de *L'Ouvrier*. En mai 1929 par exemple, alors que la grève des ébénistes a été déclarée, des photos-portraits de différents ouvriers chrétiens-sociaux, « briseurs de grève », sont publiées, sous le titre : « Ceux qui manquent à la solidarité ouvrière¹¹⁹. » Un certain Muller, habitant 17 rue Tronchin est dénoncé de la façon suivante :

Jeune d'une vingtaine d'années. Souple comme un lézard lorsqu'il s'agit d'éviter un groupe de grévistes. Sous le prétexte d'un hymen proche, il déclare ne pouvoir supporter le manque d'une ou deux quinzaines complètes. Nous examinerons avec bienveillance les arguments du monsieur. Fils d'un chef de service à la Banque Pictet¹²⁰.

¹¹⁴ Comme par exemple le groupe des menuisiers-ébénistes de la F.O.B.B. à l'égard de l'entreprise Verdel, qui applique une baisse de salaires malgré les accords : « La maison est à l'interdit. Aucun ouvrier menuisier ou machiniste n'ira s'embaucher chez ce saboteur. » *Le Travail*, 24 mai 1932.

¹¹⁵ *L'Ouvrier*, 11 avril 1928.

¹¹⁶ BERRA Henri, *Le Courrier de Genève*, 17 janvier 1931. Le secrétaire chrétien-social annonce dans ce même article que ses hommes « rendront coup pour coup » aux assauts de la Ligue.

¹¹⁷ BERRA Henri (1893-1958) : secrétaire de la Fédération genevoise des syndicats chrétiens et corporatifs (1923-1942). Fondateur en 1933 du journal *La Liberté syndicale*, collaborateur du *Courrier de Genève*. Berra représentait le Parti indépendant chrétien-social au Grand Conseil genevois (1931-1939). Avec André Savoy, il participe à la réalisation du modèle corporatiste en particulier à Genève et dans le reste de la Suisse romande. Voir GÖLDI Wolfgang, « Berra Henri », in *DHS*.

¹¹⁸ Par exemple, ALT, T.5, [1931], article sans référence : Lucien Tronchet est jugé pour avoir frappé un ouvrier qui travaillait le 1^{er} mai. Il est libéré au bénéfice du doute.

¹¹⁹ *L'Ouvrier*, 22 mai 1929. Un autre exemple de dénonciation de kroumirage : dans *L'Ouvrier* du 16 janvier 1935, des photos d'ouvriers sont publiées, avec leur adresse et la légende : « méprisez les 'coucou's' . »

¹²⁰ *Ibid.*

Le mépris des Ligueurs à l'égard des ouvriers membres du syndicat chrétien-social était énorme. Ils sont perçus comme des « lâches », des « traîtres » à la cause ouvrière¹²¹. Lorsqu'ils se rendent sur les chantiers sous escorte policière, les « kroumirs » doivent subir les quolibets et les moqueries des hommes de la L.A.B., qui les suivent parfois avec des pancartes déshonorantes.¹²² »

La documentation relative au procès Merle (1936-1938), accusant solidairement la F.O.B.B. et Tronchet d'une action de sabotage, revient sur les déroulements des actions antérieures de la Ligue, d'une manière suffisamment explicite :

Or l'expérience a enseigné que des expéditions massives sur les chantiers où travaillent des kroumirs finissent souvent par des dégâts ou des coups. La F.O.B.B. peut soutenir que ces expéditions n'ont lieu qu'à titre de contrôle et pour permettre aux grévistes d'entrer en contact avec les kroumirs, de chercher à les persuader de faire cause commune. [...] il y a lieu de relever le ton des convocations adressées pour une expédition sur un chantier. On y parle de briseurs de grèves contre lesquels il faut lutter, qu'il faut conspuer, [...] on écrit : 'A bas les kroumirs !' ». On augmente le risque de bagarres en convoquant aussi les chômeurs pour faire masse¹²³.

A l'opposé, la section genevoise de la F.O.B.B. se montrait magnanime à l'égard des Ligueurs pris dans les filets de la justice. Alexandre Burtin raconte qu'il signait bien L.A.B. lors de différentes actions directes, mais quand une amende était prononcée, « c'était quand même la section du syndicat F.O.B.B. de Genève qui payait¹²⁴. » Un témoignage confirmé par les sources : lors de l'affaire Descoterd (juin 1932), l'activiste Léonce Meizoz est libéré sous caution, grâce aux 500 francs versés par la caisse syndicale¹²⁵ – une somme importante si on la compare au salaire horaire minimal d'un ouvrier manœuvre dans ces années-là (1,25 franc¹²⁶).

La solidarité du syndicat généraliste était donc grande à l'égard de son « bras armé ». Organe semi-clandestin, la Ligue était plus difficile à saisir pour la justice qu'un syndicat inscrit au Registre du Commerce. Cette ambiguïté a pu expliquer un temps l'attentisme des autorités à l'égard des Ligueurs¹²⁷. Au sujet de cette solidarité, les anarchistes, s'ils ne formaient pas la majorité de la « base », avaient réussi à imposer leur mainmise sur les cadres du syndicalisme F.O.B.B. En conséquence, un certain népotisme a été développé, qui s'explique

¹²¹ Voir par exemple le témoignage d'Henri Tronchet, dans WIST (1984), *op. cit.*, p.102. Voir aussi *Le Réveil*, 2 avril 1932 : « tout acheteur de la Suisse doit être considéré comme kroumir, parce qu'il trahit ses camarades. »

¹²² Selon Paul Vuichard, cité dans *ibid.* Durant certaines grèves, les kroumirs étaient escortés par la police de leur domicile au chantier, puis le soir jusqu'au syndicat chrétien-social, rue des Chaudronniers. Le militant Louis R. se remémore lui les « coucous » de la façon suivante : « c'était des gars qui n'avaient aucune conscience, alors pourquoi avoir des égards avec eux ? » Cité dans *idem*, p.102.

¹²³ ALT, C.1.8/2, Procès de l'affaire Merle, pièces judiciaires relatives à la procédure devant le Tribunal de première instance du canton (1936-8).

¹²⁴ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.98.

¹²⁵ *Tribune de Genève*, 8 juin 1932. Classé in ASIB, Classeur 142.

¹²⁶ ALT, C, Syndicalisme F.O.B.B., *Contrat collectif pour les maçons et manœuvres du bâtiment et des travaux publics du canton de Genève*, 1^{er} avril 1934.

¹²⁷ Remarquons que le témoignage de Gustave Berger infirme cette hypothèse. Pour lui, la Ligue, « c'était un machin fictif, pour qu'on ne puisse pas attaquer la F.O.B.B. On avait un brave camarade qui signait les papiers, et quand on était attrapés c'était la Ligue. » Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.98.

en partie par la proximité de lutte à l'œuvre dans la Ligue d'Action. Les parcours de vie de ces marginaux de la société se rejoignent sur bien des points, ce qui renforçait un sentiment d'appartenance collective déjà très poussé. Abordons collectivement ces parcours de vie chaotiques.

6.4. Composition sociologique : essai de prosopographie

L'essai fragmentaire de prosopographie qui suit entend brosser à grands traits un portrait de groupe des militants de la Ligue d'Action, par l'investigation systématique de leurs biographies personnelles¹²⁸. Cette tentative restera approximative : dans l'impossibilité d'établir une liste exhaustive et détaillée des Ligueurs, elle se contente de données tirées des sources, principalement la presse « judiciaire ». De plus, un biais évident est à l'œuvre. Nous faisons « parler » les chiffres, en étant conditionné par un certain point de vue. En l'état actuel, cinquante-sept personnes ont pu être identifiées nommément comme faisant partie, pour une action au moins, de la Ligue. Trois facteurs ont été retenus pour la mise en évidence des qualités collectives des Ligueurs : l'âge (32 échantillons), l'origine (29) et la profession (15). S'il n'est pas possible d'en tirer des conclusions définitives, cet échantillon permet au moins d'approcher certaines propriétés de la Ligue.

Tout d'abord, ses membres sont en grande majorité des jeunes, d'une vingtaine d'années ou trentenaires¹²⁹. Tronchet a vingt-six ans au moment du lancement de la Ligue comme beaucoup de ses camarades. Collomb, son premier responsable, a lui vingt-huit ans. Les « gardes du corps » Fellay et Berger sont nés respectivement en 1907 et 1911. Lorsque la L.A.B. évoluera vers le milieu des années trente, la nouvelle génération de militants qui apporte du sang neuf atteint à peine vingt ans (Henri Tronchet, 1915 ; André Bösiger, 1913 ; Gaston Guéniat, 1913). Des militants d'une quarantaine, voire d'une cinquantaine d'années sont aussi présents dans les actions, mais de façon beaucoup plus épisodique. Cette relative jeunesse des Ligueurs peut expliquer en partie leur esprit frondeur, leur volonté de changement, leur sensibilité plus grande au risque du chômage, leur grande disponibilité sociale. En effet, un militant qui n'a pas à s'occuper de charges familiales était forcément plus à même d'engager du temps. En parallèle, un séjour en prison devait moins l'effrayer. Autant d'éléments qui semblent s'inscrire naturellement dans la réalité sociale de ces années mouvementées. Enfin, il est nécessaire de faire ressortir la rupture générationnelle à l'œuvre

¹²⁸ La prosopographie est une méthode typique d'histoire sociale. Elle est définie comme « l'étude des traits généraux d'un groupe d'acteurs sociaux ou politiques à travers l'analyse de leurs itinéraires individuels. » Voir *Gesichter in der Menge, Kollektivbiographische Forschungen zur Geschichte der Arbeiterbewegung*, Hg. Bruno Groppo und Berthold Unfried, Wien, Akademische Verlagsanstalt, 2006.

¹²⁹ Autour du noyau né en 1902 (p. ex. Lucien Tronchet) se regroupe dix individus, douze autour du noyau 1910, alors que les plus anciens regroupent aussi une dizaine de noms, mais de façon plus espacée. Le militant recensé le plus ancien est Jules Collomb, serrurier, de 1876.

dans la Ligue. Les plus anciens militants participaient à leur façon, surtout à l'arrière et sur le plan idéologique, alors que les jeunes constituaient la force vive, réactive du mouvement.

Sans surprise, tous les acteurs répertoriés sont des hommes, les professions du bâtiment ne connaissant quasiment aucune présence féminine. De ce fait, la propagande de la Ligue n'hésitait pas à mettre en avant les rapports de force, l'intimidation physique ou de faire l'apologie de vertus machistes. Une nuance doit être apportée à cette problématique « genre » : absentes des chantiers, les femmes n'étaient pas moins tolérées aux rendez-vous hebdomadaires du Réveil, voire encouragées à y prendre part. L'anarcho-syndicalisme pouvait très bien se vivre en couple, comme le montre l'exemple de Bösiger et de sa deuxième femme, la militante Ruth Menkès¹³⁰.

Concernant l'origine géographique, l'enquête statistique révèle la présence de huit Genevois, dix-sept Confédérés (dont quatre Valaisans, quatre Vaudois et trois Bernois), et quatre étrangers (trois Italiens et un Français). Cette répartition est conforme à celle observée pour le monde ouvrier des années vingt à Genève : les contingents d'étrangers sont en baisse et les effectifs de Confédérés dominant. La L.A.B. a été fidèle à cette sectorisation, d'autant plus que les étrangers étaient sous la menace d'une expulsion – les Confédérés aussi, mais une expulsion cantonale qui ne semblait pas les effrayer. Majoritaires dans la Ligue, ces « déracinés » helvétiques ou d'ailleurs formaient la base active du mouvement. La tête de ce dernier restait toutefois en mains indigènes.

La transition est toute trouvée avec les résultats tirés de la répartition professionnelle, dernière information prosopographique : les militants L.A.B. étaient majoritairement des maçons et des manœuvres (12), les autres professions étant bien moins représentées. Seuls les plâtriers-peintres (4) et les ébénistes (3) laissent apparaître plus d'un militant. La prédominance du « gros œuvre » paraît évidente, puisqu'il fournissait le contingent le plus important des travailleurs du bâtiment. Si l'accès y était facilité, il distribuait en contrepartie les moins bonnes rémunérations. Cette donnée peut à nouveau être interprétée sous l'angle de l'attache sociale : les maçons et manœuvres constituaient le bas de l'échelle de la construction, les professions demandant la qualification la plus faible. Tout se tient : plus facilement touchés par les variations conjoncturelles, les manœuvres connaissaient plus facilement l'expérience de l'inemploi. Ces chômeurs pouvaient alors consacrer l'ensemble de leur force à la lutte syndicale. Autre correspondance : les Confédérés d'origine modeste constituaient le gros des effectifs de manœuvres¹³¹. La Ligue d'Action avait besoin dans ses

¹³⁰ Cf. le témoignage de Ruth Menkès : « Nous [les femmes], on n'était pas directement dans les actions. C'était à ceux qui travaillaient sur les chantiers à mener les batailles. On vendait le journal du premier mai... On assistait à toutes les réunions du groupe anarchiste. » *Femina*, 30 mai 1979, classé dans ALT N.1/2.

¹³¹ WIST (1988), *op. cit.*, p.11.

rangs de militants intrépides, sans attaches, conscients de leur idéologie et frondeurs dans leurs actes. Son recrutement s'est concentré sur la strate sociale la plus basse.

De ce sombre tableau surgit l'image d'un ouvrier pris dans les mailles d'une subsistance au jour le jour. Le système minimale d'assurances sociales ne touchait encore qu'une minorité de la population¹³². Quant au droit du travail, sommaire, il ne garantissait aucune stabilité aux salariés : « les congédiements ou départs d'ouvriers pourront être donnés [...] à la paie ou à tout autre moment 24 heures à l'avance » précise le contrat des carreleurs en décembre 1928¹³³. Les travailleurs étaient dès lors à la merci d'un travail révoquant en tout temps. Corollaire de cette instabilité professionnelle, la peur de la coercition était absente des mentalités des militants de la Ligue. Marginaux par « nature » d'abord, par choix ensuite, ces déclassés n'avaient plus rien à perdre. La brutalité était pour eux un rapport naturel avec une société qu'ils jugeaient profondément injuste, créant un fort sentiment de révolte. Un court séjour en prison ne les effrayait pas le moins du monde. La violence était présente aussi bien en amont (avec la répression policière) qu'en aval (avec le sabotage et l'encadrement ouvrier) pour ces militants, à la fois victimes et auteurs d'agression. Conséquence : leurs casiers judiciaires étaient pléthoriques. « Coups et blessures » pour Auguste Cornu, « menaces et ivresse », « voies de faits envers la police », « rupture de ban » pour Gerber, « coups aux agents et rébellion » pour Chevalier, « scandale public » et « insubordination » pour Panchaud, autant d'exemples tirés au hasard parmi des dizaines d'extraits de la Centrale policière suisse entre 1930 et 1934¹³⁴.

Ces données statistiques convergent avec les différents témoignages oraux compilés par Christiane Wist¹³⁵. Le Ligueur « type » a vécu une jeunesse mouvementée, provenant des couches les plus pauvres de la société, vivant dans des familles nombreuses, arrivant jeune sur le marché du travail. Les Genevois provenaient des quartiers ouvriers de la ville (Carouge, la Jonction, Saint-Gervais), alors que les Confédérés devaient quitter leur canton d'origine, souvent à consonance nettement rurale, pour trouver du travail dans le bâtiment genevois, dans les métiers les moins qualifiés. D'ailleurs, le militant entrait bien souvent dans le monde du bâtiment à défaut d'autre chose, apprenant le métier « sur le tas. » Un exemple : comptable puis chauffeur de taxi, Charles Pellegrini « vole » finalement le métier de colleur de papiers peints, selon l'expression consacrée¹³⁶.

¹³² En 1930, l'assurance la plus développée, l'assurance-maladie, ne touche que 40% de la population. Voir GUEX Sébastien, « La pauvreté en Suisse dans l'entre-deux-guerres », in *Cahiers AEHMO*, 4, 1987, p.55.

¹³³ ALT, C.1.6/1, *Contrat des carreleurs, mosaïstes et faïenciers de Genève*, 26 décembre 1928.

¹³⁴ Voir ALT, K.5.1/10, Casiers judiciaires de la Centrale suisse.

¹³⁵ Le paragraphe suivant tente de faire la synthèse de l'ensemble des témoignages recueillis concernant les biographies. Voir WIST (1984), *op. cit.*

¹³⁶ Voler le métier signifie qu'un ouvrier sans expérience ou formation se fait engagé. Il doit ensuite faire ses preuves en pratique. Voir le témoignage de Pellegrini cité dans *idem.*, p.43.

La Grande Dépression aggravera encore la précarité du travail dans la construction : Fernand Fellay se souvient avoir fait « trois ou quatre patrons par année », en étant embauché « juste pour la grosse cavalerie¹³⁷. » Les militants syndicaux de la L.A.B. sont encore plus stigmatisés, dans la mesure où ils se retrouvent systématiquement placés sur les listes noires patronales. Des tactiques de dissimulation d'identité sont alors mises au point¹³⁸. De ces remarques esquissées ressort l'image d'un Ligueur jeune, placé dans la marginalité sociale dès l'adolescence, possédant à la fois un grand espoir de changement et un sentiment bien établi de rébellion.

6.5. Le patronat, mal absolu : une vision morale manichéenne

Si la vision économique des anarcho-syndicalistes genevois péchait par naïveté, c'est qu'elle était extrêmement manichéenne dans sa représentation des rapports de force. L'imaginaire anarchiste condamnait sans vergogne un patronat systématiquement profiteur, capable de toutes les vilénies au nom du seul profit capitaliste. Utilisant souvent un processus de victimisation, les ouvriers de la Ligue entendaient montrer le gouffre qui existait selon eux entre un monde ouvrier exploité et un patronat exploiteur, soutenu par les autorités et sa police¹³⁹. Il est vrai que le gouvernement, dans sa pratique quotidienne, était probablement plus prompt à faire respecter le principe de la liberté du travail que celui des conventions collectives, à l'exception notable de l'affaire de Versoix.

Henri Perey signe un article assassin à l'occasion d'un compte-rendu d'une tournée de chantier en juillet 1930. Ils vitupèrent les patrons,

ces ignobles personnages qui s'imaginent qu'on est des sauvages alors que, pourtant, nous sommes des honnêtes travailleurs qui luttent à outrance contre ce régime oppressif créé par la dynastie de l'ignoble aristocratie bourgeoise et capitaliste¹⁴⁰.

Un employeur est dénoncé nommément comme un « véritable marchand de serfs qui abuse uniquement de la santé physique et morale de ses ouvriers¹⁴¹. » Cette vision dichotomique sera constamment utilisée dans la propagande de la L.A.B. Elle offre une justification habile à l'emploi de l'action directe, comme le prouve cet article consacré aux moyens d'action :

Jamais le patronat n'observe volontairement les conventions qu'il a pu signer, jamais encore les entrepreneurs acceptent la moindre amélioration de bon gré. Toujours les ouvriers obtiennent satisfaction en raison directe de leur puissance et solidarité¹⁴².

¹³⁷ Cité dans *idem.*, p.54.

¹³⁸ Louis R. explique qu'il était facile de donner un faux nom, « tant qu'il n'y avait pas de retenue pour les assurances. » *Ibidem.*

¹³⁹ Voir l'exemple de l'affaire Spinedi. LUCHET [Lucien Tronchet], « La police contre les ouvriers », *L'Ouvrier*, 6 septembre 1930.

¹⁴⁰ *L'Ouvrier*, 16 juillet 1930.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² ALT, T.5., *Journal des ouvriers des chantiers*, 25 mai 1931.

Une vision « morale » de l'économie, en dehors de tout schéma concret de politique sociale, ressort de nombreux articles du mouvement. Certaines luttes engagées par la F.O.B.B. viennent nuancer cet aspect. Citons entre autres le développement constant de l'idéal d'autogestion, dont le mouvement coopératif est l'étendard, ou la défense active des chômeurs. Mais il est vrai que ces luttes concernaient plus généralement la section syndicale, et moins la Ligue d'Action.

Face à la police genevoise perçue comme l'instrument du système capitaliste, la L.A.B. s'est pensée comme une sorte de police ouvrière, habilitée à employer la force contre ceux qu'elle jugeait en délit. De son côté, le patronat fourbissait ses propres armes pour casser toute unité ouvrière. Il y avait d'abord les listes noires, échangées entre entrepreneurs, qui épinglaient les militants jugés subversifs¹⁴³. Il y avait ensuite l'emploi de la tactique : « diviser pour mieux régner. » Les ouvriers venus de l'étranger, surtout les « zoniens », c'est-à-dire des frontaliers français, ou les syndiqués chrétiens-sociaux étaient utilisés comme arme pour maintenir la pression sur les tarifs – cet état de fait allant croissant à mesure que la crise « produisait » des chômeurs. Notons que la tactique de division était également employée, dans le camp opposé, pour affaiblir le syndicat patronal. Lucien Tronchet s'était fait le spécialiste d'une politique des dominos : il trouvait le patron le plus conciliant, obtenait une concession, pour faire céder le reste de l'association. Il fallait ainsi un syndicalisme F.O.B.B. suffisamment fort pour imposer l'application des conventions adoptées. Seule une solidarité sans faille, alliée à un encadrement poussé et à la menace ligueuse, pouvait permettre aux ouvriers de peser sur le patronat et le marché du travail. Mentionnons à ce sujet un souvenir de Gustave Berger :

J'étais quand même culotté de dire : «non, je ne suis pas d'accord, ce n'est pas assez [payé]. » Je pense que pour le dire, il ne fallait pas se sentir tout seul. C'est cette fraternité qui nous a permis de faire des choses presque impossibles¹⁴⁴.

6.6. Emergence de Ligues en Suisse romande : une courte effervescence

La Ligue genevoise a rapidement connu un grand retentissement dans le monde syndical romand, spécialement autour du bassin lémanique. Même si les forces anarcho-syndicalistes des autres villes romandes sont restées marginales, comme le montre l'exemple de la F.A.R., certaines sections régionales de la F.O.B.B. ont monté pour un temps leur propre Ligue d'Action. En juillet 1930 apparaît la Ligue d'Action de Nyon, suivi deux semaines plus tard par une Ligue lausannoise des plâtriers-peintres. Cette multiplication des ligues inquiète les milieux conservateurs, et Tronchet entame une polémique avec le chrétien-social André-F.

¹⁴³ Le témoignage de Mario Sacchi fait état d'une liste noire contenant une centaine de noms pour le secteur de la construction. Voir WIST (1984), *op. cit.*, p.51.

¹⁴⁴ Cité dans *ibid.*

Curty¹⁴⁵. En août 1930, Lausanne se dote finalement d'une Ligue d'Action active pour l'ensemble des métiers de la construction. Durant l'année qui suit, les villes de Renens, Neuchâtel, Vevey et la Chaux-de-Fonds sont successivement investies par des formations s'inspirant de la L.A.B. genevoise.

ANNEXE IX

Les Ligues d'Action en Romandie

Date :	Dénomination :	Effectifs :
27 mars 1929 :	Ligue d'Action des manœuvres, maçons et terrassiers de Genève	
fin décembre 1929 :	L.A.B. de Genève	
7 juillet 1930 :	L.A.B. de Nyon	12
23 juillet 1930 :	Ligue d'action des plâtriers-peintres de Lausanne	6
6 août 1930 :	L.A.B. de Lausanne	[un « noyau »]
11 février 1931 :	Ligue d'action des menuisiers-ébénistes de Lausanne	
	L.A.B. de Renens	
20 mai 1931 :	Ligue de surveillance du bâtiment de Neuchâtel	16
3 juin 1931 :	Ligue d'action des manœuvres et maçons de la Chaux-de-Fonds	
20 avril 1932 :	Affaire Antonioli à Lausanne, 6 inculpés ligueurs	

Source : *L'Ouvrier sur bois et du bâtiment*

Toutes les tentatives extérieures à Genève ont fait long feu, exceptées pour un temps à Lausanne. Les comptes-rendus de *L'Ouvrier* font toujours état d'un effectif extrêmement faible et d'un appel au recrutement pour ces « succursales » régionales. Une exception seulement intervient entre la fin 1931 et le début 1932 : la L.A.B. lausannoise vole la vedette à sa grande sœur genevoise, du moins dans les colonnes de *L'Ouvrier*. En avril 1932, l'affaire Antonioli éclate et sept ligueurs lausannois se retrouvent face à la justice pour répondre d'une bagarre générale¹⁴⁶. Ils sont finalement condamnés¹⁴⁷, provoquant semble-t-il un coup de frein décisif au développement de la Ligue lausannoise.

Concernant le rapport entre les deux capitales lémaniques, mentionnons un anarchiste formé dans les rangs de la F.O.B.B. genevoise, le Vaudois Adrien Buffat, qui sera l'un des meneurs du syndicat lausannois de la construction après 1935. Après son retour dans son canton d'origine, le menuisier est perçu par le Ministère public fédéral comme « l'âme de la grève des carreurs, comme il est l'âme des tournées de chantiers en vue de faire respecter les conventions conclues¹⁴⁸. » Des liens anarcho-syndicalistes ont donc bien existé entre différentes localités romandes, notamment grâce à la médiation des Ligues d'Action, sans que

¹⁴⁵ Voir TRONCHET Lucien, « A propos des L.A.B. » *L'Ouvrier*, 30 juillet 1930. CURTY André (1895-1955) : influencé par l'abbé Savoy, il est l'un des initiateurs du syndicalisme chrétien dans le canton de Fribourg. Dès 1927, il accède à la fonction de secrétaire des syndicats chrétiens vaudois. Voir *DHS*.

¹⁴⁶ *L'Ouvrier*, 20 avril 1932.

¹⁴⁷ « Justice de classe ! », *L'Ouvrier*, 15 juin 1932. Les inculpés étaient Joseph Dubrez, Hermann Fayet, Albert Fontanellaz, Adolphe Rossire, Auguste Pichart, Alexandre Hemmerli et Octave Heger. Ce dernier donnera un temps refuge à Lucien Tronchet suite à la fusillade du novembre 1932. Voir AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport du 17 décembre 1932.

¹⁴⁸ AF, C.4-21, Buffat Adrien, Rapport de sûreté, 6 juillet 1937. « Chaque semaine, la liste de ceux qui ne respectent pas les conventions paraît dans le journal *L'Ouvrier*. »

cela ne permette de parler d'une véritable organisation suprarégionale. L'expérience de la L.A.B. a surtout offert aux ouvriers libertaires genevois un rayonnement jusque-là inédit, personnifié par la figure tutélaire de Lucien Tronchet. Pour les autorités extérieures, ce dernier avait plutôt une figure d'épouvantail : un arrêté du Conseil d'Etat vaudois le 26 mai 1936 interdira à Tronchet toute prise de parole sur le territoire cantonal¹⁴⁹.

6.7. Un parallèle international : le cas anarcho-syndicaliste lyonnais

Le système de « Ligue d'Action du Bâtiment » n'est pas une création originale des anarchistes genevois. En 1911, un organisme homonyme est apparu à Lyon, suite à la fusion des syndicats de la construction. Jean-Luc de Ochandiano a consacré sa maîtrise aux formes syndicales lyonnaises. Surpris par la longue durée de cette Ligue d'Action – une vingtaine d'années – il la considère comme :

une puissante organisation capable pendant toute cette période de largement maîtriser non seulement le niveau des salaires et les conditions de travail, mais l'activité du bâtiment lui-même, sur le terrain de la production, de la technique, comme sur celui de l'embauche¹⁵⁰.

Avec une probabilité suffisamment solide, il est possible d'affirmer que Lyon a été la matrice de la L.A.B. genevoise, tout du moins sa matrice « terminologique » et idéologique. Rappelons les rapports étroits entre Lucien Tronchet et la région lyonnaise (voir 3.3). « Gone » de naissance, Tronchet personnifie à merveille le lien entre l'anarchisme ouvrier lyonnais et genevois¹⁵¹. Le jeune anarchiste a formé son militantisme d'action directe au contact des activistes lyonnais du bâtiment. Le Carougeois n'a pas pu rester insensible au contact de la Ligue d'Action du Bâtiment qui y régnait. Au moment de donner un nom au

¹⁴⁹ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335. Arrêté du 26 mai 1936. « Lucien Tronchet apparaît comme un dangereux anarchiste et un agitateur révolutionnaire dont le rôle essentiel est d'exciter les masses populaires [...]. » Tronchet sera d'ailleurs amendé en juin 1936 pour avoir participé à l'inauguration officielle du chalet *la Varlope*, initiative de la F.O.B.B. lausannoise pour lutter contre le chômage. Voir BUFFAT Adrien, « Une œuvre originale de la F.O.B.B. : le chalet 'la Varlope' », in *Cahiers AEHMO*, 1, 1984, p.37.

¹⁵⁰ Voir DE OCHANDIANO Jean-Luc, *Formes syndicales et luttes sociales dans l'industrie du bâtiment. Lyon 1926-1939. Une identité ouvrière assiégée ?*, Maîtrise sous la direction de F. Thébaud, Université de Lyon II, 1996. Comme cet ouvrage n'est pas disponible en Suisse, nous nous référons à l'article publié par COLSON Daniel, « Proudhon et le syndicalisme révolutionnaire », sur le site *R.A. Forum*, (http://raforum.info/article.php3?id_article=3475), [2007], consulté en avril 2008. Daniel Colson y fait une longue référence à la recherche de De Ochandiano.

Tirant un rapport virtuel entre le proudhonisme mutuelliste et le syndicalisme-révolutionnaire du début de siècle, Colson a relevé la fusion partielle de ces deux idéaux à l'intérieur de deux créations ouvrières française : les Bourses du Travail et les Ligues d'Action. Ces deux exemples cherchent l'émancipation totale de l'homme, par l'établissement d'une véritable contre-société. Notons que Proudhon défendait une émancipation économique d'abord, mais qui ne devait pas s'y limiter. La révolution proudhonienne visait l'émancipation culturelle, juridique et philosophique. Pour le syndicalisme révolutionnaire par contre, la révolution consistait en la prise en main par le syndicat de la production et de la répartition des richesses.

¹⁵¹ De plus, si l'on se fie au témoignage de Tronchet, un lien entre Genève et Lyon a été établi grâce à la pratique de l'avortement. La tolérance locale genevoise aurait permis le développement d'une véritable industrie et l'accueil de nombreux militants antinatalistes français, exilés suite aux lois d'interdiction de 1920. Voir AUZIAS, *op. cit.*, p.250.

mouvement d'action directe qui se lançait à l'assaut des chantiers genevois en 1928-1929, la référence lyonnaise a pu apparaître comme une évidence.

L'exemple de la L.A.B. lyonnaise constitue une tentative d'ouverture concrète à la dimension économique et autogestionnaire du syndicalisme révolutionnaire. Ces deux horizons restaient vaguement définis dans la Charte d'Amiens. Selon de Ochandiano, la Ligue a tenté de constituer *hic et nunc* une alternative à l'autogestion future du terrain économique. A Lyon, l'expérience ligueuse identifiait syndicat et structure productive, cette dernière prenant la forme d'une coopérative. Cet idéal autarcique se retrouve dans la Genève ouvrière de l'entre-deux-guerres, la F.O.B.B. ayant tissé des liens de consanguinité avec la C.O.B.G. inspirée par le Groupe du Réveil. Dans les actions de grève, c'est une F.O.B.B. « magnanime » qui accordait la permission de travail à la Coopérative ouvrière¹⁵². Celle-ci représentait également une soupape de sécurité non négligeable pour les travailleurs placés sur les listes noires patronales. Gustave Berger témoigne de l'idéal qui imprégnait la Coopérative :

Quand on avait des idées comme on en avait nous, on ne pouvait pas s'arrêter à la critique, on devait aussi montrer ce qu'on savait faire. La gestion d'une entreprise par les ouvriers, c'était le meilleur coup qu'on pouvait porter au capitalisme¹⁵³.

Un parallèle fécond peut être tiré entre les actions directes des L.A.B. genevoises et lyonnaises. Lyon abritait dans l'entre-deux-guerres un important courant anarcho-syndicaliste, qui avait survécu au grand schisme de la IIIème Internationale¹⁵⁴. Comme dans la Genève de 1929, des bagarres violentes éclataient sur les chantiers lyonnais suite au non-respect des accords garantissant des tarifs municipaux. Les délégations ouvrières de contrôle étaient sur le pied de guerre. « Ces batailles consistent dans un premier temps à faire le tour des chantiers, pour empêcher les non-syndiqués de travailler, en heures supplémentaires et à la pièce » se souvient le militant Marius C¹⁵⁵. Contrairement à la justice genevoise, il semble que la répression gouvernementale lyonnaise ait été beaucoup plus forte, peut-être aussi en raison d'une violence plus grande de la part du « grand frère » français. Suite à un contrôle qui a mal tourné, un anarchiste surnommé Peau d'Ane et trois autres syndicalistes sont condamnés à quatre mois de prison pour entrave à la liberté du travail. L'emploi de la

¹⁵² Un exemple : « en cas de grève, les Coopératives ouvrières de production doivent continuer à fonctionner, avec réserves de certains accords avec les grévistes, tandis que chez les petits patrons, le travail doit cesser. [...] Les syndicats quoi qu'on en dise et malgré certaines apparences, ne poursuivent pas seulement des avantages matériels immédiats, mais aussi et même surtout une transformation profonde de la structure du régime actuel. » *L'Ouvrier*, 16 janvier 1935.

¹⁵³ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.147.

¹⁵⁴ La région syndicale lyonnaise était l'une des rares en France à connaître un mouvement anarcho-syndicaliste digne de ce nom. Au niveau national, la C.G.T. originelle avait éclaté en 1922 en trois confédérations (l'autonome C.G.T., la communiste C.G.T.U., la chrétienne C.F.T.C.). Les membres de la C.G.T. traditionnelle avaient désormais peur de se faire déborder par les communistes en cas de grève générale. C'est pourquoi leur premier secrétaire permanent, Léon Jouhaux, décida de la tactique dite de « présence » (1922-1934), là où toute décision concernant le salariat se prenait. Voir ANDALFATTO Dominique, LABBE Dominique, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Seuil, 2006, p.175, pp.188-189.

¹⁵⁵ Cité dans AUZIAS, *op. cit.*, pp.125-126.

violence était également courant, puisque le même Marius reconnaît que « l'argumentation [était] traditionnellement entrecoupée de coups de manche de pioche¹⁵⁶. » Dans les mémoires de Tronchet, la L.A.B. a, elle, provoqué de « violentes algarades, [où] quelques coups de pieds au cul ne se perd[ai]ent pas¹⁵⁷. » Lyon – Genève, même phraséologie fleurie, même combat anarcho-syndicaliste...

¹⁵⁶ *Ibid.* Les choses ont même sérieusement dégénéré à Lyon, puisque dans la grande lutte syndicale entre les factions communistes (C.G.T.U.) et les « autonomes », un secrétaire de cette dernière a été blessé par balle en mai 1930, apparemment par des membres du syndicat unitaire.

¹⁵⁷ TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.57.

LA L.A.B. DANS LE TEMPS DES PASSIONS – REORIENTATIONS ET SOLIDARITES

VII. Extension du domaine de la lutte

A partir de 1932, la Ligue d'Action du Bâtiment ne va plus se concentrer sur le seul respect des conditions-cadres de travail. Avec le tournant pris par la conjoncture économique, son champ d'action s'élargit pour s'intéresser à l'ensemble de la condition ouvrière. Dans le même mouvement, elle réduit progressivement ses interventions d'action directe sur les chantiers, les clauses des conventions étant mieux observées. Des commissions de contrôle seront toujours dépêchées, mais avec une bien moindre systématisation. Les causes des grèves déclenchées par le syndicat de la construction le prouvent : désormais, la question brûlante n'est plus le respect des conventions, ou leur possible amélioration, mais la sauvegarde pure et simple des acquis antécédents. La Ligue se déploie alors sur deux champs principaux : dans un premier temps, la lutte antifasciste et anticorporatiste ; dans un second, la défense et l'aide active aux chômeurs. Il devient alors plus difficile de cerner les contours précis de la L.A.B. Elle officie parfois sous son propre étendard anarcho-syndicaliste, mais peut aussi bien s'intégrer à d'autres mouvements de gauche, plus composites, donnant souvent des impulsions décisives en cas de conflit. Les Ligueurs avaient acquis une certaine expérience du combat réel et entendaient la mettre à profit. Lorsque l'atmosphère sociale était chargée, l'étincelle provenait le plus souvent de l'engagement de ces militants de choc.

Evidemment, il y eut des résurgences de la Ligue originelle entre 1932 et 1934, mais elles furent toujours périodiques et relativement peu importantes. Par exemple, en février 1934, le Groupe de contrôle des ouvriers sur bois est constitué, « renforcé de l'aide précieuse de quelques-uns des anciens de la L.A.B.¹ ». *L'Ouvrier* en parle déjà au passé. Par contre, durant l'année 1935, les récits concernant la Ligue se multiplient, et l'action syndicale directe ressurgit sur les chantiers – mais une action située désormais sur le plan défensif dans une période de démantèlement des acquis. Dès octobre 1935, la L.A.B. se retrouve à nouveau activée, et les colonnes de *L'Ouvrier* sont pleines de dénonciations de « kroumirage² ». Mais une autre lutte, contre le chômage et les expulsions, vient confisquer ces forces anarcho-syndicalistes. Elle aboutira à la démolition pure et simple d'une partie d'un immeuble insalubre du quartier populaire de Saint-Gervais, un froid matin de décembre 1935. Ce coup d'éclat constituera à la fois l'apogée et le chant du cygne des Ligueurs du bâtiment.

Ces évolutions relativement rapides – la période couverte s'étendant sur six années – ne peuvent être comprises pleinement que si l'on y insère une problématique locale fondamentale : entre 1933 et 1936, le premier gouvernement cantonal à majorité socialiste

¹ *L'Ouvrier*, 21 février 1934.

² *L'Ouvrier*, 2 octobre 1935, 16 octobre 1935.

s'installe à l'Exécutif genevois. Dans cette partie consacrée à la dynamique de la Ligue, il faudra jauger quels étaient les rapports entre un syndicat d'obédience anarchiste, donc antiparlementaire, et un gouvernement Nicole qui entendait appliquer une politique en faveur de la classe ouvrière.

7.1. La lutte contre la Grande Dépression – grève générale et action d'éclat sur le chantier de la S.D.N. (septembre 1932)

La crise économique mondiale a touché la Suisse de façon moins brutale que ses voisins européens, mais en y étant plus insidieuse et plus longue. Fait primordial, le pays connaît une arrivée différée de la crise, qui affectera pleinement l'économie à partir de 1932-1933. Les secteurs actifs dans l'exportation sont les premiers touchés. Pour le bâtiment, il est possible d'établir un déclin à partir de 1933 seulement, alors que le niveau économique du secteur retombe à ce qu'il était en 1929³. Pour les anarchistes genevois, le premier mai 1932 est par exemple l'occasion de lancer un « appel aux travailleurs » explicite sur l'état de l'économie :

Ce que tous les écrivains socialistes avaient prévu depuis un siècle, une crise aiguë où devait sombrer le régime capitaliste, se produit sous nos yeux à l'heure actuelle, mais les masses y assistent passives et presque indifférentes⁴.

Face à la crise, la position des syndicats se trouve affaiblie, mais les ouvriers avaient obtenu des augmentations de salaire, parfois une diminution de leur temps de travail, jusqu'au début des années trente. Ils espéraient bien faire respecter ces conquêtes récentes. Les premiers signes de la récession économique provoquent un réflexe initial offensif des syndicats et une recrudescence des mouvements. En Suisse, le nombre de grèves va toutefois être moins nombreux que celui de la période faste de la fin des années vingt, même si les grèves de 1930 à 1933 arrivent à mobiliser en moyenne absolue plus de monde⁵. Au niveau local, un autre exemple de réflexe offensif intervient en janvier 1932. Face aux problèmes rencontrés par sa Caisse de chômage, la F.O.B.B. genevoise lance un nouveau mot d'ordre pour lutter à la fois contre la surproduction et le chômage : « à maigre salaire, maigre travail⁶. » Cet appel de Tronchet s'inscrit dans la plus pure tradition syndicaliste révolutionnaire. Mais à la fin de 1932, lorsque la crise s'installe pleinement et touche toutes les couches du salariat, le syndicat doit plier l'échine et subir les événements, même si sa verve rhétorique ne faiblit pas.

La problématique du chômage n'épargnait personne et ravageait aussi bien les couches sociales inférieures que moyennes (fonctionnaires, employés, artisans, commerçants). Des employés de bureau ou des instituteurs se retrouvent sur des chantiers étatiques

³ Jusqu'en 1931, les salaires nominaux dans les arts et métiers augmentent, pour ensuite rapidement décliner, avant de trouver leur plafond à partir de 1933. Voir *La valeur du travail, op. cit.*, pp.142-144.

⁴ *Le Réveil*, 1^{er} mai 1932.

⁵ A Bâle par exemple, la frange révolutionnaire du bâtiment lance un mouvement de grève de trente-trois semaines en 1930, sans résultat. Voir *La valeur du travail, op.cit.*, p.144.

⁶ *L'Ouvrier*, 6 janvier 1932.

d'occupation, supportant difficilement les conditions drastiques imposées par le monde du bâtiment. En 1929, la Suisse compte 8'131 chômeurs. Trois ans plus tard, ce sont 54'306 personnes sont à la recherche d'un emploi⁷. Genève n'échappe pas à cette lame de fond, le pic étant atteint en 1936.

ANNEXE X

Le chômage à Genève (moyenne annuelle)

Année :	Chômeurs (répertoriés) :
1927 :	920
1928 :	620
1929 :	890
1930 :	1110
1931 :	2200
1932 :	4200
1933 :	4500
1934 :	4000
1935 :	5500
1936 :	6020
1937 :	4800

Source : *Rapports annuels de la Chambre de commerce*, cité dans GILARDI, *op. cit.*, p.36.

Il faut toutefois manier ces statistiques avec la plus grande précaution, car les chiffres officiels ne dénombrèrent que la partie visible des sans-emploi, ceux qui étaient affiliés à une caisse syndicale, publique ou professionnelle paritaire. La partie immergée de cet iceberg du chômage ne peut être chiffrée avec la précision nécessaire.

Les marqueurs généraux de la Grande Dépression étaient avant tout une crise de surproduction, entraînant la chute des prix, des salaires réels diminués, un chômage massif et des faillites en nombre impressionnant pour les « petits » indépendants⁸. Face à la crise, l'Etat suisse et les gouvernements cantonaux réagissent dans un premier temps selon les préceptes classiques du libéralisme en s'engageant dans une politique déflationniste, dans des mesures d'urgence « au coup par coup⁹ », sans grande vision d'ensemble coordonnée. Malgré certaines velléités d'intervention conjoncturelle prônées par la gauche, la politique fédérale est restée, jusqu'en 1936 au moins, une politique traditionnelle d'économie¹⁰.

En 1933, une première mesure étatique demande la baisse des salaires des fonctionnaires. Bien qu'un référendum d'opposition initié par le P.S.S., l'U.S.S. et le P.C.S. ait abouti le 28 mai 1933 devant le peuple, une clause d'urgence cette même année décide unilatéralement

⁷ RUFFIEUX (1974), *op. cit.*, p.201.

⁸ Dans les années 1890, la Suisse avait déjà connu une crise de paupérisme phénoménale. 119'000 personnes s'étaient retrouvées dépendantes de l'assistance. Mais la dépression des années trente prend une ampleur plus dramatique dans une société en pleine mutation industrielle et dans un monde encore ébranlé par la Première Guerre mondiale. Voir JOST (2004), *op. cit.*, p.671.

⁹ SANTI Flavio, « Les secours aux chômeurs 1934 – 1937 », in *Arbeite wer kann ! Travaille qui peut !*, Chantal Lafontant et Jacqueline Milliet (sld.), Zürich, Limmat Verlag, Lausanne, Editions d'en bas, 1996, pp.122-124.

¹⁰ Le Conseil fédéral basculera finalement dans l'interventionnisme (doux) vers la fin des années trente, suivant en cela l'exemple d'autres pays européens, dans le cadre consensuel de l'économie de guerre. La dévaluation du franc (26 septembre 1936), mesure d'urgence du Conseil fédéral, constitue ici un tournant.

une baisse de 7% du salaire des employés confédéraux¹¹. Cette démarche publique entraîne l'ensemble de l'économie privée sur une même voie déflationniste.

A l'échelle genevoise, le patronat a senti le vent tourné. Revigoré, désormais uni, il entend revenir sur les concessions accordées par les conventions de travail de la fin des années vingt. Au cours de l'année 1932, le syndicat patronal propose une baisse des salaires générale de 10% pour faire face à la crise. Mais la F.O.B.B., profitant encore d'une dynamique très favorable, réagit rapidement et organise pour le 3 septembre 1932, un samedi matin, une grève générale des métiers du bâtiment¹². L'Union des associations patronales genevoises publie alors une plaquette annonçant aux ouvriers que cette grève générale est une « provocation que rien ne justifie [...] contraire à la loi qui prévoit que tout différend doit, préalablement à toute mesure, être porté devant l'Office cantonal de conciliation¹³. » Elle ajoute en guise d'avertissement que « tout ouvrier qui ne travaillera pas le samedi matin sera considéré comme ayant quitté l'entreprise de son propre chef et de ce fait ne fera plus partie de son personnel¹⁴. » Cependant, suivant le compte-rendu de cette demi-journée de grève donné par *L'Ouvrier*, forcément partial, la menace n'aurait eu que peu d'impact et la « victoire morale »¹⁵ des ouvriers serait totale. Réactivant sa foi anarcho-syndicaliste, Lucien Tronchet se permet même une tirade révolutionnaire qui jure dans une publication de l'U.S.S. :

aujourd'hui grève générale de solidarité pour lutter contre la baisse des salaires ; aujourd'hui, prélude de demain, qui déclenchera la grande grève générale insurrectionnelle qui permettra aux travailleurs la reprise des moyens de production, seule solution pouvant mettre la classe ouvrière à l'abri des baisses de salaire, du chômage et de la misère, par la suppression du patronat, remplacé par une nouvelle économie, collective¹⁶.

Il faut préciser que l'action du 3 septembre a mis en œuvre une incroyable Ligue d'Action du Bâtiment, sur le chantier de la Société des Nations, déclaré pour l'occasion extraterritorial et qui poursuivait le travail avec de nombreux saisonniers étrangers. Pour cette action directe, la L.A.B. a vu ses rangs renforcés par quelque cinq cents ouvriers grévistes, si l'on se fie aux souvenirs d'Henri Tronchet¹⁷ - *Le Journal de Genève* notant, lui, la participation de six cents ouvriers à la grève¹⁸. Cela explique sûrement l'optimisme insurrectionnel de Lucien Tronchet. Le président de la F.O.B.B. poursuit son attaque contre le système capitaliste, lors d'un discours prononcé peu après, le 11 septembre 1932 au Palais des Expositions, à l'occasion

¹¹ Cette mesure est bientôt suivie par une nouvelle baisse de 7% en 1936. Voir RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève, Slatkine, 1997, p.225.

¹² Annoncée dans les colonnes de *L'Ouvrier* deux semaines auparavant. Voir *L'Ouvrier*, 24 août 1932.

¹³ Reproduite dans WIST (1984), *op. cit.*, p.111.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ En « Une » : TRONCHET Lucien, « Puissante démonstration de solidarité », *L'Ouvrier*, 7 septembre 1932.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Cité dans WIST (1984) *op. cit.*, p.108.

¹⁸ *Le Journal de Genève*, 4 septembre 1932. Très critique à l'égard de la F.O.B.B., le *Journal* note une participation « minoritaire » à la grève, sur les 3'000 ouvriers genevois.

d'un meeting d'opposition à la baisse des salaires. Pour régler la question du chômage, Tronchet préconise la semaine de travail de 40 heures, idée irréalisable à l'époque, mais qui devait probablement avoir un rôle de provocation, en attaquant textuellement « Musy et ses acolytes, véritables polichinelles de la ploutocratie suisse¹⁹. » Il est intéressant de constater que Tronchet développe pour une fois quelque peu une théorie économique cherchant à garantir le pouvoir d'achat des salariés²⁰. Un temps pragmatique, son discours n'oublie pourtant pas pour quoi les anarchistes se battent. Tronchet déclare : « seule l'association des producteurs dans la Liberté supprimera l'exploitation du travail d'autrui, le chômage et donnera le bien-être à toute la collectivité²¹. » Les anarchistes préféraient normalement se réfugier derrière une vision volontairement naïve de l'économie, mais pouvaient ponctuellement sortir de leurs idéaux pour proposer des solutions plus « progressistes ». Ce discours confirme une fois de plus la dualité entre anarchisme et *Realpolitik* présente au sein de la F.O.B.B.

Si le chantier de la SDN a abrité l'un des plus hauts faits de la Ligue, il était aussi le symbole de la révolution technique à l'œuvre dans le secteur du bâtiment. Cette construction était de plus emblématique de la position des travailleurs étrangers, avec une grande participation italienne et surtout savoyarde²². Désirant réguler le travail sur un terrain classé extraterritorial, la F.O.B.B. avait édité un *Journal des Ouvriers des chantiers de la SDN*, dès le mois de mai 1931, proposant une apologie de l'internationalisme²³. Le tract n'oubliait pas non plus de préciser l'effort d'action directe qui allait être fait sur ce chantier-symbole, et demandait une aide immédiate en cas d'intervention de la Ligue. « Nous préconiserons nettement : la suspension du travail, le travail au ralenti, le sabotage du matériel²⁴ », expliquait la F.O.B.B.

Bien décidée à stopper tout travail sur le chantier phare de la Genève internationale, la Ligue d'Action de septembre 1932 est elle-même surprise de l'enthousiasme reçu de la part des grévistes, pour un mouvement auparavant interdit par le Conseil d'Etat. Celui-ci arguait que la F.O.B.B. n'avait pas respecté la procédure portée devant l'Office de Conciliation²⁵. Dans leurs mémoires, les anarcho-syndicalistes de la Ligue se rappellent de l'affaire du chantier de la S.D.N. comme d'un grand moment de dévouement syndical, l'empoignade qui se

¹⁹ ALT, S.3.

²⁰ « Lorsque l'on sait que le chômage est dû en partie au fait qu'une grande partie du peuple est contrainte à la sous-consommation, il est véritablement folie que de vouloir diminuer encore les possibilités d'achat d'une grosse masse de consommateurs. » *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² WIST (1988), *op. cit.*, p.8.

²³ « en quittant leur pays pour échapper à la misère, les prolétaires comprennent que les pauvres n'ont pas de Patrie. [...] la classe ouvrière de tous les pays comprend qu'elle n'a qu'un ennemi, celui qui l'exploite, le patron, le Capitalisme. » ALT, T.5., *Journal des Ouvriers des chantiers de la SDN*, 25 mai 1931.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.114.

déclenche offrant une sorte de *catharsis* aux nombreux ouvriers pris dans la spirale du chômage. Dans les récits postérieurs, le ton est conquérant : encerclés de toutes parts, les bâtiments sont littéralement « pris d'assaut » ; Gustave Berger se souvient s'être construit une réputation de violent ce jour-là pour avoir utilisé un piquet de gourdin comme arme ; il y aurait eu une tentative de mettre le feu à la menuiserie, une grue renversée²⁶. Durant les deux heures d'occupation qu'a duré l'affaire, les trois cents ouvriers au travail doivent se retrancher ou écouter le discours prononcé par Lucien Tronchet, montant sur un podium de fortune dès son arrivée sur le chantier. *Le Journal de Genève*, organe officieux du Parti démocrate, offre un bon contrepois, tout aussi partisan, au récit apologétique des mémoires ouvrières. L'organe parle d'une grève illégale qui a fait « beaucoup de bruit pour pas grand-chose²⁷. » L'extrait suivant donne un aperçu du dégoût général du *Journal* à l'égard de la F.O.B.B. :

Ceux qui ont continué leurs occupations à la S.d.N ont fait preuve de la plus belle énergie en recevant comme ils le méritaient ceux qui voulaient attenter à leur droit de travailler. Et la police leur a prêté main-forte. Il est clair, aujourd'hui, que les agitateurs trompent le public quand ils prétendent parler « au nom de la classe ouvrière. » [...] Dès la première heure, des escouades de grévistes parcouraient la ville et la banlieue pour tenter de débaucher les ouvriers qui s'étaient rendus en grand nombre au travail [...]. Aux chantiers de la S.D.N. [...] ils s'élançèrent en poussant des clameurs diverses, à l'assaut du chantier. [...] une fois entrés, les grévistes lancèrent une grêle de pierre contre les baraquements, brisèrent plusieurs vitres et renversèrent plusieurs échafaudages²⁸.

Suivant ce compte-rendu, les grévistes doivent encaisser la riposte des trois cents ouvriers au travail. Une empoignade sérieuse éclate et la police évacue le chantier à 10h50. Une dizaine d'arrestations est ordonnée, en présence du Conseiller d'Etat Frédéric Martin²⁹. La presse conservatrice de Genève déclenche alors une violente accusation contre ces « éléments communistes », venus de Moscou porter le désordre dans la République de Genève. *La Suisse* écrit par exemple, dans la grande tradition de dénonciation du complot bolchevique : « la façon dont fut mené le mouvement fait honneur, évidemment, aux professeurs des cours tactiques d'émeute que certains de ces messieurs sont allés suivre à Moscou³⁰. » Effectivement, Louis Huissoud et Robert Mégevand, deux communistes membres de la F.O.B.B., avaient suivi durant une année (dès août 1931) les cours de l'Ecole léniniste de

²⁶ Selon les témoignages de Henri Tronchet, Gustave Berger, Louis R., Fausto de Marqui, cités dans WIST (1984), *op. cit.*, pp.106-113.

²⁷ *Le Journal de Genève*, 4 septembre 1932.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Il s'agit de Victor Gardiol (55 ans, manœuvre, Italien), Max Giger (22 ans, peintre, Saint-Gall), Gustave Philippona (24 ans, manœuvre, Fribourg), Gaston Guéniat (19 ans, manœuvre, Berne), Léopold M. (38 ans, peintre, Vaud), Louis Joly (18 ans, peintre, Vaud), Robert Mégevand (24 ans, Genève, terrassier), et Richard Thut (35 ans, manœuvre, Argovie). Les charges requises sont : dégâts volontaires, violation de domicile, atteinte à la liberté du travail, bris de clôture et rébellion. Voir *ibidem*.

³⁰ *La Suisse*, 4 septembre 1932. *La Suisse* était l'organe des catholiques, du parti des Indépendants et du parti chrétien-social de Genève. A la décharge de cette peur d'un complot bolchevique, virant souvent à la phobie, il faut comprendre que le Komintern avait tissé, et surtout soumis, un impressionnant réseau de militants occidentaux. Au début des années trente, le P.C.S. était bien devenu un instrument au service du stalinisme. Sur cette thèse, voir STUDER Brigitte, *Un parti sous influence, le Parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931 à 1939*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994.

Moscou, en compagnie de deux ou trois autres militants genevois³¹. Cette coïncidence temporelle pouvait justifier l'attaque anticommuniste bourgeoise, mais cette dernière ne résiste pas à un examen historique approfondi. Les communistes participaient bien à la manifestation, mais celle-ci restait sous la direction générale de Tronchet et de ses acolytes anarcho-syndicalistes. Nous retrouvons ici l'assimilation bourgeoise quasi spontanée des forces libertaires avec les éléments communistes. Certains anticommunistes virulents prenaient réellement la L.A.B. pour une lanterne éclairée par le bolchevisme³².

La grève de septembre 1932 constitue un tournant pour les acteurs sociaux genevois. Dorénavant, ce sont les ouvriers qui doivent se défendre face à une union patronale ayant repris l'initiative. D'ailleurs, celle-ci ne cède en rien sur sa volonté de baisse des salaires et attend le mois de novembre pour dénoncer les dernières conventions de travail³³. Malgré son éclat et sa violence, la grève générale a finalement constitué un camouflet certain pour la F.O.B.B.³⁴. Ce reflux syndical est difficile à jauger avec précision, car des éléments établissant une vitalité toujours présente camouflent certaines évolutions négatives. Toutefois, à la comparaison des rapports annuels 1931 et 1934 de la F.O.B.B., le doute n'est plus permis³⁵. Il est nécessaire de constater une nette baisse de combativité dans l'idéologie du mouvement, qui ira en s'empirant dans la deuxième moitié des années trente. Alors qu'auparavant, Lucien Tronchet – qui rédige tous les rapports annuels de la F.O.B.B. jusqu'en février 1939 – s'empressait de mettre en avant l'action directe comme instrument premier de lutte, les rapports post-1934 ne laissent plus de place à une quelconque idéologie anarcho-syndicaliste. Désormais, la balance F.O.B.B. penche nettement vers son pendant « syndical » au détriment de sa composante « anarchiste »³⁶.

Cette évolution de la section genevoise vers plus de réformisme peut être rapprochée avec différentes décisions prises par la direction locale. D'abord, le déménagement en 1933 de ses

³¹ Sur Huissoud et Mégevand, voir STUDER (1994), *op. cit.*, p.657 et p.679.

³² L'amalgame entre forces anarchistes et communistes a perduré. La Ligue d'Action est abordée uniquement sous l'angle de ses composants communistes dans le mémoire de Covo-Gerber et Areias-Taveira. Il est vrai que dans les années septante, l'importance du communisme suisse était clairement surestimée. Un autre exemple plus récent est à mentionner : une photo de Lucien Tronchet est légendée « militant communiste » dans un ouvrage iconographique d'Anne-Françoise Praz. Voir COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.113 ; PRAZ Anne-Françoise, *La crise et les bannières, La Suisse de 1930 à 1939*, tome 4, Lausanne, Eiselé, 1992, p.93.

³³ COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.118.

³⁴ « Les dirigeants de la F.O.B.B. n'ont pas lieu de se féliciter du résultat de leur 'grandiose manifestation'. Abandonnés par la plupart des ouvriers, [...] ils durent se contenter de cortèges qui défilèrent au milieu de l'indifférence générale et de quelques actes de violence qui vaudront à leurs auteurs un petit séjour à Saint-Antoine. » *Le Journal de Genève*, 4 septembre 1932.

³⁵ Il n'y a pas de rapport pour les années 1932 et 1933. Cette absence au début de l'année 1933 s'explique aisément : poursuivi par la justice fédérale, Lucien Tronchet est alors réfugié en France. L'anarchiste est également signalé à Annemasse en janvier 1934. Nous n'avons par contre pas trouvé de raison particulière à cet exil provisoire. Voir ACIRA, Enquête de la police française sur Lucien Tronchet, Paris, 24 janvier 1934 (photocopie).

³⁶ Le mot de conclusion de 1934 est éloquent : « Nous avons la conviction absolue que notre F.O.B.B. de Genève se maintiendra à la hauteur de sa tâche en affirmant ainsi toujours plus la force créatrice du SYNDICALISME. » Le rapport ne fait pas une seule fois allusion à l'action directe. Voir ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1934*.

locaux dans les bâtiments nouvellement construits des Imprimeries populaires, fief du syndicalisme « progressiste » de Charles Rosselet et de l'U.S.C.G³⁷. Ensuite, la progressive bureaucratisation et professionnalisation du syndicat de la construction porte des secrétaires permanents à la tête du mouvement. En 1931, le premier à occuper cette fonction est Charles Beyeler³⁸, suivi en août 1932 par Charles Balbi³⁹.

Mais revenons brièvement à la grève générale de septembre 1932 pour analyser son impact: ce mouvement d'une rare violence peut être vu comme un prélude – syndical – à l'émeute et à la fusillade du 9 novembre suivant. A l'automne 1932, la radicalisation du fossé social intervient parallèlement à une polarisation extrême de l'échiquier politique. La perte d'équilibre qui en découle menace les bases mêmes de la République parlementaire genevoise. Les bagarres quotidiennes dans les rues connaîtront une tragique apogée ce 9 novembre. L'explosion étant proche, c'est la réaction tout azimut qui frappera les éléments qualifiés de « révolutionnaires ». Mais, par un spectaculaire retour de bâton, cette crise radicale portera finalement au pouvoir un gouvernement cantonal à majorité socialiste, une première suisse. L'anarcho-syndicalisme a pleinement participé à la lutte. Apolitique par principe, il devra cependant calibrer ses prises de position après ce succès socialiste.

7.2. Tous unis (ou presque) à gauche contre le fascisme

Au moment du Printemps des fronts (1933), la lutte entre fascistes et antifascistes occupe le devant de la scène politique et sociale. Dans le cas des anarchistes genevois, il faut ramener cette lutte à une histoire de plus longue durée, commencée dès le début des années vingt avec la montée en puissance de Mussolini en Italie – un retournement intéressant quand on se rappelle que le *Duce* avait justement passé une partie de sa jeunesse socialiste révolutionnaire en Suisse, et surtout que Bertoni l'avait rencontré à Genève vers 1904⁴⁰. Amorcée dès l'arrivée de Mussolini au pouvoir (1922), intensifiée après le tournant « totalitaire » pris par le régime en 1925-26, la lutte antifasciste des anarchistes formait l'une des composantes de leur être-ensemble. L'affaire de la conférence Matteotti à Genève, entraînant l'apparition sur la scène publique du jeune Lucien Tronchet, en est un exemple parmi d'autres⁴¹. Les colonnes du *Réveil* sont pleines d'incitations à la plus grande vigilance

³⁷ ASIB, Classeur 88, Correspondance 1942, TRONCHET Lucien, *Les batailles syndicalistes des Bâisseurs à Genève*, op. cit. Voir aussi la brochure *Imprimeries populaires*, s.l.n.d. [disponible à la BPU de Genève, cote Gf 410 Imp-Pop].

³⁸ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1931*.

³⁹ *L'Ouvrier*, 17 août 1932. Tronchet, lui aussi, professionnaliser sa fonction en 1936, en totale négation des principes anarcho-syndicalistes traditionnels.

⁴⁰ BERTONI Luigi, « Rectification au journal 'Die Nation' », *Le Réveil*, février 1942 ; MUSSOLINI Benito, « Uno che c'è stato », *La Folla*, 25 août 1912. Cités dans BOTTINELLI, op. cit., pp.44-45.

⁴¹ Un autre exemple : en juin 1928, le Comité pour les fils des prisonniers politiques italiens est créé à Genève avec l'aide du groupe du Réveil.

antifasciste, le fascisme étant perçu assez tôt comme un article d'exportation⁴². Dans les années trente, Bertoni insère parfois un encart : « boycottons la Suisse, journal fasciste⁴³ », rappelant par là que le fascisme ne se limite pas aux frontières italiennes, et connaît dans la colonie italienne genevoise, aussi bien que dans certains cercles réactionnaires indigènes, un pouvoir d'attraction certain.

On ne peut négliger l'apport des antifascistes italiens exilés à Genève. Rappelons seulement l'exemple du *biennio rosso* italien (1919-1920), période charnière où les occupations d'usine et l'idée de prise en main de la production par les travailleurs étaient matées par une haute bourgeoisie, alliée providentielle des faisceaux et de leurs violences. L'antifascisme de la colonie italienne, proche à la fois du socialisme et de l'anarchisme, s'exacerbera lors de la « résistible » montée fasciste des années trente⁴⁴. Les anarchistes exilés à Genève, sous l'impulsion de Bertoni, ont toujours mené une lutte indépendante des autres forces antifascistes italiennes. Ainsi en 1927, Bertoni refuse-t-il une participation à un front unique antifasciste en Italie, car il juge que les anarchistes perdraient trop de leur indépendance dans une lutte centralisée⁴⁵. La volonté est constante chez un penseur comme Bertoni de ne pas brader sa conception antitotalitaire au profit d'une lutte commune contre le fascisme. En d'autres termes, la lutte antifasciste anarchiste ne pouvait s'accommoder, même provisoirement, des principes de la « dictature du prolétariat. »

Ce qui est vrai pour l'antifascisme italien en exil des années vingt ne l'est pas forcément pour l'antifascisme genevois des années trente. Car les anarchistes de la Ligue d'Action sont prêts à s'allier pragmatiquement, sur le terrain, aux socialistes et aux communistes dans une lutte qui occupe désormais tout l'espace urbain. La mémoire collective de l'antifascisme genevois a gardé des images fortes de ces batailles rangées au jour le jour, à chaque défilé, à chaque commémoration. Les combats entre factions rivales le samedi, à l'occasion des ventes de journaux à la criée dans les Rues Basses, sont entrés dans la légende⁴⁶. Avec son franc-parler habituel, André Bösiger raconte qu'ils y allaient à vingt ou trente militants pour vendre le *Réveil anarchiste* : « on attendait qu'un fasciste qui vendait son journal nous tombe dessus, pour qu'on puisse lui casser la gueule. [...] Ah, il fallait être dur, autrement il n'y avait pas moyen⁴⁷. » Il est logique de retrouver les gars de la L.A.B. dans ces actions « coup-de-poing »

⁴² « Le plus pressé aujourd'hui apparaît partout être la lutte contre le fascisme formé ou en formation et visant à la plus bestiale réaction au moyen de l'absolutisme d'Etat sanctionné par le pouvoir religieux, afin de maintenir contre toute revendication de travail la pire exploitation. » *Le Réveil*, 29 décembre 1929.

⁴³ Par exemple, *Le Réveil*, 25 janvier 1930.

⁴⁴ Sur la problématique fasciste européenne, voir notamment MILZA Pierre, *Les fascismes*, Paris, Seuil, 1985 ; PAYNE Stanley G., *A history of fascism, 1914-45*, London, UCL Press Limited, 1995.

⁴⁵ BETTINI, *op. cit.*, p.249.

⁴⁶ Un exemple entre deux vendeurs de *L'Action nationale* et un vendeur communiste de *La Lutte*, à la station du Molard : « Un attroupement de près de 5 à 600 personnes s'était formé et les badauds attendaient la bagarre. » *Le Journal de Genève*, 28 août 1934.

⁴⁷ André Bösiger, *Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, *op. cit.*, p.5.

antifascistes. Sur le terrain concret des rixes, les appartenances de clan, anarchiste ou communiste, étaient provisoirement mises à l'écart, tout comme elles avaient été précédemment suspendues dans les actions directes de la Ligue. L'union de cette gauche composite apparaîtra avec le plus d'acuité lors de l'émeute du 9 novembre 1932. Nous y reviendrons.

Par contre, dès qu'il s'agit de mettre en place des structures de pouvoir, les anarchistes refusent toute proposition de front commun. Un exemple nous est donné en octobre 1927, avec la mise sur pied par les communistes d'une Garde rouge. Les anarchistes, par la plume de Bertoni, refusent de participer à cette structure « bolchevique ». Il faut bien se défendre contre le fascisme, écrit l'anarchiste tessinois, mais quand un groupe essaie d'imposer son ordre sur les autres, il ne faut pas se soumettre, conclut-il⁴⁸. Tronchet abonde dans ce sens et propose que chaque tendance ouvrière organise son propre organisme de lutte⁴⁹. Dans cette optique, la Ligue d'Action fut aussi une réponse proprement anarcho-syndicaliste à la concurrence ouvrière communiste de la Garde Rouge.

Sept ans plus tard, la ligne de conduite antifasciste de Bertoni n'a pas bougé d'un iota. A l'occasion d'un possible front commun, le typographe tessinois refuse toujours de « marcher main dans la main avec les autoritaires qui sont nos ennemis par définition⁵⁰. » L'entre-deux-guerres offre ainsi la possibilité aux anarchistes d'affirmer leur profond refus de toute dictature, qu'elle soit fasciste, capitaliste ou communiste. Mais les écrits ne correspondent jamais tout à fait aux événements, et la rigueur théorique d'un Bertoni ne se retrouve que partiellement dans les rangs des militants de la L.A.B. Ceux-ci n'ont d'ailleurs que très tardivement et incomplètement mis au pas les éléments communistes du syndicat F.O.B.B., lors d'une dénonciation officielle en mars 1935 (voir 8.4). La différence d'attitude à l'égard des communistes entre le penseur Bertoni, inflexible, et le meneur d'hommes Tronchet, plus conciliant, doit être relevée.

Présent surtout au sein du groupe du Réveil, l'antifascisme anarchiste déborde également dans les rangs de la F.O.B.B. Les colonnes de *L'Ouvrier* en donnent de nombreux exemples. En avril 1928, à l'occasion des préparatifs du 1^{er} mai, le rédacteur de la région genevoise s'inquiète « devant la réaction montante, et le fascisme naissant dans [ce] canton⁵¹ ». Entre 1930 et 1932, cette inquiétude croît à mesure que les forces corporatistes augmentent et s'approchent des groupuscules fascistes. En effet, l'œuvre de Mussolini connaissait quelques admirateurs dans la République, principalement dans les classes moyennes, électrisées par les effets dévastateurs de la crise. Certains bourgeois inspirés par des idées d'ordre et de

⁴⁸ *Il Risveglio*, 1^{er} octobre 1927.

⁴⁹ *Le Réveil*, 3 mars 1928. Cité dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.149.

⁵⁰ *Le Réveil*, 1^{er} décembre 1934. Cité dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.150.

⁵¹ *L'Ouvrier*, 18 avril 1928.

tradition ne sont, eux non plus, pas restés insensibles au fascisme, notamment dans sa capacité à mettre au pas les « éléments perturbateurs » d'extrême-gauche. L'aiguillon communiste allait jouer son rôle dans le glissement vers la droite de toute une partie du monde politique genevois. L'impact qu'a pu avoir un mouvement comme la Ligue d'Action du Bâtiment dans cette évolution centrifuge ne peut être ignoré – même s'il ne faut oublier l'aspect d'instrumentalisation et de mythification qu'a pu revêtir une telle menace « révolutionnaire. » Le développement genevois a suivi l'évolution « autoritaire » observée au plan fédéral. Le virage antidémocratique de la Confédération des années trente est avéré par une donnée implacable : de 1930 à 1938, 91 lois ou arrêtés du Parlement fédéral sont déclarés urgents, ce qui les soustrait au référendum populaire⁵².

A Genève, la problématique du fascisme – ou du moins du philo-fascisme – a pris une tournure spécialement virulente, du fait de l'action énergique de l'Union nationale (U.N.) notamment. Si elle débute officiellement dès 1923 avec la création du *Pilori*, l'histoire du fascisme genevois a connu son véritable tournant en 1930, avec la création d'un parti à tendance fasciste, l'Ordre politique national, mené par Géo Oltramare et recevant l'appui du quotidien *La Suisse*⁵³. La crise arrivant, l'Union de défense économique, ancien parti des classes moyennes contestatrices, en perte de vitesse, fusionne avec le parti d'extrême-droite d'Oltramare pour donner naissance à l'Union Nationale (U.N., 1932). Ce parti comptera jusqu'à 2'000 membres. Oltramare devra encore patienter jusqu'au printemps 1934 pour en devenir le chef incontesté⁵⁴. Malgré cette absence provisoire de chef unique, les accointances de l'U.N. avec son modèle italien sont suffisamment grandes, dès sa formation, pour pouvoir le qualifier de parti « fasciste », en y mettant la nuance nécessaire. Face à ce développement, le rapprochement pratique et défensif des forces antifascistes de la gauche élargie a progressivement pris forme. Il s'est manifesté particulièrement lors d'un événement qui secoue la Suisse entière : l'émeute du 9 novembre 1932, et la réponse militaire qui y est donnée – une fusillade faisant treize morts.

7.2.1. L'émeute et la fusillade du 9 novembre 1932

La Grande Dépression provoque aussi bien des bouleversements socio-économiques que politiques. La polarisation de l'espace public entraîne certains acteurs de premier plan - aussi

⁵² *La valeur du travail*, op. cit., pp.143-144.

⁵³ Le nouveau parti ne comprenait guère plus qu'une centaine de membres, venant surtout de l'organisme Res Helvetica. Voir BEGUIN Jérôme, *L'extrême-droite genevoise, des origines à nos jours*, Cabédita, Yens sur Morges, 2007, p.16. Pour une approche globale du fascisme genevois, voir JOSEPH Roger, *L'Union nationale : 1932-1939 : un fascisme en Suisse romande*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1975. Dans sa thèse, Joseph défend l'organisation « fasciste » de l'O.P.N., puis de l'U.N., mais qualifie leur idéologie de réactionnaire. Le virage décisif est pris en 1933 avec la création de l'organe *L'Action nationale*, qui fait passer le mouvement de l'extrême-droite au « fascisme ».

⁵⁴ JOSEPH, op. cit., p.156.

bien à droite qu'à gauche - à se tourner vers des solutions radicalisées. A Genève, le parti socialiste, mené de main de fer par Léon Nicole, gagne en appétit à mesure que la crise s'élargit. L'initiative fiscale qu'il lance en octobre 1932 entend bien renverser le gouvernement bourgeois en place⁵⁵. Le tribun Nicole ne cache pas ses intentions : « La pourriture du régime est arrivée à un tel degré que c'est faire œuvre de salut public que de s'en débarrasser par n'importe quel moyen⁵⁶. » Cette politique socialiste est perçue comme une « machine de guerre⁵⁷ » par les bourgeois, qui forment un bloc compact à l'échéance de la votation. Les forces de gauche échoueront devant le peuple (11'359 oui, 20'064 non⁵⁸).

Alors en pleine ascension, l'extrême-droite sent le moment particulièrement favorable pour la mise à terre de ce qu'elle considère comme le « danger social-communiste ». *Le Pilori* lance à ses troupes : « Une grande croisade s'organise contre l'extrême-gauche. Venez grossir nos rangs⁵⁹ ! » Une action symbolique est préparée pour le 9 novembre : il s'agira de la « mise en accusation public des sieurs Nicole et Dicker⁶⁰ » à la salle communale de Plainpalais. Le Parti socialiste genevois (P.S.G.) réagit, demandant au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration l'interdiction de la manifestation de l'U.N. Suite au refus des instances politiques, le P.S.G. met sur pied une contre-manifestation de grande envergure.

Proclamant haut et fort leur apolitisme, les forces anarcho-syndicalistes ne devaient par principe pas s'immiscer dans ce conflit entre le Parti socialiste et l'Union nationale⁶¹. A fortiori, elles étaient en concurrence avec les adeptes socialistes de Nicole ou de Rosselet pour gagner le soutien des forces vives du mouvement ouvrier. Mais devant le danger et la provocation fascistes, toute la gauche genevoise a su trouver un terrain d'entente. Ainsi, même si Nicole et Tronchet se livraient depuis toujours une « guerre des chefs », le socialiste appelle les troupes de la F.O.B.B. à l'aide pour l'importante épreuve de force du 9 novembre, si l'on se fie aux mémoires de l'anarchiste⁶². Devant le danger que constituaient désormais le fascisme et le corporatisme pour son mouvement, Tronchet doit accepter cette union provisoire. André Bösiger se souvient : « Nous, on n'allait pas là pour défendre Nicole et Dicker, on allait pour défendre le droit des nôtres, le droit de vivre, contre les fascistes⁶³. »

Ainsi, de nombreux membres de la F.O.B.B., pour la plupart Ligueurs, se retrouvent dans l'émeute de ce soir de novembre. L'alliance de la gauche élargie se manifeste par la prise de

⁵⁵ SPIELMANN, *op. cit.*, p.156.

⁵⁶ *Le Travail*, 3 septembre 32

⁵⁷ *La Tribune de Genève*, 21 octobre 1932

⁵⁸ REY, *op. cit.*, p.124.

⁵⁹ *Le Pilori*, 28 octobre 1932.

⁶⁰ REY, *op. cit.*, p.128.

⁶¹ Pour Gustave Berger, le 9 novembre ne constituait pas un problème syndical, mais était bien une confrontation entre fascistes et antifascistes, socialistes surtout. Fernand Fellay abondait dans ce sens : « La F.O.B.B. était apolitique et on s'est toujours battu pour qu'elle le reste. » Cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.115.

⁶² TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.73.

⁶³ André Bösiger, Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment, *op. cit.*, p.5.

parole de chacune de ses tendances devant la foule. Les trois leaders interviennent : Nicole ordonne de « tenir la rue », Lucien Tronchet lance un « à l'assaut ! classe ouvrière debout ! les fascistes ont la trouille », alors que le communiste Lebet, ancien de la F.O.B.B., n'hésite pas en criant : « cette révolution, nous la ferons les armes à la main⁶⁴. » Le témoignage d'André Troesch devant la police de sûreté genevoise rend compte de l'esprit qui animait les différents protagonistes :

Tronchet signifia à ses auditeurs qu'il y avait une différence entre socialistes et communistes, mais que dans des circonstances semblables, ils devaient tous marcher sous le même drapeau, pour défendre la même cause. Tronchet a déclaré dans son discours qu'il fallait en finir avec le capitalisme et Lebet a repris certaines des phrases du premier discours de Nicole pour montrer la solidarité qui liait le socialisme et le communisme⁶⁵.

Sentant que la situation lui échappait totalement, le Conseil d'Etat avait fait appel à l'armée. La troupe, manquant d'expérience, intervient dans la soirée. Une émeute éclate, des militaires sont frappés, des fusils brisés. Les recrues reçoivent l'ordre de tirer. On dénombre treize morts pour une soixantaine de blessés. Le lendemain du drame, le major Perret justifie son choix :

les manifestants étaient soigneusement organisés et l'attaque préparée. Aux premiers coups de feu à balle, les manifestants n'ont pas réagi, ce n'est qu'en voyant tomber les leurs qu'ils se sont sauvés. Il aurait donc été dangereux de tirer d'abord à blanc⁶⁶.

La question des responsabilités du drame est un sujet de controverses historiques et cette recherche n'entend pas rouvrir le débat. Ce qui nous intéresse particulièrement, ce sont les effets syndicaux de cette crise. *L'Ouvrier* s'empresse de condamner l'erreur commise par le P.S.G., qui avait demandé l'interdiction du meeting⁶⁷. Après l'union à gauche, c'est le sauve-qui-peut.

La Suisse ouvrière se réveille meurtrie. Des manifestations de soutien ont lieu à Bâle, Zurich, La Chaux-de-Fonds, Bienne. A Genève, les forces syndicales sont divisées sur l'attitude à adopter au lendemain du drame. Le lancement d'une grève générale est voulu à l'extrême-gauche, alors que les meneurs socialistes préfèrent jouer la carte de l'apaisement. Nicole arrêté, les socialistes réformistes (Reinhard, Grimm, Robert) font jouer leur influence pour empêcher la « grève politique » annoncée pour le 12 par le Parti communiste⁶⁸.

La direction de l'U.S.C.G. édite des tracts invitant les gens à rester chez eux. Elle prononce le mot d'ordre d'une journée de deuil. Sous la menace d'un mandat d'amener, Lucien Tronchet est à Lausanne le 11 novembre, où une grève générale de quatre heures a été décidée. Le soir, il participe à l'assemblée extraordinaire de l'U.S.C.G. Celle-ci désavoue ses dirigeants, les

⁶⁴ Ces différentes déclarations, reproduites par les témoins appelés aux Assises fédérales, seront assez fortes pour porter l'accusation de délit d'émeute révolutionnaire. Voir RAUBER André, *Léon Nicole, le franc-tireur de la gauche suisse (1887-1965)*, Genève, Slatkine, 2007, p.64.

⁶⁵ ALT, K.2.1, Rapport du service de la sûreté de Genève, 9 novembre 1932 : déclaration d'André Troesch.

⁶⁶ AEG (la Terrassière), 2008va 2.1.3 – T2/57-3, Rapport du major D. Perret sur le 9 novembre 1932.

⁶⁷ *L'Ouvrier*, 16 novembre 1932.

⁶⁸ REY, *op. cit.*, p.140.

socialistes Drocco et Rosselet, et vote une grève générale « en signe de deuil et de protestation⁶⁹. » La F.O.B.B. et le Parti communiste l'emportent conjointement dans ce suffrage. Le comité précise cependant dans un tract que la grève se fera « sans manifestation dans la rue⁷⁰. » Mobilisant l'armée, le Conseil d'Etat entend faire une démonstration de force ce samedi. La grève générale se déroule dans une atmosphère électrique, mais aucune étincelle ne vient embraser la situation⁷¹.

Pour *Le Réveil anarchiste*, l'émeute du 9 novembre constitue l'occasion de rappeler son opposition au socialisme d'Etat, ainsi que sa foi dans la grève insurrectionnelle :

La faute de la situation actuelle peut aussi bien être rejetée sur le capitalisme que sur un socialisme qui n'a pas su être socialiste et saisir son heure. Un réformisme – d'ailleurs fort mal compris – a laissé les travailleurs incapables de remplir leur rôle historique à l'heure même où cela s'imposait⁷².

Plus loin, Bertoni s'attache à démonter la propagande communiste de la dictature du prolétariat, qui ne fait que renforcer la « police, l'armée et la bureaucratie⁷³. » L'union sur le terrain antifasciste de la gauche genevoise ne s'accommodait jamais des principes doctrinaux anarchistes, gardés par Bertoni – d'où la tension constante au sein du mouvement entre l'idéologie prônée et l'action effective.

Au niveau de la F.O.B.B., le combat antifasciste a comme conséquence première un délaissement provisoire du terrain syndical. Suite au 9 novembre, un mandat d'arrêt est lancé contre les frères Tronchet, Lucien et Pierre. Ils s'enfuient, non sans éclat, en France voisine. Blessé, Pierre est soigné à l'hôpital. Selon les dires de Lucien, la « libération » de son frère s'effectue en side-car, avec l'aide d'Emile Senn, militant anarcho-syndicaliste lui aussi⁷⁴. Un rapport de la police française localisera finalement les frères Tronchet à Paris, en décembre 1932⁷⁵. Leur retour sur le territoire suisse constitue peut-être le pied de nez le plus éclatant que Tronchet a adressé aux autorités suisses. L'anarchiste aurait franchi la frontière à pied, déguisé en curé. Une photographie semble le confirmer⁷⁶. Cet éloignement provisoire a

⁶⁹ 87 délégués votent la grève, 57 la refusent, 83 s'abstiennent. Voir *L'Ouvrier*, 16 novembre 1932.

⁷⁰ ALT, Fonds photographique, 9 novembre 1932.

⁷¹ André Bösiger raconte comment lui et d'autres militants auraient coupé les cordes de trolley des trams pour entraîner les cheminots de force dans le mouvement. Il se serait également rendu sur le chantier de chômage de Champel, occupant 300 ouvriers, en compagnie d'Adrien Buffat, pour scier les pelles et les pioches, dans la plus pure tradition d'action directe. Ses affirmations n'ont pas pu être confrontées à des sources écrites : elles doivent être rejetées. Voir *André Bösiger, Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, *op. cit.*, p.5.

⁷² *Le Réveil*, 19 novembre 1932.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ TRONCHET (1979), *op. cit.*, pp.74-75. Emile Senn sera jugé pour l'émeute du 9 novembre en compagnie des frères Tronchet devant les Assises fédérales.

⁷⁵ ACIRA, CH-F Anciens, Lettre du Commissaire Spécial à M. le Directeur de la Sûreté générale, centrale de police administrative à Paris, Annemasse, 13 décembre 1932 : « j'ai l'honneur de vous faire connaître que cet étranger m'est signalé comme se trouvant actuellement à Paris. Il se serait réfugié dans notre capitale avec le nommé SENN Emile, né le 23/8/1906, de nationalité suisse, manœuvre, précédemment domicilié à Genève 8 Rue Coutance. »

⁷⁶ La photographie est reproduite dans TORRACINTA, *op. cit.*, p.136. Voir aussi CdT, Fonds photographique, 9 novembre 1932. La police politique renseigne sur la date exact du retour de Tronchet : le 1^{er} janvier 1933, Lucien Tronchet est apparu à une assemblée de chômeurs. Les anarchistes organisent une fête pour son retour. AF, E4320(B) 1975/40, Bd. 39, C.8.335. Tronchet Lucien (1922-57).

probablement affaibli la F.O.B.B. Elle permet en contrepartie à une figure comme Tronchet de construire son propre mythe à l'intérieur du mouvement ouvrier genevois.

Après l'avènement d'Hitler, la position antifasciste des anarcho-syndicalistes se radicalise. *L'Ouvrier* s'inquiète dès le début mars 1933 du pouvoir d'Hitler et des « heures sombres⁷⁷ » qui s'annoncent, en rappelant le sort réservé au mouvement ouvrier germanique par les nazis dès leur arrivée au pouvoir (cf. le concept de *Gleichschaltung*)⁷⁸. Parallèlement à cette montée de l'antifascisme, l'antimilitarisme traditionnel du groupe du Réveil a connu une importante recrudescence⁷⁹. Une brèche douloureuse a été (r)ouverte par l'action de l'armée suisse le soir du 9 novembre et elle entraîne une intense réaction anarchiste, avant tout visible dans la propagande. Les militants d'une Fédération anarchiste romande assez transparente ont tout de même trouvé dans ce canal antimilitariste un moyen de se faire entendre. En 1931, ils auraient imprimé 10'000 tracts, reproduits dans l'édition du *Réveil*, faisant l'apologie de l'objection de conscience, tout en refusant un service civil obligatoire⁸⁰. La plupart des militants libertaires genevois sont d'ailleurs passés par la case prison suite à leur refus de servir, l'antimilitarisme étant le corollaire naturel de l'antiétatisme prôné par l'idéologie anarchiste. Cette lutte culminera à la fin 1935 dans l'attentat à la bombe perpétré par deux de ses militants, Henri Tronchet et Arman Moret, contre le monument aux morts du parc Mon Repos à Genève. Un « lâche et ignoble attentat » titre *La Gazette de Lausanne*, « premier avertissement contre la condamnation à douze mois de prison pour refus de servir, prononcée par le Tribunal militaire contre Boesiger⁸¹. »

Finalement, quelle était la position des anarchistes à l'égard de la démocratie suisse, dès le moment où la menace frontiste pesait sur les institutions ? Habituellement, la démocratie

⁷⁷ *L'Ouvrier*, 6 mars 1933.

⁷⁸ Dans *Le Réveil* du 9 septembre 1933, L. Tronchet précise qu'il faut répondre par tous les moyens, i.e. la violence, à la violence fasciste – l'exemple allemand de mise au pas devant servir de mise en garde. Puis, en 1935 dans les colonnes de *L'Ouvrier* du 16 janvier, le syndicaliste tire un parallèle entre Genève et le Reich : « il n'empêche que la classe ouvrière de Genève est suffisamment avertie par les procédés des pendeurs de Vienne, et elle ne se laissera pas prendre à l'appât du morceau de pain et de la saucisse d'Hitler. »

⁷⁹ Pour une approche de l'antimilitarisme anarchiste suisse : BOTTINELLI Gianpiero, ZARRO Edy, *L'antimilitarismo libertario in Svizzera, dalla Prima Internazionale a oggi*, Lugano, La Baronata, 1989.

⁸⁰ AC, CH-F anciens, Suisse FR 3, Tract de la Fédération anarchiste romande, 31 octobre 1931. « Nous ne saurions [...] accepter sous aucune forme que l'individu devienne la chose de l'Etat [...] Une foule dans la rue peut mieux entraîner des soldats à se mutiner que quelques propagandistes à la caserne [...]. Insoumissions individuelles d'abord, pour s'acheminer à la grève de soldats, ensuite, voilà ce que nous proposons. » Voir aussi *Le Réveil*, 31 octobre 1931.

⁸¹ *La Gazette de Lausanne*, 21 décembre 1935. Bösigler avait refusé de servir en octobre 1935. Il purgera une peine du 16 janvier 1936 au 3 avril 1937. Sa troisième condamnation militaire lui vaudra une expulsion du canton de Genève (10 mars 1937). Voir AF, E4320 (B) 1974/47, bd. 62, C.4.1. Réveil, Anarchisten - Gruppe Genf 1937 – 1942, Service de la sûreté genevoise au M.P.F., 12 mai 1939.

Notons que la police fédérale tire un lien entre cet attentat et une exploitation minière dans la région de Martigny, avec l'implication suspectée Lucien Tronchet et Francis Lebet. « Sous prétexte d'exploitations minières, il est très possible aux concessionnaires d'obtenir et de transporter des explosifs. [...] Il ne serait donc pas impossible que ces explosifs soient prévus ou tenus en réserve pour d'autres fins. » Voir AF, E4320 (B) 1974/47, Bd. 1, A.5-10 Tronchet Henri, Sprengstoff-Attentat 1935.

était dénoncée comme une forme perverse de dictature capitaliste. Cependant, un article du *Réveil*, signé par Tronchet en juin 1933, permet de constater que le mouvement prône la défense de la démocratie, de la civilisation. Le but de l'action devait « maintenir les quelques maigres libertés actuelles, tout en luttant pour réaliser l'égalité de fait dans le domaine économique [...] »⁸². » Ce plaidoyer démocratique de Tronchet s'accompagne d'une prise de position claire en faveur de la propriété collective. Un changement est en marche : confronté au péril fasciste et nazi, le leader anarcho-syndicaliste bouleverse sa perspective « révolutionnaire » et adapte ses idées aux mutations profondes subies par la gauche au début des années trente. Il semble adopter une attitude plus modérée. Ce seul article ne peut suffire à soutenir cette hypothèse, mais d'autres exemples viendront la renforcer. Il est indéniable que la mentalité de Tronchet a évolué face au danger fasciste. Son rejet final de l'anarchisme au cours de la Deuxième Guerre mondiale a connu une lente gestation, sans avoir une vision trop téléologique de sa biographie.

7.2.2. Réaction politique face au danger « social-communiste » : les lois Martin (juillet 1933)

Revenons au contexte encore brûlant de l'après-9 novembre 1932. Le pouvoir politique genevois cherchait des solutions pour endiguer de possibles débordements et faciliter l'interdiction de manifestations mettant l'ordre public en danger. Cette volonté amène un virage autoritaire, particulièrement marqué dans les lois Martin édictées en juillet 1933. En effet, ce texte portant sur les réunions et manifestations alourdit les peines de prison à l'encontre des personnes s'adonnant à des troubles de l'ordre public. De trois à dix ans de réclusion s'abattraient par exemple sur :

quiconque commet ou participe à des actes collectifs tendant à modifier, par la violence, la Constitution ou l'ordre constitutionnel du canton, ou dans ce but à troubler ou désorganiser par la violence ou la malveillance, les services ou établissements d'intérêt public [...] »⁸³.

Les lois Martin sont bien la conséquence directe de l'émeute du 9 novembre. Toutefois, elles possèdent une visée plus large et la Ligue d'Action du Bâtiment entre dans leur ligne d'application. En effet, le Département de Justice et Police prévoit de lourdes peines pour « quiconque aura pénétré dans une dépendance d'une habitation, dans un atelier ou un chantier⁸⁴. » L'impact de la L.A.B. sur l'action législative de Martin est de plus confirmé par l'affiche de la Fédération des corporations, invitant à refuser le référendum d'opposition initié par la gauche. Un dessin de Noël Fontanet représente une personne âgée, se faisant

⁸² *Le Réveil*, 27 juin 1933.

⁸³ Les chefs seraient punis de trois à dix ans, les autres personnes impliquées de trois à six ans. Voir WEBER Beat, *Les travailleurs dans la cité, Vie syndicale à Genève*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1987, p.134.

⁸⁴ BEGUIN, *op. cit.*, pp.24-25. Voir aussi WEIBEL, *op. cit.*, p.73. Le même sentiment est partagé par l'un des acteurs syndicalistes de l'époque, Beat Weber. Pour lui, les lois Martin sont avant tout édictées pour empêcher toute action de la Ligue. Voir WEBER, *op. cit.*, p.131.

passer à tabac par trois ouvriers « matraqueurs », alors que les outils et les pots de peinture sont renversés, l'échelle cassée et une porte fracturée⁸⁵. Le dessinateur du *Pilori* avait d'ailleurs déjà « croqué » la Ligue d'Action suite à l'affaire de Versoix, dans un style identique (cf. fig. II)⁸⁶.



Fig. III. Affiche de la Fédération des Corporations, reproduite in WEBER, *op. cit.*, p.131.

La gauche genevoise, portée par une solidarité et une unité qui lui étaient jusqu'alors peu connues, avait lancé un référendum contre ce qu'elle considérait comme des « lois liberticides⁸⁷. » L'U.S.C.G. et le P.S.G. étaient à la tête de la campagne. L'opposition remporte

⁸⁵ L'affiche pour cette votation du 30 septembre et 1^{er} octobre 1933 est reproduite dans WEBER, *op. cit.*, pp.131-132. Autres éléments de correspondance : *Le Courrier de Genève* écrit au sujet des lois Martin : « Cette disposition, on le sait, a pour but principal de mettre fin aux exploits scandaleux des 'gars du bâtiment', bande rouge qui avait réussi à établir une sorte de dictature sur nos chantiers. » [Cité dans TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.87.] Quant au *Journal de Genève*, il écrit : « Ces projets [de loi] sont dirigés contre les créateurs du désordre, les partisans de la politique de la rue, les gens qui, à l'exemple des assaillants du brave Descoterd, assomment les ouvriers sur les chantiers. [...] Au lendemain du 9 novembre, [...] ceux-ci s'en tiraient avec des amendes modestes – et ils recommençaient. » *Le Journal de Genève*, 20 septembre 1933.

⁸⁶ *Le Pilori*, 24 janvier 1931.

⁸⁷ Voir l'affiche de l'U.S.C.G. : « Le gouvernement [...] a une double attitude. Lorsqu'il s'agit de faire respecter les droits des travailleurs inscrits dans des contrats collectifs signés parfois devant lui, le gouvernement fait preuve d'une impuissance voulue à l'égard des patrons [...]. Lorsqu'il s'agit de faire respecter les droits des patrons [...], le gouvernement fait preuve d'une grande énergie contre les ouvriers en créant des nouvelles lois enlevant les possibilités de contrôle direct. » Reproduite in WEBER, *op. cit.*, p.132.

une courte victoire devant le peuple le 1^{er} octobre 1933, premier signe d'un changement de paradigme à l'œuvre dans le champ politique genevois⁸⁸.

7.3. Le Comité de Défense des Chômeurs : application nouvelle de l'action directe contre les évacuations et les saisies

Dans les années trente, la question du chômage était d'une actualité toute récente pour l'Etat suisse. Une première loi fédérale concernant l'allocation de subventions d'assurance-chômage était entrée en vigueur en 1924⁸⁹, en réponse à la crise économique des années 1921 – 1922. Très progressivement et partiellement, l'Etat passait d'une conception d'assistance à celle d'assurance solidariste - même si l'assurance-chômage restait une compétence cantonale, et qu'elle seule pouvait la rendre obligatoire. Les travailleurs touchant des allocations devaient toutefois remplir des conditions drastiques. Dans la Genève des années trente, 90 jours pouvaient être, au plus, chômés dans l'année, dès lors que l'ouvrier avait accompli au moins 150 jours de travail⁹⁰. Pour le monde syndical, les mesures d'urgence sur l'assurance-chômage de 1931 attire de nouveaux adhérents. Ainsi, au début des années trente, les effectifs de l'U.S.S. augmentent fortement et dépassent la barre des 200'000 syndiqués, avant d'entamer un déclin dès 1933. La F.O.B.B. profite de la plus grande croissance. Il y a donc eu, durant une courte période, un effet d'écran de fumée sur le syndicalisme. La crise montante annonçait son repli défensif, alors même que ses effectifs augmentaient⁹¹. Dans la crise des années trente, malgré la multiplication des caisses de chômage, la loi fédérale montre ses limites. Lorsque le pic de chômeurs est atteint en 1935, avec un nombre total de 93'000 sans-emploi, les fondations du monde du travail sont mises à mal.

Dans la vie des Ligueurs, la menace de l'inactivité est constante. En Suisse, un tiers de l'ensemble des chômeurs de la Grande Dépression appartient en effet au secteur du bâtiment⁹². Les militants genevois connaissaient de plus des difficultés à être engagés, du fait de leur activisme syndical. Pour éviter la « guillotine-sèche », certains travaillaient sous une fausse identité⁹³. Un accent particulier était mis par la Ligue genevoise sur l'importance de la participation des chômeurs à ses tournées. A Lausanne, la L.A.B. avait trouvé un moyen

⁸⁸ Le référendum l'emporte par 14'478 non contre 14'025 oui. *Idem.*, pp.131-132

⁸⁹ *La valeur du travail*, *op. cit.*, pp.161-163.

⁹⁰ GUEX, *op. cit.*, p.59.

⁹¹ Voir *La valeur du travail*, *op. cit.*, pp.161-163. Un même décalage existe avec le pouvoir d'achat des ouvriers, puisque celui-ci ne diminue qu'à partir de 1933. Voir GUEX, *op. cit.*, p.59.

⁹² JOST (2004), *op. cit.*, p.106. Un exemple : en 1933, 36,8% des chômeurs complets annoncés aux caisses de chômage appartiennent au Bois et au Bâtiment. En 1935, ce chiffre passe à 47,7% ! Voir GROUNAUER, *op. cit.*, p.208 ; *Annuaire de statistiques de la Suisse*, 1937.

⁹³ Voir par exemple Louis R., cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.54.

infaillible : la paye de l'assurance-chômage pour les cotisants de la caisse syndicale se réalisait directement avant la tournée du samedi après-midi⁹⁴.

Avec la nouvelle loi fédérale, la lutte des caisses de chômage commence à occuper les directions syndicales. Dès janvier 1932, la section genevoise de la F.O.B.B. se voit dans l'obligation de convoquer un congrès extraordinaire pour le renflouement de sa Caisse de chômage. L'augmentation des cotisations y est acceptée. Le parcours transversal de *L'Ouvrier* en 1932 permet de dégager la percée de la problématique du chômage, occupant une grande partie de l'espace éditorial. En réponse à cette question se constitue, en novembre 1932, un comité des chômeurs F.O.B.B.⁹⁵.

Le chômage devient tellement central pour le syndicat que Lucien Tronchet, poursuivant un vieil idéal anarchiste d'opposition à toute bureaucratisation, propose au début 1933 la suppression pure et simple de l'obligation faite aux syndiqués d'adhérer à la caisse de chômage :

Nous pensons que dans nos fédérations les charges fiscales sont trop lourdes et que nous devons changer notre tactique. Car, dans le chaos actuel, nous estimons que les organisations syndicales ne doivent pas laisser sombrer leur prestige d'organisation de combat du régime en se discréditant en de vaines tentatives de secours⁹⁶.

La proposition de Tronchet, soutenue par un article voisin de L. Meizoz, n'est pas du goût du rédacteur en chef Clovis Pignat, représentant malgré tout la position de la Centrale. Il n'admet pas que le syndicat se dédouane de ses tâches administratives. La proposition de Tronchet n'aura pas de suite. Elle témoigne toutefois d'une certaine crispation syndicale. En outre, la question du chômage n'a pas que des conséquences sur la gestion administrative du syndicat. A Genève, dès 1932, le chômage n'est plus seulement saisonnier ou structurel, mais conjoncturel. Il menace l'ensemble des travailleurs, employés compris. La peur, pouvant aussi bien fragiliser que stimuler les actions, amène une agitation perpétuelle dans le monde du travail. Une solidarité large jaillira en réaction à la percée de la crise. Désormais, l'union est effective entre le chômeur et le gréviste et les deux camps sont prêts à engager une seule et même bataille. Celle-ci verra le jour sous la forme d'un organisme de défense, le Comité des Chômeurs.

Cette lutte est un prolongement logique de l'activité de la Ligue, même si cette dernière ne combat plus sous sa seule bannière anarcho-syndicaliste et se retrouve amalgamée à d'autres forces de la gauche genevoise. Les Ligueurs vont ainsi prendre une part active, souvent

⁹⁴ *L'Ouvrier*, 10 février 1932. « Tous nos chômeurs sont avisés que la paye se fera à la L.A.B. Chaque collègue ira avec son groupe et rentrera pour 4h. Ainsi, chaque chômeur sera au cercle à 13.45 pour participer à la tournée, car il est inadmissible que ce soit toujours les ouvriers travaillant qui défendent les véritables droits des chômeurs. » Des mesures aussi drastiques d'encadrement ne sont pas appliquées à Genève, même si la propagande du mouvement insistait constamment sur le devoir des chômeurs face à leur propre sort.

⁹⁵ *L'Ouvrier*, 9 novembre 1932.

⁹⁶ *L'Ouvrier*, 15 février 1933.

décisive, à l'action dirigée par le Comité des Chômeurs : celui-ci exercera une impressionnante pression physique contre les tentatives d'expulsion de locataires insolvable. Notons qu'en 1931 déjà, les méthodes employées par la Ligue étaient appelées par le *Réveil* dans le domaine du logement : « Vous imaginez-vous une ligue d'action des locataires, bien décidée à entrer en action contre les régisseurs, les propriétaires, les huissiers [...]»^{97?} »

Actif approximativement entre 1931 et 1936, le Comité des Chômeurs est un organisme privé d'entraide et de défense durant les années de crise aigüe. Il réunit différents courants de la gauche genevoise : socialistes modérés et « nicolistes », anarchistes, communistes. Son président Louis Piguët est issu du P.S.G., proche de Léon Nicole. Le Comité est donc l'une des nombreuses mises en pratique d'une solidarité ouvrière effective, malgré les disparités idéologiques. L'expérience est, dans les faits, une lutte contre la stigmatisation frappant les pauvres, qui ne voulaient pas dépendre de la charité privée ou publique, mais entendaient aussi revendiquer un droit au travail. Créé au début de l'année 1931, le Comité a d'abord exercé un lobbying sur les pouvoirs publics, revendiquant l'ouverture de nouveaux chantiers d'Etat, la cessation des évacuations et des saisies, le contrôle de la main d'œuvre en provenance des zones frontalières⁹⁸. Manifestations, meetings, collectes (p.ex. le « kilo du chômeur⁹⁹ ») constituent alors la majorité des actions entreprises. Dans *Le Réveil*, une première collaboration entre Tronchet et Piguët est mentionnée en avril 1932, à l'occasion d'un meeting à Carouge¹⁰⁰. Lancé par l'organe anarchiste, le premier véritable appel à l'action directe contre les évacuations date de la fin 1932, cinq jours seulement avant l'émeute du 9 novembre :

En cas de tentative d'évacuation, machinée avec une autorité complice, les travailleurs, les femmes surtout, doivent employer tous les moyens d'obtenir en faveur des sans-travail le droit au logement gratuit¹⁰¹.

Sous le gouvernement Nicole (fin 1933 – fin 1936), le Comité prend une tournure plus officielle, son président étant un membre influent du parti au pouvoir. Malgré cette « intégration », l'organisme n'hésite pas à promouvoir une action extra-légale pour lutter contre l'aggravation de la situation des plus nécessiteux, sous l'influence majeure de ses

⁹⁷ *Le Réveil*, 10 janvier 1931.

⁹⁸ Un « rapport de gestion » du Comité du 20 avril 1931 se trouve dans les archives Louis Piguët. Le président en est le communiste Robert Mégevand, le vice-président l'anarchiste Fernand Fellay, alors que Lebet prend aussi la parole. Des démarches ont été faites par Piguët auprès du Conseil d'Etat. En octobre 1930, 3'380 chômeurs sont dénombrés à Genève, soit une augmentation de 1'627, selon le rapport. Voir ALP, boîte V, 3.1., Correspondance 1932-1950. Voir aussi MONETTI Neria, *Le sort du front unique à Genève pendant les années 30*, Fribourg, Faculté des Lettres, 1976 (mémoire de licence, non publié), pp.196-197.

⁹⁹ D'autres aides étaient apportées à côté de cette collecte de nourriture. Des vêtements étaient distribués, tout comme du charbon en hiver. Le Jurassien André Bösiger cite la quantité d'une tonne de charbon. Qu'importe la véracité du chiffre, la solidarité avec les plus démunis a bel et bien existé. Voir *André Bösiger et Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, op. cit., p.2.

¹⁰⁰ *Le Réveil*, 16 avril 1932.

¹⁰¹ TRONCHET Lucien, *Le Réveil*, 5 novembre 1932.

éléments anarchistes et communistes. Ainsi, à côté des premières activités « classiques » d'aide cohabite une importante action de type « direct » : contre les expulsions d'abord, puis pour empêcher le rachat du mobilier saisi par l'office des poursuites. Les éléments anarchisants passés par la formation de la L.A.B. y apportent leur savoir-faire spécifique. Lors des saisies de meubles par exemple, les militants passent « à la cloche de bois¹⁰² » mettre les biens en lieu sûr. Ils pouvaient aussi se rendre à la vente aux enchères consécutive à une saisie et faire pression pour obtenir le rachat à un franc symbolique. Les archives Louis Piguet contiennent de nombreuses preuves fiscales de telles manœuvres¹⁰³. Le Comité profitait de l'occasion de la remise des meubles à leurs propriétaires pour défilé dans les rues avec le matériel saisi¹⁰⁴.

Le Conseil d'Etat à majorité socialiste est impuissant face aux évacuations, le droit de propriété primant. L'action des militants radicaux du Comité des chômeurs a permis de littéralement *sauver les meubles* et d'abolir une pratique qui avait pris une certaine ampleur, celle de l'évacuation physique des locataires insolvable et de leur relogement dans ce que la population appelait des « taudis ». Grâce à l'action directe, les évacuations cessent quasiment dans les faits et les saisies doivent se faire avec d'importants moyens policiers, freinant indubitablement l'engagement de telles actions judiciaires. Après la réunion d'une assemblée publique du Comité des chômeurs et de l'Union des locataires en mai 1933, *Le Réveil* prétend que « l'action énergique » de ces instances a suspendu les actions de la justice contre les mauvais payeurs¹⁰⁵.

Pour les anarchistes, les arrivées des huissiers provoquaient une irrépressible envie de laisser libre cours à leurs pulsions. Des scènes violentes parfois, cocasses souvent, se jouent aux dépens d'une justice d'abord déboussolée. En janvier 1932, *La Tribune de Genève* mentionne une douzaine de chômeurs s'opposant à une évacuation¹⁰⁶. Dans les archives de la police politique, le premier exemple d'une action d'opposition remonte à mai 1933. Alors qu'un huissier exécute un jugement d'évacuation à l'encontre de Maurice Becker pour loyer non-payé, environ deux cents personnes l'en empêchent. Le rapport note qu'à la tête de ces personnes « se trouvait l'anarchiste Tronchet [...] accompagné du communiste Segesmann Jean (1883), [...] et du président des chômeurs Piguet Louis (1904)¹⁰⁷. » A la suite de cette

¹⁰² Voir les débats au Grand Conseil : *Mémorial des séances du Grand Conseil*, tome II, du 25 mai au 18 décembre, Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1935.

¹⁰³ ALP. Voir aussi le témoignage d'André Bösiger cité dans *Femina*, 30 mai 1979, classé dans ALT, N.1.2.

¹⁰⁴ Voir CdT, Fonds photographique ; une photographie est reproduite dans WIST (1984), *op. cit.*, p.65.

¹⁰⁵ *Le Réveil*, 13 mai 1933 et 27 mai 1933.

¹⁰⁶ « Signalons que le chômeur devant être saisi n'avait pas du tout l'intention de s'opposer à cette mesure et c'est à son corps défendant qu'il se vit contraint d'accepter la 'sollicitude' des faiseurs de chambard. » *La Tribune de Genève*, 7 janvier 1932.

¹⁰⁷ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335., Rapport du 9 mai 1933.

épreuve de force et malgré des renforts policiers, les autorités capitulent. Tronchet promet de revenir dans chaque cas similaire¹⁰⁸. Plusieurs « affaires » éclatent alors, comme celles de la rue Verte, de la rue de Carouge, de la rue Masbou, occupant l'espace médiatique des faits divers habituellement réservé à la Ligue d'Action.

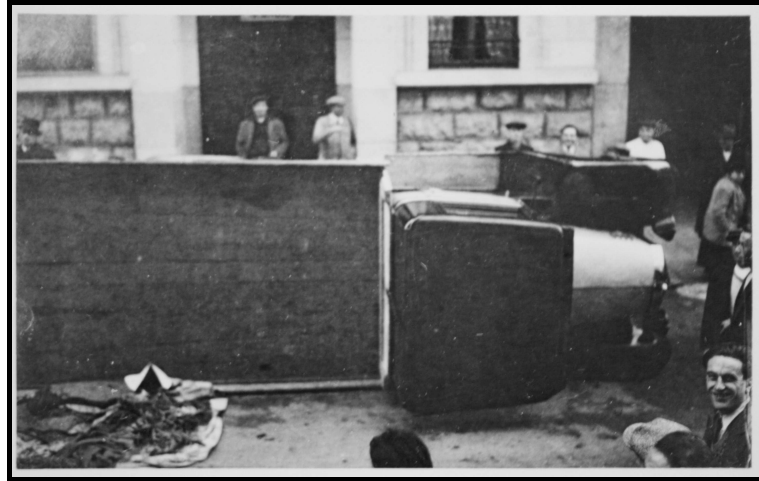


Fig. IV. Affaire de la rue de la Violette [Fonds photographique du CdT].

L'affaire de la rue de la Violette, le 21 novembre 1935, est particulièrement glorifiée dans la mémoire libertaire. Elle s'inscrit dans une période marquante de défoulement anarcho-sindicaliste. La gendarmerie se rend chez un certain Gottfried Furrer saisir des meubles suite au non-paiement de la taxe militaire. Une saisie chez Robert Junker pour non-paiement de loyer était également prévue. L'assemblée des chômeurs à Plainpalais, non loin de là, est informée des deux actions en cours. Leur première intervention est pacifique et le camion peut repartir, vide de tout meuble. Mais lors de l'intervention à la rue de la Violette, la tension monte d'un ton et les chômeurs finissent par renverser le camion¹⁰⁹. S'ensuit un indescriptible chaos où le responsable de la saisie, Arnaud Robert, doit se réfugier sur les toits pour échapper à la foule en colère. Le récit postérieur d'Henri Tronchet fait même état d'un huissier pendu à une fenêtre, un drap passé sous les bras¹¹⁰. Impossible de trouver une correspondance entre ce témoignage et les sources de l'époque, mais il est certain que la défiance était bien présente à l'occasion de ces « charivari » modernes, permettant aux anarchistes de montrer toute la hargne qu'ils cultivaient envers l'autorité incarnée¹¹¹. Souvent, le voisinage s'en mêle, et les femmes sortent aux fenêtres pour taper sur leur casserole, dans une rue qui se transforme en théâtre urbain à ciel ouvert.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ ALT, K.5., Plainte quant aux événements violents du 22 novembre 1935 devant le No 25 de la rue de la Violette.

¹¹⁰ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.71.

¹¹¹ Venus assister un huissier, des policiers se retrouvent enfermés dans une cave, suite à un guet-apens tendu par les anarchistes, à nouveau selon les souvenirs d'Henri Tronchet. *Idem.*, p.72.

Les liens d'amitié entre anarchistes genevois et lausannois ont déjà été soulignés, notamment par la médiation de la Ligue d'Action. Un autre rapprochement peut être tiré en se basant sur les oppositions aux évacuations. Lausanne a aussi abrité une telle pratique d'action directe. En mai 1936, l'extrême-gauche se regroupe dans une Ligue des chômeurs vaudois, aussi connue sous le nom d'Union vaudoise des chômeurs¹¹². La Ligue était dirigée par Emile Theintz, un militant « qui avait fait ses classes dans les groupes d'autodéfense de la C.G.T.U. parisienne¹¹³. » Le romancier Gaston Cherpillod, fils du socialiste Marcel, avait une dizaine d'années à l'époque. Dans un récit autobiographique, il se souvient en ces termes de la Ligue des chômeurs :

L'organisation veillait aussi à empêcher qu'on ne chassât de leur logement les locataires qui, sans qu'ils y pussent rien n'acquittaient pas régulièrement le loyer. Savait-il qu'une expulsion allait avoir lieu, le capitaine [Theintz] mettait sur pied ses meilleurs soldats [...] pour occuper le terrain. Il quadrillait littéralement le quartier avec des centaines d'hommes, en plaçant vingt dans le logement menacé¹¹⁴.

Le récit a beau être romancé, il n'en demeure pas moins troublant, placé en parallèle des actions directes genevoises. La correspondance entre la formation militante de Tronchet à Lyon et celle de Theintz à Paris est également déconcertante. Pourtant, dans l'article qu'il consacre à la question, Claude Cantini parle d'une influence dominante du Parti communiste sur la Ligue vaudoise, due notamment au secrétaire Emile Depierraz, membre reconnu du Parti. Il n'a cependant pas été possible de rattacher formellement Theintz au P.C. suisse : l'étude-phare de Brigitte Studer sur le mouvement ne le mentionne pas¹¹⁵. Peut-être était-il bien anarcho-syndicaliste, comme le laissent penser son passé et les méthodes d'action qu'il a développées. De toute façon, la Ligue vaudoise a pu amalgamer une multitude de tendances, comme ce fut le cas pour le Comité des chômeurs genevois¹¹⁶.

Observé de l'extérieur, ce dernier a probablement été la structure au sein de laquelle la gauche locale s'est montrée la plus unie. Son périodique, *Les Droits des Chômeurs*, était animé par deux membres du P.C., Mégevand et Panetti, qui collaboraient avec les socialistes

¹¹² Cette organisation est une excroissance radicalisée de l'Union des chômeurs de Lausanne, fondée par des socialistes modérés au printemps 1934. Voir CANTINI Claude, « L'Union des chômeurs de Lausanne, 1934-1939 » in *Cahiers AEHMO*, 10, 1994, p.54.

¹¹³ CHERPILLOD Gaston, *Le Chêne brûlé*, Lausanne, 1969, p.66. Cité dans CANTINI (1994), *op. cit.*, p.63. Un récit similaire se retrouve dans les Archives de la Ville de Lausanne, Fonds de la Direction de Police : dossier de police 601 et 602, 10 mars 1936.

¹¹⁴ CHERPILLOD, *op. cit.*, pp.66-69. Un récit similaire se retrouve dans les Archives de la Ville de Lausanne, Fonds de la Direction de Police : dossier de police 601 et 602, 10 mars 1936.

¹¹⁵ STUDER (1994), *op. cit.*

¹¹⁶ Pour appuyer cette hypothèse, mentionnons la stratégie d'ouverture du groupe anarchiste vaudois de l'époque, mené par Heger et Buffat. Selon un rapport de la police de Sûreté du 31 octobre 1936, « les milieux anarchiste [ont décidé] de former un groupement des 'Amis de l'Espagne républicaine' (250 membres) [et] ont accepté au sein de leur organisation [...] bon nombre de personnages dont les idées politiques sont diamétralement opposées aux théories anarchistes, principalement la plupart des membres de la section communiste de Lausanne. » Voir Archives du Canton de Vaud, S 112 88/24, no 1428. Cité dans CANTINI Claude, « Le groupe communiste-anarchiste de Lausanne : éléments biographiques », in *Cahiers AEHMO*, 16, 2000, p.159.

Rosselet, Piguet et Borel¹¹⁷. Mais cette union de façade n'empêchait pas une sévère lutte à l'interne sur le type d'action à mettre en œuvre¹¹⁸. Une polémique est venue briser la solidarité apparente du Comité des Chômeurs : l'action de la démolition des taudis de Saint-Gervais, en décembre 1935, signée par les Ligueurs. Directement liée à la question du chômage, cette démolition est le prolongement logique de l'action engagée contre les évacuations. Bien souvent, les citoyens insolubles évacués étaient relogés dans des logements spéciaux, « foyers de tuberculose et de misère » pour les militants ouvriers¹¹⁹. L'action spectaculaire de décembre 1935 allait permettre aux anarchistes de combattre sur trois fronts à la fois : contre les spéculateurs immobiliers, contre les taudis, contre le chômage. La « bande à Tronchet » ne pouvait pas laisser passer une telle opportunité.

7.4. La démolition des taudis de Saint-Gervais (1935) – apogée et chant du cygne d'un organe de combat

L'année 1935 constitue le point culminant de la Grande Dépression à Genève. Les chiffres du chômage sont éloquentes. En 1934, la F.O.B.B. avait distribué 313'291,6 francs de subsides à plus de 1'100 syndiqués (sur un total de 1'914). Ce chiffre explose en 1935 : 600'000 francs de secours sont payés, alors que le 75% des membres est touché par l'inemploi¹²⁰. Dans cette période difficile, les actions directes et la L.A.B. sont de retour sur les chantiers, surtout dans le but de contrer les dénonciations de convention voulues par l'Union patronale dans différentes professions. C'est le cas en janvier 1935 pour les maçons et manœuvres, les charpentiers et les menuisiers, trois des plus importants métiers du bâtiment¹²¹. En réponse, *L'Ouvrier* édite plusieurs semaines durant un encart spécial de deux pages, intitulé « L'agitation à Genève », donnant des informations exhaustives sur l'état des négociations et des conflits¹²². Un front commun est même conclu entre la F.O.B.B. et l'U.S.C.G. dans cette opposition à la résiliation des contrats collectifs. A cette occasion, des « équipes volantes » se chargent d'étendre les décisions de la F.O.B.B. à l'ensemble des travailleurs de la construction, notamment lors de la grève des colleurs de papier peint¹²³. Retrouvant sa première jeunesse, la Ligue d'Action du Bâtiment est à nouveau convoquée à intervalles réguliers à partir de juin 1935, sous la direction de Fernand Fellay, son nouveau

¹¹⁷ Y participaient encore Lucien Raymond et un certain Surel, peut-être des membres du groupe anarchiste. Voir MONETTI, *op. cit.*, p.196. La publication est éditée par le « groupe d'action des chômeurs » de décembre 1934 à février 1936. Voir BLASER Fritz, *Bibliographie zur Geschichte des schweizerischen Zeitungswesens*, Basel, Birkhäuser, 1956-1958.

¹¹⁸ Voir le témoignage oral d'Henri Tronchet au sujet de Piguet et du Comité des chômeurs : « ils n'ont pas fait grand-chose et toujours en légalistes, en faisant intervenir le procureur, etc. » AHT, 'Anars 1'.

¹¹⁹ Dans les documents relatifs au procès de la démolition, les anarchistes utilisent une brochure statistique de 1920 concernant la tuberculose, établie par le professeur L. Hersch. Voir ALT, K.5, La destruction des taudis.

¹²⁰ ASIB, Classeur 164, *Rapports de gestion 1934 et 1935*.

¹²¹ *L'Ouvrier*, 9 janvier 1935. Tronchet explique qu'il a reçu ces trois dénonciations le jour du Nouvel-An.

¹²² Voir *L'Ouvrier*, 16 et 30 janvier 1935, 10 et 17 avril 1935.

¹²³ *L'Ouvrier*, 16 et 30 janvier 1935.

responsable¹²⁴. C'est sur ces fonts baptismaux que la lutte pour la démolition des taudis va se déployer à partir d'octobre de la même année.

Revigoré un court laps de temps, l'anarcho-syndicalisme a fait trembler Genève et ses murs avec une action directe restée dans les annales. La démolition de la toiture de deux immeubles du faubourg Saint-Gervais constitue probablement l'apogée du mouvement engagé par la Ligue d'Action à la fin des années vingt. Mais l'optimisme à l'œuvre dans cette démolition retombe vite. L'action de choc de décembre 1935 constitue bien un sommet pour l'anarcho-syndicalisme genevois, mais un sommet qui s'apparente plus au baroud d'honneur d'une structure à la recherche de ses appuis et de ses repères. Sous impulsion anarcho-syndicaliste, la reprise offensive de la F.O.B.B. fait long feu. Dès l'année suivante, la multiplication des fronts de lutte oblige le syndicat d'action directe à se replier.

La revendication concernant un droit au logement décent ne date pas de la crise des années trente. Il est possible de trouver dans *L'Ouvrier* du début 1928 une revendication manifeste contre les taudis « insalubres et surpeuplés¹²⁵ ». Le rédacteur explique d'emblée que la question du logement concerne bien le syndicat¹²⁶. Prémonitoire, il en appelle purement et simplement à la démolition et à l'expropriation de ces immeubles:

Il faudra déclarer inhabitables les maisons et logements qui constituent un véritable danger pour la morale et la santé publiques, il faudra même y faire passer, contre le gré du propriétaire, la pioche du démolisseur¹²⁷.

L'Ouvrier poussait les locataires à associer leurs intérêts. On trouve un appel lancé dans ce sens par Clovis Pignat en Une en 1931¹²⁸ – preuve que la question du logement a germé plusieurs années dans les esprits du syndicat de la construction, premier concerné par cette question. Le remplacement d'anciens bâtiments par une décision de l'Etat lui assurait une offre de travail intéressante. *Le Réveil anarchiste* partageait les mêmes opinions : en 1929, Bertoni consacre sa Une à la « suppression des taudis » et à la problématique de l'épargne, du fisc et des locataires à déloger¹²⁹.

C'est au milieu des années trente que se cristallisent les revendications de la F.O.B.B. à l'égard du logement. Avec l'explosion du chômage, la problématique prend une ampleur inattendue. Les actions directes contre les expulsions ont déjà été évoquées. Mais la lutte ne

¹²⁴ *L'Ouvrier*, 26 juin 1935 et 25 septembre 1935.

¹²⁵ *L'Ouvrier*, 11 janvier 1928.

¹²⁶ « On nous répondra peut-être que ce n'est point là une question qui est de la compétence de l'organisation syndicale, nous rétorquons immédiatement que rien de ce qui intéresse la classe des travailleurs ne saurait être étranger à l'organisation syndicale. » *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *L'Ouvrier*, 5 août 1931.

¹²⁹ *Le Réveil*, 18 mai 1929. Voir aussi « Le sort des locataires », *Le Réveil*, 31 octobre 1931 : « Il est bien misérable, car en régime capitaliste le locataire est le vrai type du cochon de payant, taillable et corvéable à merci. [...] Le syndicat des locataires existant ne doit rien attendre de l'Etat, mais engager une lutte vigoureuse par l'action directe. »

s'arrêtait pas à ces actions réactives : le mouvement ouvrier réclamait ouvertement la destruction des « taudis » appartenant à la Ville, concentrés dans le bourg de Saint-Gervais, et la reconstruction à la place de logements « décents pour tous ». En 1934, une requête officielle émane de l'U.S.C.G., demandant au Conseil d'administration de la Ville l'anéantissement des immeubles insalubres du centre¹³⁰.

Pour les désœuvrés genevois, la situation est d'autant plus pénible à supporter que les autorités socialistes avaient promis, dès leur entrée en fonction, de régler la question des taudis et de réaménager complètement la rive droite. Dans son discours inaugural de 1933, Léon Nicole parlait d'endiguer le chômage croissant par la création de grands chantiers de travaux publics. Le Conseiller d'Etat socialiste Maurice Braillard avait mis en place bien des projets novateurs. Faute de financement, ceux-ci ne verront jamais le jour. Ce problème économique s'appliquait à l'ensemble du Conseil d'Etat socialiste : une grande partie de ses réformes a été contrariée par un Parlement à majorité bourgeoise. De plus, les banques refusaient l'avance des crédits demandés et Berne se montrait hostile. Cette constellation politique ne pouvait que geler toutes les mesures exécutives. Cette même problématique s'applique à l'aide apportée aux chômeurs par le pouvoir socialiste : les promesses ont largement dépassé la réalité. La conséquence principale de cette inaction socialiste a été l'espoir placé dans les actions directes de l'anarchisme genevois. Dans cette optique du changement concret, les libertaires ont été la voix et le corps du contre-pouvoir à gauche du gouvernement Nicole, bien plus qu'un groupuscule communiste endigué dans sa rhétorique déterministe¹³¹. Couplée à la revendication d'une offre de travail à stimuler et d'un chômage à résorber par des mesures d'encouragement, l'appel à la destruction des taudis est venu s'inscrire naturellement dans la constellation anarcho-syndicaliste. L'affaire de la démolition est le point culminant d'un courant qui entendait prendre son destin en main, établir sa propre justice et rejeter toute délégation politique de ses prérogatives.

Le quartier de Saint-Gervais cristallisait d'importantes questions sociales¹³². Majoritairement ouvrier, il était devenu, à la faveur de la reprise de la construction de 1925, un centre d'expérimentations en matière de politique urbanistique. Un concours est lancé au niveau national dans l'intention de réaménager complètement la rive droite et le quartier de l'île¹³³. A partir de 1928, les projets d'assainissement se multiplient. Un plan de reconstruction du

¹³⁰ WEBER, *op. cit.*, pp.146-147.

¹³¹ GROUNAUER, *op. cit.*, pp.175-176.

¹³² Pour l'étude du faubourg de Saint-Gervais : SCHALLER Régis, *Saint-Gervais : du faubourg au quartier : mutations sociales et économiques de 1846 à 1930*, Genève, Département d'histoire économique, 2008 (mémoire de licence, non publié) ; PALMIERI Daniel, HERRMANN Irène, *Faubourg Saint-Gervais, mythes retrouvés*, Genève, Slatkine, 1995 ; *Genève, Saint-Gervais : du bourg au quartier*, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome II, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, 2001.

¹³³ *L'autre Genève, Faubourg Saint-Gervais*, Genève, Editions Zoé, 1992, p.117.

quartier, œuvre de Maurice Braillard, aboutit en 1932 devant les autorités municipales. Devenant plan directeur, il sera adopté en 1935, alors que Braillard siège au Conseil d'Etat¹³⁴. Saint-Gervais reste dans l'imaginaire collectif le centre névralgique de la pauvreté, de la marginalité et de la prostitution. Dans un numéro du *Messenger social* daté de 1931, André Hourrier dresse le portrait peu flatteur de ce quartier genevois :

Ce quartier abritait une foule d'inconnus, de « sans-papiers », de recherchés par la police, de prostituées, de clochards et de truands qu'à Genève on a désigné sous le nom de bras ballants ou bras pendants¹³⁵.

« A bas les taudis ! » : le premier coup de semonce propagandiste est lancé en octobre 1935 par l'incontournable Lucien Tronchet, qui espère justifier rationnellement une action qui relève bien plus du domaine pulsionnel. Pour le meneur syndicaliste, la mise à bas des immeubles insalubres serait d'abord une œuvre de salubrité publique ; elle donnerait ensuite du travail à une classe ouvrière qui en a besoin ; elle permettrait enfin à ces mêmes chômeurs de payer leur loyer, donc de régler la question des évacuations, au moment où 6'000 appartements sont vacants à Genève¹³⁶. Et Tronchet d'assortir sa prose d'une menace bien réelle d'action directe :

Et si le Conseil administratif de la ville de Genève ne voulait pas entendre la juste voix de l'opinion ouvrière, il appartiendrait alors aux chômeurs du bâtiment de former cet hiver les équipes de volontaires, pour porter la pioche dans les taudis.¹³⁷

L'Ouvrier consacre plusieurs éditions spéciales à la problématique du logement¹³⁸. Pignat se révèle une fois de plus une importante courroie de transmission entre l'agitation anarchiste et la position syndicale officielle. *Le Réveil* apporte également son concours à l'agitation d'idées, activée par de nombreux meetings et conférences. A l'automne 1935, ses thématiques passent d'une critique théorique de la situation locale à une position ferme sur la question sociale genevoise¹³⁹. L'action directe est perçue par les anarchistes comme le substitut d'un socialisme incapable de tenir ses promesses. Une annonce de meeting permet de cerner la composante du « Comité pour la démolition des taudis », nouvellement créé. A l'exemple du Comité des chômeurs, l'organe est politiquement composite¹⁴⁰. L'union sacrée semble de mise à gauche. Henri Tronchet se réjouit de la promesse faite par le conseiller administratif –

¹³⁴ Le projet de Maurice Braillard sera invalidé par le nouveau pouvoir exécutif en place après 1936. Voir *Genève, Saint-Gervais* (2001), *op. cit.*, pp.83-87.

¹³⁵ *Ibid.* Notons qu'il y avait également des voix qui s'élevaient vigoureusement contre la démolition annoncée du quartier populaire. Par exemple, A. Chabloz, dans la feuille *La Voix du Faubourg* regrettait en août 1933 : « on se propose de flanquer bas tout un quartier, presque une ville... on a l'audace de provoquer le délogement quasi massif de 15'000 habitants. »

¹³⁶ *L'Ouvrier*, 16 octobre 1935.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *L'Ouvrier*, 13 et 20 novembre 1935, 4 décembre 1935.

¹³⁹ AMAR, *op. cit.*, p.59.

¹⁴⁰ Le jeudi soir, Piguët préside et D. Anet, Panetti (communiste) et Tronchet tiennent un discours. Le vendredi, la présidence est assurée par Antoine Logean, alors que les orateurs sont Tronchet et Piguët. La semaine suivante, Charles Rosselet est annoncé comme orateur supplémentaire. Voir *L'Ouvrier*, 20 novembre 1935.

socialiste – Emile Unger de démolir les taudis de Saint-Gervais¹⁴¹. L'extension générale de la lutte anarcho-syndicaliste permet à Henri Tronchet de s'affirmer comme une figure importante du mouvement. Dès le mois de septembre 1935, la signature du jeune maçon devient fréquente dans la « Tribune syndicale » du *Réveil*¹⁴². Agé de seulement vingt ans, Henri avait rejoint le groupe anarchiste deux années auparavant¹⁴³.

Moins de deux semaines après la promesse socialiste de démolition, la F.O.B.B. se décide à l'action directe et annonce ses plans, sans détour, dans *L'Ouvrier* du 4 décembre 1935. Une pleine page est remplie de photographies montrant des immeubles délabrés - donnée technique rarissime dans le journal. Fort d'un cortège de protestation qui a réuni 2'500 personnes, Henri Tronchet vaticine :

L'agitation est terminée, maintenant il faut agir. Le Groupe d'action des volontaires demande donc à tous et aux chômeurs en particulier, de se tenir prêts à répondre à son appel pour le soutenir dans son action de destruction des maisons qui tuent¹⁴⁴.

Cette nuit du 4 au 5 décembre, une petite équipe de militants ouvriers s'active. Du matériel de destruction est minutieusement préparé¹⁴⁵. Une liste manuscrite conservée dans les archives Tronchet nous renseigne sur la composition de ce groupe, bientôt connu sous le nom des « démolisseurs de taudis ». Sur les vingt-cinq personnes citées, on retrouve les meneurs habituels de la L.A.B. : Lucien Tronchet, Fellay, Meizoz, Gerber, Guéniat, Bösiger, Chevalier, Berger, et un Baumgartner de retour aux affaires anarcho-syndicalistes¹⁴⁶. Au petit matin, alors que la neige commence à tomber, les militants de cette Ligue d'Action réactivée s'engouffrent dans deux immeubles formant l'intersection de la rue des Terreaux-du-Temple et de la rue de Cornavin, propriétés de la Ville de Genève¹⁴⁷. La démolition commence à cinq heures du matin. Tout a été soigneusement pensé, préparé, calculé. Une faction, dans laquelle officie Gustave Berger, s'occupe par exemple de la « défense » et bloque les entrées au moyen de gros fourneaux¹⁴⁸. Les autres se rendent au sommet de l'immeuble et entament la destruction de la toiture.

¹⁴¹ *Ibid.* De nombreux meetings sont organisés, notamment une importante assemblée à Plainpalais le 29 novembre 1935 intitulée « Lutte énergique contre les affameurs ».

¹⁴² *Le Réveil*, 21 septembre 1935, 5 octobre 1935. Dans *Le Réveil* du 15 mars 1936, Baumgartner revient sur la vie de Henri Tronchet et fait de lui le « militant le plus apprécié » dans la lutte contre les évacuations et les saisies.

¹⁴³ E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport sur les frères Tronchet, 21 février 1936. « Henri Tronchet fréquente le groupe du Réveil depuis 1933. » En juin 1935, il se fait remarquer lors d'une tournée de la Ligue pour avoir détérioré une installation téléphonique à l'occasion d'une intervention de membres de la F.O.B.B.

¹⁴⁴ *L'Ouvrier*, 4 décembre 1935.

¹⁴⁵ Fernand Chevalier, cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.77.

¹⁴⁶ Voir ALT, K.5, Liste manuscrite des démolisseurs : « 1. Rémi 2. Lichtenberg 3. Marqui 4. Fellay 5. Meizoz 6. Meizoz fils 7. Cornu 8. Gerber 9. Baumgartner 10. Perret [ou Pernet] 11. Gendin 12. Pauchaud 13. Oberhofer 14. Guéniat 15. Boesiger 16. Chevalier 17. Berger 18. Julliet 19. Brugger 20. Gosel 21. Pittet 22. Francioli 23. G[??]az 24. L. Tronchet 25. [Cogne] »

¹⁴⁷ « Les immeubles nos 17 -19 et 21 rue de Cornavin et 48 et 52 rue des Terreaux-du-Temple, propriété de la Ville de Genève, ont été envahis par un certain nombre de chômeurs, qui s'étaient concertés, et en partie démolis. » ALT, K.5.1/10, Procédure judiciaire, 6 décembre 1935.

¹⁴⁸ Gustave Berger, cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.77.

La Gazette de Lausanne nous renseigne sur le déroulement des événements¹⁴⁹. A dix heures, une foule de curieux s'est agglutinée autour de la bâtisse, alors que la police surveille les lieux depuis deux heures déjà, sans pouvoir réellement intervenir, la voie étant inaccessible. Les bâtiments étaient en partie habités et certains locataires se réfugient dans la rue après avoir vertement protesté. Le député Piguet joue le négociateur, mais des tuiles sont lancées sur la police. Henri Tronchet est emmené à l'Hôtel de Ville sans que les tentatives de médiation du Département de Justice et Police n'aboutissent. Finalement, le procureur général Cornu et le chef de la police Corboz entament des négociations sur les lieux mêmes de la démolition. Ils parlementent depuis un toit voisin avec Lucien Tronchet, triomphal pour le coup. Le procureur accepte qu'aucune arrestation n'ait lieu sur le champ en échange de la suspension du travail. Vers midi, les démolisseurs sont accueillis par les hourras d'une centaine de chômeurs, avant de disparaître rapidement. Le procureur justifiera son action, en expliquant que, « retranchés comme les [militants] étaient, les assiégés auraient eu toute latitude pour lapider les agents », rapporte *La Gazette*¹⁵⁰. Elle conclut en précisant qu'une information pénale a été ouverte à l'encontre de Lucien Tronchet.

En janvier 1936, ce sera finalement neuf membres de la F.O.B.B. qui doivent répondre de leurs actes devant le Tribunal correctionnel : L. Tronchet, G. Guéniat, A. Cornu, Fe. Chevalier, J. Gerber, G. Berger, E. Oberhofer, G. Panchaud et P. Lichtenberg. Seul ce dernier, communiste, est défendu par l'avocat Jean Vincent, alors que Jacques Dicker, membre éminent du P.S.G., représente les accusés anarchistes¹⁵¹. La tension est grande et la foule compacte à l'extérieur du bâtiment. Le secrétaire général du Conseil administratif de la Ville, qui s'est constitué partie civile, estime les dégâts à 5'000 francs, alors que plusieurs arcades de ces immeubles, désormais inhabitables, rapportaient 9'000 francs (probablement annuels) à Genève¹⁵². Après un premier appel de la F.O.B.B., la sentence tombe en octobre 1936. Les neuf militants sont condamnés à payer solidairement 5'588,45 francs à titre de dommages et intérêts pour dégâts causés et indemnités aux locataires¹⁵³. Lucien Tronchet est condamné à un mois de prison ferme, ses compagnons à quinze jours avec sursis.

Voilà pour les faits bruts de cette action spectaculaire. Mais l'épisode de la démolition occasionne d'importantes vagues politiques, médiatiques et syndicales. La position des gouvernants « nicolistes », d'abord, est sans appel. Au lendemain de l'affaire, ils condamnent les méthodes de la « bande à Tronchet ». Nicole et les siens argumentent dans le *Travail* que

¹⁴⁹ *La Gazette de Lausanne*, 6 décembre 1935. Leur récit concorde avec l'article non signé du 27 février 1936, « Le procès des démolisseurs », présent dans les Archives de la police fédérale. Voir E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Le Travail*, 26 janvier 1936. « M. Corboz [chef de la police] reconnaît que le jour de cette démolition, Tronchet et ses amis furent d'une correction parfaite. »

¹⁵² Article non signé, in E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335.

¹⁵³ *Le Genevois*, 29 octobre 1936.

l'action directe ouvre la voie à la contre-offensive fasciste. Au comité central du P.S.G., Nicole déclare même : « « La doctrine [socialiste] condamne d'une façon nette et catégorique toutes les entreprises qui tendent à greffer sur le désordre capitaliste le désordre aussi abominable de l'anarchie¹⁵⁴. » Et y ajoute un plaidoyer en faveur du socialisme tel qu'il a été instauré en Union soviétique, en réprimant les éléments anarchistes. La tendance modérée du P.S.G. ne peut supporter de tels propos. Charles Rosselet avait, dès le matin du 6 décembre, transmis un télégramme à Tronchet, l'enjoignant de suspendre l'action de démolition¹⁵⁵. Malgré cette condamnation formelle, le syndicaliste reconnaît la justesse des revendications anarchistes. Une pression est alors exercée sur le *Travail* pour que le quotidien édite une contre-opinion à la ligne Nicole le 8 décembre. L'U.S.C.G. entend soutenir – du bout des lèvres – l'action des Terreaux-du-Temple.

D'ailleurs, à la tribune du Grand Conseil le 7 décembre 1935, le député Rosselet défendra la cause anarcho-syndicaliste, en plaidant des circonstances atténuantes¹⁵⁶. Cette séance explosive est ouverte par une interpellation du radical Adrien Lachenal, qui condamne la provocation des démolisseurs¹⁵⁷. Pour le député, le gouvernement genevois se retrouve humilié devant toute la Suisse. Lachenal déplore les faits bien sûr, mais encore plus l'« absence singulière de réaction de[s] autorités¹⁵⁸. » Il est certain que les actions directes ont apporté de l'eau au moulin de l'opposition bourgeoise, désormais en rangs serrés contre le gouvernement Nicole. L'affaire de Saint-Gervais est l'occasion pour Lachenal de dénoncer la gestion permissive de Nicole, chef du Département de Justice et Police. Le député radical ne veut « reconnaître aucune autorité qui s'appelle Piguet, Tronchet, Panetti¹⁵⁹. » On remarque ici la fameuse trilogie socialiste-anarchiste-communiste, et l'amalgame qui s'ensuit. Dans ce sens, le député chrétien-social Cuénod fait part de son inquiétude face à une prétendue

¹⁵⁴ Cité dans WEIBEL, *op. cit.*, p.76. Voir l'article du *Travail*, 7 décembre 1935 : « La doctrine socialiste a pour base fondamentale l'ordre, la méthode, la discipline... Quant à la grande République socialiste soviétique qui montre le chemin à suivre aux prolétaires du monde, elle a dû de ne pas succomber [...] au fait que les révolutionnaires russes ont considéré les individualistes, les anarchistes, les partisans du désordre, comme des gens aussi dangereux que les défenseurs du régime capitaliste » Voir aussi *Le Réveil*, 15 décembre 1935, citant Léon Nicole : « en Italie, en Espagne, partout où les anarchistes ont réussi à un moment donné à entraîner les masses, on a pu constater que le fascisme a triomphé. »

¹⁵⁵ « A titre personnel tout en comprenant votre désir de travailler je te demande de suspendre l'action engagée ce matin parce qu'elle peut entraîner de graves difficultés. » ALT, K.5.2/1.

¹⁵⁶ Les informations qui suivent sont tirées de la séance du 7 décembre 1935, in *Mémorial des séances du Grand Conseil*, tome II, du 25 mai au 18 décembre, Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1935, pp.1199-1214.

¹⁵⁷ « J'ai le sentiment profond de me faire l'interprète du mécontentement, de l'inquiétude générale qui gronde et se révèle à travers tout le canton, devant la publication d'incidents aussi déplorables, aussi humiliants pour le bon renom de Genève [...]. » Lachenal poursuit sa diatribe en anticipant la défense de Nicole : « vous allez me dire que vous désapprouvez ces méthodes et le *Travail* lui-même a eu quelques lignes de blâme, oh ! bénin, très bénin, contre les anarchistes à la solde de M. Tronchet et sous la direction de M. Piguet. » *Idem.*, p.1199.

LACHENAL Adrien (1885-1962) : avocat et parlementaire, Lachenal s'oppose à la politique de Léon Nicole à Genève, où il est l'un des pionniers du rapprochement des partis bourgeois, qui prendra le nom d'Entente nationale. Voir *DHS*.

¹⁵⁸ *Mémorial des séances du Grand Conseil*, *op. cit.*, p.1199.

¹⁵⁹ *Idem.*, p.1202.

influence étrangère dans l'action de démolition, faisant écho à une peur et à une mythologie bien présente à droite, alors que les ligueurs ne sont pas encore identifiés :

Nous ne connaissons aucune personne des démolisseurs, ils se cachent et je suis persuadé que parmi ses démolisseurs, il se trouve certainement plusieurs internationaux qui viennent souvent du dehors, appelés à Genève pour ces expéditions et qui disparaissent après¹⁶⁰.

L'opposition bourgeoise menée par A. Lachenal rappelle les oppositions aux évacuations qui ont été entreprises sous la direction du Comité des Chômeurs, notamment l'affaire de la rue Céard, où un huissier a été molesté. Le bloc bourgeois s'inquiète du désordre provoqué par la F.O.B.B. Leur portrait de la « bande à Tronchet » est univoque : « une poignée d'énergumènes, tous les honneurs de la guerre étant incontestablement pour eux, ont tenu en respect la maréchaussée, qui a été bafouée et ridiculisée de haut en bas [...]»¹⁶¹. » Pour les députés bourgeois, il faut désormais employer la force contre ce type de bandes organisées. D'ailleurs, Lachenal n'hésite pas à exprimer en termes crus ce qu'il fallait faire le jour du 5 décembre contre les démolisseurs : « il suffisait de braquer des hydrants pour menacer et promptement déloger ces révoltés du toit de l'immeuble où ils s'étaient installés comme des rats¹⁶². » Un tohu-bohu s'empare alors de l'assemblée parlementaire. Le parti socialiste au pouvoir se retrouve dans une position délicate, intenable même. Pour conserver sa crédibilité, l'aile nicoliste est obligée de dénoncer une action largement soutenue par la population ouvrière. A l'opposé, l'aile réformiste se refuse toute condamnation, en ne soutenant pas formellement l'action anarchiste, dans un jeu de dupes politicien¹⁶³. Si Rosselet refuse que quiconque se fasse justice lui-même, il dit comprendre l'état d'esprit des chômeurs, qui « veulent travailler¹⁶⁴ ».

Les débats du Grand Conseil débordent également sur les actions traditionnelles de la L.A.B. réactivée, qui déploie « depuis six mois environ, [...] aux quatre coins de la ville et du canton une protestation armée, une justice propre », s'exclame Lachenal. L'avocat genevois dépeint un Tronchet omnipotent, qui dicte aux entrepreneurs leur droit au travail lors d'« expéditions punitives ». Rosselet lui rétorque que « [la] juridiction actuelle n'a pas de moyens pour remettre de l'ordre, mais ceux que vous critiquez dans la F.O.B.B. ont essayé de trouver des moyens extrajudiciaires de faire rentrer dans l'ordre social ceux que la loi laisse en dehors

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ *Idem.*, p.1204.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Idem.*, p.1210. Charles Rosselet propose la gymnastique rhétorique suivante : « Je ne peux pas davantage, en cette circonstance [celle d'aller à l'encontre de l'autorité constituée], me solidariser avec des camarades pour lesquels pourtant j'ai une très profonde amitié et avec lesquels nous luttons côte à côte sur différents terrains [...] »

¹⁶⁴ « La situation lamentable de cette armée de gens qui, actuellement se trouvent privés de tout ou presque, que l'on considère comme des parias, parce que le malheur leur a ôté leur gagne-pain, qui ne demanderaient pas mieux que de travailler et qui l'ont manifesté, d'une façon sans doute bien incorrecte, maladroite [...] » Rosselet déresponsabilise finalement le Conseil d'Etat de la crise ouverte dans laquelle il se trouve, en arguant que la dépression économique mondiale reste la véritable coupable. *Idem.*, p.1214.

[...]165. » Même Nicole soutient la Ligue d'Action, à sa façon : « ces expéditions de chaque samedi n'étaient nullement punitives ; elles avaient pour but de faire respecter des signatures apposées au bas de conventions. [Mais ces faits] ont cessé depuis que nous sommes au Conseil d'Etat166. » Une problématique globale est posée par l'anarcho-syndicalisme. Actions sur les chantiers, opposition aux évacuations et destruction des taudis forment un tout qui tançait l'Exécutif sur sa gauche. La Ligue d'Action était donc bien un organisme transversal et « mutant », qui s'est activé de 1928 jusque vers le milieu des années trente.

Le dégoût exprimé contre les démolisseurs par la droite au Grand Conseil fait écho à la consternation de la presse bourgeoise. L'unanimité est de mise, déplorant le manque de réaction de la police et de la justice167. Les frères Tronchet sont dépeints comme un couple diabolique ayant dirigé l'ensemble de l'opération. « Les garanties constitutionnelles de la propriété sont une fois de plus foulées au pied » note *L'Action nationale*, rappelant ses dénonciations passées de la Ligue d'Action168. A gauche, la majorité du mouvement syndical soutient les démolisseurs de Saint-Gervais. Dans les colonnes de *L'Ouvrier*, Clovis Pignat s'est empressé de saluer le « courage » de Tronchet qui a pris « individuellement la responsabilité de ses actes. [...] Comme tous les pionniers de l'humanité, c'est dans dix ou vingt ans qu'il sera mieux compris169. » Réunie très rapidement après les faits, une assemblée des chômeurs, qui aurait réuni 1'500 personnes, renouvelle sa confiance aux gars de la F.O.B.B. et décide de poursuivre l'action170. Quant à l'assemblée d'urgence de la F.O.B.B. genevoise, elle se déclare sans surprise solidaire de l'action entreprise par les démolisseurs. Une liste de souscriptions est ouverte par un « comité d'aide aux démolisseurs de taudis171. » A l'extérieur du canton, les soutiens affluent, venant même de pans « réformistes » du syndicalisme. L'Union syndicale de Vevey félicite les hommes de Tronchet par la plume de P. Mounnier172. R. Robert, membre du comité central de la F.O.M.H., écrit à Lucien Tronchet :

Il est de nombreux « réformistes » de mon espèce qui se sont réjouis de ton initiative. Si j'avais été de l'équipe, ma pioche n'aurait pas chômé non plus. [...] A ce train, St-Antoine sera bientôt l'hôtel le plus respectable de Genève173.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Voir particulièrement « L'anarchie se moque de l'autorité », *Journal de Genève*, 22 décembre 1935 : « il est clair que les auteurs de désordre se sentent à l'aise à Genève ; ils ne craignent rien ; ils savent que la police n'ose plus agir avec l'énergie et la rapidité nécessaires ; ils constatent que, lorsqu'ils sont arrêtés, la justice se montre d'une douceur extrême. » Quant à l'Union des sociétés patriotiques de Genève, elle édite un communiqué, qui : « tout en blâmant avec la dernière énergie la grave illégalité de l'agitateur Tronchet et de sa bande, [...] ne peut pourtant s'abstenir de constater la faiblesse condescendante dont ont fait preuve tant le Département de justice et police que l'autorité judiciaire. » Cité dans *Le Journal de Genève*, 8 décembre 1935.

¹⁶⁸ Cité dans WIST (1984) *op. cit.*, p.77.

¹⁶⁹ *L'Ouvrier*, 11 décembre 1935.

¹⁷⁰ *Ibid.* ; *Le Réveil*, 15 décembre 1935.

¹⁷¹ TRONCHET Henri, *L'Ouvrier*, 11 décembre 1935.

¹⁷² « Ton geste a parlé et fera du chemin, malgré tous les 'révolutionnaires' et tous les réactionnaires qui vous dénigrent. Vous nous avez montré le chemin, nous irons de l'avant. » AHT, 'Anars 1', Lettre du 19 décembre 1935 à Lucien Tronchet.

Quelle a été l'attitude des militants anarchistes pris dans cette tempête médiatico-politique ? Il semble qu'une grande confiance animait le groupe. Comme lors des précédentes actions de la Ligue, les « démolisseurs » invoquent la légitimité de leur acte, face à une « légalité » de toute façon corrompue. Un Lucien Tronchet combattif est attendu peu après la démolition à une conférence, où il « dissipera les malentendus, dénoncera les lâchetés, fustigera les responsabilités¹⁷⁴. » Pour *Le Réveil*, la responsabilité première dans cette histoire doit être portée par le gouvernement et les propriétaires :

Nos camarades n'ont pas agi en opposition, mais en pleine conformité avec l'intention et le but de la loi [...]. S'agit-il oui ou non de nids à vermines, à épidémies, à ordures à disparaître ? [...] dans le cas particulier, il ne s'agissait pas d'une démolition contre l'Etat, mais prévue par lui¹⁷⁵.

Cette justification permet aux anarchistes de dénoncer violemment les réactions de Nicole, de Piguet au sein du Comité des chômeurs et des socialistes en général. Pour l'organe de Bertoni, l'attitude du *Travail* fut « pire qu'un journal fasciste¹⁷⁶ » – un anathème qui avait décidément beaucoup de succès dans les luttes internes de la gauche genevoise... L'épilogue de l'affaire des taudis est fourni par une nouvelle provocation anarchiste. A cheval entre ironie et sérieux, la F.O.B.B. propose au Conseil d'administration de la Ville d'abandonner l'action civile engagée, au profit de travaux de démolition « gratuits » que le syndicat fournirait, à hauteur de 2'000 francs¹⁷⁷. Le Conseil administratif ira au bout de sa démarche et la F.O.B.B. devra payer¹⁷⁸.

ANNEXE XI

Bilan de l'action de démolition des taudis

Procès des démolisseurs : quoique l'action de la démolition des taudis ne se soit pas faite sous la responsabilité de la F.O.B.B., nous ne pouvons pas oublier que c'est exclusivement nos militants qui ont participé à cette action. [...] Aujourd'hui, à distance et loin des criaileries des timorés, nous pouvons considérer la valeur de l'action des démolisseurs, puisque les mas de la Péliiserie, du Perron et de Cornavin sont officiellement démolis.

Source : ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel de la F.O.B.B.*, 1936, par Lucien Tronchet

¹⁷³ AHT, 'Anars 1', Lettre du 7 décembre 1935. *L'Ouvrier* cite le 11 décembre 1935 un article de la *Sentinelle* signé par Robert Gafner : celui-ci pense que si la F.O.B.B. n'a pas utilisé le bon moyen, elle a au moins mis en garde un ordre abracadabrant.

¹⁷⁴ *L'Ouvrier*, 11 décembre 1935.

¹⁷⁵ *Le Réveil*, 15 décembre 1935.

¹⁷⁶ *Ibid.* « Mais s'il n'est pas besoin d'insister contre les valets des bourgeois, que le virus fasciste a rendu parfaitement canailles, par contre nous ne pouvons nous taire contre les attaques de l'organe socialiste, poussant sa rage stupide jusqu'à déformer, fausser les faits [...]. »

¹⁷⁷ ALT, K.5.1/3, Lettre au Conseil administratif, 19 février 1936, de Lucien Tronchet « pour le Groupe des 'Démolisseurs de Taudis' » : « Les 'démolisseurs' ne visaient qu'au bien et à la salubrité publics. Nous entendions, par notre geste, attirer l'attention de l'Opinion publique sur la volonté de travail, des 8000 chômeurs de Genève et sur la possibilité d'occasion d'occupation, par la démolition des taudis. » Pour Tronchet, la proposition était le seul moyen pour la Ville d'être dédommée, les démolisseurs étant sans travail, donc sans bien saisissable. La réponse tombe le 22 février 1936, et maintient la condamnation de principe, tout en concédant des « modalités individuelles de paiement. » *Ibid.*

¹⁷⁸ WEBER, *op. cit.*, p.149.

L'action iconoclaste de la démolition des taudis a été le point culminant de la lutte contre la Dépression économique. Ce n'est pas un hasard si l'hiver 1935 – 1936 est justement celui où le nombre de chômeurs atteint son pic en Suisse¹⁷⁹. La L.A.B. ne fera ensuite plus vraiment parler d'elle dans les colonnes de *L'Ouvrier*. Le dépouillement de ce dernier organe n'a pas été effectué de façon systématique pour les années 1936 – 1939, mais des sondages épisodiques n'ont pas révélé la reprise d'activité systématique d'une Ligue d'Action¹⁸⁰. L'action du 6 décembre constitue bien le chant du cygne d'un mouvement dont les structures entament une profonde mutation. Avant de s'intéresser à l'*aggiornamento* de l'anarcho-syndicalisme genevois de la deuxième moitié de la décennie, il est temps de s'arrêter sur le réseau ouvrier complexe dans lequel la L.A.B. a pu se déployer entre 1928 et 1935.

VIII. Le rouge et le noir : la position anarcho-syndicaliste à l'intérieur du monde ouvrier

Alors qu'à gauche, le P.S.G. occupe l'avant-scène politique de Genève, la F.O.B.B. a tendance à écraser le paysage des luttes économiques. L'anarchisme, courant minoritaire, a trouvé dans ce syndicalisme-là l'expression qui lui permet de peser sur les débats locaux. Dans ses rapports avec le reste du monde ouvrier, la Ligue d'Action du Bâtiment a connu une structuration extrêmement complexe. Différentes strates y jouaient un rôle constitutif, comme par exemple la constellation anarchiste-communiste-socialiste ou les différents métiers qui la composaient. Une autre question brûlante s'est posée aux anarcho-syndicalistes : quelle position fallait-il tenir à l'égard des socialistes au pouvoir ? Le refus de tout parlementarisme s'est équilibré avec une solidarité pragmatique de « gauche. » Il faudra comprendre comment le terrain des luttes strictement économiques de la F.O.B.B. s'est adapté aux nouvelles composantes politiques des années trente. Son apolitisme a été mis à mal par l'arrivée des socialistes au pouvoir. Les rapports avec Léon Nicole se joueront prosaïquement sur le thème du « *je te hais, moi non plus.* » Sur un axe purement syndical enfin, l'anarchisme trouvait dans la montée en force du corporatisme chrétien-social un ennemi à abattre par tous les moyens, alors que les rapports avec une U.S.C.G. d'inspiration socialiste allaient offrir un curieux balancement entre accord pratique et désaccord théorique. Tentons maintenant de démêler cet enchevêtrement de problématiques.

¹⁷⁹ 124'000 chômeurs, soit 8% de l'ensemble des salariés, sont comptabilisés dans des statistiques qui ne prennent toutefois pas en compte la totalité des sans-emploi. Voir GUEX, *op. cit.*, p.58.

¹⁸⁰ Des résurgences ont eu lieu, mais ces actions directes sur les chantiers étaient trop épisodiques pour pouvoir parler d'une structure fixe. Par exemple, lors du 1^{er} mai 1936, « quelques ouvriers acceptèrent d'exécuter avant midi certains travaux urgents. Aussitôt, la bande à Tronchet est mobilisée pour les menacer, les poings tendus, pour saccager les appartements dans les lesquels ils ont été appelés à travailler [...]. » *Le Journal de Genève*, 5 mai 1936.

8.1. Relative autonomie par rapport à la Centrale

La L.A.B., excroissance de la section F.O.B.B. de Genève, devait d'abord se définir par rapport à son supérieur hiérarchique, la Centrale zurichoise. Le choc entre les conceptions édictées à Zurich et les actions directes genevoises a été une constante de l'histoire de la Ligue. Malgré une opposition idéologique et pratique marquée, des points d'ancrage sont tout de même venus modérer les débats : le principal a été l'action engagée par Clovis Pignat, à la tête de l'organe fédéral *L'Ouvrier* et du secrétariat romand de la F.O.B.B. depuis 1921. Le Valaisan devait jouer l'équilibriste entre une rhétorique officielle venue d'en-haut et une sympathie à peine dissimulée pour les anarcho-syndicalistes genevois. Les relations amicales qu'il entretient avec Lucien Tronchet, la place éditoriale qu'il accorde à la Ligue et son passé de syndicaliste révolutionnaire font de Pignat l'une des clés de compréhension de l'émergence de la Ligue d'Action, respectivement de l'affirmation anarchiste à la tête de la F.O.B.B. au détriment des communistes (voir *infra*, 8.4).

Pour les fédérés genevois, l'action directe a pu apparaître en partie comme l'un des moyens de sauvegarde de leur autonomie, à l'encontre d'une Centrale toujours plus puissante. Refusant de financer des grèves non-statutaires, Zurich poussait en quelque sorte les anarchistes à trouver d'autres voies, moins coûteuses mais tout aussi « payantes ». Il faut mentionner ici la position excentrée (géographiquement et symboliquement) de Genève à l'intérieur du syndicalisme suisse officiel. Les anarchistes genevois rejetaient par principe tout esprit de consensus ou de « collaboration » face à une Suisse alémanique jugée trop timorée – ce qui n'empêchait pas certaines accointances comme l'a montré cette recherche. De son côté, le comité central de la F.O.B.B. était effectivement proche du socialisme. Le P.S.S. emploie d'ailleurs l'hebdomadaire syndical pour sa campagne des élections fédérales d'octobre 1931¹⁸¹. Ce parallélisme se retrouve dans la progressive intégration des centrales socialistes et syndicales dans les structures de l'Etat suisse au cours des années trente, même si la F.O.B.B. dénotait quelque peu au sein de l'U.S.S. En effet, le syndicat national de la construction conserve encore dans son programme de 1934 la volonté finale de donner aux travailleurs les rênes de la production¹⁸². Arrivé à la tête de la section genevoise, Tronchet choisit de ne pas se couper de la Centrale et de ses possibles ressources financières et symboliques. Son prédécesseur, le communiste Francis Lebet, avait fait le pari (perdant) de

¹⁸¹ *L'Ouvrier*, 9 décembre 1931. Epinglé sur ce point par les anarchistes genevois, également mécontents du traitement réservé aux événements espagnols, Clovis Pignat répond que le soutien au Parti socialiste fait partie de la tactique voulue par le Comité central.

¹⁸² BOTTINELLI, *op. cit.*, p.131.

l'affrontement direct¹⁸³. Tronchet, lui, adopte en théorie le patronage de Zurich, tout en conservant jalousement un espace d'autonomie certain – l'action directe¹⁸⁴.

Face à la renommée acquise par la section genevoise, la Centrale a les mains liées pour canaliser cet esprit combattif. Les actions de la L.A.B. ont dû faire grincer bien des dents aux bords de la Limmat, notamment celles du président Auguste Vuattolo (1882-1960), un ancien de la *Muraria*. Ayant accès aux colonnes officielles de *L'Ouvrier*, les Ligueurs devaient respecter une seule condition : la Centrale ne devait pas être remise en question, comme Pignat le recommandait à Tronchet¹⁸⁵. L'anarchiste genevois s'est pourtant permis à plus d'une reprise la critique d'une centralisation « outrancière¹⁸⁶ » de la F.O.B.B.

L'Ouvrier était utilisé comme le principal moyen de diffusion de la propagande ligueuse. Cette large ouverture a d'ailleurs créé un débat au sein du mouvement syndicaliste romand. Un article de Tronchet sur les différents moyens de sabotage fait bondir le Neuchâtelois P.-H. Gagnebin, qui trouve le journal syndical encombré par les reportages consacrés à la L.A.B.¹⁸⁷. Mais les activistes genevois sont ensuite défendus par un autre responsable extérieur, Ed. Liard, confirmant le sentiment que les actions directes connaissent une bonne aura à l'intérieur des sections romandes. Mentionnant le récent bourgeonnement des Ligues en Suisse romande, Liard écrit que les membres « suivent d'esprit et de cœur cette vaillante section dans sa lutte et son évolution¹⁸⁸. »

8.2. Les deux socialismes genevois : concurrence et compromis

Au cours des années vingt en Suisse, le P.S.S. a rapidement mis de côté ses velléités « révolutionnaires » en faveur d'une intégration démocratique, à forte composante anticommuniste. L'évolution du socialisme genevois est quelque peu différente : sous l'action de Léon Nicole, le parti reste majoritairement « maximaliste », du moins dans sa rhétorique. Coupé entre deux conceptions du socialisme, le P.S.G. réunissait une forte aile « nicoliste » et une frange social-démocrate, politiquement minorisée mais majoritaire sur le plan syndical. Cette dernière était représentée principalement par l'action de Charles Rosselet à la tête de l'U.S.C.G.¹⁸⁹. En l'absence d'un parti communiste représentatif, la verve révolutionnaire du

¹⁸³ Voir par exemple *L'Ouvrier*, 15 août 1928.

¹⁸⁴ *Confrontations*, op. cit., p.10.

¹⁸⁵ TRONCHET (1979), op. cit., p.66.

¹⁸⁶ Voir par exemple TRONCHET Lucien, « Le point de vue d'un minoritaire », *L'Ouvrier*, 3 septembre 1930 : « Le mal essentiel réside dans [le] trop [grand] pouvoir du comité central et en inverse trop peu de liberté d'action laissée aux sections. »

¹⁸⁷ GAGNEBIN P.-H., « Une simple mise au point », *L'Ouvrier*, 3 juin 1931. « Une section qui nous est chère possède depuis plus de dix ans, non pas une ligue d'action, mais une commission de surveillance et la moindre infraction aux conventions est rapidement supprimée. »

¹⁸⁸ *L'Ouvrier*, 17 juin 1931. « Ainsi actuellement, Lausanne, Renens, Vevey et même la Chaux-de-fonds emploient ce nouveau moyen de lutte que, grâce à la chronique locale, nos amis de Genève nous ont suggéré. »

¹⁸⁹ Secrétaire syndical dès 1921, Rosselet personnifie l'aile modérée du courant socialiste genevois pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres. Très actif dans la propagande, Rosselet dirigera la Coopérative des Imprimeries

tribun Nicole conquiert les espoirs ouvriers, dans un contexte nouveau de crise économique généralisée. Paré de surcroît de l'habit du « martyr » du 9 novembre, le P.S.G. impose son hégémonie sur l'Exécutif genevois de 1933 à 1936 (quatre conseillers sur sept) – une victoire à la Pyrrhus, car « seuls » 45 sièges sur 100 sont conquis par les socialistes au Parlement.

Fidèle à leur programme de 1932, les socialistes entendaient bien améliorer concrètement le sort ouvrier, mais l'alliance de la crise économique et d'une opposition bourgeoise revigorée plombe financièrement les espoirs de réforme du gouvernement socialiste. Dès juin 1934, les caisses sont vides et la seule solution envisageable reste la politique du compromis¹⁹⁰. En novembre 1934, la décision impopulaire de baisse des salaires des fonctionnaires est le point de non-retour pour le gouvernement Nicole¹⁹¹. Cet état de fait place le gouvernement Nicole face à des contradictions insolubles. Pris constamment entre l'obligation de désavouer les actions directes des ouvriers en tant que chef du gouvernement et de les défendre en tant que chef de parti, Léon Nicole est durement tangué par les revendications des éléments libertaires de la République. Dans l'opposition, le camp bourgeois profite de l'opportunité offerte par les actions directes pour demander une plus grande répression étatique.

Sous le gouvernement Nicole, l'ordre véritablement « ouvrier » est défendu par la gauche du socialisme, avec différents autonomes du P.S.G., les communistes et surtout l'avant-garde anarchiste de la F.O.B.B.¹⁹². Il faut insister sur la différence de monde de valeurs entre ces deux forces – parlementaires ou non. Face à l'impuissance légale, seule l'action directe reste une option de lutte contre la crise économique. Quant à la participation communiste, il ne faut pas confondre parti et adhérents. Enfermé dans sa politique de dénonciation, le P.C.G. se trouvait bien loin de la réalité du terrain. Par contre, beaucoup de communistes – en tant que militants individuels – ont pris une part importante au sein des manifestations ou des actions directes du mouvement ouvrier.

Même si l'alternative ouvrière a été constituée par cet embryon parallèle dirigé par les forces anarchistes, les relations entre Nicole et le groupe du Réveil ont parfois été bonnes. Chef de la police, Nicole commence par diminuer drastiquement les mesures de surveillance policière à l'égard des « révolutionnaires¹⁹³ ». Notons aussi que la F.O.B.B. faisait régulièrement appel

populaires. Si Nicole s'avérait un brillant mobilisateur des forces populaires, son impact sur les travailleurs syndiqués était plus faible, du fait principalement de son incapacité à répondre aux exigences pratiques. Rosselet avait dès lors le champ libre pour diriger les forces ouvrières sensibles au socialisme. Voir GILARDI, *op. cit.*, pp.54-55.

¹⁹⁰ GROUNAUER, *op. cit.*, pp.190-192.

¹⁹¹ TORRACINTA, *op. cit.*, p.175.

¹⁹² GROUNAUER, *op. cit.*, pp.175-176.

¹⁹³ Les fascistes, quant à eux, continuent à être surveillés de près. Le Procureur de la Confédération s'en inquiète d'ailleurs. Voir AF, E4320, 1975/40, C.8.245, Bd.11, *Bericht des Bundesanwaltschaft, Die situation in Genf*. Cité dans RAUBER (2007), *op. cit.*, p.118.

aux services de l'avocat Jacques Dicker, conseiller national socialiste proche de Nicole¹⁹⁴. Un autre exemple est donné par l'affaire de la grève des parqueteurs (début 1936). Les syndiqués corporatistes avaient signé un accord acceptant une baisse des salaires. En représailles, le syndicat dirigé par Tronchet empêchait la reprise du travail aux ouvriers chrétiens-sociaux¹⁹⁵. L'aide du Conseil d'Etat est alors décisive pour le succès de la F.O.B.B. L'Etat « rouge » défend clairement l'option choisie par la F.O.B.B., soutenant le principe de liberté de grève au détriment de celui de liberté de travail. Pour le gouvernement Nicole, cette option comportait un prix : elle donnait du grain à moudre à une opposition qui n'en demandait pas tant, elle qui se trouvait de plus en plus unie dans ce qui deviendra l'« Entente nationale ».

Les anarchistes, eux aussi, n'ont pas toujours dénoncé la politique socialiste, dans un souci d'entente de « classe ». *Le Réveil* précisait que, face aux contrariétés rencontrées par le P.S.G., « les anarchistes s'étaient engagés à ne pas trop en demander au gouvernement, pour ne pas le mettre en difficultés¹⁹⁶. » Mais cette attitude ne dure pas. En 1935, *Le Réveil* déplore le bilan négatif du gouvernement socialiste au pouvoir, et condamne son « opportunisme politique¹⁹⁷ ». A la fin de la Genève Rouge, les forces nicolistes convergent de plus en plus vers les positions du Parti communiste genevois. Symboliquement, une volonté de Front unique voit le jour dans la tentative d'organisation d'un premier mai 1936 unitaire. L'aile modérée du P.S.G. s'y oppose âprement, tout comme les forces anarcho-syndicalistes¹⁹⁸. L'anticommunisme d'un Rosselet et d'un Tronchet se rejoignent, et l'assemblée des délégués de l'U.S.C.G. finit par refuser officiellement toute idée de Front unique. A ce moment, les dissensions entre les deux ailes socialistes sont devenues insurmontables. En septembre 1936, le rédacteur socialiste du *Syndicaliste*, organe de l'U.S.C.G. épingle le gouvernement Nicole : « Ce gouvernement n'a rien fait de bon pour les travailleurs¹⁹⁹. » La rupture est consommée, même si la scission définitive du P.S.G. interviendra seulement en 1939.

Dans cette configuration socialiste bicéphale, les relations entre la F.O.B.B. et l'U.S.C.G. ont été tout aussi ambiguës. Mais les deux syndicats connaissaient une plus grande proximité de lutte. Le respect mutuel entre Tronchet et Rosselet contraste avec les relations houleuses de l'anarchiste à l'encontre de Léon Nicole. Après avoir longtemps couvé son opposition, la « bande à Tronchet » passe à une confrontation ouverte avec le gouvernement « nicoliste »

¹⁹⁴ DICKER Jacques (1879-1942) : russe israélite naturalisé suisse en 1915, Dicker est, avec Léon Nicole, le représentant le plus influent de l'aile « dure » du P.S.G. Conseiller national entre 1922 et 1925, puis entre 1928 et 1941. Voir *DHS*.

¹⁹⁵ *Mémorial du Grand Conseil genevois*, 18 janvier 1936, p.1067. Cité dans RAUBER (2007), *op. cit.*, p.117.

¹⁹⁶ *Le Réveil*, 21 septembre 1935.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ Tronchet écrit dans le *Syndicaliste*, organe de l'U.S.C.G. en juin 1936 : « Unité ? Oui toujours ! Subordination ? Non, jamais ! » Cité dans GILARDI, *op. cit.*, p.57.

¹⁹⁹ Cité dans *idem.*, p.54.

en décembre 1935 avec l'affaire des taudis de Saint-Gervais. Dans le monde syndical, les relations entre socialistes et anarchistes ne sont jamais arrivées à ce point de non-retour, malgré de nombreuses frictions.

A la lecture des affiches éditées par l'U.S.C.G. pour ses différentes conférences ou débats, les liens de bonne entente existant entre l'union d'inspiration socialiste et l'anarcho-syndicalisme sont reconnaissables à un fait : Lucien Tronchet fait presque toujours partie de la liste des orateurs. Ce travail commun s'explique par un anticommunisme partagé et une certaine sensibilité ouvrière « autonomiste ». Dès sa création, l'U.S.C.G. était pensée par l'U.S.S. comme un moyen d'étendre son influence en Suisse romande et de damer le pion aux perspectives communistes. En 1924, Charles Rosselet s'imposait à la présidence de cette nouvelle organisation, allant à l'encontre d'un Léon Nicole espérant faire du syndicat un instrument politique²⁰⁰. L'U.S.C.G. est toujours restée très proche du Parti socialiste genevois, sans toutefois se confondre avec lui. Elle a de ce fait réussi à amalgamer différents acteurs syndicaux, dont les anarcho-syndicalistes. Contrairement à l'exemple français des Bourses du Travail, l'U.S.C.G. avait plus une fonction de représentation et de lieu de débat que de lutte, autre élément expliquant la large participation de la F.O.B.B. Cartel des fédérations ouvrières associées à l'U.S.S., l'U.S.C.G. fonctionnait comme une organisation faitière n'ayant pas de droit d'intervention à l'intérieur des sections²⁰¹.

Membre influent du Grand Conseil, Rosselet porte bien souvent la voix syndicale à l'intérieur du législatif genevois. Même s'il place la légalité des moyens avant la légitimité des fins, Rosselet intervient plusieurs fois en soutien, sur le fond, des ouvriers ligueurs. Lors du développement de la L.A.B., et spécialement à l'occasion des premiers procès, l'U.S.C.G. défend officiellement les actions directes en attaquant l'attitude du gouvernement. Lors de l'affaire de Versoix, l'U.S.C.G. édite ainsi une circulaire annonçant un meeting de protestation contre les poursuites lancées contre les militants anarcho-syndicalistes²⁰². Même si l'U.S.C.G. était scindée sur le plan des idées entre socialisme et anarchisme, une union pragmatique la tenait sur pied et permettait d'engager une action collective soutenue. Le réformisme du président Rosselet s'amalgamait à l'action directe prônée par la F.O.B.B., elle qui fournissait la majeure partie des effectifs avec la section de la F.O.M.H. Quant aux membres du Parti communiste, ils étaient trop faibles pour infléchir les positions, mais suffisamment forts pour créer quelques divisions internes²⁰³. En 1932, le projet d'Immeuble coopératif des

²⁰⁰ WEIBEL, *op. cit.*, p.45.

²⁰¹ En dix ans (1927-1937), l'union suit l'embellie des différentes sections syndicales et voit ses effectifs doubler. Voir GILARDI, *op. cit.*, p.49.

²⁰² Le secrétaire A. Dufaux y écrit : « [la] police se fait ainsi la protectrice de ceux qui abusent de la confiance des travailleurs pour lesquels un contrat de travail est une propriété sacrée. » ASIB, Classeur 142. Notons que Rosselet témoignera devant le tribunal de la justesse de la cause anarcho-syndicaliste.

²⁰³ MONETTI, *op. cit.*, pp.91-92.

Imprimeries populaires symbolise les intérêts communs liant les éléments socialistes et anarchistes genevois : différents syndicats, coopératives, rédactions ouvrières se réunissent physiquement dans une sorte de grande Maison du Peuple. Construits sous l'égide de la C.O.G.B. et de Lucien Tronchet, deux nouveaux bâtiments accueillent les bureaux de l'U.S.C.G., de la F.O.B.B., de la F.O.M.H., mais aussi de la rédaction du *Travail*²⁰⁴. Ce mouvement de centralisation est peut-être le premier exemple de la progressive « normalisation » de la F.O.B.B. genevoise, qui court sur l'ensemble de la décennie.

8.3. Les syndicats chrétiens-sociaux, ennemis déclarés

Les syndicalistes chrétiens-sociaux et anarchistes partageaient au moins une chose : ils se vouaient une haine réciproque. Tout les opposait : « lutte des classes » contre « collaboration », émancipation contre participation, action directe contre négociation, « rouge » contre « jaune²⁰⁵ ». Il est piquant de constater que les deux factions tenaient *mordicus* à cette vision bicolore du monde ouvrier. Les anarchistes brocardaient les « Jaunes de la Pélisserie²⁰⁶ », alors que les syndicats corporatistes vilipendaient les « matraqueurs rouges » de la L.A.B. :

Pour effrayer de braves ouvriers élevés dans la religion chrétienne, les dirigeants papistes lancent aux syndicalistes que nous sommes, l'épithète de « Rouge » qu'ils voudraient injurieuse et que nous relevons avec fierté²⁰⁷.

Responsable de ses lignes, la F.O.B.B. genevoise se trouvait aux antipodes du christianisme social pour deux raisons au moins. La première est idéologique, l'anarchisme étant une doctrine profondément anticléricaliste. La seconde est pratique, le principal ennemi d'un ouvrier en grève restant un ouvrier qui accepte de travailler. Les chrétiens-sociaux étaient systématiquement raillés par *L'Ouvrier* ou *Le Réveil*. On leur reprochait les divisions qu'ils entraînaient, les conventions « au rabais » qu'ils signaient, leur qualité de « briseur de grève ». Surtout, ils étaient perçus comme de vulgaires marionnettes patronales ou gouvernementales. Dans la même veine, les syndiqués chrétiens-sociaux étaient confondus à des « fascistes caractérisés²⁰⁸. » Il est vrai que le mouvement de jeunesse corporatiste, les

²⁰⁴ WEIBEL, *op. cit.*, p.67. Auparavant, Rosselet mettait déjà à disposition ces Imprimeries pour l'édition des affiches de propagande de la F.O.B.B. Voir AMAR, *op. cit.*, p.44.

²⁰⁵ Dans sa typologie des couleurs, Michel Pastoureau relève à quel point le jaune est, depuis le Moyen Age au moins, la marque des traîtres et des félons. Lors de la politisation des couleurs au XIXème, le « jaune » est appliqué aux syndiqués chrétiens-sociaux, aux « briseurs de grève ». Quant au rouge, et spécialement le drapeau rouge, il a acquis un aspect révolutionnaire lors de la sanglante journée parisienne du 17 juillet 1791, devenant par la suite la marque caractéristique de l'insurrection. PASTOUREAU Michel, *Dictionnaire des couleurs de notre temps, symbolique et société*, Paris, Christine Bonneton, 2007, p.77 et p.131.

²⁰⁶ *Le Réveil anarchiste*, 18 octobre 1930.

²⁰⁷ ASIB, Classeur 164, feuillet « A bas les masques chrétiens-sociaux, à Genève et ailleurs », fin 1932.

²⁰⁸ TRONCHET Lucien, « Les ratichons contre la F.O.B.B. », *Le Réveil*, 18 octobre 1930. En dernier recours, le corporatisme chrétien-social doit être distingué du corporatisme totalitaire inspiré par le régime italien. Pourtant, il est vrai que Berra possédait des positions tranchées sur les exemples italiens et même allemands. En décembre 1933, il en appelle à l'exemple nazi avec « l'adhésion unanime et enthousiaste de la classe ouvrière à la nouvelle

Jeunes Travailleurs, manifestait parfois en compagnie des chemises noires de l'Union nationale, ou que Berra ne cachait pas ses sympathies pour le régime mussolinien, voire hitlérien. A cette accusation antifasciste de la F.O.B.B. répondaient en écho Berra et Miazzia, les responsables du mouvement corporatiste : pour eux, la « bande de Tronchet » virait au totalitarisme stalinien²⁰⁹.

A peine la Ligue d'Action était-elle portée sur les fonts baptismaux que les chrétiens-sociaux étaient désignés par les militants de la F.O.B.B. comme l'ennemi « ouvrier » à abattre, le « kroumir », celui qui ne respectait pas les conventions. En réponse, les « Jaunes » perçoivent la Ligue d'Action comme une dangereuse bande de terroristes²¹⁰. Lors de la grève d'opposition déclarée à l'occasion du procès de l'affaire de Versoix, les Syndicats chrétiens de la construction édite une brochure qui invite leurs membres à « aller au travail. [...] Si vous travaillez et qu'une menace grave vous soit faite, quittez le chantier afin de ne pas provoquer des incidents²¹¹. » Par cet exemple, les chrétiens-sociaux semblent adopter une position de repli en cas d'escalade de la violence, spécialement lorsque la Ligue d'Action est impliquée.

Née dans les cercles catholiques du début du siècle, l'idéologie chrétienne-sociale a touché Genève avec un décalage par rapport au reste de la Suisse romande, du fait de sa composition confessionnelle. En 1921, le premier syndicat de type corporatiste apparaît dans la Cité de Calvin²¹². A la recherche d'une troisième voie entre capitalisme et communisme, le mouvement prônait un retour à la communauté professionnelle, trouvant ses racines dans le *Rerum Novarum* de Léon XIII (1891) – réactivé pour notre objet par le *Quadragesimo Anno* (1931)²¹³. Précisons que les convergences entre christianisme social et fascisme existaient bel et bien en Suisse, mais que le mouvement corporatiste préexistait à l'idéologie totalitaire venue d'Italie²¹⁴.

Menés depuis 1923 par le journaliste Henri Berra, les chrétiens-sociaux genevois connaissent un développement intéressant à la fin de la décennie. En mai 1929, 2'200 membres sont

formule du front national allemand. » Cité dans WEIBEL, *op. cit.*, p.74. Voir aussi DECOLLOGNY André, *L'idée et les réalisations néo-corporatives à Genève durant l'entre-deux-guerres*, Genève, Université de Genève, 1966 (mémoire de licence, non publié). Un autre exemple plus tardif, donné par Berra en 1936 : « Mussolini ! [...] Franco ! [...] Ce sont là des hommes qui défendent la civilisation humaine et l'Europe contre les assauts de la barbarie asiatique et l'offensive des Sans-Dieu. » *La Liberté syndicale*, 23 octobre 1936.

²⁰⁹ RUFFIEUX Roland, *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande, 1891 – 1949*, Fribourg, Editions universitaires, 1969, p.308.

²¹⁰ « Les tentatives de kroumirage sont écrasées par la L.A.B. Ses agents sont démasqués dans les boîtes, qui sont levées par les Rouges. [...] C'est parce les jaunes de la Pélisserie ne peuvent pas saboter les conventions que la clique chrétienne-sociale, les curés et le renégat du socialisme R. Leyvraz, nous accusent de faire du terrorisme et du banditisme. » *Le Réveil*, 18 octobre 1930.

²¹¹ ALT, T.5.1.

²¹² Voir RUFFIEUX Roland, *op. cit.*

²¹³ Avec la refonte de la Constitution fédérale de 1874, la Suisse assistait à la reconnaissance de la liberté d'association, de la liberté de commerce et de l'industrie, principes qui n'iaient dans les faits l'existence des corporations, mais ne les fit pas complètement disparaître. JOST (2004), *op. cit.*, p.635.

²¹⁴ GILARDI, *op. cit.*, pp.74-75.

répartis au sein de trente et un syndicats²¹⁵. Le patronat genevois est également séduit en nombre par la doctrine corporatiste et deux cents petites et moyennes entreprises se fédèrent en 1931. La Fédération genevoise des Corporations est née. Mais il faut attendre la crise économique des années trente pour constater la percée du mouvement, parallèle au virage corporatif pris par le christianisme-social genevois²¹⁶. De sa fondation en janvier 1933 à janvier 1935, les abonnés à *La Liberté syndicale* passent de 2'200 à 7'650²¹⁷. Le ressentiment de la F.O.B.B. à l'égard de son ennemi chrétien-social ne fait alors qu'augmenter. Les colonnes de *L'Ouvrier* sont alors pleines de dénonciation du « péril clérical²¹⁸ », représenté notamment par le rédacteur en chef du *Courrier de Genève*, René Leyvraz²¹⁹. En juin 1933, devant la vague de fond corporatiste, *L'Ouvrier* fait paraître en supplément une feuille éphémère, *Clairvoyance syndicale*, s'attaquant exclusivement au mouvement mené par Henri Berra²²⁰. Autonomiste, la F.O.B.B. reproche aux chrétiens-sociaux leur lutte « politique ».

Au milieu des années trente, la F.O.B.B. doit composer avec un courant chrétien-social ayant voix au chapitre. Auparavant, la force des hommes de Tronchet leur permettait de rejeter, après quelques pressions, les syndiqués chrétiens-sociaux de la table des négociations (p.ex. lors de la grève de mai 1928). En janvier 1935, ce n'est plus le cas. En effet, la F.O.B.B. est obligée de lancer un « référendum syndical du bâtiment » dans la lutte qu'elle mène pour les conventions collectives. Ce référendum devait établir dans les faits la légitimité de la représentation unique de la F.O.B.B.²²¹. En résumé, le corporatisme chrétien-social a été sur le plan des rapports patronat-syndicat l'extrême opposé de la solution développée par la Ligue d'Action, celle de l'emploi de tous les moyens pour faire respecter ses droits. Le corporatisme avait foi dans les vertus de la collaboration entre ouvriers et patrons ou dans les règlements de conflit par les tribunaux paritaires.

²¹⁵ GROUNAUER, *op. cit.*, p.63.

²¹⁶ EMMENEGGER Françoise, *Le mouvement chrétien-social à Genève, 1919-1936*, Fribourg, Editions universitaires, 1969, p.65.

²¹⁷ GILARDI, *op. cit.*, pp.75-76.

²¹⁸ *L'Ouvrier*, 11 octobre 1933.

²¹⁹ La doctrine sociale du catholicisme a fait irruption dans les colonnes du *Courrier de Genève* dans les années vingt, sous la direction de René Leyvraz (1923-1935). Le journal se faisait l'écho du syndicalisme chrétien, du corporatisme et du Parti indépendant chrétien-social. Voir *Le Courrier de Genève*, 3 mai 2008.

²²⁰ WEBER, *op. cit.*, p.127.

²²¹ « Qu'est-ce que le référendum syndical du bâtiment ? », *L'Ouvrier*, 16 janvier 1935. « Notre syndicat [doit être] à même de contredire les patrons, qui prétendent que nous sommes les représentants d'une minorité de travailleurs du bâtiment. » Un même constat est établi pour l'année 1937 : « nul doute que sans la dispersion des forces ouvrières, provoquée par les 'autonomes' et les chrétiens-sociaux, les gains [des mouvements de grève] auraient été plus grands. » ASIB, Classeur 164, *Rapport 1937*.

8.4. Mise au pas artificielle de l'Opposition syndicale révolutionnaire (O.S.R) : rapport bivalent avec le groupuscule communiste

Si les meneurs de la Ligue genevoise entendaient encadrer les ouvriers du bâtiment, il fallait que cette mise au pas ne concerne pas seulement les « kroumirs », mais également les membres internes du syndicat. De 1927 à 1935, la gouvernance de la F.O.B.B. a été l'objet d'une lutte de tendances entre l'anarchisme et le communisme. Farouches opposants sur le plan idéologique, l'extrême-gauche et l'ultragauche ont tout de même connu de nombreux points de convergence, avant tout sur le terrain de la *praxis*. Tous les membres (masculins) du P.C.G. étaient par exemple automatiquement membres de la Garde ouvrière, donc rompus à l'action²²². Contrairement à la tendance majoritaire de l'U.S.S., la section genevoise de la F.O.B.B. a longtemps pratiqué une politique conciliante à l'intention des communistes. Ces derniers étaient des forces vives non négligeables dans une perspective de « lutte des classes », même pour les anarchistes. La participation de nombreux communistes à la Ligue d'Action en témoigne.

Pour comprendre les relations de ces deux « frères ennemis », revenons à la genèse de l'Opposition syndicale révolutionnaire à Genève, une dissidence communiste qui se déploie de 1927 à 1935. Au cours des années vingt, l'U.S.S. avait entamé l'exclusion progressive des cellules communistes travaillant en son sein. En 1927, les articles statutaires de l'U.S.S. excluent définitivement tout membre dirigeant se réclamant du communisme. Le cartel syndical bâlois était spécialement visé. L'année suivante, ces exclus se regroupent au sein de l'Opposition Syndicale Révolutionnaire (O.S.R.), nouvellement créée en suivant les mesures prescrites par le *Komintern*. L'action de l'O.S.R. a été définie par le Xème plénum de Moscou de la façon suivante :

isoler des masses d'adhérents les chefs traîtres et [...] créer une organisation de masse, unissant le Parti Communiste à la classe ouvrière. L'O.S.R. doit monter à la crête de l'essor révolutionnaire et du mouvement des masses contre les bonzes réformistes et devenir le levier et la base organique de la création de syndicats rouges indépendants²²³.

La Centrale de la F.O.B.B. mettra un peu plus de temps à « purger » ses éléments bolchevistes, puisqu'elle fait signer à ses responsables une déclaration désavouant le P.C.S. en 1930 seulement, tout en excluant conjointement la section bâloise²²⁴. Cette exclusion

²²² Voir STUDER (1994), *op. cit.*, biographies. Les meneurs de cette Garde étaient Mégevand, Kopjar et Francioli. Fait intéressant : les trois sont inculpés en même temps que Tronchet lors de l'action L.A.B. de la Rue du Commerce, le 27 mai 1931.

²²³ Cette citation provient du *Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève*, 23 mars 1935 (in ALT, T.5). Ce rapport fait mention d'un article de la revue communiste *L'Internationale syndicale rouge* de décembre 1932, p.928. Voir aussi GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, pp.112-113.

²²⁴ Le cartel bâlois du bâtiment avait vu sa tentative de grève non-statutaire échouée après 33 semaines. Voir GERSTER Willi, *Die Basler Arbeiterbewegung zur Zeit der Totalkonfrontation zwischen Sozialdemokraten und Kommunisten*, Basel, Rotpunktverlag, 1980, p.219.

répondait à la ligne sectaire empruntée par les communistes, qui avaient lancé l'année précédente leur slogan : « briser la légalité syndicale social-fasciste²²⁵. »

Dans l'espace genevois, le Parti communiste genevois conserve durant tout l'entre-deux-guerres une constante d'une soixantaine de membres actifs²²⁶. Cette faiblesse quantitative contraste avec un militantisme vigoureux et une hyperactivité propagandiste. Dans l'imaginaire collectif ouvrier, les communistes avaient relativement bonne presse, car l'U.R.S.S. offrait l'image de la première mise en place d'un régime collectiviste. Beaucoup d'organisations sportives, sociales et culturelles relayaient une propagande en sa faveur et les premiers contacts avec d'autres courants de la gauche genevoise s'établissaient à l'intérieur de ces structures²²⁷. Seuls le groupe du Réveil et les socialistes « réformistes » rejetaient en bloc ce philosoviétisme. Très tôt, *Le Réveil anarchiste* avait marqué son antibolchevisme en supprimant le vocable « communiste » de son titre (1925). Idéologiquement, les anarcho-syndicalistes ne pouvaient s'entendre avec les communistes : la pensée d'un Lucien Tronchet était traversée par l'autonomie formelle du champ économique par rapport au domaine politique. Une certaine entente a cependant été possible entre les deux formations, par la médiation de l'action directe, « sur le terrain ».

Une hypothèse peut amener à une compréhension relativement fiable des rapports entre anarchistes et communistes au sein de la F.O.B.B. genevoise. Vers 1928-1929, les communistes Walter Spring et Francis Lebet occupent encore les postes dirigeants de la section. Le premier nommé est président, le second secrétaire général²²⁸. Dans ses mémoires, Jean Vincent se souvient d'ailleurs du bon accueil réservé aux militants bolchevistes par les syndicats de la construction, contrairement à l'U.S.C.G. ou à la F.O.M.H. :

Seule nous restait une influence dans les syndicats du bâtiment (terrassiers, maçons, peintres, ferblantiers, charpentiers et ébénistes) où nos camarades n'étaient pas seulement inscrits, mais exerçaient des fonctions, en tant que présidents ou secrétaires de groupes, juges prud'hommes, commissaires d'apprentissage et délégués aussi à l'Union des Syndicats²²⁹.

A la fin de l'été 1928, une polémique éclate dans les colonnes de *L'Ouvrier* entre les meneurs communistes genevois et Clovis Pignat. Spring se définit ouvertement comme « oppositionnel²³⁰ », en référence à la tactique développée par l'O.S.R. Francis Lebet entame

²²⁵ Cité dans RAUBER (1997), *op. cit.*, p.230.

²²⁶ STUDER (1992), *op. cit.*, p.43. Lors d'une élection anticipée en février 1933, le candidat communiste Jules Daviet n'obtient que 286 voix sur un total de 32'000 votants. Voir TORRACINTA, *op. cit.*, p.42.

²²⁷ Parmi les organisations prosoviétiques, citons les Amis de l'U.R.S.S., le Cercle ouvrier, la Chorale de l'Avenir, le Secours Ouvrier International, la Société coopérative ouvrière, le Théâtre prolétarien. Voir MONETTI, *op. cit.*, pp.98-99.

²²⁸ Ces faits sont tirés de *L'Ouvrier* du 26 août 1928 et du 26 juillet 1929. Dans un mémoire de 1942, Tronchet explique encore que la section genevoise de la F.O.B.B. des années vingt n'existe pas sur le plan national car « les querelles intestines se donnent libre cours au sein des organisations syndicales, impuissantes sur le chapitre des tendances politiques... russes. » ASIB, Classeur 88, Correspondance 1942, TRONCHET Lucien (1942), *op. cit.*

²²⁹ VINCENT, *op. cit.*, p.112.

²³⁰ *L'Ouvrier*, 15 août 1928.

lui un plaidoyer contre les fonctionnaires centraux, « hommes de paille, se chargeant de sales besognes contre les militants révolutionnaires [...], ou [faisant] par leur activité collaborationniste constamment le jeu du patronat²³¹. » L'idéologie de l'O.S.R. correspondait à la tactique « classe contre classe » édictée par le *Komintern* dans ces années-là : toutes les autres forces de la gauche genevoise étaient considérées *a priori* comme « social-fascistes » ou « social-traîtres ». Les écrits du *Drapeau rouge* sont là pour le prouver²³². L'inimitié, voire la haine, qui a pu germer au sein de la Centrale de la F.O.B.B. à l'égard d'un tel mouvement se comprend aisément. Une hypothèse pourrait alors expliquer le virage pris par la F.O.B.B. genevoise au cours de l'année 1929, celle du tournant, celle où l'anarcho-syndicalisme, symbolisé par Tronchet et la L.A.B., émerge à la tête de la section. Les dirigeants centraux peut-être, Clovis Pignat certainement, ont pu jouer la carte « anarchiste » au détriment d'une influence communiste qui commençait à inquiéter. C'est d'ailleurs un Clovis Pignat remonté qui répond en juin 1929 aux critiques du président Spring :

Ce n'est pas dans mon intention de faire une guerre aux communistes dans le journal fédératif, et qu'à ce propos, je ne suis pas des ordres de la centrale. [...] Je suis profondément convaincu de la nécessité de mettre au pilori certains acteurs inconscients ou crapuleux qui ne reculent devant rien pour discréditer les représentants ou les actes officiels de la fédération²³³.

Dans *L'Ouvrier*, la coïncidence chronologique est frappante entre la disparition des signatures de Lebet et Spring et l'apparition régulière de celle de Tronchet (été 1929). Cette concomitance se retrouve également dans la naissance de la Ligue anarcho-syndicaliste, soutenue directement par Pignat. Tout comme les communistes, Tronchet représentait une option « radicale ». Mais, au contraire de ces derniers, ce radicalisme se plaçait sur le plan de la lutte économique, et non politique²³⁴. Ces coïncidences pourraient bien revêtir l'aspect d'une concordance et expliquer pourquoi le gouvernail du syndicat de la construction sera fermement tenu par l'anarcho-syndicalisme dans les années trente.

Si l'arrivée de l'anarchisme à la tête de la F.O.B.B. genevoise reste sujette à caution, la participation de nombreux communistes aux actions directes de la Ligue est avérée. Les collusions entre les deux mouvements étaient au moins aussi fréquentes que les attaques

²³¹ *L'Ouvrier*, 26 septembre 1928.

²³² « Car, pour être sectaires, nous étions sectaires, dans les années 20 et au début des années 30. [Nous avions] une hostilité sans nuance et sans faille à l'adresse des socialistes, sans discrimination. » VINCENT, *op. cit.*, pp.110-111.

²³³ *L'Ouvrier*, 5 juin 1929. Cette polémique s'insère temporellement dans ce qui est connu comme l'affaire lausannoise Scherrer. Ce dernier, communiste meneur du syndicat des maçons et manœuvres de 1926 à 1929, a lancé un long mouvement de grève sans soutien de la Centrale, qui débouche sur un échec complet. Il est condamné à 100 jours de prison, suspendu, puis exclu de la F.O.B.B. en 1930. Voir STUDER (1994), *op. cit.*, p.702.

²³⁴ Voir par exemple l'explication de Tronchet donnée dans *L'Ouvrier*, 19 mars 1930 : « Quant à l'appellation d'anarcho-réformiste que l'on m'adresse comme une injure, elle me fait sourire de pitié fraternelle [...]. [Les travailleurs] ont un même adversaire immédiat, le patronat. Il faut donc trouver pour ces travailleurs de toutes tendances un terrain neutre pour une entente possible et rapide. Ce terrain est là : syndical. »

récioproques qu'ils se lançaient. Francis Lebet, président du P.C.G. au début des années trente, se fait remarquer pour sa participation à l'action de Cornavin (décembre 1930) ainsi qu'à celle de la rue du Commerce (mai 1931). Walter Spring, lui, est sur le banc des accusés de l'affaire de Versoix. D'autres membres influents de l'O.S.R. ont défrayé la chronique au sein de la Ligue : Jean Segesmann (affaire de Versoix, affaire de la maison Olivet), Louis Huissoud (Cornavin, Versoix), Paul Mégevand, Philippe Kopjar et Robert Chauvy (affaire de la rue du Commerce). Certains encore ont occupé des postes dans les différents syndicats de la F.O.B.B., sans que la chronique judiciaire ne les épingle, comme Etienne Lentillon ou Emile Schaulin. A fortiori, des articles L.A.B. sont signés par Mégevand (avril 1931) et Huissoud (août 1934), membres reconnus de l'O.S.R. Mais l'exemple le plus révélateur pourrait bien être la nomination de G. Baumgartner comme premier « guide » de la L.A.B., avant que celui-ci ne soit exclu pour « attitude calomniatrice » par l'assemblée générale²³⁵.

Les composants communistes de la F.O.B.B. sont mieux connus grâce à un document de première main de mars 1935 : après une longue période de tolérance, Lucien Tronchet tourne sa veste (syndicale) et entame une procédure d'exclusion de différents membres du Parti communiste, sous la supervision du Comité central zurichois et du secrétariat romand. Le 23 mars 1935, un « Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève²³⁶ », long d'une dizaine de pages dactylographiées, revient sur les relations tendues du syndicat avec les membres de l'O.S.R. Il met en lumière de nombreux pans cachés des relations entre anarchistes et communistes.

Tronchet y explique pourquoi en 1930, il s'est refusé à appliquer les directives d'expulsion données par la Centrale : il espérait que les membres de l'O.S.R. « comprendraient que dans nos syndicats, nous ne savions que faire des mots d'ordre des partis politiques [...]»²³⁷. Le président de la F.O.B.B. revient longuement sur différents épisodes de « sabotage » et de « trahison » engagés par l'O.S.R. depuis 1932, spécialement depuis la non-réélection du secrétaire permanent Balbi au comité de section. Les syndicats des ébénistes et des machinistes seraient en outre totalement « dominés par l'ingérence du Parti communiste et de l'Opposition syndicale [...]»²³⁸. Mais c'est l'affaire dite de Riant-Parc (1932) qui met le feu aux poudres : les deux communistes Wuttrich et Mégevand, membres du comité des maçons

²³⁵ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1931*. Il n'est pas possible de relier avec certitude Baumgartner au mouvement communiste. Toutefois, pour étayer cette hypothèse, Lucien Tronchet note au sujet de Baumgartner dans son rapport de 1931 : « la lutte des tendances n'épargna, hélas, pas non plus notre section. »

²³⁶ ALT, T.5, *Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève*, 23 mars 1935. « Après une dizaine d'années de luttes stériles [...] contre les intrigues intérieures d'un parti qui veut la mainmise sur nos syndicats, nous sortons de notre tolérance considérée par ces politiciens comme une faiblesse. »

²³⁷ « De notre côté, [...] nous faisons l'impossible pour éviter de mettre au grand jour le mal qui nous minait. » *Ibid.*

²³⁸ *Ibid.*

et manœuvres, lancent un mouvement de grève, en s'alliant aux syndiqués chrétiens-sociaux²³⁹. « A la suite de cette affaire, le syndicat des maçons et manœuvres décida de ne plus accorder de fonction à des membres du P.C. ou de l'O.S.R.²⁴⁰ » dit le rapport.

Parallèlement à cette dénonciation rédigée par Tronchet, une « Réunion d'enquête » est convoquée par le Comité central de la F.O.B.B.²⁴¹. Au cours de cette séance, Huissoud se défend en mettant en exergue l'implication des communistes dans les différentes luttes de la Ligue :

Il ne faut pas que Tronchet croit que c'est lui seul qui fait la F.O.B.B. Depuis 1928, nous avons toujours été au premier rang des combattants [...]. Je demande à Tronchet si, depuis 1928, le groupe du bois a diminué d'un seul membre ; quant aux maçons et manœuvres, c'est grâce à la Ligue d'Action, où nous n'avons jamais manqué une séance, que leur syndicat est aussi fort et jouisse d'une grande popularité²⁴².

Le rapport d'enquête mentionne la capitulation de l'ensemble des membres de l'O.S.R., qui acceptent de signer un formulaire d'engagement les obligeant à adopter les décisions de la F.O.B.B. zurichoise. Cette concession, si elle a bien eu lieu, s'explique facilement. En 1935, les communistes ont adopté une nouvelle tactique politique, celle du Front unique de la gauche contre la menace fasciste. Ce changement pourrait également expliquer pourquoi la F.O.B.B. accepte de révéler au grand jour, après tant d'attente, les tensions internes qui la minent – des tensions qui ne l'ont toutefois jamais immobilisée.

Suivant la tactique de front unique, l'organe communiste *La Lutte* appelle à la dissolution des cellules syndicales révolutionnaires²⁴³. Celles-ci n'ont de toute façon jamais connu une grande importance, si ce n'est par la vigueur et la hargne de leur propagande. Jamais l'O.S.R. n'a réussi à mettre sur pied un véritable organe de coordination et de régulation. En 1932, Jules Humbert-Droz ne dénombrait que 350 membres dans son rapport à l'Exécutif élargi de la IIIème Internationale²⁴⁴. Le règlement de compte de mars 1935 entre Tronchet et les

²³⁹ Une plaquette de l'O.S.R. confirme cette version : « TRONCHET nous accuse de faire le front unique avec les chrétiens-sociaux. Parfaitement, nous avons à la Riant-Parc SA réalisé l'unité de lutte de tous les ouvriers y compris les chrétiens-sociaux tout comme les chômeurs à la Genevoise. » ALT, T.5., O.S.R., « Une nouvelle calomnie : après Piguët, Tronchet », [1932]. Voir aussi TRONCHET Lucien, « Les diviseurs bolchevistes », *L'Ouvrier*, 7 mars 1933 : « Il faut maintenant réagir, comme auparavant à Lausanne, Bâle et Zurich contre les communistes. »

²⁴⁰ ALT, T.5., *Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève*, 23 mars 1935.

²⁴¹ Y participent d'un côté, Clovis Pignat, Auguste Vuattolo, Lucien Tronchet, Gaston Guéniat et J. Perrinotto ; de l'autre pour le parti communiste, « W. Spring, Huissoud, Segessmann, Lentillon, Schaulin, Megevan, Lichte[n]be[rg]. » Voir ALT, T.5, *P.V. de la réunion d'enquête sur les agissements des membres appartenant à l'opposition syndicale révolutionnaire et du parti communiste convoquée par le C.C. de la F.O.B.B.*, 23 mars 1935.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ MONETTI, *op. cit.*, pp.198-200. La presse communiste genevoise a été représentée de 1923 à 1934 par *Le Drapeau rouge*, qui connaîtra un tirage de 1'000 à 1'500 exemplaires. En mai 1931, l'organe est élargi à l'ensemble de la Suisse romande, avant d'être remplacé par *La Lutte* trois ans plus tard. Celle-ci arrête de paraître en septembre 1937. *Idem.*, pp.98-99.

²⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jules, *Mémoires*, tome III, Neuchâtel, A La Baconnière, 1969-1973, p.42. De retour aux affaires après son éloignement voulu par le Komintern (septembre 1932), Humbert-Droz dissout d'ailleurs l'O.S.R. de Suisse romande en 1936. Voir GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, p.115.

opposants communistes n'empêche d'ailleurs pas deux membres de l'O.S.R., Francioli et Lichtenberg, de prendre part au coup d'éclat de la démolition des taudis, venant confirmer une tendance transversale de l'action directe : les querelles de clocher n'empiètent pas sur la lutte de terrain. Rappelons que cette union pragmatique, élargie à certains socialistes, s'est retrouvée aussi bien dans la bataille antifasciste du 9 novembre 1932 que dans le Comité des Chômeurs. Sur le plan de la fraternisation, les communistes n'étaient d'ailleurs pas si éloignés du groupe du Réveil. Le même type de socialisation et de fraternisation est développé : chez les « camarades » communistes, le parti devient « milieu », qui englobe toute la vie, qui la phagocyte et lui donne sens. L'anarchisme se vit sur le même mode, sauf que le syndicat y occupe la fonction du parti²⁴⁵.

Une dernière remarque vient illustrer la collusion entre anarchistes et communistes au sein de la L.A.B. A droite de l'échiquier politique, il n'était pas rare d'amalgamer les militants anarcho-syndicalistes à leurs voisins bolchevistes. *Le Journal de Genève* par exemple compte Tronchet comme un des leaders communistes en compagnie de Lebet et Mégevand, en 1931²⁴⁶. La plupart du temps, la presse décrit les Ligueurs comme des « Rouges », des communistes²⁴⁷. On ne trouve (presque) jamais mention d'« anarchisme » dans les références médiatiques ou politiques à la Ligue d'Action. Le M.P.F. quant à lui qualifiera en 1937 le « député » Tronchet comme l'« agent principal des Komintern à Genève²⁴⁸. » Ce jugement totalement erroné s'inscrit dans la problématique internationale de la Guerre d'Espagne.

8.5. Les méthodes d'extrême-droite : un troublant jeu de miroir

Politiquement, l'anarcho-syndicalisme était pris entre deux étaux, d'importance toutefois inégale. D'un côté, la contagion fasciste menaçait les forces syndicales. Les exemples italiens et allemands de répression à l'égard du mouvement ouvrier avaient marqué les esprits genevois. De l'autre côté, les communistes se plaçaient à l'affût et tentaient d'embrigader, sans succès, le mouvement syndical. Confronté à ces deux courants, l'anarchisme genevois s'est senti investi d'une mission particulière, celle du rejet des « totalitarismes ». Pour Luigi Bertoni, même si le fascisme et le bolchevisme ne sont pas des mouvements communs, ils

La tactique dite de « Front populaire » prendra à Genève la forme d'un rapprochement entre l'aile nicoliste du P.S.G. et les communistes. Même si, sous le gouvernement Nicole, la dénonciation du « social-fascisme » continue, les rapports se détendent, à mesure également que les militants nicolistes glissent vers leur gauche. Voir STUDER (1992), *op. cit.*, p.78.

²⁴⁵ Les communistes se retrouvaient au cercle, pour « s'entendre, chanter, louer et vaticiner ensemble », écrit Jean Vincent. Voir VINCENT, *op. cit.*, p.103.

²⁴⁶ *Journal de Genève*, 28 mai 1931.

²⁴⁷ Au défilé du premier mai 1931, la presse genevoise parle de « communistes dispersés par la police », après que des bagarres avec la police aient éclaté sur différents chantiers. Voir ALT, T.5.1, article non signé, [1931].

²⁴⁸ E4320(b) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport du 14 juillet 1937. « [Tronchet] est le véritable patron du consulat rouge à Genève et est en relation journalière avec Valence, ayant des jours qu'il a payé plus que 300.- pour des conférences téléphoniques. Il reçoit de l'argent et des ordres directs de Moscou. »

aboutissent toutefois au même résultat, l'engendrement d'une dictature sous la forme d'un Etat-parti²⁴⁹.

Sur le plan idéologique, le mouvement frontiste d'Union nationale se trouvait à l'opposé de la Ligue anarcho-syndicaliste. Sur un plan organisationnel, par contre, un certain mimétisme a existé dans les moyens employés par ces deux formations concurrentes, dans leur volonté explicite de créer une « contre-société ». Par un paradoxal jeu de miroir, de troubles parallèles peuvent être tirés entre extrême-droite et ultragauche. Cette recherche n'entend pas tirer de conclusions exagérées de ce rapprochement. Ces parallèles permettent toutefois de comprendre comme la violence a pu fasciner aussi bien à gauche qu'à droite, et être employée à grande échelle par une couche radicalisée d'ouvriers et de « patriotes ». A chaque manifestation d'un mouvement répondait systématiquement une contre-manifestation de son concurrent. Si les chantiers étaient la chasse gardée de la Ligue, la rue était un champ de bataille à investir. Et elle le fut souvent lors du « charivari²⁵⁰ » du samedi. Durant les événements relatifs à la construction de la nouvelle gare de Cornavin, *Le Courrier de Genève* exprime le sentiment de vengeance présent à l'extrême-droite :

La police paraissait se faire le complice silencieux du communisme. On eut l'affaire de Versoix. Tronchet et ses amis agissaient en maîtres. Le sang allait couler, car les patriotes étaient décidés à intervenir et à répondre à la violence par la violence²⁵¹.

A Genève, la première convergence entre fascisme (au sens large) et anarcho-syndicalisme est terminologique. Le choix du vocable « Ligue » pourrait bien être dû à l'exemple lyonnais contemporain (voir 6.7). A la fin des années vingt, cependant, le mot renvoie aussi au mouvement émergent des Ligues de l'extrême-droite française ou suisse. Le terme renvoie en général dans l'entre-deux-guerres à une organisation politique hostile à la république parlementaire. A Genève, l'Entente internationale contre la III^{ème} Internationale (1924) est par exemple connue sous le terme de Ligue Aubert, prenant le nom de son fondateur et président²⁵². Le second parallèle terminologique est constitué par l'emploi du mot « guide »

²⁴⁹ *Le Réveil*, 4 février 1928. Bottinelli utilise d'ailleurs une citation de Bertoni qui résume cette position comme titre de chapitre, celui consacré à la période 1917 – 1935 : « Abbasso le dittature, tutte le dittature parlamentari, democratiche e sedicenti proletarie. »

²⁵⁰ L'expression est de Mario Sacchi, in WIST (1984), *op. cit.*, pp.158-159. Voir aussi le témoignage d'Alexandre Burtin : « On répondait au coup par coup. C'est comme ça que les bagarres du samedi après-midi commençaient. » *Ibid.*

²⁵¹ *Le Courrier de Genève*, 4 décembre 1930. Un exemple de bagarre « planifiée » entre les anarchistes et l'extrême-droite a lieu en mai 1930, lorsqu'une conférence de la Libre-Pensée est chahutée par des « réactionnaires d'Action française et d'action papiste », « recrutés dans les patronages, les syndicats chrétiens-sociaux et les sociétés d'étudiants catholiques » écrit Tronchet. Il s'agissait « d'une occasion de combat réclamée et voulue par les réactionnaires. Dès lors, il est indigne des travailleurs, comme de tous les éléments d'avant-garde, voir même révolutionnaires, d'avoir esquivé la bataille. » Voir *Le Réveil anarchiste*, 17 mai 1930.

²⁵² En Suisse allemande, la Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse (*Volksbund für die Unabhängigkeit der Schweiz*) est fondée en 1921. Le mouvement sera le lieu de formation de différents frontistes alémanique. Il ne faut pas non plus oublier, pour la Suisse romande, la « Ligue vaudoise », fondée en 1933 sur les bases de la formation Ordre et Tradition. Voir *DHS*.

pour qualifier (un temps) le responsable de la L.A.B. Ce choix libertaire serait difficile à transposer dans une aire linguistique italophone ou germanophone.

L'anticommunisme est constitutif des Ligues françaises d'extrême-droite dans les années vingt et trente. En Suisse, cette tendance était apparue dès l'annonce de la Révolution russe, notamment dans la structure des « Gardes civiques ». Ces dernières étaient l'un des moyens mis en place par le camp bourgeois pour encadrer la population dans des ligues hors-parti²⁵³. A Genève, le mouvement est dirigé par Théodore Aubert et compte plusieurs centaines de membres. Durant la Grève générale, les Gardes se sont lancés dans des « chasses à l'ouvrier » et aux syndicalistes. Héritière du syndicalisme révolutionnaire français, la Ligue d'Action n'en reste pas moins conditionnée par son époque. Certaines virtualités présentes à droite ont pu jouer un double rôle d'aimant et de repoussoir. Cette influence est réciproque. Dans la période d'activité de la Ligue, les lignes de force développées par l'extrême-droite de Géo Oltramare ont, elles aussi, été marquées par l'action directe anarchiste. La rhétorique de l'U.N. utilisait d'ailleurs le spectre de la violence anarchiste ou communiste pour justifier son autoritarisme :

Quand la démocratie n'offrira plus un champ clos à la lutte stérile des classes et des partis, quand elle nous défendra efficacement contre le désordre, quand elle nous débarrassera des chambardeurs, [...] ce jour-là, tous les membres de l'Union nationale seront des démocrates ardents et sincères²⁵⁴.

Même si les Lascars, ce service d'ordre de deux cents membres apparu conjointement à la création de l'U.N. (1932), étaient surtout composés par des citoyens de la classe moyenne²⁵⁵, les rapprochements avec la L.A.B. ouvrière sont nombreux et ne concernent pas seulement quelques yeux au beurre noir. L'encadrement des troupes, la lutte pour un « homme » ou une « société » nouvelle, le charisme de leur meneur, l'emploi de la violence extra-légale, le rejet du parlementarisme sont autant d'exemples mimétiques. Un autre rapprochement entre les extrêmes nationalistes et anarchistes consiste en l'emploi de l'humour comme arme de propagande. La croisade par la dérision et le ridicule a été promue aussi bien par les gars de la L.A.B. que par les Petits-Fils de Toepffer, un groupe proche de l'extrême-droite qui ridiculisait le gouvernement socialiste de Léon Nicole. Dirigés par Noël Fontanet, le caricaturiste du *Pilori* notamment, les Petits-Fils de Toepffer étaient de fervents anticommunistes et antisocialistes. Le groupe a organisé différents canulars, restés dans la mémoire collective genevoise : la substitution des drapeaux genevois par des fanions bernois le 1^{er} mai 1934, le défilé en voiture décapotable d'un faux Négus, etc. L'humour des Ligueurs était peut-être moins raffiné, plus « viril », il n'en était pas moins présent et tout aussi

²⁵³ *Cent ans de police politique en Suisse, op. cit.*, pp.126-128.

²⁵⁴ *L'Action nationale*, 3 juin 1933.

²⁵⁵ « Des étudiants et des employés de bureau », dans les souvenirs d'Eugène Prono, cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.158. L'U.N. était sociologiquement composé de jeunes gens de la classe moyenne, avec très peu, voire pas du tout, d'ouvriers. Voir JOSEPH, *op. cit.*, p.105.

iconoclaste. Certaines actions directes s'attachaient surtout à tourner en dérision l'autorité instituée. Différents exemples précédemment cités en témoignent.

La volonté d'encadrement des troupes était une autre propriété partagée. En septembre 1932, *Le Réveil* annonce la création d'une Jeunesse libertaire genevoise, concurrençant les Jeunesses socialistes et communistes²⁵⁶. De son côté, le Parti chrétien-social avait mis sur pied une organisation de Jeunes Travailleurs sur le modèle frontiste²⁵⁷. En juin 1934, elle fusionne avec les mouvements de jeunesse de l'U.N., pour former les Jeunesses politiques nationales²⁵⁸. Si les anarchistes possédaient leur local de la rue de Coutance, les membres de l'U.N. se retrouvaient au Cercle national, un club de socialisation qui offrait aussi bien des loisirs qu'une bibliothèque²⁵⁹. Pour la L.A.B., une dernière comparaison avec le type d'organisation fasciste se retrouve dans la personnalité charismatique de Lucien Tronchet. Ce dernier a réussi à s'imposer comme le révélateur des pulsions du groupe. Il *fascinait* ses adhérents. Une réelle admiration est présente dans le témoignage d'André Bösiger en 1992, malgré la brouille passée des deux militants : « aux côtés de Tronchet, je n'avais peur de rien ni de personne ; on était quatre ou cinq comme ça à le suivre partout où il aurait voulu mener la lutte sociale²⁶⁰. » Faisant référence à une action de Tronchet sur un chantier en 1936, l'avocat Maurice Poulet remarque la grande autorité du syndicaliste sur ses troupes, un fait établi de longue date²⁶¹. Le portrait que tire de lui Luigi Bertoni en décembre 1932 est tout aussi dithyrambique. Tronchet était l'homme au don d'ubiquité, l'hyperactif :

Toute action directe contre le patronat exploiteur, le propriétaire vautour, le chrétien-social traître, sans compter les manifestations antimilitaristes, antireligieuses, antifascistes le voyaient surgir en première ligne²⁶².

Nous n'affirmons pas que la L.A.B. avait des caractéristiques « fascistes » – même l'U.N. n'en possédait qu'imparfaitement. Simplement, les stratégies des deux mouvements ont interagi. Certaines de leurs propriétés violentes ont aussi pu s'exacerber en entrant en confrontation. Au niveau anthropologique, ces parallèles amènent à ce que René Girard a théorisé sous le terme de « désir mimétique » : le mécanisme essentiel d'imitation chez l'homme génère des « doubles » symétriques qui luttent contre et avec l'Autre²⁶³.

²⁵⁶ *Le Réveil anarchiste*, 24 septembre 1932.

²⁵⁷ BEGUIN, *op. cit.*, pp.30-31.

²⁵⁸ *La Suisse*, 16 juin 1934.

²⁵⁹ BEGUIN, *op. cit.*, p.35.

²⁶⁰ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, p.90. Il ajoute au sujet de Tronchet : « c'était le militant le plus en vue de notre organisation, je me serais battu pour lui ; ensuite, quand il a trahi, il n'a pris que des lèches-bottes autour de lui. »

²⁶¹ « Comme toujours aussi, à la première injonction de Tronchet, tous les hommes ont suspendu le travail. [...] Tronchet n'a aucun droit à se conduire en maître sur une propriété privée, à y commander et à y faire la loi. » E4320(B) 1975/40, Bd. 39, Tronchet Lucien (1922-57), C.8.335, Lettre de Maurice Poulet au M.P.F., Rapport sur l'incident de l'entreprise Leuba, 8 juillet 1936.

²⁶² « Pour Lucien Tronchet », 3 décembre 1932. Ce portrait est dressé alors que Tronchet est exilé en France, sous mandat d'arrêt fédéral en Suisse.

²⁶³ Cette lutte génère forcément de la violence, devenant elle-même sujette à imitation. Voir GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, Hachette, 2006 [1972].

L'IMPACT DU MOUVEMENT A L'HEURE DE LA PAIX DU TRAVAIL : UNE DEFAITE SUR TOUS LES FRONTS ?

A partir du milieu des années trente, le monde occidental bascule dans une nouvelle ère et les anarchistes n'en font plus partie qu'en apparence¹. Il y a bien sûr le grand espoir porté par l'anarcho-syndicalisme espagnol, qui répond au déclenchement de la guerre civile de 1936 par la collectivisation partielle des terres et des usines ; un espoir bien vite douché par la réalité des forces politiques et militaires en présence. Au niveau local, Genève assiste aussi aux sursauts locaux d'un syndicalisme d'action directe qui ne disparaît pas en un jour. Il n'empêche : à partir de 1937, le mouvement s'est tari aussi bien au niveau mondial, avec la « montée des périls » et la défaite annoncée en Espagne, qu'au niveau genevois, avec une F.O.B.B. délaissant l'action directe et un groupe du Réveil déliquescents. Ce changement de paradigme a été relativement brutal, même si des signes avant-coureurs peuvent être observés dès la généralisation de la crise économique mondiale.

Face au durcissement des relations internationales et au bruit des bottes qui résonne dans toute l'Europe, le gouvernement suisse a réagi en réprimant de plus en plus durement les éléments jugés séditions. *Le Réveil* en souffrira particulièrement. A gauche, la crise généralisée et la crispation entraînée par les deux totalitarismes, fascistes et communistes, pousse le parti socialiste à revoir son programme de façon plus réformiste et à entamer une intégration complète à l'Etat suisse. Le Congrès de Lucerne (1935) met en avant la défense de la démocratie. Les idéaux antimilitaristes du P.S.S. sont dès lors rejetés par une faible majorité, qui acceptera la nécessité du ralliement à la Défense nationale². Contrairement à la tactique choisie par le voisin français, toute politique de front commun avec le communisme est exclue. Cette option de collaboration, plutôt de coopération, se traduit côté ouvrier par la Paix du Travail (1937), dans le secteur métallurgiste, soit une nouvelle façon de penser les relations syndicats-patronats, sur une base de partenariat.

L'anarchisme se trouve par principe aux antipodes de ces deux évolutions. Mais, bien affaibli et isolé, il doit faire face et se résigner. La clandestinité sera bientôt sa seule porte de sortie, à l'égal de son frère ennemi communiste. Mouvement en marge, l'anarchisme finira par devenir complètement marginal. A Genève, l'union fraternelle du Réveil devient alors un lointain souvenir, en raison surtout de certains développements syndicaux. Les données du problème se sont inversées : si la F.O.B.B. genevoise a offert au groupe une renommée

¹ « Quelques mois après [la défaite espagnole], l'éclatement de la nouvelle guerre mondiale allait bouleverser l'Europe sans que les forces anarchistes puissent infléchir un tant soit peu le cours des événements. » MANFREDONIA, *op. cit.*, p.107.

² DROZ, *op. cit.*, p.287. Le P.S.S. apportera même sa pierre à l'édifice culturel de Défense nationale spirituelle, pensée dans les milieux conservateurs dès 1933. Trois variantes de la Défense spirituelle peuvent être démarquées : néoconservatrice, libérale et progressiste. La dernière concerne les socialistes. Voir MOOSER Josef, « Die 'Geistige Landesverteidigung' in den 1930er Jahren », in *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, Vol.47, Nr.4, 1994.

intéressante, la responsabilité de ce même syndicat est directement engagée quant à la dissolution du Réveil – avec l'aide appuyée des tumultes internationaux et de la répression fédérale, il est vrai. Alors, faut-il conclure à la défaite de l'anarchisme suisse sur tous les fronts (syndicaux, politiques et culturels) ? Il est temps de dresser la « revue d'inventaire » de l'utopie libertaire.

XI. La déliquescence anarchiste lors de la « montée des périls »

La combinaison négative de facteurs endo- et exogènes explique la progressive descente aux enfers de l'anarcho-syndicalisme genevois. La dégradation de l'un des facteurs interagit avec le tout et la propagation de ce phénomène entraîne une spirale négative. L'anarcho-syndicalisme est à la fois victime d'une implosion, provoquée par les trajectoires divergentes de Bertoni et de Tronchet, et d'une explosion, conséquence de la « dispersion » espagnole et de l'uniformisation sociale helvétique.

9.1. Un Réveil douloureux (1936-1939) : l'implosion croissante du Groupe

Au sein de la F.O.B.B. genevoise, la grande césure entre anarchisme et syndicalisme intervient avec la professionnalisation syndicale de Lucien Tronchet, effective au 1^{er} janvier 1936. Cet événement-pivot provoque d'abord de vifs débats au sein du groupe, avant d'aboutir au début des années quarante au départ d'une bonne partie des militants fidèles à Tronchet. Bertoni ne pouvait cautionner la voie institutionnelle suivie par Tronchet, en négation des principes anarcho-syndicalistes de base. Ceux-ci étaient attachés à l'engagement bénévole, au contact de la « base » et des conditions de travail sur les chantiers. *Le Réveil* du 1^{er} mai 1932, citant Malatesta, avait notamment rappelé le danger d'une fonction syndicale rémunérée, comparant la permanence syndicale au parlementarisme dans le champ politique³. Dans les justifications qu'il donne, que ce soit en 1947 ou en 1979, Tronchet rappelle qu'il ne pouvait plus trouver de travail sur la place genevoise du fait de sa mise à l'index patronal⁴. Un exemple concret est répertorié en avril 1933 : engagé sans autorisation, Lucien Tronchet est renvoyé sans ménagement de l'entreprise Zschokke⁵. En 1935, son engagement au sein de la C.O.G.B. aurait même commencé à poser problème. Exposant son

³ *Le Réveil anarchiste*, 1^{er} mai 1932.

⁴ Voir TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.112 et ALT, N.1.1/9, TRONCHET Lucien, *Un penseur anarchiste, Luigi Bertoni, 1872-1947. Un anarchiste d'action, Lucien Tronchet, 1902-198.*, s.l.n.d. [1947]. Dans ces mémoires, Tronchet se qualifie à partir de 1936 d'« agitateur professionnel », un terme antinomique pour le mouvement : dans le bréviaire anarchiste, l'« agitateur » est la forme la plus valorisée de militantisme, celui qui éveille les consciences de ses contemporains. Or, selon les libertaires, l'agitation ne pouvait passer du côté du salariat, car le militant devait rester un « porte-parole » de sa condition ouvrière. Voir BOUSSINOT, *op. cit.*, p.3.

⁵ ALT, Déclaration de Conrad Zschokke, Genève, 10 avril 1933 : « Je déclare que je ne puis garder au service de la SA Conrad Zschokke Mr. Lucien Tronchet, qui a été engagé sans mon autorisation. » La signature est du directeur F. Walty.

cas de conscience à la Centrale, Tronchet accepte de transformer ses fonctions de secrétaire et président de la section genevoise en poste de salarié⁶. La rupture entre Luigi Bertoni et son héritier désigné⁷ est dès lors consumée, même si les deux hommes garderont des relations publiques exemptes de toute animosité. Dans les colonnes du *Réveil*, aucun indice ne laisse filtrer une quelconque différence de vue. Tronchet continue d'ailleurs régulièrement à signer la « Tribune syndicale », bien que son frère Henri s'y profile de plus en plus. Lucien entame même le voyage d'Espagne comme compagnon de Bertoni. Les deux hommes ont commenté d'une voix unanime la situation ibérique lors de différentes conférences organisées par la F.A.R. Enfin, Tronchet prendra toujours activement part aux réunions du groupe, selon les rapports de police, au moins jusqu'à son emprisonnement pour refus de servir (1940). Outre les témoignages ultérieurs, il faudra chercher dans les archives fédérales un exemple, unique à notre connaissance, de conflit entre les deux hommes. Lors d'une réunion du groupe en mai 1938 :

une vive altercation s'éleva ensuite entre le président Louis Bertoni et Tronchet Lucien, au sujet du genre de vie de ce dernier. Bertoni lui reprocha véhément le luxe qu'il étalait journellement dans la rue, ce qui ne cadrerait nullement avec les principes anarchistes. Tronchet a répondu que le luxe lui était dû et qu'il aurait tort de ne pas s'en servir⁸.

Le débat est donc resté interne au groupe anarchiste. La dispute a dû durer un certain temps. Elle a même pu être occultée par les événements espagnols. Mais lors de la Deuxième Guerre mondiale, le gouffre devient trop grand. Face au choix de Tronchet, on crie d'un côté à la « trahison » (comme Henri Tronchet⁹ ou André Bösiger¹⁰), alors que d'autres suivent l'orientation prise par leur meneur (comme Gustave Berger, Alexandre Burtin ou Adrien Buffat). La première attaque « frontale » à émerger des colonnes du *Réveil* interviendra

⁶ TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.112.

⁷ M. Mantovani écrit dans *Il Libertario* milanais du 26 février 1947 que Bertoni avait préparé Tronchet et Frigerio à sa succession, mais que les deux l'avaient déçu. Voir BOTTINELLI, *op. cit.*, p.200.

⁸ AF, E4320 (B) 1974/47, Bd. 62, C.4.1. Réveil, Anarchisten – Gruppe Genf 1937 – 1942, Rapport du 24 mai 1938. Autre exemple, en décembre 1938 : Lucien Tronchet et d'autres (Meizoz, Fellay, Henri Tronchet) « déploient actuellement une très grande activité, laquelle est totalement ignorée des autres camarades du groupe. Lucien Tronchet parcourt notre pays en tous sens et plusieurs de ses collègues se demandent quelle peut bien être son activité actuelle, et d'où il peut tirer ses ressources. [...] Les ouvriers affiliés à la F.O.B.B. sont actuellement astreints à verser mensuellement une somme minimum de 1.- en faveur des œuvres espagnoles. » *Idem.*, Rapport du 3 décembre 1938.

⁹ AHT, 'Anars1', documentation sur le mouvement anarchiste en réponse à une lettre de J.P. Bottinelli en vue d'une publication, s.d., p.1.

¹⁰ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, pp.88-90. Dans ces pages, Bösiger charge son ancien chef : « [Tronchet] examina comment il pouvait sauver sa place de secrétaire permanent à la F.O.B.B. et, uniquement pour contrecarrer ses adversaires et concurrents, il entra d'office au Parti socialiste, en claquant bien entendu la porte du groupe anarchiste. Le malheur fut que toute l'équipe syndicaliste et anarchiste, à quelques exceptions près, le suivit au Parti. Toute l'aile combattante du mouvement fut ainsi liquidée par lui et embrigadée chez les socialistes. » Cette brouille se retrouve dans la dédicace. Bösiger dédie son livre « à la mémoire de Lucien Tronchet (celui d'avant la guerre) ».

seulement en août 1942, alors que Ludovici dénonce le projet de la route des Jeunes de Lucien Tronchet et d'Alex Burtin¹¹.

Au début des années trente, si l'action directe est encore concrètement l'instrument syndical le plus utilisé par la F.O.B.B. genevoise, la section a connu un développement parallèle : celui de la bureaucratisation et de l'intégration (partielle) au paysage syndical suisse. Le syndicat s'est d'abord doté d'un premier secrétaire permanent, le caissier Charles Beyeler (1931). Cette nouvelle fonction se justifiait par l'augmentation de la charge administrative à fournir, en lien étroit avec la nouvelle loi d'assurance-chômage¹². Beyeler avait rapidement été rejoint par Charles Balbi en août 1932¹³. Tronchet est donc le troisième « administrateur » syndical. Cette nouvelle arrivée confirme la tendance de structuration présente dans la section tout au long des années trente, parallèlement au développement national connu par l'U.S.S. A l'exception du baroud d'honneur de la fin 1935, cette évolution s'accompagne d'une relative perte de combativité – du moins d'une disparition progressive d'idéaux anarchistes – au profit d'une gestion plus « normalisée » du syndicat de la construction. En mai 1935, les statuts à caractère « révolutionnaire » de la section passent aux oubliettes. Cette information est tirée d'un échange entre l'avocat Maurice Poulet et le M.P.F. l'année suivante. Le dossier transmis par Poulet renseigne sur les statuts exacts de la section genevoise d'avant-mai 1935 :

La F.O.B.B. [...] à Genève a pour but, affirmé par ses statuts [...] « la prise en main de la production par les travailleurs (art.2) et elle soutient par des subsides ses membres qui subiraient des peines légales pour refus de service militaire, en cas de lock-out ou de grève ! (art.23) »¹⁴.

Intéressé par ces renseignements, le M.P.F. effectue des recherches supplémentaires et apprend que la F.O.B.B. « a, tout en continuant d'exister, renoncé à son inscription au Registre du commerce et été radiée [...] le 14 mai 1935¹⁵. » Remarquons qu'au niveau national, l'abandon officiel de l'idéal autogestionnaire aura lieu en 1940 au congrès de Zurich¹⁶.

¹¹ BOTTINELLI, *op. cit.*, p.198. L'organe du Parti du Travail, *Voix ouvrière*, attaque Tronchet en 1951 sur ce même sujet : « Tronchet [...] a trouvé son chemin de Damas sur la 'route des jeunes' ! Ce fut sa première 'réussite' dans la politique de collaboration. [...] On sait comment le journal de Bertoni, de l'intègre anarchiste [...] jugeait l'arriviste Lucien Tronchet : 'il était depuis très longtemps visible, écrivait-il, que Tronchet ne pouvait être dans notre mouvement qu'un bruyant oiseau de passage. Chez nous, il n'y a pas de râtelier. [...] une fois l'assiette au beurre conquise, leur révolution est faite'. » *Voix ouvrière*, 5 mai 1951.

¹² ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1931*.

¹³ *L'Ouvrier*, 17 août 1932. Tronchet répond aux critiques dans un article : « Si tous les grincheux voulaient tous faire leur devoir de militants révolutionnaires, il ne serait guère besoin d'avoir des secrétaires permanents. »

¹⁴ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Maurice Poulet (avocat), Rapport du 8 juillet 1936.

¹⁵ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapports du 23 juillet 1936, *Feuille officielle suisse du Commerce* du 19 mai 1935, p.1284. Maurice Poulet enverra alors une copie des statuts de la F.O.B.B. au M.P.F., non conservée ou reproduite à Berne.

¹⁶ A ce moment-là, la F.O.B.B. entend mettre sur pied un système économique équitable, tout en assurant le bien-être matériel et spirituel de ces membres: « der Zweck des Verbandes ist, die geistigen und materiellen Interessen der Mitglieder zu wahren und zu fördern und, soweit möglich, in Verbindung mit der internationalen Arbeiterschaft eine gerechte Wirtschaftsordnung herbeizuführen. » Cité dans VUATTOLO, *op. cit.*, pp.484-489.

Outre le déménagement dans les locaux des Imprimeries populaires, l'évolution « réformiste » du syndicat genevois du bâtiment est également attestée par le changement observé dans les rapports annuels. Dès le rapport de 1934, la notion d'action directe est biffée par Lucien Tronchet. La balance entre anarchisme et syndicalisme semble avoir définitivement penché du côté de cette dernière. Les rapports suivants confirment cette hypothèse, avec un ton beaucoup plus « froid », calculateur, administratif. L'année 1936 a demandé moins de « combats », écrit-on par exemple : « nous avons récolté et surtout bien engrangé ce que nous avons semé¹⁷ » explique Lucien Tronchet. Il rappelle que les dix-huit professions couvertes par la F.O.B.B. sont toutes sous la juridiction d'un contrat collectif. Le secrétaire syndical se dit fier de sa section, car elle se placerait au niveau des conventions de travail au premier rang suisse. Ce même rapport fait état d'un champ économique où les conventions de travail sont « organisées et contrôlées¹⁸ » par la F.O.B.B.¹⁹. Il y a donc un double mouvement d'échange entre un conventionnalisme mieux accepté et efficient et un syndicat plus « respectable ». La bureaucratisation, corollaire de ce conventionnalisme, s'affiche même dans la structure physique des sources : le papier est de meilleure qualité, le texte plus structuré, les chiffres plus complets.

Les rapports avec la Centrale et l'U.S.S. sont eux aussi chamboulés. En 1937, sur l'impulsion de ces deux superstructures, la section genevoise met sur pied un groupe d'études²⁰. Si les rapports annuels font état d'une perte *rhétorique* de combativité, une étude statistique des mouvements de revendications entre 1936 et 1939 confirme cette tendance dans les faits. La F.O.B.B. n'est plus en position de force dans le contexte économique genevois de crise généralisée. Dans le camp opposé, le syndicalisme chrétien-social a réussi à imposer son travail de division, alors que le patronat se montre désormais ferme et uni ; enfin, cette même fermeté est établie du côté du nouveau pouvoir politique en place à partir de la fin 1936. Une large coalition bourgeoise, l'Entente nationale entre radicaux, libéraux, indépendants et extrême-droite, a repris les rênes de l'Exécutif genevois.

9.2. La guerre d'Espagne : dispersion et désillusion

Des causes plus générales expliquent la perte d'influence anarchiste sur la F.O.B.B. Celle-ci s'inscrit dans une constellation internationale de plus en plus tendue. Dès 1933, le système

¹⁷ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1936*.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Ces mêmes conventions collectives seront raillées par Luigi Bertoni quelques années plus tard, tirant le constat de la disparition du syndicalisme. Si le vieil anarchiste reconnaît la justesse des conventions collectives des années précédentes, il rappelle qu'elles se faisaient sur une base égalitaire, et non bureaucratique, et qu'elles étaient obtenues au moyen de l'action directe et de grèves spontanées par des groupes autonomes. Voir *Le Réveil*, mai 1942 et février 1944. Cité dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.193.

²⁰ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1937*.

issu du traité de Versailles vacille et le Japon puis l'Allemagne claquent la porte de la S.D.N. Le coup de grâce est donné à une institution à bout de souffle avec les dissensions concernant la question éthiopienne (1935-1936). Le mouvement anarcho-syndicaliste suit la majorité des organes ouvriers dans leur repli sur des positions défensives. Pourtant, un dernier grand sursaut se produit en Espagne et donne un élan et une renommée inédite à l'anarcho-syndicalisme. L'attention du groupe genevois est presque entièrement concentrée sur les événements qui se jouent en Catalogne. En effet, les forces unies de la Fédération Anarchiste Ibérique (F.A.I.) et de la *Confederación Nacional del Trabajo* (C.N.T.) ont partiellement mis en place leurs idéaux autogestionnaires, avec l'éclatement de la guerre civile en 1936²¹. Cependant, le soutien des régimes fascistes à Franco met rapidement fin à tout espoir de victoire libertaire, sans oublier la mise au pas du mouvement ouvrier opérée par les forces communistes (mai 1937). Durant plusieurs mois, des ouvriers et des paysans ont pourtant vécu l'anarchisme. Les Genevois n'y sont pas restés insensibles. Ils ont apporté une aide active depuis la Suisse, certains ont combattu. Une année plus tard, la date du 19 juillet 1936 reste en tout cas pour la F.A.R. :

l'une des plus glorieuses de l'histoire révolutionnaire et de l'anarchisme. Ce jour-là, un peuple presque désarmé sut, par son action directe et foudroyante, vaincre une armée et passer sans désemparer à la réalisation, certes imparfaite, du socialisme²².

Cette recherche entend rester la plus concise possible sur la question des rapports entre les anarchistes romands et la guerre d'Espagne. Un mémoire de Miguel Filgueiras Casal a déjà étudié le sujet en 2000²³. Nous entendons simplement mettre en évidence l'impact de la guerre d'Espagne et de l'engagement de certains militants sur le groupe du Réveil, donc sur l'anarcho-syndicalisme de la F.O.B.B. Les événements espagnols offrent l'occasion à Luigi Bertoni et Lucien Tronchet de lancer leur dernière campagne commune. Les deux hommes donnent plusieurs conférences d'information. Ils se rendent surtout en octobre 1936 à Barcelone, à l'invitation d'un groupe d'engagés italiens, puis visitent le front de Huesca²⁴. Les

²¹ Fondée en 1910, la C.N.T. travaillait à l'éducation du peuple et à la préparation de l'insurrection. Elle est gagnée à la cause anarcho-syndicaliste par la F.A.I., faible en effectifs (5'000 adhérents), mais influente. La F.A.I. fonctionnait sur la base d'un réseau étendu de petits groupes d'affinité, des unités de base souveraines et autonomes. Des tentatives d'insurrection sont lancées dès 1932. Mais les choses prennent une tournure décisive lorsque Franco et les généraux lancent une contre-offensive en juillet 1936. L'anarcho-syndicalisme entame alors un mouvement de collectivisation à l'échelle de toute une région, la Catalogne. La propriété privée, l'argent et l'autorité centrale sont abolis. Les anarchistes sont en position de prendre le pouvoir en Catalogne. Ils décident pourtant de se concentrer sur la lutte antifasciste et les milices populaires, ainsi que sur le contrôle des collectivisations.

²² Fédération Anarchiste Romande [Luigi Bertoni et Lucien Tronchet], *Le Réveil*, 24 juillet 1937.

²³ FILGUEIRAS CASAL Miguel, *Genève : les anarchistes romands et la guerre d'Espagne, ou une histoire des influences anarcho-syndicalistes au sein de la classe ouvrière genevoise*, Genève, Département d'Histoire générale, 2000.

²⁴ AF, E4320(B) 1975/40, Bd. 39, C.8.335. Tronchet Lucien (1922-57), Rapport du 5 octobre 1936. Voir aussi *Il Risveglio*, 31 octobre 1936. Tronchet et Bertoni s'y rendent en compagnie de Fernand Fellay et Léonce Meizoz, deux Ligueurs bien connus. A Barcelone, Bertoni donne un discours en compagnie des grands noms de l'anarchisme : Emma Goldman, Sébastien Faure ou Camillo Berneri.

contacts entre le groupe du Réveil et les combattants espagnols ont majoritairement revêtu la forme d'une aide matérielle ou humanitaire, sous extrême surveillance. En Suisse, l'Etat a rapidement édicté des décrets interdisant la participation des citoyens au conflit en cours, ainsi que les livraisons d'arme et les collectes « dont le but serait de soutenir ou de favoriser lesdites hostilités²⁵. » Cela n'empêche pas les actions « illégales » de certains militants anarchistes, dont Lucien Tronchet²⁶. Mais l'impact de la guerre d'Espagne sur les activistes de la F.O.B.B. sera surtout dû à l'engagement d'une poignée d'entre eux dans le conflit.

Le départ s'est d'abord fait de façon très spontanée. Des correspondants du *Réveil*, Domenico Ludovici et Guisepppe Ruozzi, sont sur place en août 1936²⁷. Du côté des membres de la Ligue, Auguste Cornu part en septembre, rejoint par les Lausannois Octave Heger et Adrien Buffat en octobre. Une liste des engagés suisses pour la République espagnole a été établie par Nic Ulmi et Peter Huber²⁸ : y figurent les Ligueurs Gustave Berger, Fernand Chevalier, Jean Gerber et Emile Schira. Il y a donc bien eu un transfert provisoire et partiel des forces anarcho-syndicalistes des chantiers genevois au front espagnol. Pourtant, l'action du groupe anarchiste a surtout consisté à freiner les volontés d'engagement. Tronchet donne sept réponses de refus à des sollicitations d'engagés potentiels²⁹. Le témoignage d'André Bösiger fait également état d'une dissuasion : Bertoni le convainc d'agir sur place³⁰.

Cette tactique répondait peut-être à une logique de « rendement », l'aide matérielle suisse pouvant être plus profitable aux Républicains que l'engagement. Elle était surtout la résultante d'une prise de conscience relativement rapide des faibles chances anarchistes dans cette guerre civile. Déjà en mars 1936, donc avant le putsch franquiste, *Le Réveil* tirait la sonnette d'alarme : il pensait que « la victoire du front populaire en Espagne a permis une fois de plus d'enterrer l'anarchisme et les anarchistes³¹. » Précisons que *Le Réveil* suivait les

²⁵ *Recueil officiel des lois et des ordonnances de la Confédération Suisse*, 1936, t.52, pp. 661-662. Cité dans FARRE Sébastien, « Mouvement ouvrier genevois et refuge républicain espagnol durant la Seconde Guerre Mondiale », in VUILLEUMIER Marc et HEIMBERG Charles (éd.), *L'autre Suisse : 1933 – 1945, Syndicalistes, socialistes, communistes : solidarité avec les réfugiés*, Les cahiers de l'UOG, 2, Genève, Editions d'en bas, 2003, p.55.

²⁶ Miguel Filgueiras Casal défend la thèse de l'existence d'un réseau d'armes entre Genève et l'Espagne. Une lettre de Lucien Tronchet à Suchy (9 janvier 1937) mentionne par exemple une liste de matériel de milice impressionnante (545 mitraillettes !). Mais les preuves manquent pour confirmer ou infirmer cette thèse. Voir FILGUEIRAS CASAL, *op. cit.*, p.77-78.

²⁷ Selon MINNIG Albert, GMÜR Edi, « *Pour le bien de la révolution* », deux volontaires suisses miliciens en Espagne, 1936-1937, Marianne Enckell (trad.), Lausanne, CIRA, 2006, p.10. Filgueiras Casal parle également de Carlo Frigerio comme envoyé spécial. Voir FILGUEIRAS CASAL, *op. cit.*, p.48.

²⁸ ULMI Nic, HUBER Peter, *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939)*, Lausanne, Antipodes, 2001, p.311 sq.

²⁹ FILGUEIRAS CASAL, *op. cit.*, p.50. Revenant sur l'année syndicale 1936, Tronchet enjoint les membres à « soutenir le peuple d'Espagne, en lutte pour sa libération, et de suivre de très près cette réalisation sociale. » Voir ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1936*.

³⁰ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, p.62. Henri Tronchet raconte qu'il voulait également partir, mais qu'il décide d'aider les combattants depuis Genève. Quant à Alex Burtin, il explique avoir accueilli des réfugiés espagnols. Cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.156.

³¹ *Le Réveil*, 15 mars 1936.

événements espagnols de très près. Dès 1931 et la chute de la monarchie, un communiqué de l'Office libertaire de correspondance était régulièrement publié³². Mais c'est au cours de l'année 1936 que l'Espagne commence à occuper la première place éditoriale.

Au cours du conflit, la rupture fondamentale de l'anarcho-syndicalisme avec ses principes apolitiques intervient rapidement. Le diptyque C.N.T.-F.A.I. accepte par nécessité d'entrer dans le gouvernement catalan en septembre 1936, puis dans le gouvernement central en novembre. La militarisation des milices et la répression communiste de mai 1937³³ achèveront les derniers espoirs libertaires. En juillet 1937, la F.A.R. parle déjà de « défaite³⁴ ». L'explication donnée par Tronchet et Bertoni en appelle à de la « basse politique », aux « intrigues diplomatiques », à la « guerre italo-allemande » et à la « répression communiste ». Les deux Genevois parlent désormais d'une « lutte à mort du peuple espagnol. »

Il est déjà l'heure du retour pour la demi-douzaine de militants de la F.O.B.B. engagés en Espagne. En Suisse, l'emprisonnement ou la marginalisation les attendent. Beaucoup errent un temps en exil, en France notamment, pour éviter cette répression³⁵. Surtout, le sentiment plus grave de défaite face aux fascismes et au stalinisme s'est installé. Les plus grands espoirs sont aussi ceux qui font chuter de plus haut. Dans l'imaginaire ouvrier, il se jouait plus que le simple sort de l'Espagne dans cette guerre : le destin du continent s'y préparait. « Les travailleurs de tous les pays risquent de payer cher leur manque de courage et de clairvoyance³⁶ » constate le rapport annuel 1938 de la F.O.B.B., en référence à la guerre civile espagnole. Le dernier mot est laissé à un Luigi Bertoni dépité, mais lucide. En 1942, il revient sur les causes du déclin anarchiste. Il voit dans le manque de liberté sociale, l'hypnotisme de la jeunesse pour le communisme et la défaite de la révolution espagnole l'explication de cette « espèce de dépression³⁷ » qui s'est emparée du mouvement définissant sa vie et son combat.

9.3. La répression étatique de l'anarchisme

La propagande du *Réveil* en faveur de la République espagnole a fait réagir l'Etat fédéral. Une première menace vise les conférences de Bertoni en novembre 1936, avant que les réprimandes n'augmentent au cours de l'année suivante. Les manifestations publiques de

³² BETTINI, *op. cit.*, p.250.

³³ En mai 1937, Tronchet et Bertoni donnent une conférence à ce sujet intitulée : « Que se passe-t-il en Catalogne ? »

³⁴ Pour l'ensemble des citations, voir *Le Réveil*, 24 juillet 1937.

³⁵ Le M.P.F note que Fernand Chevalier tient un bar en France, à Nice, en janvier 1939. Voir AF, E4320 (B) 1974/47, band 62, C.4.1. *Réveil*, Anarchisten - Gruppe Genf 1937 - 1942.

³⁶ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1938*.

³⁷ « una specie di depressione, di paura e di scoraggiamento che ha invaso alquanto dei nostri, al non vedere nuovi elementi giovani sostituire i vecchi che scompaiono, al non ritrovarsi più in riunioni comunicanti la fede, l'entusiasmo, la volontà di dare e d'agire. » *Le Réveil*, septembre 1942. Cité dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.196.

soutien sont interdites, un camion aux couleurs de la C.N.T.-F.A.I. séquestré lors du 1^{er} mai 1937 genevois³⁸. A partir de 1938-1939, les rapports de la police de sûreté acquièrent une précision chirurgicale, à tel point que seule une « taupe » pouvait livrer de telles informations ; ou alors les murs de la rue de Coutance étaient bien minces... Les anarchistes se savaient surveiller : ils en jouaient parfois, comme lors de cette discussion préparant un attentat contre Mussolini, Hitler puis Franco³⁹.

La montée des périls a amené l'Etat suisse à quitter son concept de neutralité « différentielle » pour retrouver une neutralité « intégrale » (mars 1938). La « démocratie autoritaire⁴⁰ » suisse a pourtant poursuivi une politique double à l'égard du mouvement ouvrier. L'oscillation est constante entre intégration (des éléments réformistes) et stigmatisation (des éléments « révolutionnaires »)⁴¹. Aux yeux de Berne, le groupe du Réveil fait évidemment partie de la seconde catégorie. Cette double évolution culmine au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Les autorités interdisent les partis communistes et anarchistes (1940⁴²), alors que le parti socialiste accède au Conseil fédéral trois ans plus tard⁴³.

Les menaces d'interdiction à l'encontre du *Réveil* se sont multipliées dès 1936-1937⁴⁴. Des attaques contre Hitler, Mussolini et le pape en octobre et novembre 1937 ont fait réagir la Commission consultative de la presse. En janvier 1938, le compte postal du *Réveil* est bloqué. En février 1938, les collaborateurs « étrangers ont été prévenus de n'avoir plus à fréquenter le Groupe du Réveil sous peine d'expulsion⁴⁵. » Le couperet tombe finalement le 6 août 1940, avec les décrets interdisant les droits d'association et de propagande aux anarchistes, aux communistes et aux trotskystes. Continuant à paraître, *Le Réveil* sera officiellement interdit

³⁸ FARRE (2003), *op. cit.*, pp.55-60.

³⁹ « D'une conversation entre quelques membres, Lucien Tronchet a fait part des démarches qu'il avait entreprises concernant l'attentat qui avait été projeté contre Mussolini. Il a déclaré que la personne qu'il avait sollicitée avait nettement refusé, mais qu'actuellement, il était en pourparlers avec un émigré italien. » Voir AF, E4320 (B) 1974/47, band 62, C.4.1. Réveil, Anarchisten - Gruppe Genf 1937 - 1942, surveillance du groupe, 15 janvier 1939.

⁴⁰ BONJOUR Edgar, *La neutralité suisse, synthèse de son histoire*, Neuchâtel, La Baconnière, 1979. L'expression est utilisée par Edgar Bonjour en référence au système des pleins pouvoirs du Conseil fédéral durant la Deuxième Guerre mondiale. Or cette évolution est plus précoce. Dans les années trente, le droit de référendum est pratiquement annihilé par le recours extraordinairement fréquent à la clause d'urgence. « Une bonne partie des mesures prises par le gouvernement, en vertu des pleins pouvoirs, pour faire face aux difficultés dues aux guerres mondiales et à la grande crise, n'avait pas de fondement constitutionnel » note Georg Kreis. KREIS Georg, « Démocratie », in *DHS*.

⁴¹ Pour une étude culturelle de ce fossé, voir SCHWAAR Karl, *Isolation und Integration, Arbeiterkulturbewegung und Arbeiterbewegungskultur in der Schweiz 1920-1960*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1993.

⁴² Notons que le Parti communiste genevois était déjà à l'interdit depuis juin 1937, avec l'accord de la majorité de la population.

⁴³ Le mouvement des « lignes directrices » (1936) a été fondamental pour désamorcer les dernières craintes de la droite conservatrice à l'égard des socialistes, ralliés à la Défense nationale. Voir « Démocratie de concordance », in *DHS*. Voir aussi HEIMBERG Charles, « 150 ans de résistance à l'Etat social », in *1848 - 1998 : 150 ans de luttes pour l'Etat social... et demain ?*, Les cahiers de l'U.O.G., Genève, U.O.G., 1999, p.12.

⁴⁴ Trois menaces successives d'interdiction sont parvenues à Luigi Bertoni (12 février 1936, 30 décembre 1937, 14 février 1939). Pour l'ensemble des informations du paragraphe, voir BOTTINELLI, *op. cit.*, pp.175-180.

⁴⁵ *Le Réveil*, 12 février 1938.

par le Ministère public le 24 août. Il entrera alors dans une période de clandestinité⁴⁶. Le groupe tentera par tous les moyens de survivre, en ouvrant un nouveau local ou un nouveau compte postal. Mais les mailles du filet fédéral étaient beaucoup trop serrées, et le groupe trop affaibli⁴⁷.

Quant à Lucien Tronchet, il est condamné en mars 1940 pour refus de servir à huit mois de prison, assorti d'une privation de droits civiques de cinq années⁴⁸. La mise à l'écart de Tronchet ne s'arrête pas là : en juin 1941, un arrêté du Conseil d'Etat genevois modifie les règles du jeu pour la participation à l'Office cantonal de conciliation : « seules peuvent être mandataires les personnes de nationalité suisse jouissant de leurs droits civiques⁴⁹. » L'Exécutif ne semble pas hésiter sur les moyens pour ostraciser un élément ouvrier devenu trop gênant pour la République.

Divisé, éparpillé, réprimé, le mouvement anarcho-syndicaliste genevois n'est plus que l'ombre de lui-même. Les septante ans de Luigi Bertoni sont emblématiques de cette désillusion. Dans une lettre d'invitation, Tronchet explique organiser cette fête « afin d'empêcher que notre vieux compagnon ne ressente une douloureuse impression de solitude⁵⁰. » Un même déclin se retrouve dans les rapports syndicaux de la F.O.B.B. Celui de 1940, au ton particulièrement désabusé, parle de la difficulté des groupes à réunir une assemblée, des membres à payer leur cotisation⁵¹.

Après 1939, la collusion de l'ensemble des facteurs négatifs mentionnés n'a fait qu'empirer. L'anarchisme ne s'en remettra jamais. La démission d'une partie du groupe du Réveil s'explique peut-être par un conflit de personnes. Elle est plus sûrement le résultat de l'air ambiant, englué dans un pessimisme ravageur. Avec la Deuxième Guerre mondiale, les ruptures deviennent définitives. « Je ne voyais plus la possibilité d'une transformation de la société comme l'avaient imaginée les anarchistes, ça me paraissait utopique, surtout par rapport à la mentalité des gens⁵² » se souvient Alex Burtin, entré au Parti socialiste. Comme lui, certains militants tirent le constat de l'échec et se tournent vers d'autres structures, plus

⁴⁶ De novembre 1940 à la fin de la guerre, le *Réveil* paraît sans titre, sous forme de petites brochures. Voir BLASER, *op. cit.*, p.830.

⁴⁷ En novembre 1940 par exemple, la police politique demande un droit de perquisition aux domiciles de Luigi Bertoni, Alex Burtin, Léonce Meïzoz, Henri Tronchet et d'autres, les membres restés actifs dans le groupe. Voir AF, E4320 (B) 1974/47, Bd. 62, C.4.1. Réveil, Anarchisten – Gruppe Genf 1937 – 1942, 20 novembre 1940. Les domiciles d'Elie Huguenin, Maurice Armand et Pierre Vuignier sont également visés.

⁴⁸ *La Gazette de Lausanne*, 7 mars 1940. C'est Luigi Bertoni qui défend Lucien Tronchet lors de son procès. A cette occasion, une brochure antimilitariste tirée à 3'000 exemplaires, *Face à la guerre*, est distribuée. Suite à cette diffusion, la peine de Tronchet sera augmentée de trois mois.

⁴⁹ AF, E4320(B) 1975/40, Bd. 39, C.8.335. Tronchet Lucien (1922-57), Arrêté modifiant l'arrêté du Conseil d'Etat instituant un office cantonal de conciliation des 11 octobre 1918, 6 décembre 1919 et 11 mars 1936, 20 juin 1941.

⁵⁰ Notons à cette occasion que toutes les invitations postées par Lucien Tronchet ont été ouvertes par le M.P.F. Voir AF, E4320(B) 1975/40, Bd. 39, C.8.335. Tronchet Lucien (1922-57), Tronchet à Carlo Frigerio, Genève, 15 février 1942.

⁵¹ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1940*, [peut-être l'œuvre de Charles Balbi].

⁵² Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.139.

« participatives ». « On s'était bagarrés pour l'amélioration de nos conditions de vie, maintenant, on faisait des lois. Et c'était peut-être bien que certains de nos militants soient présents⁵³ » résume Gustave Berger. Si l'on suit Filgueiras, Lucien Tronchet passe au Parti socialiste en 1945⁵⁴. Son frère Henri passera lui secrétaire syndical permanent en 1946⁵⁵. Dans le monde d'après-guerre, Luigi Bertoni se rend bien compte de l'isolement dans lequel il se trouve. Dans une lettre adressée à Giovanna Berneri en décembre 1945, il dénombre une douzaine de militants restés fidèles au poste :

i migliori e più capaci compagni di qui, intendo i francesi, datisi al sindacalismo non contano più nulla per l'anarchismo [...]. Non c'è più un gruppo francese et gli italiani sui quali posso contare sono una dozzina⁵⁶.

En décembre 1946, Bertoni arrête d'écrire. Il meurt un mois plus tard. *Le Réveil* continuera à paraître, mais la disparition de Bertoni lui a ôté son âme. Janvier 1947 marque ainsi la fin symbolique de l'anarchisme ouvrier en Suisse romande⁵⁷.

X. Nouvelles modalités dans les rapports de travail

Parallèlement à la déliquescence de l'anarchisme genevois, l'activisme de la F.O.B.B. connaît un déclin certain, en comparaison surtout à la valeur qui était sienne au début des années trente. Le syndicat doit composer avec un Etat et un patronat revigorés, au moment où l'encadrement des forces ouvrières n'a plus l'effet escompté. Le corporatisme, s'il n'a pas entraîné le mouvement dirigé par Tronchet dans la défaite, a porté des coups sérieux à ses visées hégémoniques. En avril 1937 par exemple, une grève éclate dans l'entreprise Antonietti. Comme souvent dans pareil cas, un accord parallèle est signé avec les syndiqués corporatistes. La police occupe l'entreprise, mais cette fois-ci, la F.O.B.B. capitule⁵⁸. L'intransigeance d'Antonietti va se reporter sur l'ensemble du patronat de la construction. L'exemple le plus frappant (et contradictoire) du tournant pris par les rapports économiques dans la société genevoise de la deuxième moitié des années trente est fourni par la loi Duboule. Elle jette une lumière crue sur les ambiguïtés des rapports entre Etat, syndicats et patronat.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ FILGUEIRAS CASAL, *op. cit.*, p.108.

⁵⁵ Henri entrera au Parti socialiste en 1949. Voir JEANNERET Pierre, « Henri Tronchet (1915-1993) », in *Cahiers AEHMO*, no 10, 1994, pp.107-108.

⁵⁶ Cité dans ROSSI Italino, *La Ripresa del movimento anarchico italiano e la propaganda orale dal 1943 al 1950*, Pistoia, Erre elle, 1981, p.217. Voir BOTTINELLI, *op. cit.*, p.200.

⁵⁷ Jusqu'en 1950, *Le Réveil* continue de paraître mensuellement avec la participation de Frigerio, de Bösiger, de Ludovici, d'Alfred Amiguet.

⁵⁸ « On peut voir dans cet affrontement l'expression de l'état d'esprit des travailleurs du bâtiment pendant ces années. Lassés de longues luttes dont les résultats sont immédiatement rongés par l'approfondissement de la crise, frappés par un taux de chômage très élevé, confrontés à un patron inflexible, les travailleurs sont plus difficilement mobilisables que jadis. » GILARDI, *op. cit.*, p.65.

10.1. La loi Duboule à Genève, une alliance radicale et corporatiste contre la F.O.B.B.

La Loi Duboule a déjà fait l'objet d'une étude approfondie, œuvre de Paolo Gilardi⁵⁹. Nous reprenons ses conclusions, tout en tentant de montrer l'originalité de l'influence anarchiste sur la gestation et l'application de la loi. Cette dernière constitue à notre avis la réaction politique la plus *radicale* (aux deux sens du terme) donnée à l'action syndicale directe. La L.A.B. s'était appuyée sur la légitimité des conventions de travail pour justifier son existence et connaître le succès au début des années trente. Face à l'impuissance de la solution répressive et pour court-circuiter le droit de regard ouvrier sur les chantiers, les libéraux genevois choisissent de s'allier au mouvement corporatiste et opèrent un virage conséquent sur leur droite. La loi Duboule constitue une tentative d'imposer le système des conventions collectives à toute une branche industrielle et à ses acteurs, sous le patronage étroit de l'Etat. « Notre formule [d'égalité formelle entre employeurs et employés] ôte aux syndicats toute possibilité d'hégémonie » explique le député Duboule⁶⁰.

En mai 1935, à une époque où le syndicalisme d'action directe constitue encore une menace sérieuse, un projet législatif émanant du Parti radical est présenté devant le Grand Conseil. Ayant pour objet les contrats de travail, il entend « prévenir des recours à la violence », et « garantir d'une manière efficace le droit des contractants⁶¹. » Deux projets corporatistes avaient précédemment été refusés par l'opposition socialiste et radicale. Bien que niant ses principes économiques fondamentaux, le Parti radical reprend cette idée « donnant force légale obligatoire aux contrats collectifs de travail⁶². » Ce revirement « interventionniste » est pensé explicitement comme une réponse à l'extrême-gauche anarchiste. Le député Duboule entend « ne pas laisser agir à sa guise une espèce de sous-gouvernement autoritaire, susceptible et illégal, la F.O.B.B⁶³. » Avec ce système contractuel, toute action directe sur un chantier devient aussi bien illégal qu'illégitime, la convention s'imposant de force aux parties contractantes. Le projet Duboule prévoit que les organisations syndicales compétentes doivent « exclusivement s'inspirer du principe de la collaboration des classes et exclure tout recours à la violence⁶⁴. » Le projet est amendé durant l'année 1936, dans un jeu de négociations entre radicaux et corporatistes, rapprochés par le climat général d'entente nationale. Finalement, le terme d'« organisation professionnelle » groupant patrons et ouvriers est biffé, sous pression radicale. En contrepartie, il est prévu que le Conseil d'Etat ait

⁵⁹ GILARDI Paolo, *De la « Genève rouge » à la Paix du Travail, Mouvement ouvrier et patronat genevois face à la question de la paix sociale, 1935 – 1938*, Genève, Editions Que Faire ?, 1987.

⁶⁰ Cité par *La Suisse*, 27 février 1937.

⁶¹ *Mémorial des séances du Grand Conseil*, tome I, Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1935, séance du 11 mai 1935, pp.805-806.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Le Genevois*, 14 septembre 1935.

⁶⁴ *Le Genevois*, 19 juin 1935.

le pouvoir de décréter les contrats obligatoires pour tous. Et si aucun accord n'intervient après dix-huit mois, l'Exécutif doit promulguer un contrat-type⁶⁵.

Le 17 octobre 1936, la loi est acceptée. C'est la première de ce type en Suisse. La manœuvre des partis nationaux est habile, car les partis ouvriers sont pris au dépourvu. En apparence, ces derniers ont tout à gagner d'une telle législation. Les anarchistes ne demandaient-ils pas constamment le respect des conventions ? De plus, les socialistes ne peuvent se lancer dans une campagne référendaire à un mois des élections, contre un projet de prime abord favorable aux travailleurs. Malgré un désaccord formel concernant l'intervention possible du Conseil d'Etat dans les conflits de travail, l'U.S.C.G. ne se lance pas dans une campagne référendaire, une décision prise par l'assemblée du 9 décembre 1936 – à la fois par calcul et par aveu de faiblesse. D'un côté, certains préfèrent attendre que la loi soit défavorable aux travailleurs pour la porter devant le Tribunal fédéral. De l'autre, on espère pouvoir tirer profit d'une telle loi et amener les patrons les plus réfractaires à signer des conventions collectives. A un niveau purement anarchiste, *Le Réveil* se montre plus tranché et refuse une loi qu'il juge biaisée dès le départ :

Nous pensons être assez grands garçons pour faire nos affaires nous-mêmes, et nous passer surtout d'un absurde arbitrage qui ne pourra être la forme de justice qu'entre libres et égaux⁶⁶.

Comment la F.O.B.B. se positionne-t-elle sous le régime de la Loi Duboule ? Dans son rapport annuel de 1937, le syndicat condamne unilatéralement le fait que « la Loi Duboule devait surtout être une machine de guerre dans les mains du gouvernement et des corporatistes⁶⁷. » Les mouvements ont été extrêmement nombreux pour la construction cette année-là, nous dit le rapport, puisque les dix-sept conventions ont été remises en question. C'est finalement la grève des vitriers de mai 1937 qui fait sonner l'heure de la réaction syndicale. Les chrétiens-sociaux se désolidarisent de la grève, signent un accord séparé et reprennent le travail sous protection policière. La F.O.B.B. est impuissante, d'autant plus que la presse bourgeoise annonce la reprise du travail. Un premier vote ouvrier régi par la loi Duboule est alors mis sur pied, pour savoir quel syndicat est le représentant majoritaire, donc légitime, de l'opinion des vitriers. Le syndicat corporatiste l'emporte par vingt voix contre quinze, et deux abstentions⁶⁸. La F.O.B.B. ne laisse pas traîner les choses. Elle charge son avocat habituel, Charles Dicker, de déposer un recours « contre l'arrêté du Conseil d'Etat de Genève du 31 août et la loi Duboule⁶⁹. » Ce dernier aboutit devant le Tribunal fédéral, qui

⁶⁵ Voir GILARDI, *op. cit.*, p.38 sq.

⁶⁶ *Le Réveil*, 19 octobre 1935.

⁶⁷ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1937*. La section genevoise établit aussi un bulletin complet présentant les différents débats amenés par la Loi Duboule en son sein. Voir ASIB, Classeur 142, *Le conflit du bâtiment à Genève 1937*, Rapport de la section F.O.B.B., s.d.

⁶⁸ « Belle victoire du syndicat corporatif des ouvriers vitriers », *Le Journal de Genève*, 28 août 1937.

⁶⁹ ALT, C.1.9.

déclare la loi anticonstitutionnelle le 4 mars 1938. Cette dernière portait atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie⁷⁰. La F.O.B.B. remporte là sa dernière « grande » bataille avant-guerre.

En épilogue, il est intéressant de constater le grand saut idéologique effectué par le syndicat majoritaire de la construction. A la fin des années vingt, la F.O.B.B. genevoise justifiait les actions directes de la Ligue en se basant sur l'impuissance du gouvernement à faire respecter les conventions collectives. Dix ans plus tard, elle fait justement appel à la non-interférence entre domaine privé et domaine public pour rendre caduque une loi qui ne l'arrangeait plus du tout.

10.2. La Paix du travail, négation du syndicalisme d'action directe

L'avant-guerre voit les forces économiques suisses opérer un changement complet de paradigme. Le 19 juillet 1937, les syndicats ouvriers et patronaux de la métallurgie signent l'accord dit de la « Paix du Travail. » Celui-ci représente le pendant syndical, d'inspiration U.S.S., à la politique socialiste d'intégration aux structures de Défense nationale. Créé peu de temps auparavant (février 1937), le Mouvement des lignes directrices s'inscrivait dans la même tendance. La formule de juillet 1937 n'est pas une convention collective au sens de la loi de 1911⁷¹. Ne comportant aucune contrainte sur les conditions de travail (salaires, horaires, etc.), son principe consiste à établir un nouveau système de partenariat social : les conflits collectifs doivent être réglés par la voie de la négociation entre les deux parties, alors que les moyens de lutte, grèves ou lock-out, sont abolis. L'essence même du syndicalisme d'action directe développé par l'anarcho-syndicalisme genevois est dès lors complètement annihilée de cette ligne « officielle ».

L'idée sous-jacente consistait à maintenir ou augmenter la compétitivité de l'exportation suisse sur le marché international, une année après que le Conseil fédéral ait choisi de dévaluer le franc⁷². La Paix du Travail va profondément modifier le paysage des rapports économiques helvétiques, surtout à partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Bien vite mythifiée, la clause de « Paix » devient dans la Suisse de la deuxième moitié du XXème

⁷⁰ PERROUD François-Xavier, *La vie parlementaire dans le canton de Genève de 1929 à 1939*, Fribourg, Editions universitaires, 1972, p.101.

⁷¹ L'accord conclu par le président de la F.O.M.H., Konrad Ilg, et l'Association patronale suisse de l'industrie des machines est pensé en réaction aux interventions étatiques dans le domaine économique. Au début 1937, le Conseil fédéral proposait une procédure de conciliation obligatoire réglée par l'Etat. Le refus des organisations économiques les pousse à penser un nouveau système de partenariat social, autonome du pouvoir politique. Voir *La valeur du travail*, op. cit., p.153.

⁷² Les syndicats étaient dès lors d'accord que le maintien de la production comportait de plus grands gains pour les travailleurs qu'une éventuelle démarche frontale. Précisons encore que les rapports économiques du secteur métallurgique sont marqués par un patronat bien plus puissant que celui du bâtiment. De plus, la conjoncture économique suisse a connu un redémarrage à partir de 1937. La politique de réarmement n'y est pas étrangère. Elle concernait en premier lieu le secteur métallurgique.

siècle partie intégrante de l'identité nationale officielle. Son impact sera même plus culturel que réellement économique, suivant Bernard Degen⁷³. Mais s'il ouvre une nouvelle ère dans les rapports socio-économiques, l'accord de juillet 1937 constitue surtout l'aboutissement d'un long processus d'intégration pour l'U.S.S. L'histoire de la concertation patronale et ouvrière a connu des prémises dans l'ensemble de l'entre-deux-guerres. La mise en contexte précédente a montré sa lente imposition dans les années vingt. Un complément d'informations pour les années trente doit être apporté. En 1929, l'U.S.S. avait proposé une première Paix du Travail. Comme cette offre comportait des mesures normatives concernant les conditions effectives de travail, elle est rejetée par le patronat. A partir de 1932, les négociations, souvent extrêmement dures, prennent le dessus sur les conflits au niveau national⁷⁴ – *Kooperation statt Konfrontation*, selon la formule consacrée⁷⁵. Entre 1934 et 1936, les mouvements de grève lancés sur le territoire national deviennent dérisoires⁷⁶. Genève constitue pour un temps une exception, mais suivra cette tendance avec un léger décalage, à partir de 1936.

L'accord de juillet 1937 n'a pas provoqué une vague d'opposition conséquente dans la Genève ouvrière. L'U.S.C.G. juge même la mesure favorable. Seule la F.O.B.B., dans une interview de Lucien Tronchet, dit ne pas « se leurrer » sur toute idée de « paix » du travail⁷⁷. Cette opposition restera strictement idéologique. L'esprit de la section genevoise à cette époque est déjà trop désabusé pour se lancer dans une opposition structurée – d'autant plus que la clause concernait la métallurgie, que les syndicats connaissaient une longue tradition de non-ingérence entre eux et que l'objet ne semblait que peu concerner le canton de Genève⁷⁸. Surtout, la véritable portée du document de 1937 ne pouvait pas être perçue par les contemporains.

La Paix du Travail est donc l'aboutissement d'une politique devenue dominante au sein de l'U.S.S. au cours des années vingt, qui s'impose définitivement à la faveur d'une conjoncture particulière, suite aux effets à long terme de la Grande Dépression⁷⁹. Cette évolution s'est développée aux antipodes des principes anarcho-syndicalistes développés tout au long de ces années – sans oublier que la section genevoise de la F.O.B.B a aussi partiellement suivi cette

⁷³ DEGEN Bernard, « Arbeitsfrieden », in *DHS*. Le système de négociation globale, par branche nationale, s'imposera durant les Trente Glorieuses. Pour Roland Ruffieux, la Paix du Travail est l'un des creusets de la Suisse d'après-guerre, passée à une politique de « démocratie consensuelle ».

⁷⁴ *La valeur du travail*, op. cit., p.151. C'est paradoxalement le secteur du bâtiment, à la tradition de lutte la plus féroce, qui met sur pied les premières politiques concrètes de collaboration, celles qui lient syndicats, patronat et Etat, sous couvert des commandes de travaux publics.

⁷⁵ BUOMBERGER Thomas, *Kooperation statt Konfrontation, die Winterthurer Arbeiterschaft während der Krisenzeit der 1930er Jahre*, Winterthur, Stadtbibliothek, 1984.

⁷⁶ *Idem.*, p.150.

⁷⁷ *Le Travail*, 6 octobre 1937. Tronchet rappelle que le patronat du bâtiment n'a accordé de conventions que lors de mouvements de revendication ouvrière.

⁷⁸ Voir GILARDI, op. cit., p.115 sq.

⁷⁹ *Idem.*, p.20.

évolution dite « réformiste ». La crise traversée à partir de 1936 par la « bande à Tronchet » s'installe donc dans un développement syndical qui la dépasse. Sur un plan symbolique, la Paix du Travail signe par anticipation l'arrêt de mort de l'option libertaire suivie par une importante frange du mouvement syndical genevois. Elle interagit négativement avec le délitement du groupe genevois d'action directe.

CONCLUSION

Sur le temps moyen, celui de l'entre-deux-guerres, notre histoire de l'anarcho-syndicalisme genevois est tout compte fait l'histoire d'une défaite. Evénements politiques internationaux, divisions internes, Paix du Travail : tout s'est enchaîné très vite et négativement pour la « bande à Tronchet ». Mais cette défaite finale ne peut faire oublier les batailles gagnées et les espoirs soulevés. Entre 1928 et 1932, la Ligue d'Action du Bâtiment constitue l'exemple le plus marquant du succès obtenu par les ouvriers anarchistes genevois, à la fois face au syndicalisme chrétien-social, à l'Etat « bourgeois », au patronat et à la majorité syndicale suisse. La lutte systématique et protéiforme de la L.A.B. a permis d'imposer un système de conventions de travail encore mal reconnu. Elle a aussi été un « combat pour la dignité », particulièrement lorsque la crise a durement frappé les classes sociales inférieures. L'anarcho-syndicalisme a donc offert à Genève une touche ouvrière originale dans le paysage helvétique. Cette singularité a même inspiré au-delà des frontières cantonales, comme en témoigne le bourgeonnement géographique des Ligues, autre signe de réussite. Le tour de force anarcho-syndicaliste est souligné par un dernier facteur, les fortes réactions déclenchées par la Ligue d'Action. L'effroi et le scandale provoqués dans les rangs bourgeois se sont faits l'écho bruyant de la large sympathie inspirée à gauche, particulièrement dans le rapport amical entretenu avec l'U.S.C.G. Une exception à cet enthousiasme socialiste doit être relevée, celle des « Nicolistes » durant la période de gouvernance (1933-1936).

La Ligue a eu comme principal effet, même si elle n'était pas seule, d'imposer au gouvernement la problématique de la réglementation des rapports employeurs-employés. Elle a même convaincu certaines personnalités « bourgeoises » de la légitimité de cette cause ouvrière. Il y a avant tout la prise de position du gouvernement genevois en 1928 – 1929. Il reconnaissait la justesse des démarches officielles de la F.O.B.B. pour demander le respect des conventions, tout en soulignant son impuissance de fait. Un autre témoignage, particulièrement savoureux, est donné par le journaliste Léon Savary en 1935, revenant sur la vie de la Ligue. Révélateur de l'angoisse provoquée dans le camp bourgeois, Savary tonne dans un premier temps contre la violence et l'illégalité de la « bande à Tronchet » :

Le scandale dure depuis longtemps. Il se reproduit de samedi en samedi, automatiquement. Des énerguènes envahissent, non point seulement des chantiers, mais des domiciles privés, pour faire observer de prétendues ordonnances dont ils sont les seuls auteurs¹.

¹ SAVARY Léon, « En passant... que fait l'autorité ? », *La Tribune de Genève*, 6 mars 1935. « Autant dire que l'anarchie la plus complète règne dans ce domaine et que les libertés, jusqu'ici considérées comme une des bases mêmes de la société sont abolies. Si la loi ne s'oppose pas à une telle pratique, en quel nom des individus irresponsables, qui jouissent d'une tolérance inconcevable et injustifiée, se mêlent-ils d'une affaire qui ne les regarde en rien et recourent-ils à des voies de fait pour imposer leur caprice ? »

Dans sa conclusion, Savary appelle même les citoyens, en dernier recours, à s'armer contre ces « énergomènes² ». Ce même journaliste revient pourtant une semaine plus tard rectifier ce premier article assassin. Savary se montre soudain étonnement compréhensif à l'égard de l'action directe de la F.O.B.B. Après avoir rencontré Tronchet, « qui n'a rien du terroriste qu'on se plaît à imaginer³ », il reconnaît le bien-fondé des interventions de la Ligue :

La F.O.B.B. ne demande pas mieux que de faire respecter ses clauses par des moyens pacifiques. Mais il n'existe pas de loi [...] Les représentants des syndicats m'ont formellement déclaré, au surplus, qu'au cours des interventions en question, leur dessein n'est pas d'user de violence, mais de persuasion. Celle-ci, dans de très nombreux cas inconnus du public, s'est révélée efficace. Beaucoup plus rarement les choses se sont gâtées, sans qu'il y eût préméditation de la part des membres de la F.O.B.B.⁴.

De tels propos sont plus frappants encore lorsque l'on sait que l'homme ne partageait pas vraiment une sensibilité de gauche, même s'il représente un certain anticonformisme bourgeois⁵. Si nous citons ce long témoignage en guise de conclusion, c'est qu'il nous paraît révélateur d'une certaine dialectique : deux conceptions étaient simultanément à l'œuvre dans la Ligue. Aux côtés de sa rhétorique maximaliste et de sa violence expiatoire, le mouvement était aussi un organe de négociation dirigé vers un but précis, à court terme, celui du respect des conventions. La L.A.B. cristallise en quelque sorte le passage – jamais définitif – du principe d'utopie à celui de réalité à l'œuvre dans le mouvement anarchiste romand de l'entre-deux-guerres. Il ne faut donc pas conjecturer un paradoxe entre l'illégalité des moyens employés et la légitimité des fins. Etablie par Jacques Julliard, la typologie du syndicat libertaire en trois niveaux complémentaires peut être utile à la compréhension de cette dialectique⁶. Si le premier niveau, administratif, s'attache à la solidarité et aux secours entre membres, le deuxième est représenté par l'action revendicative, sur le terrain, typiquement celui où officie la Ligue d'Action. Le dernier niveau est occupé par l'idéal de révolution sociale. La L.A.B. a donc été le point nodal entre le syndicalisme participatif de la F.O.B.B. et les aspirations anarchistes du groupe du Réveil.

Au départ, la garantie des contrats de travail était une étape pour les Ligueurs vers un ailleurs utopique qui constituait la charpente idéologique du mouvement. Ce contractualisme n'était donc pas un horizon indépassable. Pourtant, le contexte historique général n'a pas permis aux anarchistes d'aller plus loin dans leurs idéaux autogestionnaires. D'étapes provisoires, les conventions collectives en sont devenues étape terminale, dernier arrêt avant liquidation. Il ne faut pas comprendre cette tension schématique entre « réforme » et « révolution » comme un frein aux ambitions anarcho-syndicalistes. Au contraire, cette conclusion plaide pour une

² *Ibid.*

³ SAVARY Léon, « En passant, une heure avec Lucien Tronchet », *La Tribune de Genève*, 10 et 11 mars 1935.

⁴ *Ibid.*

⁵ Léon Savary (1895-1986) : journaliste et écrivain neuchâtelois, converti au catholicisme. Il travaille à la *Tribune de Genève* de 1923 à 1935, avant de devenir son correspondant pour la politique fédérale. L'écrivain est reconnu pour son caractère sarcastique et érudit. Voir *Schweizer Lexikon*, Bd. 5, Luzern, Mengis + Ziehr, 1993, p.529.

⁶ Voir JULLIARD, *op. cit.*, p.227.

complémentarité bien délimitée entre adaptation et révolution, entre progressisme et radicalisme, entre avancées concrètes et idéaux directeurs à l'intérieur de la Ligue. N'oublions pas non plus de rappeler le caractère constructeur et relatif de notre recherche. Si la dialectique entre réforme et révolution accompagne la vie de la L.A.B, ces deux facteurs constitutifs ne peuvent être que théoriquement individualisés. Dans leur réalité vécue, ils ont été proprement indissociables.

Une perspective temporelle placée sur le temps long a paru fondamentale pour comprendre l'évolution générale des attentes anarcho-syndicalistes. Il a fallu comparer le mouvement avec ses bases idéologiques élaborées avant la Première Guerre mondiale. Suite à l'échec de la F.U.O.S.R., une actualisation a été effectuée par le mouvement libertaire genevois. L'anarchisme ouvrier décidait de mettre l'accent sur les capacités de gain à court terme par rapport à ses idéaux révolutionnaires et autonomistes⁷. C'est principalement ce fait qui explique la tactique « entriste » à l'intérieur du syndicalisme officiel de la F.O.B.B., puis la lutte pour les conventions de la Ligue. Cette tactique a porté ses fruits dans le domaine de la construction et permis à l'anarchisme de sortir de sa marginalité. Dans cette émulation, le syndicat de la F.O.B.B. a lui aussi profité des méthodes d'action directe importées de l'anarchisme pour conquérir d'importants succès. La Ligue d'Action a donc été un marqueur percutant de la synthèse entre anarchisme et syndicalisme – mais également le révélateur de leurs tensions, puisque la disparition de la L.A.B. est concomitante de la fin de la large collaboration entre les deux mouvances. Compagnons d'infortune, mouvement ouvrier « maximaliste » et anarchisme seront tous les deux défaits au moment de l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale.

Si le projet insurrectionnel n'a plus été suffisamment porteur dans l'entre-deux-guerres, du moins dans sa pratique quotidienne, il ne faut pas conclure à sa disparition. La « révolution » comme idéal-type est restée présente au moins jusqu'en 1933 dans la rhétorique du syndicat genevois de la F.O.B.B. D'autant que d'esprit et de corps, la Ligue a constitué l'excroissance radicalisée d'un syndicalisme d'action directe. Jusqu'au début des années trente, toutes les perspectives étaient encore ouvertes pour l'anarcho-syndicalisme. Notre regard rétrospectif, celui qui se porte sur l'évolution de la F.O.B.B. genevoise des années trente, sur sa progressive institutionnalisation, peut masquer quelque peu cette ouverture. Enfin, la trace indélébile laissée dans la mémoire ouvrière marque l'importance identitaire et collective qu'a revêtue la Ligue anarcho-syndicaliste. Ses actions « coup de poing », son aspect frondeur et insoumis ont constitué l'apogée de la carrière de ces militants syndicaux.

⁷ Marianne Enckell développe une même idée. Pour elle, il existe dans la F.O.B.B. de l'entre-deux-guerres, « une nostalgie du syndicalisme révolutionnaire, mais c'est l'efficacité, l'engagement, l'adaptation des méthodes et la situation actuelle qui est visée. » ENCKELL (1967), *op. cit.*, p.34.

D'autres propriétés fondatrices de la Ligue d'Action peuvent éclairer son développement. Une première est illustrée par l'union composite de différentes tendances d'ultragauche et d'extrême-gauche sous le drapeau noir de la L.A.B. La collaboration effective et quasi-totale de la mouvance communiste a été bien supérieure à notre hypothèse de départ. Les gains concrets ont ici transcendé les éternelles querelles de clocher. Une seconde illustration de ce pragmatisme a été donnée par le parcours ambigu de Lucien Tronchet. Si l'anarchiste a mis en avant l'action sur l'organisation, il n'a jamais oublié de s'asseoir à la table des négociations pour obtenir des gains immédiats. L'homme était tout à la fois un combattant parmi ses pairs et un meneur charismatique et souverain. Il s'est surtout montré plus conciliant que Luigi Bertoni, à l'inflexibilité légendaire. Le Tessinois ayant cédé l'activisme ouvrier à son dauphin dans l'entre-deux-guerres, un facteur de rupture générationnelle était à l'œuvre dans le cercle anarchiste genevois. L'émancipation de Tronchet au cours des années trente ne fera que confirmer cette différence de style.

Le succès, provisoire mais établi, de la Ligue d'Action portait en lui la dissolution et la réorientation de cet organe de combat. L'évolution conjoncturelle a été le second facteur explicatif de son érosion progressive. Pourtant, les rapports entre combativité syndicale et champ économique ne sont jamais normatifs. L'action de démolition des taudis en décembre 1935 le prouve, alors que la dépression atteint pratiquement son apogée dans la région. Mais il est vrai que le facteur économique a eu une influence fondamentale sur l'évolution du syndicalisme de la « bande à Tronchet ». Alliée à la problématique fasciste, l'évolution conjoncturelle négative explique le virage d'intégration de la F.O.B.B. genevoise au cours des années trente. Une logique interne au groupe a également joué : à vingt ans, les militants montaient plus facilement « au front » qu'à trente ou quarante. A partir de 1933 – 1934, la balance F.O.B.B. commence à nettement pencher vers son pendant « syndical » au détriment de sa composante « anarchiste ». Alors qu'auparavant, Lucien Tronchet s'empressait de mettre en avant, dans ses rapports annuels, l'action directe comme instrument premier de lutte, les rapports post-1934 ne laissent plus de place à une quelconque idéologie anarcho-syndicaliste.

Ce qui frappe dans ces différentes évolutions, c'est avant tout la « brutalité » avec laquelle les changements prennent forme. L'ascension et le déclin de la L.A.B. occupent un espace temporel d'un peu plus de six années. Il a fallu à la Ligue une longue et patiente maturation intellectuelle dans les années vingt. Mais une fois lancé, l'organe a rapidement trouvé son *optimum* de combat, avant de se métamorphoser à la défaveur de la Crise économique. La Genève de l'entre-deux-guerres constitue ainsi un terreau particulièrement fertile pour l'étude des forces sociales, car elle représente le microcosme radicalisé des développements

généraux à l'œuvre dans la société suisse. Tout comme l'influence de l'extrême-droite, l'extrémisme minoritaire et non-conformiste des anarchistes a contribué à exacerber les passions de l'ensemble de la classe politique locale⁸.

Le triomphe du système des conventions collectives dans l'après-guerre ne comporte-t-il pas en lui l'abandon naturel et logique de l'action directe comme moyen de pression ? D'une certaine façon partielle oui, si l'on se base sur l'aspect pragmatique qu'a pu défendre la Ligue d'Action, au détriment de ses propriétés « révolutionnaires ». La Ligue portait dans ses gènes des composantes qui, bien qu'extérieures à l'idéal libertaire, se sont imposées de façon absolue dans le contexte du miracle économique des Trente Glorieuses. Qu'est-ce que les commissions de contrôle, sinon une version légalisée et reconnue des Ligues d'action ?

Quelques-unes des conceptions combattives inspirées par l'anarcho-syndicalisme continuent en outre d'inspirer certains acteurs syndicaux, souvent symboliquement, parfois plus concrètement. Sans vouloir aborder les idéaux sociaux d'autogestion résurgents depuis mai 68, l'action directe est une menace qui plane aujourd'hui encore sur les relations de travail. Un exemple contemporain peut être mentionné : fondé en 2004, UNIA, le plus grand syndicat de Suisse, a récemment fait bondir certains tenants du libéralisme économique. Dans une édition de septembre 2007, *Die Weltwoche* faisait sa une du syndicat interprofessionnel en parlant de « mafia syndicale⁹ ». L'hebdomadaire zurichois y brocardait entre autres les « actions commando agressives (*überfallartige Kommandoaktionen*)¹⁰ » de certains syndicalistes de la construction, responsables selon lui de « violations de domicile¹¹ » caractérisées lors de leurs interventions. Cette critique, originale mais pas inédite, avait éveillé notre curiosité et orienté notre regard sur la genèse profonde des relations de confrontation entre patrons et ouvriers, longtemps obscurcie par le mythe de la Paix du Travail.

Si la comparaison *stricto sensu* de l'entre-deux-guerres avec le contexte actuel paraît délicate et source de nombreuses simplifications, elle n'en reste pas moins intellectuellement stimulante. En 2007 – 2008, l'âpre négociation entre patronat et syndicats de la construction a rappelé à quel point l'idée d'un champ économique régulé par le système des conventions collectives était une norme toute artificielle. Depuis les Trente Glorieuses, la *doxa* populaire conçoit la Suisse comme un pays où la grève n'appartient pas au droit du travail. Il est vrai

⁸ Voir aussi FAVEZ Jean-Claude, « Genève et la crise des années trente. Quelques éléments de réflexion et de suggestion » in *Pour une histoire qualitative*, Etudes offertes à Sven Stelling-Michaud, Genève, Presses universitaires romandes, 1975, p.264.

⁹ ENGELER Urs Paul, « Die Fertigmacher », *Die Weltwoche*, 6 septembre 2007, pp.32-39. « Immer brutaler versuchen die Gewerkschafter der Unia, dem noch halbwegs freien Schweizer Arbeitsmarkt ihr Diktat aufzuzwängen. Sogar mit wachsender Duldung der Behörden. »

¹⁰ *Idem.*, p.32.

¹¹ *Idem.*, p.34. Après l'action, les propriétaires du chantier ont qualifié UNIA de « Gestapo-mässig agierend. »

que les années 1961, 1973, 1987 et 1993 n'ont dénombré aucune journée de cessation volontaire du travail¹². La Constitution suisse révisée de 1999 explique pourtant que « la grève et le lock-out sont licites quand ils se rapportent aux relations de travail et sont conformes aux obligations de préserver la paix du travail ou de recourir à une conciliation¹³. » Il y a donc constitutionnellement une capacité à reconnaître l'action directe qu'est la grève comme un droit, tout en lui soumettant une condition : pas de mouvement de lutte sans négociation et sans cadre légal.

Depuis le milieu des années nonante, le paradigme d'un syndicalisme de conciliation semble s'être renversé en faveur d'une approche syndicale plus frontale. Les mouvements de grève sont plus nombreux et plus suivis¹⁴, et la tendance extra-légale s'affirme en cette décennie 2000. Mentionnons les exemples du barrage du tunnel de Baregg (novembre 2002) ou de la grève de Swissmetal Boillat à Reconvilier (début 2006). Le renouvellement de la convention nationale de la construction, signé en avril 2008, est une autre illustration du phénomène. Il a fallu un combat de près d'une année, entrecoupé de grèves, parmi les plus dures et les plus longues de ces dernières années, de menaces patronales, de disparités cantonales et de la médiation d'un délégué fédéral (Jean-Luc Nordmann) pour que syndicats et patronat signent une convention garantissant la souplesse des horaires de travail (revendication patronale) et l'augmentation des salaires (revendication syndicale)¹⁵. Si l'action directe a totalement disparu du paysage sous forme de sabotage, de boycott ou de label, elle est bien présente lorsqu'elle prend les traits d'une grève. En amont d'une convention, son déclenchement reste donc, dans d'étroites limites, garanti par la Constitution. En aval d'un contrat collectif par contre, c'est le principe de Paix du Travail et de collaboration qui l'emporte. La Convention nationale de la construction de 2008-2010 engage ainsi les parties contractantes à « respecter la paix absolue du travail [...]. En conséquence, toute action susceptible de troubler le déroulement normal du travail, telle que grève, menace de grève, [...] de même que toute mesure punitive [...] est interdite¹⁶. » Voilà probablement l'espace actuel où il faut chercher le retournement le plus spectaculaire de l'esprit anarchiste ouvrier de l'entre-deux-guerres : de 1928 à 1935, les Ligueurs se sont servis de l'action directe *en aval* des conventions collectives, pour mieux les garantir.

¹² Voir DEGEN Bernard, « Grèves » in *DHS*.

¹³ *Constitution fédérale*, 1999, titre 2, chapitre 1, art. 28, « Liberté syndicale ». Disponible sur le site de la Confédération helvétique [<http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a28.html>], consulté en novembre 2008.

¹⁴ DEGEN Bernard, « Grèves » in *DHS*.

¹⁵ En toile de fonds se posait encore l'épineuse question des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. Voir *Le Temps*, 20 et 29 décembre 2007, 15 avril 2008.

¹⁶ *Convention nationale du secteur principal de la construction*, 2008, art.7, al. 2, pp.13-14. Disponible sur le site d'UNIA [http://unia.ch/uploads/media/CNo8_complet.pdf], consulté en novembre 2008.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES MANUSCRITES

Archives fédérales, Berne

- E21 Tronchet Pierre, 1932-4, 9569.
- E4320 (B) 1974/47, Bd. 1 A.5-10 Tronchet Henri, Sprengstoff-Attentat 1935.
- E4320 (B) 1974/47, Bd. 62 C.4.1. Réveil, Anarchisten – Gruppe Genf 1937 – 1942.
C.4-6. Anarchisten Allgem.
C.4-21. Buffat Adrien et Heger Octave, Lausanne.
- E4320(B) 1975/40, Bd. 39 C.8.335. Tronchet Lucien (1922-57).

Centre international de recherche sur l'anarchisme (CIRA), Lausanne

- Suisse FR 3 « Anciens », correspondance Tronchet (1928-1931).
« 1927 – 1939 ».

Archives Auzias, entretien avec Lucien Tronchet (retranscriptions), 19 mars 1979.

Collège du Travail, Genève

- Archives Lucien Tronchet C.1. Syndicalisme en Suisse – F.O.B.B.
K.5. La destruction des taudis.
N.1. Anarchisme, Anarchistes – Documents biographiques.
S.1. Résumés de cours, conférences.
T.5 Combats pour la dignité ouvrière – sources, notes et correspondance
- Archives Henri Tronchet, boîte a « Anars 1 » : documentation sur le mouvement anarchiste en réponse à une lettre de J.-P. Bottinelli en vue d'une publication, sans date.
« Anars 2 » : notes sur la démolition des taudis (décembre 1935).
- Archives Louis Piguet, boîte V 3.1. Correspondance 1932-1950.
- Archives S.I.B. (ex-F.O.B.B.) 88. Correspondance 1942.
141. Correspondance 1932.
142. Documents Section I – 1926-1941.
164. Rapports d'activité (1921-1940) et propagande (1930-1944).

2. SOURCES PUBLIEES

Publications officielles

Mémorial des séances du Grand Conseil, tome II, du 25 mai au 18 décembre, Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1935.

Revue et journaux [avec cote de localisation]

Consultation systématique v. 1928 – v. 1935 :

L'Ouvrier sur bois et du bâtiment, organe officiel de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse [Bibliothèque nationale suisse : Q 241].

Le Réveil anarchiste [CIRA].

Consultation périodique :

Le Courrier de Genève [Bibliothèque publique et universitaire de Genève : Rc 23].

Le Drapeau rouge [BPU : Rc 380].

La Gazette de Lausanne [BNS : Zf 769]

Le Journal de Genève [BNS : Zf 776].

La Liberté syndicale [BPU : Rc 854].

Le Pilon, organe de libre critique [BNS : Rq 4725].

La Suisse [BPU : Rc 150].

Le Travail [BNS : Zf 376].

La Tribune de Genève [BNS : Zf 774].

Recueils statistiques

Annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique, Bern, Stämpfli & Cie, 1928 – 1935.

Témoignages de militants et autobiographies

BÖSINGER André, *Souvenirs d'un rebelle, 60 ans de luttes d'un libertaire jurassien*, Saint-Imier/Dôle, Canevas, 1992.

HUBACHER Charles, « Le mouvement anarcho-syndicaliste en Suisse romande, 1905-1914 » in *L'Union syndicale suisse, 1880 – 1930*, Frédéric Heeb et Charles Schürch (sld.), Genève, Imprimeries populaires, 1933, p.755-766.

TRONCHET Lucien, *Clovis Pignat, qui est-ce ?, ou la vocation syndicale*, Lausanne, Editions du Grand-Pont, 1971.

- *Combats pour la dignité ouvrière*, Genève, Ed. Grounauer, 1979.

VINCENT Jean, *Raisons de vivre*, Lausanne, Editions de l'Aire, 1985.

WEBER Beat, *Les travailleurs dans la cité, Vie syndicale à Genève*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1987.

Doctrine

Encyclopédie anarchiste, Sébastien Faure (sld.), 4 vol., Paris, Ed. de la Librairie internationale, 1934.

POUGET Emile, *L'Action directe*, Paris, s.d. [1910].

3. SOURCES ORALES (retranscriptions)

André Bösiger, *Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment, Genève, 1929-1939*, Lausanne, CIRA, 2005.

AUZIAS Claire, *Mémoires libertaires, Lyon 1919 – 1939*, Paris, L'Harmattan, 1993.

WIST Christiane, *Des anciens du bâtiment racontent..., la vie quotidienne et les luttes syndicales à Genève, 1920 – 1940*, Genève, Collège du Travail, 1984.

- *Ils ont bâti la ville, Genève 1920 – 1940, Ouvriers et artisans racontent*, Genève, Collège du Travail, 1988.

4. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Instruments de travail

Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier, Alda de Giorgi, Charles Heimberg, Charles Magnin (éd.), Genève, Collège du Travail, 2006.

BETTINI Leonardo, *Bibliografia dell'anarchismo*, volume I, tomo 2, periodici e numeri unici anarchici in lingua italiana pubblicati all'estero (1872-1971), Firenze, cp editrice, 1976.

BIANCO René, *Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983)*, Doctorat d'Etat, Aix, Marseille, vol. 4, 1987.

BLASER Fritz, *Bibliographie zur Geschichte des schweizerischen Zeitungswesens*, Basel, Birkhäuser, 1956-1958.

Dictionnaire historique de la Suisse [DHS], publié par la Fondation DHS, réd. en chef Marco Jorio, Hauterive, G. Attinger, 2002- [consultable à l'adresse <http://www.hls-dhs-dss.ch/>].

Histoire sociale et mouvement ouvrier : un bilan historiographique, 1848-1998, Sozialgeschichte und Arbeiterbewegung : eine historiographische Bilanz, 1848-1998, Brigitte Studer et François Vallotton (sld.), Lausanne, Editions d'En Bas, Zürich, Chronos, 1997.

Images et événements genevois, 1900 – 1945, préface de Guy-Olivier Segond, Genève, Editions Slatkine, 1989.

Schweizer Lexikon : in sechs Bänden, Luzern, Mengis + Ziehr, 1993.

Statistique historique de la Suisse, Hansjörg Siegenthaler (sld.), Zurich, Chronos, 1996.

Généralités

BARTSCH Günter, *Der internationale Anarchismus, 1862 – 1972*, Hannover, Niedersächsischen Landeszentrale für politische Bildung, 1972.

Cent ans de police politique en Suisse (1889 – 1989), Hans Ulrich Jost (et al.), Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier & Ed. d'En Bas, 1992.

COLSON Daniel, « Proudhon et le syndicalisme révolutionnaire », disponible sur *R.A. Forum* [raforum.info/article.php3?id_articles=3475], [2007], site consulté en février 2008.

ENCKELL Marianne, *Una piccola storia dell'anarchismo*, Lugano, La Baronata, 2006.

Histoire de Genève, Paul Guichonnet (sld.), 3^e édition, Toulouse, Privat, Lausanne, Payot, 1986.

JOST Hans-Ulrich, « Menace et repliement (1914-1945) », in *Nouvelle de la Suisse et des Suisses*, Beatrix Mesmer, Jean-Claude Favez et Romano Brogginì (sld.), 2^{ème} édition revue et augmentée, Lausanne, Payot, 2004.

JULLIARD Jacques, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, 1971.

Le syndicalisme révolutionnaire, Textes choisis et présentés par Henri Dubief, Paris, Armand Colin, 1969.

MANFREDONIA Gaetano, *L'anarchisme en Europe*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 2001.

PREPOSIET Jean, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 2005.

RUFFIEUX Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974.

WINOCK Michel, *La gauche en France*, Paris, Perrin, 2006.

L'anarchisme en Suisse romande

AMAR Jean-Louis, *Le Réveil Anarchiste, organe d'un mouvement libertaire genevois (1900-1980)*, Genève, Département d'histoire nationale, 1981 (mémoire de licence, non publié).

BOTTINELLI Gianpiero, *Luigi Bertoni, La coerenza di un anarchico*, Lugano, Edizioni La Baronata, 1997.

« Dossier LAB », in *MA !*, No. 11, Genève, mars 1987.

ENCKELL Marianne, *Un journal anarchiste genevois : le Réveil (1900-1940)*, Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, 1967 (mémoire de licence, non publié).

FILGUEIRAS CASAL Miguel, *Genève : les anarchistes romands et la guerre d'Espagne, ou une histoire des influences anarcho-syndicalistes au sein de la classe ouvrière genevoise*, Genève, Département d'Histoire générale, 2000 (mémoire de licence, non publié).

REBETEZ Véronique, « Des anarchistes contre la Première Guerre mondiale », in *Cahiers AEHMO*, 23, 2007, pp.15-32.

Syndicalisme et économie

BERENSTEIN-WAVRE Jacqueline, DE GIORGI Alda, GOLAY Eric, « Lucien Tronchet, syndicaliste de choc » in *Confrontations*, Cahier No 3 de la Fondation du Collège du Travail de Genève, 1998.

COVO-GERBER Yvette, AREIAS-TAVEIRA Manuel, *Structure économique et luttes syndicales à Genève, 1927 – 1937*, Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, 1974 (mémoire de licence, non publié).

DEGEN Bernard, *Abschied vom Klassenkampf, Die partielle Integration der schweizerischen Gewerkschaftsbewegung zwischen Landesstreik und Weltwirtschaftskrise (1918-1929)*, Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1991.

DE OCHANDIANO Jean-Luc, *Formes syndicales et luttes sociales dans l'industrie du bâtiment. Lyon 1926-1939. Une identité ouvrière assiégée ?*, Maîtrise sous la direction de F. Thébaud, Université de Lyon II, 1996 [à titre indicatif, non consulté].

GARBANI Philippe, SCHMID Jean, *Le syndicalisme suisse, Histoire politique de l'Union syndicale 1880 – 1980*, Lausanne, Editions d'En Bas, 1980.

GILARDI Paolo, *De la « Genève rouge » à la Paix du Travail, Mouvement ouvrier et patronat genevois face à la question de la paix sociale, 1935 – 1938*, Genève, Editions Que Faire ?, 1987.

GUEX Sébastien, « La pauvreté en Suisse dans l'entre-deux-guerres », in *Cahiers AEHMO*, 4, 1987, pp.53-62.

La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses, Valérie Boillat, Bernard Degen et al., Lausanne, Antipodes, 2006.

RUFFIEUX Roland, *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande, 1891 – 1949*, Fribourg, Editions universitaires, 1969.

VUATTOLO August, *Geschichte des schweizerischen Bau- und Holzarbeiterverbandes, 1873-1953*, III. Band, Zürich, Genossenschaftsdruckerei, 1956.

La gauche suisse et genevoise

CANTINI Claude, « L'Union des chômeurs de Lausanne, 1934-1939 » in *Cahiers AEHMO*, 10, 1994, pp.52-67.

GROUNAUER Marie-Madeleine, *La Genève rouge de Léon Nicole, 1933-36*, Genève, Editions Adversaires, 1975.

HEIMBERG Charles, « Entre internationalisme et communauté nationale : le mouvement ouvrier et la politique suisse à son égard », in *Les relations internationales et la Suisse*, J.-C. Favez, H.-U. Jost, F. Python (sld.), Lausanne, Editions Antipodes, 1998, pp.265-282.

L'autre Genève, Faubourg Saint-Gervais, Genève, Editions Zoé, 1992.

MONETTI Neria, *Le sort du front unique à Genève pendant les années trente*, Fribourg, Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1976 (mémoire de licence, non publié).

RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève, Slatkine, 1997.

- *Léon Nicole, le franc-tireur de la gauche suisse (1887-1965)*, Genève, Slatkine, 2007.

REY Michel, *Genève 1930-1933 : la révolution de Léon Nicole*, Berne, Francfort, P. Lang, 1978.

SANTI Flavio, « Les secours aux chômeurs 1934 – 1937 », in *Arbeite wer kann ! Travaille qui peut !*, Chantal Lafontant et Jacqueline Milliet (sld.), Zürich, Limmat Verlag, Lausanne, Editions d'en bas, 1996, pp.122-131.

SPIELMANN Alex, *L'aventure socialiste genevoise : 1930-1936 : de l'opposition à l'émeute, de l'émeute au pouvoir, du pouvoir à l'opposition*, Lausanne, Payot, 1981.

STUDER Brigitte, « Les communistes genevois, Léon Nicole et le Komintern dans les années trente » in *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t.22, 1992, p.65-85.

- *Un parti sous influence, le Parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931 à 1939*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994.

ULMI Nic et HUBER Peter, *Les combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939)*, Lausanne, Antipodes, 2001.

LISTE DES ANNEXES**Page**

I.	Le syndicalisme d'action directe, schématisation	48
II.	Effectifs de la F.O.B.B. genevoise	58
III.	Effectifs syndicaux en Suisse	59
IV.	Rapport annuel de la F.O.B.B. genevoise, 1930	65
V.	Evolution des conventions de travail conclues par la F.O.B.B.	68
VI.	Convocation de la Ligue d'Action, août 1930	84
VII.	Effectifs de la L.A.B. mentionnés par <i>L'Ouvrier</i>	85
VIII.	Rédacteurs des comptes-rendus L.A.B.	86
IX.	Les Ligues d'Action en Romandie	97
X.	Le chômage à Genève (moyenne annuelle)	103
XI.	Bilan de l'action de la démolition des taudis	133

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Titre	Groupe d'ouvriers à Lausanne en 1933, (Lucien Tronchet, 5 ^{ème} depuis la gauche au dernier rang), Fonds photographique du Collège du Travail	1
I.	Lucien Tronchet, 2 août 1930, Archives fédérales.	54
II.	Première page du <i>Pilori</i> du 24 janvier 1931.	77
III.	Affiche de la Fédération des Corporations, septembre 1933, reproduite in WEBER, <i>op. cit.</i> , p.131.	117
IV.	Affaire de la rue de la Violette, Fonds photographique du CdT.	122

TABLE DES MATIERES

<i>REMERCIEMENTS</i>	2
<i>LISTE DES ABREVIATIONS</i>	3
<i>INTRODUCTION</i>	4
1. Problématiques	5
2. Sources et méthode	9
3. Etat de la question.....	12
<i>CONTEXTES : L'ANARCHISME DANS LE MONDE OUVRIER ROMAND</i>	14
I. L'anarchisme genevois de l'entre-deux-guerres : racines, permanences et réorientations	14
1.1. Les racines idéologiques : la Fédération jurassienne, première Internationale antiautoritaire	16
1.2. La base de la <i>praxis</i> : le syndicalisme révolutionnaire français	18
1.3. L'expérience concrète : la Fédération des Unions ouvrières de Suisse romande	20
1.4. Structures : le groupe du Réveil	25
1.4.1. <i>Le Réveil anarchiste</i> , organe de la continuité	27
1.4.2. La figure de « père » de Luigi Bertoni.....	28
II. Le monde ouvrier genevois des années vingt	30
2.1. La « lutte des classes » en question	32
2.2. La difficile renaissance syndicale de l'après-Grève générale	36
2.2.1. La création simultanée de la F.O.B.B. et du Syndicat international autonome à Genève	37
2.2.2. La tactique « entriste » en action	39
2.3. La Fédération anarchiste romande, une expérience inaboutie	42
III. Anarcho-syndicalisme ou syndicalisme d'action directe – essai de définition	45
3.1. L'état de la question dans les années vingt et trente	45
3.2. La F.O.B.B. genevoise, réformiste ou révolutionnaire ? Esquisse d'un syndicat sous tension permanente	48
3.3. La personnalité charismatique et complexe de Lucien Tronchet	51
IV. Les revendications ouvrières militantes de 1928 : une renaissance dans la construction	56
4.1. Perspectives de lutte dans un contexte économique favorable (1925-1929) ...	57
4.2. La place de la construction dans l'économie genevoise.....	59
4.3. La « grande grève » victorieuse dans le bâtiment (mai 1928) ou les prémisses de la L.A.B.	62
<i>L'ACTION DIRECTE A L'ASSAULT DES CHANTIERS</i>	66
V. Une lutte non-conventionnelle pour les conventions	66
5.1. Naissance et extension « horizontale » de la Ligue d'Action.....	69
5.2. Bagarres, arrestations et procès : un flot continu d'« affaires »	73
5.2.1. Un incident paradigmatique : l'acquittement de l'affaire de Versoix.....	75
5.3. Le succès d'une lutte ciblée	79

VI. La L.A.B. ou l'action directe au quotidien.....	82
6.1. Structures et fonctionnement interne.....	82
6.2. Les différentes techniques d'action directe.....	88
6.3. L'encadrement des troupes.....	90
6.4. Composition sociologique : essai de prosopographie.....	92
6.5. Le patronat, mal absolu : une vision morale manichéenne.....	95
6.6. Emergence de Ligues en Suisse romande : une courte effervescence.....	96
6.7. Un parallèle international : le cas anarcho-syndicaliste lyonnais.....	98
 <i>LA L.A.B. DANS LE TEMPS DES PASSIONS – REORIENTATIONS ET SOLIDARITES.....</i>	 <i>101</i>
VII. Extension du domaine de la lutte	101
7.1. La lutte contre la Grande Dépression – grève générale et action d'éclat sur le chantier de la S.D.N. (septembre 1932).....	102
7.2. Tous unis (ou presque) à gauche contre le fascisme.....	108
7.2.1. L'émeute et la fusillade du 9 novembre 1932.....	111
7.2.2. Réaction politique face au danger « social-communiste » : les lois Martin (juillet 1933).....	116
7.3. Le Comité de Défense des Chômeurs : application nouvelle de l'action directe contre les évacuations et les saisies.....	118
7.4. La démolition des taudis de Saint-Gervais (1935) – apogée et chant du cygne d'un organe de combat.....	124
VIII. Le rouge et le noir : la position anarcho-syndicaliste à l'intérieur du monde ouvrier	134
8.1. Relative autonomie par rapport à la Centrale.....	135
8.2. Les deux socialismes genevois : concurrence et compromis.....	136
8.3. Les syndicats chrétiens-sociaux, ennemis déclarés.....	140
8.4. Mise au pas artificielle de l'Opposition syndicale révolutionnaire (O.S.R) : rapport bivalent avec le groupuscule communiste.....	143
8.5. Les méthodes d'extrême-droite : un troublant jeu de miroir.....	148
 <i>L'IMPACT DU MOUVEMENT A L'HEURE DE LA PAIX DU TRAVAIL : UNE DEFAITE SUR TOUS LES FRONTS ?</i>	 <i>152</i>
XI. La déliquescence anarchiste lors de la « montée des périls »	153
9.1. Un Réveil douloureux (1936-1939) : l'implosion croissante du Groupe.....	153
9.2. La guerre d'Espagne : dispersion et désillusion.....	156
9.3. La répression étatique de l'anarchisme.....	159
X. Nouvelles modalités dans les rapports de travail.....	162
10.1. La loi Duboule à Genève, une alliance radicale et corporatiste contre la F.O.B.B.	163
10.2. La Paix du travail, négation du syndicalisme d'action directe.....	165
 <i>CONCLUSION.....</i>	 <i>168</i>
 <i>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</i>	 <i>174</i>
 <i>LISTE DES ANNEXES.....</i>	 <i>179</i>
 <i>LISTE DES ILLUSTRATIONS</i>	 <i>179</i>
 <i>TABLE DES MATIERES</i>	 <i>180</i>

CURRICULUM VITAE

Alexandre Elsig

3.12.1982
Célibataire

Origine : Riederalp (VS)
alexandre.elsig@gmail.com

Avenue du Midi 3-12
1700 Fribourg

+41 78 769 11 11

FORMATION

2007 à 2009 Université de Fribourg,
Master of Arts bilingue en Histoire (branche I) et
Philosophie (II).

2006 à 2007 Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn,
Programme d'échange *Erasmus*.

2003 à 2006 Université de Fribourg,
Bachelor of Arts en Histoire (I) et Philosophie (II).

1997 à 2002 Lycée-Collège des Creusets à Sion,
Maturité cantonale, section socio-économique.

1994 à 1997 Cycle d'orientation de Grône.

1988 à 1994 Ecole primaire de Chippis.

Je déclare sur mon honneur que j'ai accompli mon mémoire de licence seul et sans aide extérieure non autorisée.

Alexandre Elsig

Fribourg, le 17 février 2009